



Coopération Cameroun – Banque Mondiale  
Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain  
Ministry of Housing and Urban Development  
SECRETARIAT GENERAL- GENERAL SECRETARIAT



Cellule de Préparation – Préparation Unit  
Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes  
Preparation of Cameroon Inclusive and Resilient Cities Project  
PDVIR

PPA- IDA V0100

CONTRAT N°012/CSC/CSPM/PDVIR/CP/ ASPM/12-2016



**RAPPORT FINAL**

OUSSEMATOU DAMENI  
Experte DEL  
Coordonnatrice IDF Bamenda  
Consultante & son Equipe

Date de dépôt du rapport : **Février**

**2018**

Date de prise en compte des dernières observations de la BM :

**5/11/2018**

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SOMMAIRE</b> .....  | <b>2</b>  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>LISTE DES FIGURES</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....  | <b>7</b>  |
| <b>RESUME EXECUTIF</b> .....   | <b>11</b> |
| <b>EXECUTIVE SUMMARY</b> .....   | <b>18</b> |
| <b>1. INTRODUCTION</b> .....   | <b>24</b> |
| 1.1 OBJECTIF DE L'ETUDE SOCIALE.....   | 24        |
| 1.2 METHODOLOGIE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN.....   | 26        |
| <b>2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE DOUALA III</b> .....                                | <b>31</b> |
| 2.1 LOCALISATION DE LA COMMUNE.....  | 32        |
| 2.2 DEMOGRAPHIE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....  | 33        |
| 2.3 POTENTIEL ECONOMIQUE.....  | 34        |
| 2.4 INDICATEURS DE PAUVRETE, DE L'EDUCATION, DE PARTICIPATION DES GROUPES (F/ J).....            | 35        |
| 2.5 REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES.....   | 36        |
| 2.6 PROPRIETE FONCIERE ET ACCES A LA TERRE .....   | 36        |
| 2.7 MODES DE CONSTRUCTION, SALUBRITE ET SECURITE .....   | 36        |
| 2.8 SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL .....   | 37        |
| 2.9 INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE.....  | 38        |
| 2.10 PARTIE PRENANTES CLES ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE .....  | 38        |
| PARTIES PRENANTES CLES (VOIR RAPPORT N°1779 PAD, PP 14 ET 15).....                               | 38        |
| DYNAMIQUE ASSOCIATIVE DE DOUALA III ET DES QUARTIERS NDOGPASSI ET DIBOM .....                    | 39        |
| 2.11 CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DES COMMUNAUTES TOUCHEES.....                                    | 44        |
| 2.11.1 La jeunesse.....  | 44        |
| 2.11.2 les femmes .....  | 44        |
| 2.11.3 les groupes socio-professionnels précaires.....   | 45        |
| 2.11.4. Les couches vulnérables.....   | 46        |
| 2.12 EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX.....                                      | 48        |
| 2.13 PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET LOCAL .....                                      | 49        |
| <b>3. DIAGNOSTIC SOCIAL</b> .....  | <b>51</b> |
| 3.1 PRESENTATION DE LA ZONE DE PROXIMITE .....   | 51        |
| 3.2 MATRICE D'INFLUENCE, D'INTERET ET D'IMPORTANCE ET PRATIQUE DE LA DECENTRALISATION .....      | 52        |
| 3.3 L'ACCES AUX MEDIAS Y COMPRIS LES MEDIAS SOCIAUX .....  | 53        |
| 3.4 LES PROBLEMES TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE NDOGPASSI ET DIBOM II ..... | 53        |
| 3. 5 SITUATION DE L'ACCES AUX EMPLOIS.....   | 55        |
| 3. 6 RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX .....  | 56        |
| 3.7 GOUVERNANCE UR BAINE.....  | 57        |
| <b>4 ENJEUX SOCIAUX</b> .....  | <b>58</b> |
| 4.1 ENJEUX JURIDIQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....                                    | 58        |
| 4.2 ENJEUX LIES A L'ACCES AUX MEDIAS SOCIAUX.....  | 60        |

|   |            |
|---|------------|
| 4.3 ENJEUX LIES A LA PROPRIETE FONCIERE.....  | 60         |
| 4.4 ENJEUX LIES AUX DROITS D'USAGE SUR LES TERRES ET AUTRES RESSOURCES.....   | 61         |
| 4.5 ENJEUX LIES A LA GOUVERNANCE AU NIVEAU COMMUNAL ET AU NIVEAU DU CDQ.....  | 61         |
| 4.6 ENJEUX LIES A LA GESTION DES PROBLEMES SOCIAUX SPECIFIQUES .....  | 66         |
| 4.7 ENJEUX LIES AUX RISQUES ET IMPACTS DU PROJET .....  | 66         |
| <b>5. ORIENTATIONS .....</b>  | <b>67</b>  |
| 5.1 PRIORISATION DES MESURES DE MITIGATION DES RISQUES SOCIAUX.....   | 67         |
| 5.2 PAR RAPPORT A LA COMMUNICATION ET A L'ACCES AUX MEDIAS SOCIAUX .....  | 73         |
| 5.3 PAR RAPPORT A LA GESTION DES PROBLEMES SOCIAUX SPECIFIQUES AUX ACTEURS .....  | 74         |
| <b>6. 76</b>  |            |
| <b>CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.....</b>  | <b>76</b>  |
| 6.1 INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE .....   | 76         |
| 6.2 INDICATEURS DES CDQ .....   | 85         |
| 6.3 MECANISMES DE MESURE DES INDICATEURS.....   | 93         |
| 6.4 RESSOURCES ET BUDGET DE SUIVI.....  | 93         |
| <b>7.RESULTATS DES CONSULTATIONS ET BESOINS IDENTIFIES .....</b>  | <b>94</b>  |
| <b>8. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....</b>  | <b>99</b>  |
| <b>PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE.....</b>  | <b>99</b>  |
| LA MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS CHARGEES D'ADRESSER LES QUESTIONS D'EMPLOI DES JEUNES ET .....  | 101        |
| 8.1 .....   | 101        |
| OBJECTIFS .....   | 101        |
| 8,2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE .....   | 101        |
| 8.2.1. <i>Point d'enclage : Diagnostic social approfondi basé sur une connaissance partagée :</i> .....   | 101        |
| 8.2.2. <i>Descente terrain, restitution aux acteurs clés et recueil de leurs observations, contributions et opinions</i> .....                    | 102        |
| 8.2.3. <i>Prise en compte des observations / suggestions et finalisation du Plan de Développement Communautaire Jeunesse</i> .....                | 102        |
| 8.2.4 <i>Critères de recensement des associations, groupes et entreprises jeunes éligibles</i> .....  | 102        |
| 8.3 PLANIFICATION DES ACTIVITES.....  | 103        |
| 8.4 COUTS APPROXIMATIFS DES ACTIVITES DU PDCJ .....   | 105        |
| 8.5 PLAN DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DE CAPACITES .....   | 105        |
| <b>9. ETAT DES EMPLOIS DANS LES COMMUNES.....</b>   | <b>110</b> |
| 9.1 SITUATION DES EMPLOIS (VOIR PARAGRAPHE 3.5) .....   | 110        |
| 9.2 OPPORTUNITES D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DANS LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE URBAINE.....  | 110        |
| 9.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PLAN D'ACTION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DANS LA COMMUNE.....                                    | 111        |
| 9.3.1 <i>Une meilleure intégration sociale des jeunes des quartiers</i> .....   | 111        |
| 9.3.2 <i>La réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes des quartiers</i> .....   | 112        |
| 9.3.3 <i>L'amélioration et la sécurisation de l'état de santé des jeunes des quartiers</i> .....  | 112        |
| 9.3.4 <i>L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes des quartiers</i> .....   | 113        |
| 9.3.5 <i>L'amélioration de l'accès des jeunes des quartiers cible à une éducation de qualité et à une formation capacitante</i> .....             | 113        |
| 9.3.6 <i>L'amélioration de l'offre de loisirs</i> .....   | 115        |
| 9.3.7 <i>L'amélioration de la promotion des droits et l'inclusion des jeunes des communes cibles dans la gestion des affaires publiques</i> ..... | 115        |
| 9.3.8 <i>L'implication des jeunes des quartiers cibles dans la gestion et la protection durables de l'environnement</i> ...                       | 117        |
| 9.3.9 <i>L'amélioration de la coordination des actions partenariales en faveur de la jeunesse de la commune</i> .....                             | 117        |

|  |            |
|--|------------|
| 9.3.10 La promotion d'une stratégie nationale de communication pour la jeunesse de la commune.....                                 | 117        |
| <b>10. STRUCTURES DE FINANCEMENT .....</b>   | <b>119</b> |
| 10.1. PDVIR et ses critères de sélection.....  | 119        |
| 10.2. CAPACITE LOCALE .....  | 119        |
| 10.3. AUTRES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT ET LEURS CRITERES DE SELECTION.....  | 119        |
| 10.3.1. Sources étatiques.....   | 120        |
| 10.3.2. Sources privées .....  | 120        |
| 10.3.3. ONG et autres partenaires financiers .....   | 120        |
| <b>11. OPTIONS PRIORITAIRES/STRATEGIQUES POUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE .....</b>                      | <b>121</b> |
| 11.1 EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES .....  | 121        |
| 11.2 SOUTIEN AUX ACTIVITES PROMETTEUSES.....   | 121        |
| 11.3 FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES .....  | 123        |
| 11.4 GESTION DU PROGRAMME JEUNE.....   | 124        |
| 11.5 FINANCEMENT DES AUTRES INITIATIVES TRANSVERSALES .....  | 124        |
| <b>12. MATRICE DU PLAN D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNE DE DOUALA III DU PDVIR 2018-2023 .....</b>                  | <b>125</b> |
| <b>13. SAUEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....</b>   | <b>147</b> |
| 13.1 CADRE JURIDIQUE DE MINIMISATION DES DESAGREMENTS DES INITIATIVES JEUNES SUR L' ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS LOCALES ..... | 147        |
| 13.2 PLAN DE COMMUNICATION .....   | 148        |
| 13.2.1 INTRODUCTION.....   | 148        |
| 13.2.2 OBJECTIFS .....   | 148        |
| 13.2.3 RESULTATS ATTENDUS.....   | 149        |
| 13.4 VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET CLAUSES DE NON TRAVAIL DES ENFANTS .....   | 149        |
| 13.4.1 Règlement intérieur et code de bonne conduite (Voir annexe) .....   | 149        |
| 13.4.2 PLAN D' ACTIONS : .....   | 150        |
| <b>14. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DE DOUALA III.....</b>                     | <b>153</b> |
| 14.1 APPROCHE COMMUNAUTAIRE :.....   | 153        |
| 14.2 APPROCHE COMMUNALE :.....   | 156        |
| 14.3 APPROCHE DE DECAISSEMENT .....  | 157        |
| <b>15. PLAN DE SUIVI-EVALUATION.....</b>   | <b>159</b> |
| 15.1 SUIVI EVALUATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (PREMIERE APPROCHE) .....                                    | 159        |
| 15.2 SUIVI EVALUATION PLAN COMMUNAL JEUNESSE (DEUXIEME APPROCHE).....  | 160        |
| <b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>  | <b>163</b> |
| <b>165</b>   |            |
| <b>ANNEXES .....</b>   | <b>166</b> |
| <b>RAPPEL DU DIAGNOSTIC JEUNESSE DANS LES COMMUNES ET LES QUARTIERS NDOGPASSI ET DIBOM.....</b>                                    | <b>196</b> |
| <b>LOCALISATION ET ORIENTATIONS DU PLAN JEUNESSE DU PDVIR .....</b>  | <b>197</b> |

# LISTE DES TABLEAUX

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Tableau 1: LOCALISATION DE LA COMMUNE.....   | 32                                 |
| Tableau 2: EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE DOUALA.....   | 33                                 |
| Tableau 3: ACTIVITÉS DES CHEFS DE MÉNAGE ET CONJOINTS .....  | 34                                 |
| Tableau 4: INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES .....  | 50                                 |
| Tableau 5: MATRICE D'INFLUENCE, D'IMPORTANCE ET D'INTÉRÊT .....  | 52                                 |
| Tableau 6: SITUATION ACTUELLE DE L'OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Tableau 7: LES PROBLÈMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE NDOGPASSI ET DIBOM II .....                                | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Tableau 8: SITUATION ACTUELLE DE L'OFFRE TECHNIQUE DES MÉDIA .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Tableau 9: RISQUES SOCIAUX MAJEURS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DU PROJET .....   | 57                                 |
| Tableau 10: PRINCIPAUX IMPACTS SOCIAUX DU PROJET.....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Tableau 11: ORGANIGRAMME ACTUEL DE LA COMMUNE DE DOUALA II .....   | 65                                 |
| Tableau 12: ORGANIGRAMME PROJETE MINATD/PNDP .....   | 75                                 |
| Tableau 13: INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE .....  | 84                                 |
| Tableau 14 : INDICATEURS DES CDQ.....  | 92                                 |
| Tableau 15 : TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE SUIVI-ÉVALUATION .....  | 93                                 |
| Tableau 16: LA SYNTHÈSE POUR LA PREPARATION DU PROJET .....  | 98                                 |
| Tableau 17: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....  | 171                                |
| Tableau 18: FICHE DE PRESENTATION GENERALE DU CONSTAT DU DIAGNOSTIC SOCIAL.....  | 205                                |
| Tableau 19: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE GUIDE D'ENTRETIEN SEMI STRUCTURE ET (FGD) – GROUPES VULNERABLES ..... | 206                                |
| Tableau 20: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES LIMITES DU QUARTIER.....   | 207                                |
| Tableau 21 : GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES STRUCTURES/SERVICE SOCIAL .....                                     | 208                                |
| Tableau 22: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA VIE ASSOCIATIVE DANS LE QUARTIER .....                                | 209                                |
| Tableau 23: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES LEADERS DU QUARTIER (LEADER TRADITIONNELS).....                      | 209                                |
| Tableau 24: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES AUTRES ACTEURS .....   | 210                                |
| Tableau 25: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES.....                                    | 211                                |
| Tableau 26: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES INONDATIONS .....  | 211                                |
| Tableau 27: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR L'INSECURITE .....   | 212                                |
| Tableau 28: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES PETITS COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : .....              | 212                                |
| Tableau 29:FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR L' ACCÈS ET L'UTILISATION DES TIC .....                                   | 212                                |

## LISTE DES FIGURES

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Figure 1: ECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DES DONNEES .....   | 30                                 |
| Figure 2: GENRE ET DEVELOPPEMENT PAR IMAGE.....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Figure 3: HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE DOUALA 3 .....  | 32                                 |
| Figure 4: DESCENTE ECOLE LES ANGES .....  | 36                                 |
| Figure 5: ASSAINISSEMENT ET DEPOTOIR SAUVAGE D'ORDURES MENAGERE.....  | 37                                 |
| Figure 6: DESCENTE DE LA ROUTE SECONDAIRE ET TOILE D'ARAIGNEE ET FIL ELECTRIQUE HAUTE TENSION SUR LE TOIT ..... | 37                                 |
| Figure 7: CARTE DE LA ZONE DE PROXIMITE .....   | 51                                 |
| Figure 8: TRIANGLE DES ACTEURS .....  | 62                                 |
| Figure 9: SIGNATURE D'ACCORD DE PARTENARIAT .....   | 62                                 |
| Figure 10: MECANISME DE GESTION DES PLAINTES .....  | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Figure 11: HISTOGRAMME DE SYNTHESE POUR LA PREPARATION DU PROJET .....  | 94                                 |
| Figure 12: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA MATRICE D'INFLUENCE ET D'IMPORTANCE .....                       | 213                                |

## SIGLES ET ABREVIATIONS

|                |  |
|----------------|--|
| <b>AES</b>     | Audit Environnemental et Social                          |
| <b>AFD</b>     | Agence Française de Développement                        |
| <b>ANAFoot</b> | Académie Nationale de Football                           |
| <b>ASBD</b>    | Association des Bayam Salam de Douala.                   |
| <b>ASC</b>     | Agent de Santé Communautaire                             |
| <b>BAD</b>     | Banque Africaine de Développement                        |
| <b>BIT</b>     | Bureau International du Travail                          |
| <b>BOC</b>     | Bureau d'Ordre et du Courrier                            |
| <b>CAD3</b>    | Commune d'Arrondissement de Douala 3                     |
| <b>CC</b>      | Cellule de Coordination du PDVIR                         |
| <b>CCE</b>     | Commission de Constat et d'Evaluation des biens          |
| <b>CCES</b>    | Cahier des Clauses Environnementales et Sociales         |
| <b>CDE</b>     | Camerounaise Des Eaux                                    |
| <b>CDQ</b>     | Comité de Développement de Quartier                      |
| <b>CdV</b>     | Contrat de Ville   |
| <b>CEMAC</b>   | Communauté Economique et monétaire de l'Afrique Centrale |
| <b>CGES</b>    | Cadre de Gestion Environnementale et Sociale             |
| <b>CI</b>      | Cellule Informatique                                     |
| <b>CMPJ</b>    | Centre Multifonctionnel de Promotion de la Jeunesse      |
| <b>CNJ</b>     | Conseil National de la Jeunesse                          |
| <b>CNLS</b>    | Comité National de Lutte Contre le SIDA.                 |
| <b>COGE</b>    | Comité de gestion  |
| <b>COLODE</b>  | Comités Locaux de Développement                          |
| <b>COOPEC</b>  | Coopérative d'Epargne et de Crédit                       |
| <b>COFIL</b>   | Comité de Pilotage                                       |
| <b>COSUP</b>   | Conseil d'Orientation de l'Enseignement Supérieur        |
| <b>CPN</b>     | Consultation Pré Natale                                  |
| <b>CPP</b>     | Cellule de Préparation du Projet                         |
| <b>CQD</b>     | Comité De Quartier                                       |
| <b>CRS</b>     | Catholic Relief Services                                 |
| <b>CSRT</b>    | Commission de Suivi et de Recette Technique              |
| <b>CTD</b>     | Collectivités Territoriales Décentralisées               |
| <b>CUY</b>     | Communauté Urbaine de Yaoundé                            |

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>ECDC</b>      | Early Childhood Development Cameroon  |
| <b>EIES</b>      | Etude d'Impact Environnemental et Social  |
| <b>FCFA</b>      | Francs CFA  |
| <b>FECAFOOT</b>  | Fédération Camerounaise de Football   |
| <b>FEICOM</b>    | Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal                              |
| <b>FIDA</b>      | Fonds International pour le Développement de l'Agriculture                              |
| <b>FIMAC</b>     | Fonds d'Investissement de Micro réalisation Agricoles et Communautaire                  |
| <b>FNE</b>       | Fonds National de l'Emploi  |
| <b>FOSA</b>      | Formation Sanitaire   |
| <b>GES</b>       | Gestion Environnemental et Social   |
| <b>HIMO</b>      | Haute Intensité de Main d'Œuvre   |
| <b>HT</b>        | Haute tension   |
| <b>HYSACAM</b>   | Hygiène et Salubrité du Cameroun  |
| <b>INJS</b>      | Institut National de la Jeunesse et des Sports  |
| <b>IRAD</b>      | Institut de Recherche Agricole pour le Développement                                    |
| <b>IST/VIH</b>   | Infection Sexuellement Transmissible / Virus de l'Immunodéficience Humaine              |
| <b>MDC</b>       | Mission De Contrôle   |
| <b>MINADER</b>   | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural                                    |
| <b>MINAS</b>     | Ministère des Affaires Sociales   |
| <b>MINATD</b>    | Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation                    |
| <b>MINDCAF</b>   | Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières                           |
| <b>MINEFOP</b>   | Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle                                |
| <b>MINEPDED</b>  | Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable |
| <b>MINHDU</b>    | Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain                                       |
| <b>MINJEC</b>    | Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique                                      |
| <b>MINPMEESA</b> | Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat  |
| <b>MINSEP</b>    | Ministère des Sports et de l'Education Physique   |
| <b>MINTP</b>     | Ministère des Travaux Publics   |
| <b>MO</b>        | Maître d'Œuvre  |
| <b>MOD</b>       | Maître d'Œuvre Délégué  |
| <b>NIES</b>      | Notice d'Impact Environnemental et Social   |

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>OAL</b>           | Organisme d'Appui Local  |
| <b>ODP</b>           | Objectif de Développement du Projet  |
| <b>OIT</b>           | . Organisation Internationale du Travail   |
| <b>ONEFOP</b>        | Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle                 |
| <b>ONG</b>           | Organisation Non gouvernementale   |
| <b>ONG</b>           | Organisation Non Gouvernementale   |
| <b>OSC</b>           | Organisation de la Société Civile  |
| <b>PAIJA</b>         | Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs                           |
| <b>PAJER-U</b>       | Projet d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine                                       |
| <b>PCD</b>           | Plan Communal de Développement   |
| <b>PDCJ</b>          | Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse                                   |
| <b>PDU</b>           | Plan Directeur d'Urbanisme   |
| <b>PDUE</b>          | Projet de Développement des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau         |
| <b>PDVIR</b>         | Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes                         |
| <b>PEA-JEUNES</b>    | Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes                   |
| <b>PGES</b>          | Plan de Gestion environnemental et Social  |
| <b>PGESC/PGESE</b>   | Plan de Gestion Environnementale et Sociale du Chantier/Entreprise                   |
| <b>PIAASI</b>        | Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel                            |
| <b>PIFMAS</b>        | Projet d'Insertion Socioéconomique des Jeunes par la Fabrication du Matériel Sportif |
| <b>PLANUT/JEUNES</b> | Plan d'Urgence Triennal Jeunes   |
| <b>PMEAA</b>         | Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises Agricoles et Agroalimentaires  |
| <b>PNDP</b>          | Programme National de Développement Participatif                                     |
| <b>PNFMV</b>         | Programme National de Formation aux Métiers de la Ville                              |
| <b>PNGE</b>          | Plan National de Gestion de l'Environnement  |
| <b>PNUD</b>          | Programme des Nations Unies pour le Développement                                    |
| <b>POS</b>           | Plan d'Occupation des sols   |
| <b>PPES</b>          | Plan de Protection Environnementale et Sociale du Site                               |
| <b>PRODEL</b>        | Projet de Développement de l'Elevage   |
| <b>PTME</b>          | Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant.                          |
| <b>PTS</b>           | Plan Technique Sectoriel   |
| <b>PVH</b>           | Personne Vivant avec un Handicap   |
| <b>PVVIH</b>         | Personne Vivant avec le VIH  |

|               |  |
|---------------|--|
| <b>RECAP+</b> | Réseau camerounais des associations des personnes vivant avec le VIH |
| <b>RENATA</b> | Réseau nationale des tantines  |
| <b>RES</b>    | Responsable Environnemental et Social                                |
| <b>RGPH</b>   | Recensement Général de la Population et de l'Habitat                 |
| <b>RGS</b>    | Responsable Gestion Sociale  |
| <b>RSE</b>    | Responsable du Suivi Evaluation                                      |
| <b>SAG</b>    | Service des Affaires Générales                                       |
| <b>SEEPD</b>  | Socio-economic empowerment of people living with disability          |
| <b>SEF</b>    | Service Economique et Financier                                      |
| <b>SHS</b>    | Service d'Hygiène et de Salubrité                                    |
| <b>SRMNI</b>  | Santé de Reproduction Maternelle Néonatale et Infantile              |
| <b>SSC</b>    | Service Social et Culturel   |
| <b>STADU</b>  | Service technique et l'Aménagement et du Développement Urbain        |
| <b>TdR</b>    | Termes de Références   |
| <b>TPI</b>    | Traitement Préventif Intermittent                                    |
| <b>UNFPA</b>  | Fonds des Nations Unies pour la Population                           |
| <b>UPEC</b>   | Unité de Prise en Charge   |
| <b>UTL</b>    | Unité Technique de Liaison   |

## RESUME EXECUTIF

### a) Du diagnostic social

La population de la commune est essentiellement hétéroclite, mais les relations entre les différentes ethnies de la zone sont très conviviales. On y retrouve les natifs (Bassas et Bakoko) ; les allogènes (Bétis, Bamiléké, Haoussa, Douala, Mbamois, Anglophones et une kyrielle d'autres tribus). Les populations (BASSA) restent majoritaires. La taille du ménage, comme partout dans la ville de Douala est de 6 âmes en moyenne. 88% des ménages ont comme chef un homme contre 12% de chef féminin. Bien que le taux de femmes chefs de famille soit inférieur au taux national de 20% (ECAM III), ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus.

Le potentiel économique de la Commune est important et repose sur les activités primaires (*Agriculture, Elevage, Pêche, Artisanat, etc.*), les activités secondaires (*Industries diverses de transformation*) et les activités tertiaires (*Banques, Microfinance, Commerce, Affaires, Transport, Services divers*). Selon le PDC de la Commune de Douala 3ème, 76% des chefs de ménage exercent une activité, tandis que 24% restent sans emplois. Seulement 28% des ménages (chef de ménage et conjoint) exercent une activité lucrative. 94% d'entre eux exercent dans le secteurs privé et informel, tandis que 5% seulement sont des fonctionnaires de l'administration publique. Près de 80% des actifs exercent des petits métiers : commerce ambulant de friandises ou de vêtements de seconde main, brocante, épicerie, bar, restaurants de fortune, couture, coiffure, menuiserie, maçonnerie, cordonnerie, mécanique, agriculture ; commerce, moto taxi, vente en détails de vivres frais « bayam sellam », vente en détails de crédits de communication et transferts de menues monnaie « call box », jeux de hasard, etc. Les entreprises du secteur privé embauchent quant à elles près de 11% de la population active. (*PDU, Diagnostic urbain et économique, p.33*).

La dynamique associative est embryonnaire. Les acteurs sont essentiellement individualistes, bien que quelques syndicats et groupements existent timidement, à l'instar du Syndicat des conducteurs de mototaxis de Douala III, l'association des revendeuses de vivres frais « Bayam sellam », une dizaine d'associations de quartiers non légalisées et le groupement de coiffeuses du quartier Ndogpassi.

Outre ces regroupements timides des habitants, les parties prenantes clés assignées au développement social et à la mitigation des risques et impacts sociaux du projet dans cette zone sont les institutions étatiques, **les Communauté Urbaine de Douala (CUD) et Commune d'arrondissement de Douala III**, Les Chefferies traditionnelles rencontrées dans la zone du Projet, le secteur associatif et les organismes de coopération dans la zone du Projet, les Comités de développement de quartiers, les Etablissements bancaires et de micro finance, les ONG locales, les Mutuelles communautaires de santé, les Bureaux d'Etudes, des Travaux et entreprises partenaires, les Médias, etc.

Les indicateurs de pauvreté montrent que les ménages dirigés par les actifs occupés sont plus touchés (41,0%) que ceux dirigés par les inactifs (29,9%) ou les chômeurs (11,9%). Ceci est révélateur du sous-emploi global qui touche environ sept actifs sur dix (71,7%) et qui se présente donc comme le véritable problème du marché du travail au Cameroun., avec des disparités importantes suivant la région et le sexe. En effet, les revenus sont très faibles et ne permettent pas aux actifs de couvrir leurs besoins, même primaires.

Les indicateurs d'éducation sont mitigés : seulement 2% des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école, mais 20% ont arrêté leurs études au primaire ; 56% au secondaire et seulement 2% ont atteint le niveau supérieur. L'on note une catégorie dite de non classés qui représente 2%. D'après le rapport final de MICS5 (2015), le taux d'alphabétisation est de 93,1% chez les jeunes femmes de 15-24 ans et de 92,1% chez les jeunes garçons de la même tranche d'âge. Le taux de préscolarisation est de l'ordre de 88%. Le taux de scolarisation est 56,1%.

La propriété foncière de la zone du Projet est transmise par héritage ou par don (43%). Cependant, la location et l'achat des terres (44% de ménages) peuvent s'appliquer aux populations venues d'ailleurs, mais les locations sont rares. 52% de propriétaires n'ont pas de titre foncier. Seuls 15 % de ménages en disposent. Selon l'annuaire statistique du Cameroun (2010), 69% de ménages sont propriétaires de leurs logements ; 27% sont locataires et 4 % sont logés gratuitement depuis 2007 à Douala III.

Les constructions les plus fréquentes (45%) sont de moyen standing. Les habitats évolutifs et en matériaux provisoires tournent autour de 25 %. Les habitats à haut et très haut standings oscillent autour de 5%. Cependant, 20% de ces constructions sont réalisés dans des zones à risque telles que les marécages, les zones insalubres (décharges de déchets ménagers et divers), trop près d'une ligne de transport électrique HT ou encore sur des zones pentues (plus de 10% de pente). Ces maisons sont pour la plupart électrifiées par le réseau ENEO. Les plaques solaires et les groupes électrogènes sont rares. Certaines concessions sont clôturées avec forage, mais l'assainissement individuel est plutôt dérisoire. Le niveau d'utilisation du bois – énergie est élevé, comparé à celui du gaz domestique. Plusieurs d'entre ces constructions sont disposées de façon anarchique et certaines d'entre elles s'affaissent avec les années du fait de l'instabilité du sol marécageux à certains endroits et invoquent les risques divers d'inondations, d'épidémies, de contamination, de pollution, d'éboulement, d'électrocution, d'irradiation et d'accidents divers.

Le système de santé à Douala 3<sup>ème</sup> est apparemment important, mais la zone de proximité du projet ne dispose que d'un centre de santé privé, insuffisant pour 11 593 ménages de 53 196 habitants environ.

Les caractéristiques sommaires des communautés sociales touchées sont les suivantes : (1) **la jeunesse (43,4%)**, composée de la petite enfance (25,2% de la population jeune de la zone), l'enfance (18% de la population jeune de la zone), l'adolescence (15% de la population jeune de la zone) et enfin la jeunesse mature (30% de la population jeune de la zone). Dès l'âge de 15 ans, 6% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde ; (2) **les femmes (51%)**, composées de mères célibataires (23%), des femmes chef de ménage (20% d'après nos sondages) et des femmes enceintes ; (3) **les groupes socio-professionnels précaires (71%)**, composés de conducteurs de moto taxis et taxis brousse (près de 340 membres), les revendeuses de vivres frais ou « bayam sallam » (près de 2000 femmes), les tenanciers de cabines téléphoniques ambulantes ou de fortune « call box » (25% de jeunes matures) et les femmes de ménage (près de 2000 d'après nos sondages, 25 % de ménages les emploient) ; **les couches vulnérables (5,3%)**, composées de handicapés (7%), enfants orphelins, enfants de la rue (4000 au Cameroun), les populations marginales, personnes âgées (5%), grands malades et personnes vivant avec le VIH/SIDA (4,3%).

L'évaluation sociale des principaux groupes fait état de ce que dans les cercles publics, le groupe social qui dispose d'une petite parcelle de pouvoir l'utilise pour assujettir les autres, même en violation de la loi. Le dialogue social est plutôt timide. Au sein des familles, les hommes adultes autonomes sur le plan social tendent à asseoir leur domination sur les autres groupes. L'approche genre tant prônée de nos jours n'est pas d'actualité dans les assises familiales, ni locales. Il perdure ensuite le traditionnel conflit de générations entre les jeunes, même matures et les adultes. Les jeunes estiment qu'ils sont

victimes d'une « escroquerie communale » qui fait que leurs contributions sur le plan socio-économique sont visibles, pendant que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. En effet le désir exacerbé de jouir de la liberté et de se faire entendre, voire de participer activement à la prise des décisions anime la quasi-totalité des jeunes.

Le regard de la société sur les femmes est un regard de haut, puisqu'elles n'ont pas le droit à la parole dans les assemblées masculines. Les femmes émancipées sont en perpétuel combat silencieux avec les hommes, qui considèrent leurs prises de parole publiques et leurs actions comme une offense à la culture et aux traditions locales. Les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, lorsqu'elles ne sont pas veuves, subissent le même regard de mépris et du même coup, elles n'auraient même pas droit à la pitié due aux groupes vulnérables. Les femmes enceintes ne comptent que lorsqu'elles sont mariées. Les femmes de ménage sont littéralement méprisées et même verbalement violentées. Les revendeuses ne comptent que pour le service rendu, pas pour donner un point de vue ou pour présenter des préoccupations. Le Syndicat des mototaxis et l'Association des « Call-box » n'ont de valeur que pour constituer un pouvoir de mobilisation politique pour les élus en quête d'électorat. Leurs préoccupations n'ébranlent personne. Les OSC, les médias et les communautés sont presque ignorés et ne sont invités aux réunions que pour une formalité. La décentralisation tant prônée, avec les principes démocratiques, n'est pas encore la chose la mieux partagée.

La participation citoyenne piétine du fait des tares du système de gouvernance qui prône une décentralisation plus verbale que pratique, tout un maillon du triangle de la décentralisation (les OSC) demeurant encore inféodé par les deux autres maillons qui sont l'Etat central et les CTD.

## **2. Problèmes constatés et leur typologie**

Dans les quartiers **Ndogpassi et Dibom**, les problèmes sociaux diagnostiqués sont les suivants : (1) non-respect généralisé des normes (voire d'urbanisme) et lois sociaux au détriment et par les couches sociales ; (2) Chômage et sous-emploi ambiants ; (3) Insécurité galopante et recrudescence des accidents de circulation impliquant les mototaxis ; (4) Malgouvernance urbaine et faible participation citoyenne ; (5) Faible accès aux infrastructures et services sociaux de base avec insuffisance d'inclusion sociale ; (6) Insuffisance de soins de Santé, d'Hygiène, d'Assainissement, de Sécurité sociale ; (7) Insécurité de l'environnement politique et corruption généralisée des décideurs ; (8) Récurrence de la mortalité infantile et néonatale ; (9) Prise en charge laborieuse des frais de santé de la jeunesse et des couches vulnérables ; (10) Persistance des mariages et grossesses précoces non désirés ; (11) Violation du code de travail des enfants ; (12) Persistance de la délinquance juvénile ; (13) Persistance de l'analphabétisme ; (14) Pérennisation des activités économiques précaires et informelles ; (15) Restriction à l'utilisation des terres et probable réinstallation forcée ; (16) Recrudescence des Conflits divers ; (17) Persistance des poches de risques de catastrophes ; (18) Persistance des discriminations à l'égard des femmes et des couches vulnérables.

## **3. Enjeux sociaux majeurs**

Les enjeux essentiels de l'étude pour le projet exigent le respect de la loi et des règlements au niveau national et au niveau des politiques opérationnelles de sauvegardes sociales de la Banque mondiale. Le Cameroun doit s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur les populations et doit veiller à l'inclusion, la prévention des risques et la lutte contre les catastrophes pour orienter la demande sociale. En d'autres termes, c'est la résolution des problèmes sociaux qui gouverne les infrastructures à construire et non le contraire. La communication à outrance sur le Projet, la promotion de la décentralisation véritable, la participation effective des communautés au processus de préparation du Projet et la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes sont également des enjeux à prioriser. En

d'autres termes, l'analyse du contexte socioéconomique de la zone du projet commande également : la préservation du cadre de vie, du patrimoine historique et culturel des riverains ; la préservation des biens immobiliers et des moyens d'existence des riverains ; la préservation de la sécurité des riverains du gazoduc de GDC ; la gestion du désordre urbain (empiètement des voiries) et le respect des règles d'urbanisme.

#### **4. Recommandations**

Les recommandations subséquentes en vue d'un développement social harmonieux et d'une gestion maîtrisée des risques et impacts sociaux du projet sont les suivantes : (1) recruter un Médiateur social au sein de l'UTL du projet, affecté à la commune pour accompagner le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans le respect des normes sociales et dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier ; (2) sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs multisectoriels dans le cadre du Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ) ; (3) accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation ; (4) appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier ; (5) annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers ; (6) impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision impliquant la Mairie et le quartier ; (7) respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (*prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices*) ; (8) restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes, des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse ; (9) renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle ; (10) doter les quartiers d'infrastructures sociocommunautaires évoquant la socialisation, l'inclusion et l'amélioration du cadre de vie (*case communautaire à Ndogpassi, avec les services d'une salle informatique à connexion internet, d'un espace de loisirs, d'un cours de tennis de table, d'une aire de jeux de société ; de plusieurs salles de réunion, d'une salle d'écoute, de résilience et de soins spécifiques ; sources modernes d'approvisionnement en eau potable ; bancs publics au niveau du carrefour Carnaval de la voirie principale ; hangars dans les petits marchés de Dibom et Ndogpassi ; un hôpital dans la zone du Projet ; des salles de classe dans les écoles publiques de Ndogpassi et Dibom II ; un centre de socialisation des jeunes filles à Dibom II, un terrain de football à Ndogpassi avec recrutement d'un Entraîneur municipal rattaché à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes*) ; (11) sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel ; (12) établir des conventions de partenariat avec le MINSANTE dans le cadre des projets « chèque santé » pour les soins de santé des jeunes et des couches vulnérables, de même qu'avec le MINTSS pour bénéficier des mutuelles de santé au profit des groupes de jeunes entrepreneurs, ainsi qu'avec le Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (*Saving/ Internal Lending C...*) d'assistance aux jeunes de 0 à 18 ans dans la lutte contre le VIH-SIDA ; (13) réaliser un sous-projet de drainage dans les quartiers

Ndogpassi et Dibom II, notamment dans les marécages habités de la Rue allant du « Carrefour Carnaval jusqu'au Carrefour Borne fontaine » et de la rue « Entrée billes », en vue de répondre aux problèmes d'inondations récurrentes, puis y aménager des passerelles de traversée piétonne des drains ; (14) organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue et enfants des ménages très pauvres) ; (15) équiper de bacs à ordures et de sacs-poubelles, les quartiers abritant les groupes de jeunes entrepreneurs spécialisés dans la valorisation des déchets et sensibiliser en les formant, les ménages au tri des déchets à la base ; (16) organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles et anthropiques ; (17) construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la Commune ; (18) appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale officielle à un plus grand nombre de couches sociales ; (19) sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ; (20) sensibiliser à outrance et dénoncer les impacts négatifs de la corruption via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales ; (21) améliorer le plateau technique du centre de santé de Ndogpassi ; (22) appuyer financièrement les mutuelles de santé communautaire et *chèque santé* pour faciliter la prise en charge des frais d'accouchement et de soins des jeunes et des femmes en situation précaire ; (23) établir une convention de partenariat avec le Réseau ECDC (*Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47, www.ecdcameroon.org / E-mail: [ecd@ecdcameroon.org](mailto:ecd@ecdcameroon.org), pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations)*) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants ; (24) sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR ; (25) établir une convention de partenariat avec les institutions RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun, pour bénéficier des programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme ; (26) respecter le code de travail concernant les enfants ; (27) sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental et leur fournir de petits concours financiers sous forme de filets sociaux ; (28) améliorer en partenariat avec les structures spécialisées, l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (*Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes de la Commune à plein temps*), aussi bien pour les garçons que pour les filles pour réduire l'oisiveté et détecter des talents sportifs ; (29) établir une convention de partenariat avec les promoteurs de la méthode d'alphabétisation fonctionnelle « Gong Nota Flores » qui a produit des résultats extraordinaires à Yaoundé et dans le septentrion et l'introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, au sein des OSC, CDQ et associations communautaires partenaires ; (30) accompagner la professionnalisation des métiers de « Bayam Salam », de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de « Conducteur de mototaxi » à partir de leurs associations ; (31) vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales du quartier ; (32) promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ; (33) acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des jeunes et des lycées de la zone ; (35) en complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF ; (36)

astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018 , informer, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet dans le respect des prescriptions du PAR ; (37) améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAD3 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres ; (38) astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux ; (39) renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet ; (40) déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) ; (41) organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout et en toutes occasions dans la zone du Projet.

## **5. Axes stratégiques pour le PDCJ**

Ce plan stratégique du PDCJ pour la Commune de Douala III est porté par une vision formulée de la manière suivante : « À l'horizon 2025, les jeunes femmes et hommes des quartiers **Ndogpassi et Dibom**, sont autonomes et solidaires, disposent de davantage d'accès aux opportunités et aux responsabilités, sont pleinement engagés dans la vie publique et sont reconnus comme étant des acteurs essentiels du développement de la Commune ». En fonction des résultats du diagnostic social, des problèmes identifiés et des enjeux sociaux, cinq axes stratégiques ont été retenus :

Axe 1 : Emploi et renforcement des capacités des groupes de jeunes garçons et filles entrepreneurs

Axe 2 : Soutien aux activités prometteuses des groupes de jeunes garçons et filles entrepreneurs

Axe 3 : Financement des initiatives jeunes et femmes

Axe 4 : Gestion du programme jeune

Axe 5 : Financement des autres initiatives transversales des jeunes garçons et filles des quartiers cibles

## **b) Du Plan de Développement Communautaire pour la Jeunesse**

### **1. Rappel des enjeux sociaux majeurs**

La lutte contre le chômage des jeunes hommes et femmes est l'enjeu essentiel à prioriser. Cependant, l'analyse du contexte socioculturel de la zone du projet commande également : la gouvernance du Plan stratégique ; l'amélioration des conditions de vie en communauté et l'accès aux services ; la réduction des comportements à risque chez les jeunes qui ont un impact sur leur santé et sur leur intégration sociale ; le renforcement de l'inclusion sociale des jeunes et la lutte contre la violence et la radicalisation ; l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; la participation des jeunes à la vie publique et à la prise de décisions.

### **3. Activités à mettre œuvre**

Les activités à mettre en œuvre, une cinquantaine, se résument à (1) assurer aux jeunes hommes et femmes un développement économique et un emploi décent ; (2) faciliter aux jeunes garçons et filles un développement social normal ; (3) faciliter aux jeunes garçons et filles l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; (4) faciliter la participation des jeunes hommes et femmes à la vie publique et à la prise de décisions ; (5) assurer la gouvernance du plan stratégique.

### **4. Méthodologie d'intervention**

Le plan stratégique sera mis en œuvre à l'échelle communautaire (CDQ) et à l'échelle communale (Commune). Les résultats du diagnostic indiquent que ce plan, qui s'appuie sur l'expérience des programmes précédents, répond bien aux besoins spécifiques des jeunes ciblés. Le projet abordera les

cinq résultats de ce plan stratégique de manière intégrée, en s'inspirant des priorités nationales dans le domaine de la jeunesse. Le projet applique l'approche participative inclusive et les ressources seront mobilisées par la Banque mondiale, à travers la Sous-composante 2.3 du PDVIR : Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes (3 millions de dollars US). Les principaux outils seront constitués de soutiens financiers non reconductibles, assignés au financement de l'ensemble des activités intégrées.

#### **5. Moyens à mettre en œuvre (budget et ressources humaines)**

Pour une grande souplesse dans la prise de décision opérationnelle avec un organe (à mettre en place) qui peut très rapidement mobiliser ses membres, le Consultant propose d'adopter le Comité de pilotage local admis pour le suivi des contrats de ville. Ce Comité de Pilotage est créé et présidé par le Préfet de la localité et comprend 14 membres représentant les institutions étatiques, le secteur privé, la Commune, les jeunes et les OSC.

Le Comité de Pilotage se réunit une fois par semestre pour évaluer l'exécution du Plan Jeune et donner les orientations nécessaires. Le secrétariat du Comité de Pilotage est co-assuré par l'OSC-relais, appuyé par un des représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.

Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en quatre phases :

- l'adoption du nouvel organigramme (MINATD-PNDP) et le renforcement institutionnel et technique de toutes les parties concernées ;
- le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale lequel sera affecté à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal;
- le renforcement des capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en animation, et en techniques de développement communautaire.

Globalement, au bout de 6 ans, l'appui au développement communautaire de la jeunesse dans l'arrondissement de Douala 3<sup>ème</sup> nécessite un investissement de l'ordre de **179 870 000** FCFA, tout en impulsant une dynamique de développement local durable en son sein gage de durabilité et de pérennité. Au terme de sa mise en œuvre, le PDCJ aura permis la création et ou la formalisation d'au moins 350 emplois décents pour les jeunes et les femmes à Douala 3<sup>ème</sup>.

## EXECUTIVE SUMMARY

### A) For the social diagnosis

#### 1. Global diagnosis

The Douala III Council is located in the Littoral Region, of Wouri. Division. With a declared area of 113 square kilometers, of which 49 square kilometers were actually urbanized, it counted in 2005 a population of 646 347 inhabitants (RGPH, 2005), a density of about 5719 inhabitants/Km<sup>2</sup>. Gender statistics estimate 326 550 inhabitants for males and 319797 for females; Which leads to a masculinity ratio of 102.11%. It is managed by a municipal council of 61 members, a communal executive composed of a mayor and six deputies.

For reasons of harmonious implementation of the social safeguards of the PDVIR in this municipality and more in the precarious areas of the **Ndogpassi** and **Dibom** quarters, a social diagnosis was carried out between January 2016 and April 2018.

The population of the municipality is essentially heterogeneous, but the relations between the different ethnic groups in the area are very friendly. We find the natives (Bassas and Bakoko); the allogens (Betis, Bamileke, Haoussa, Douala, Mbamois, Anglophones and a host of other tribes). The populations (BASSA) remain majority. The size of the household, as everywhere in the city of Douala is 6 souls on average. 88% of households are headed by men, compared with 12% of female chiefs. Although the rate of female heads of household is lower than the national rate of 20% (ECAM III), this second case is observed particularly among single women, widows or divorced and in a very small case in two-parent families where the woman is the only one to have a source of income.

The economic potential of the Commune is important and is based on primary activities (Agriculture, Livestock, Fishing, Crafts, etc.), secondary activities (various processing industries) and tertiary activities (Banks, Microfinance, Trade, Business, Transport, and Miscellaneous Services). According to the CDP of the Douala 3 Council, 76% of the heads of household exercise an activity, while 24% remain unemployed. Only 28% of households (head of household and spouse) are in gainful employment. 94% of them work in the private and informal sectors, while only 5% are civil servants. Nearly 80% of the Active people are engaged in small trades: street trade in sweets or second-hand clothes, flea markets, groceries, bars, makeshift restaurants, tailoring, hairdressing, carpentry, masonry, shoemaking, mechanics, agriculture; trade, motorcycle taxi, retail sale of fresh food "Bayam sellam", sale in details of communication credits and transfers of small coins "call box", games of chance, etc. Private sector firms employ about 11% of the labor force. (PDU, Urban and Economic Diagnosis, p.33).

The associative dynamic is embryonic. The actors are essentially individualistic, although some unions and groups exist timidly, like the Union of moto taxis drivers of Douala III, the association of the sellers of fresh food "Bayam sellam", a dozen q associations of quarters not legalized and the group of hairdressers of the Ndogpassi quarter.

In addition to these shy groupings of inhabitants, the key stakeholders assigned to social development and mitigation of social risks and impacts of the project in this area are the state institutions, the Douala City Council (CUD) and Douala III Municipality, the traditional chiefdoms encountered in the Project area, the associative sector and the cooperation organizations, quarter Development Committees, Banking and Microfinance Institutions, Local NGOs,

Community Mutual Health, Design Offices, Works and Corporate Partners, Media houses, etc. Poverty indicators show that households headed by employed persons are more affected (41.0%) than those headed by the inactive (29.9%) or the unemployed (11.9%). This is indicative of overall underemployment, which affects about seven out of ten (71.7%) workers, and thus presents itself as the real problem of the labor market in Cameroon, with significant disparities depending on the region and sex. Indeed, the incomes are very low and do not allow the active people to cover their needs, even primary ones.

Indicators of education are mixed: only 2% of heads of household have never been to school, but 20% have dropped out of primary school; 56% in high school and only 2% reached the next level. There is a category called unclassified which represents 2%. According to the MICS5 (2015) final report, the literacy rate is 93.1% among young women aged 15-24 and 92.1% among young boys of the same age group. The preschool enrollment rate is around 88%. The school enrollment rate is 56.1%.

Land ownership in the Project area is inherited or donated (43%). However, renting and buying land (44% of households) can apply to people from elsewhere, but rentals are rare. 52% of owners do not have a land title. Only 15% of households have them. According to the statistical yearbook of Cameroon (2010), 69% of households own their homes; 27% are tenants and 4% have been free since 2007 in Douala III.

The most frequent constructions (45%) are of average standing. Evolutionary habitats and temporary materials are around 25%. Habitats with high and very high standings oscillate around 5%. However, 20% of these constructions are carried out in risky areas such as swamps, unhygienic areas (garbage dumps and miscellaneous), too close to a high tension transmission line or sloping areas (over 10% slope). These houses are mostly electrified by the ENEO network. Solar plates and generators are rare. Some concessions are fenced with drilling, but the individual sanitation is rather derisory. The level of use of wood energy is high, compared to that of domestic gas. Many of these constructions are arranged in an anarchic way and some of them collapse with the years due to the instability of the marshy ground in certain places and invoke the various risks of floods, epidemics, contamination, pollution, landslide, electrocution, irradiation and other accidents.

The health system in Douala III is apparently important, but the area of proximity of the project has only a private health center, insufficient for 11,593 households of 53,196 inhabitants. The summary characteristics of the affected social communities are as follows: (1) youth (43.4%), composed of early childhood (25.2% of the young population of the area), childhood (18% of young population of the area), adolescence (15% of the young population of the area) and finally mature youth (30% of the young population of the area). By the age of 15, 6% of adolescent girls have already started their fertile lives; (2) women (51%), composed of single mothers (23%), female heads of household (20% according to our surveys) and pregnant women; (3) precarious socio-professional groups (71%), composed of motorcycle taxis and bush taxis drivers (nearly 340 members), fresh food sellers or "bayam sallam" (nearly 2000 women), the tenants of mobile call boxes or makeshift "call box" (25% of young mature) and cleaning women (almost 2000 according to our surveys, 25% of households use them); vulnerable groups (5.3%), made up of People Living with Disability (7%), orphaned children, street children (4000 in Cameroon), marginal populations, elderly people (5%), seriously ill and people living with HIV / AIDS (4.3%).

The social assessment of the main groups shows that in public circles, the social group with a small parcel of power uses it to subjugate others, even in violation of the law. The social dialogue is rather shy. Within families, socially autonomous adult men tend to base their domination on other groups. The gender approach so much advocated today is not relevant in the family, nor local. It then continues the traditional conflict of generations between young people, even mature and adults. Young people

feel that they are victims of a "communal scam" that makes their socio-economic contributions visible, while their concerns are not taken into account. Indeed, the exacerbated desire to enjoy freedom and to be heard, even to participate actively in the decision-making animates almost all young people. Society's view of women is a tall one, since they do not have the right to speak in male assemblies. Emancipated women are in perpetual silent combat with men, who regard their public speeches and actions as offensive to local culture and traditions. Unmarried mothers and female heads of households, when they are not widows, suffer the same look of contempt and at the same time, they would not even have the right to the pity due to vulnerable groups. Pregnant women only count when they are married. Housekeepers are literally despised and even verbally abused. Resellers count only for the service provided, not to give a point of view or to raise concerns. The Syndicate of taxi drivers and the Association of "Call Boxes" have value only to constitute a power of political mobilization for elected officials in search of electorate. Their concerns do not shake anyone. CSOs, the media and communities are almost ignored and are only invited to meetings for a formality. The much advocated decentralization, with democratic principles, is not yet the most shared thing. Citizen participation tramples because of the defects of the system of governance which advocates a more verbal than practical decentralization, a link in the triangle of decentralization (CSOs) remaining still subservient by the other two links which are the central state and the CTDs.

## **2. Problems observed and their typology**

In the Ndogpassi and Dibom neighborhoods, the social problems diagnosed are as follows: (1) generalized non-compliance with norms (or even town planning) and social laws to the detriment and by the social strata; (2) Ambient unemployment and underemployment; (3) rampant insecurity and recrudescence of traffic accidents involving mototaxis; (4) Urban governance and low citizen participation; (5) Low access to basic social services and infrastructure with insufficient social inclusion; (6) Insufficient health care, hygiene, sanitation, social security; (7) Insecurity of the political environment and widespread corruption of decision-makers; (8) Recurrence of infant and neonatal mortality; (9) Laborious management of the health costs of youth and vulnerable groups; (10) Persistence of unwanted early marriages and unwanted pregnancies; (11) Violation of the children's labor code; (12) Persistence of juvenile delinquency; (13) Persistence of illiteracy; (14) Sustainability of precarious and informal economic activities; (15) Restriction on land use and likely forced relocation; (16) Resurgence of various conflicts; (17) Persistence of pockets of disaster risk; (18) Persistence of discrimination against women and vulnerable groups.

## **3. Major social issues**

The key issues of the study for the project require compliance with the law and regulations at the national level and at the level of the World Bank's operational safeguards policies. Cameroon must ensure that there are no negative impacts on populations and must ensure inclusion, risk prevention and disaster control to guide social demand. In other words, it is the resolution of social problems that governs the infrastructure to be built and not the opposite. The excessive communication on the Project, the promotion of true decentralization, the effective participation of the communities in the Project preparation process and the fight against youth and women's unemployment are also issues to be prioritized. In other words, the analysis of the socio-economic context of the project area also requires: the preservation of the living environment, the historical and cultural heritage of the residents; preservation of real estate and livelihoods of local residents; preserving the safety of the

residents of the GDC pipeline; the management of the urban disorder (encroachment of the highways) and the respect of the rules of town planning.

#### **4. Recommendations**

The following recommendations for a harmonious social development and a controlled management of the social risks and impacts of the project are as follows: (1) to recruit a Social Mediator within the project's UTL, assigned to the municipality to accompany the project; the strengthening of the Quarter Development Committee (QDC), so that it can play its full role in decentralization, but also that it can strengthen the community in respect of social norms and social assistance for vulnerable groups in the quarter; (2) select and support technically and financially the groups of young multi-sectorial entrepreneurs within the framework of the Community Youth Development Plan (PDCJ); (3) support the professionalization of motorbike driver unions in order to limit traffic accidents; (4) support the QDC in setting up a vigilance committee in the quarter; (5) annex to the city contract a local maintenance agreement for the maintenance of infrastructures linking the municipality and the quarter development committees; (6) involve at least 30% of young people, women and precarious and vulnerable layers in all decision-making circles involving the Mayor and the community; (7) to respect social norms in the realization of subprojects (taking into account vulnerable people in the construction plans of the buildings); (8) restructure the two Development Committees of coexisting quarter into one, with scrupulous respect for democratic principles and the inclusion of women, youth (30% and vulnerable people minus 2%) on the executive board, ie in decision-making positions, without distinction of tribe, language, or political or religious chapel; (9) to reinforce the capacities of the QDC the social agents of the Council, the social mediator, the municipal police, the FMOs, the CSOs and quarter associations, to allow each actor or group of actors to play their full part role; (10) endow quarter with socio-community infrastructures evoking socialization, inclusion and improvement of the living environment (community space in Ndogpassi, with the services of a computer room with internet connection, a leisure area, a table tennis court, a board game area, several meeting rooms, a listening room, resilience and specific care, modern sources of drinking water, public benches at the Carnival crossroads of the main roads, sheds in the small markets of Dibom and Ndogpassi

#### **5. Strategic Axes for the PDCJ**

This strategic plan of the PDCJ for the Municipality of Douala III is supported by a vision formulated as follows: "By 2025, the young women and men of Ndogpassi and Dibom quarters, are autonomous and supportive, have more access to opportunities and responsibilities, are fully engaged in public life and are recognized as key players in the development of the Council ". Depending on the results of the social diagnosis, identified problems and social issues, five strategic axes were selected:

Axis 1: Employment and capacity building of groups of young boys and girls entrepreneurs  
Axis 2: Support for promising activities of groups of young boys and girls entrepreneurs  
Axis3: Financing youth and women initiatives  
Axis4: Youth program management  
Axis 5: Funding of other cross-cutting initiatives of young boys and girls in target Quarters

#### **b).Community Development Plan for Youth**

##### **1. Reminder of major social issues**

The fight against unemployment of young men and women is the essential issue to prioritize. However, the analysis of the socio-cultural context of the project area also commands: governance of the Strategic Plan; improving community living conditions and access to services; reducing risky behaviors among young people that impact their health and social integration; strengthening the social

inclusion of young people and combating violence and radicalization; access to culture, sport and recreation; youth participation in public life and decision-making.

### **3. Activities to implement**

The activities to be implemented, about fifty, boil down to : (1) Ensuring young men and women economic development and decent employment; (2) To facilitate young boys 'and girls' normal social development; (3) To provide young boys and girls with access to culture, sport and recreation; (4) Facilitate the participation of young men and women in public life and decision-making; (5) Ensure the governance of the strategic plan

### **4. Intervention methodology**

The strategic plan will be implemented at the community level (CDQ) and at the municipal level (Council). The results of the diagnosis indicate that this plan, which builds on the experience of previous programs, responds well to the specific needs of the targeted youth. The project will address the five outcomes of this strategic plan in an integrated way, drawing on national priorities in the field of youth. The project applies the inclusive participatory approach and the resources will be mobilized by the World Bank through the PDVIR Subcomponent 2.3: Supporting Local Initiatives for Youth Economic Inclusion (US \$ 3 million). The main tools will consist of non-renewable financial support allocated to the financing of all integrated activities.

### **5. Means to implement (budget and human resources)**

For a great flexibility in the operational decision-making with a body (to be set up) which can very quickly mobilize its members, the Consultant proposes to adopt the local Steering Committee admitted for the follow-up of the city contracts. This Steering Committee is created and chaired by the Prefect of the locality and comprises 14 members representing state institutions, the private sector, the Council, youth and CSOs. The Steering Committee meets once every six months to evaluate the implementation of the Youth Plan and give the necessary guidance. The secretariat of the Steering Committee is co-provided by the OSC-relay, supported by one of the representatives of the groups of young entrepreneurs. The institutional and capacity building plan is divided into four phases:

- the adoption of the new organization chart (MINATD-PNDP) and the institutional and technical strengthening of all parties concerned;
- the recruitment of a socio-environmental mediator who is experienced not only in social animation techniques, but also in social engineering techniques, which will be assigned to the technical supervision of targeted youth groups within the municipal executive;
- capacity building of the socio-environmental mediator in cooperative economy, animation, and community development techniques.

Overall, after 6 years, the support to community development of youth in the district of Douala 3rd requires an investment of the order of 179 870 000 FCFA, while promoting a dynamic of sustainable local development within its pledge sustainability and durability. At the end of its implementation, the PDCJ will have enabled the creation and / or formalization of at least 350 decent jobs for young people and women in Douala.

# ÉTUDE SOCIALE

# 1. INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Cameroun, à travers le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, prépare le **Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes**, avec l'assistance de la Banque mondiale.

La présente étude rend compte de la maîtrise et de l'évaluation du niveau d'implication des populations cibles des quartiers Dibom II et Ndogpassi de la commune de Douala III aux activités du Projet. Elle présente les données socioéconomiques collectées en vue de la maîtrise du milieu physique et davantage du milieu social dans la zone d'influence du Projet, pour pouvoir cerner avant le lancement du Projet, ses possibles répercussions sociales et initier la préparation d'un outil pour réduire et gérer ultérieurement ces risques sociaux. La nature inclusive du Projet suggère également la prise en compte des besoins et préoccupations les plus urgents de certaines couches sociales telles que les jeunes, les femmes, les groupes socioprofessionnels précaires.

Cette analyse est importante en ce sens qu'elle offre une première évaluation globale de l'impact social du Projet sur les conditions de vie des ménages. Cette analyse conduira notamment à mener d'autres travaux plus spécifiques afin de réorienter certains micros projets et d'améliorer l'emploi des jeunes et le ciblage des populations vulnérables.

## 1.1 OBJECTIF DE L'ÉTUDE SOCIALE

L'étude sociale a pour objectifs de soutenir la préparation participative du Projet de Développement des Villes Inclusives et résilientes au Cameroun en identifiant les aspects sociaux clés dans les zones du Projet, en assurant la fourniture d'intrants techniques pour la conception du Projet et en faisant promouvoir par le Gouvernement, l'organisation d'une consultation nationale en vue d'une participation effective des communautés au processus de préparation du Projet. Cette étude est sensée renseigner et permettre d'enrichir les instruments de sauvegarde environnementale et sociale (CPRP CGES, EIES-PAR), en leur fournissant certaines données de base.

Il s'agira de manière spécifique de :

- ▶ Résumer l'information pertinente démographique, sociale, économique et culturelle en ce qui concerne les populations, y compris les données de base qui pourraient être utilisées pour le suivi et l'évaluation (indicateurs de pauvreté, indicateurs de l'éducation, indicateurs de participation des groupes vulnérables, incluant les jeunes, les femmes, Peuples Autochtones s'il y en a, etc.). Cette information met un fort accent sur les activités et les moyens de subsistance économiques et l'accès aux services de base ;
- ▶ Identifier les parties prenantes clés, y compris les groupes directement touchés par le Projet et d'autres groupes susceptibles d'être indirectement touchés par les activités du Projet. Cela inclut une évaluation des communautés et des familles dont l'affectation des maisons ou les commerces serait directement ou indirectement systématique ; une identification des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés et / ou vulnérables dans les zones du Projet. En plus des bénéficiaires du Projet et d'autres groupes directement concernés par celui-ci, les parties prenantes peuvent inclure des groupes des secteurs public et privé, ainsi que la société civile ayant un intérêt dans le succès du Projet. Une matrice d'influence d'intérêt devrait être élaborée, incluant diverses caractéristiques, les intérêts et l'influence probable des divers groupes dans le processus de développement et dans le cadre de l'évaluation des parties prenantes ;
- ▶ Dresser une évaluation sociale rapide des communautés touchées. Examiner et analyser l'organisation des différents groupes sociaux, en fonction du statut qui leur est attribué à la naissance, en fonction des ethnies, des clans, du sexe, des localités, de la langue, de la classe, ou d'un autre paramètre, ou encore sur le statut ou leur identité originelle ou choisie. Une importance

particulière sera portée à l'évaluation de la diversité sociale, incluant également l'examen de son interaction avec les relations sociales et le pouvoir, ainsi que les implications que cela a pour les questions d'accès aux valeurs sociales, les capacités et les possibilités ;

- ▶ Identifier les plates-formes et les mécanismes de participation et de consultation culturellement appropriés et efficaces déjà en place qui pourraient être utilisés lors de la préparation du Projet pour le partage de l'information, le renforcement des capacités et de GRM. Cela devrait inclure des mécanismes mis en place par d'autres Projets tels que PDUE ou PNDP (Programme National de Développement Participatif) et les institutions coutumières (si elles existent) de gouvernance de voisinage et la résolution des conflits. Analyser les institutions concernées aux niveaux national, régional et local / municipal qui soutiennent les femmes et les jeunes dans le but d'évaluer leur implication potentielle dans les activités du Projet ;
- ▶ Identifier les principales questions juridiques qui devront être prises en considération dans la conception du Projet. Cela comprendra la propriété foncière dans la zone du Projet, les droits d'usufruit sur les terres et les ressources, le rôle de la gouvernance locale, etc. ;

Sur la base de ce qui précède, l'étude vise à

- ▶ Identifier les risques sociaux potentiels qui pourraient résulter des activités du Projet et qui serviront de contributions à l'élaboration des instruments de sauvegarde nécessaires (CPRP et / ou PAR) ;
- ▶ Procéder à une évaluation de l'accès des médias sociaux ; accessibilité des téléphones intelligents, des applications de communication d'accès aux communautés en ligne tels que Facebook, WhatsApp et d'autres données autorisées ;
- ▶ Soutenir le GdC / municipalité pour mener à bien un processus de consultation efficace et significatif avec les communautés et les familles touchées. Le but du processus de consultation est d'expliquer le Projet, recueillir les contributions et les préoccupations et veiller à ce que l'atténuation des risques sociaux et les mesures appropriées d'engagement des citoyens soient incluses dans la conception du Projet. Le processus de consultation, devrait utiliser les mécanismes locaux déjà en place. (La mise en place des Comités de Développement de Quartiers (CDQ). Partenaires des municipalités et dont les membres du Bureau exécutif, ils sont majoritairement les personnes affectées par le Projet. Ils sont parties prenantes au Projet depuis l'identification des sous-Projets jusqu'à la livraison des ouvrages, en passant par la prise de décisions en séances d'arbitrage, le suivi-élaboration et de la mise en œuvre du CGES, du CPRP, du PAR, des PGES, le suivi de la réalisation des études et des travaux, ainsi que leurs réceptions) ; si possible, et renforcer la capacité de ces mécanismes ou institutions. Et d'autres mécanismes locaux ou exogènes de consultation et de participation citoyenne non encore expérimentés dans la zone et qui pourraient s'y adapter.
- ▶ Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) avec les données recueillies dans le cadre du processus d'évaluation sociale. Dans la mesure du possible, cela sera fait en consultation avec les principales parties prenantes, en particulier les bénéficiaires et les personnes touchées. Le cadre identifie des indicateurs de développement social attendus, établit des repères et des systèmes de conception et des mécanismes pour mesurer les progrès et les résultats liés aux objectifs de développement social. Le cadre doit identifier les responsabilités organisationnelles en termes de procédures de suivi, de supervision et d'évaluation. Lorsque cela est possible, des mécanismes de suivi participatifs sont incorporés. Une attention particulière doit être accordée aux indicateurs et variables, de manière à adapter le contexte et les capacités locales. Le plan devrait également inclure un M&E participatif formant la base pour le suivi de la conformité avec les instruments de sauvegarde sociale préparés pour le Projet (CPRP, PAR).

- ▶ Mettre en place un ensemble d'indicateurs de suivi pour apprécier les progrès accomplis. Les repères et les indicateurs devraient être limités en nombre et devraient combiner les deux types quantitatifs et qualitatifs des données. Les indicateurs devraient inclure des produits à réaliser par la stratégie de développement social ; indicateurs pour suivre le processus de participation des parties prenantes, la mise en œuvre et la réforme institutionnelle ; indicateurs de suivi du risque social et les résultats de développement social ; de même que des indicateurs pour surveiller les impacts de la stratégie de développement social du Projet. Il est important de proposer des mécanismes à travers lesquels les enseignements tirés du suivi et de la rétroaction des intervenants peuvent entraîner des changements pour améliorer le fonctionnement du Projet. Les indicateurs doivent être d'une nature telle que les résultats et les impacts peuvent être ventilés par sexe ou par rapport à d'autres groupes sociaux pertinents (par exemple les jeunes) ;
- ▶ Définir les procédures d'évaluation transparentes. Selon le contexte, celles-ci peuvent inclure une combinaison de méthodes, telles que l'observation participante, les entretiens avec des informateurs clés, des discussions de groupes, le recensement des ménages et des enquêtes socio-économiques, l'évaluation de genre, l'évaluation rurale participative (RRA), l'évaluation participative de la pauvreté (EPP) et d'autres outils. De telles procédures devraient être adaptées aux conditions particulières du Projet et aux différents groupes vivant dans la zone du Projet ;
- ▶ Définir également les processus de gestion des plaintes relatives au Projet ;
- ▶ Estimer les besoins en ressources et budget pour les activités de suivi et d'évaluation, ainsi qu'une description des autres facteurs (tels que le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités) nécessaires pour procéder aux dites activités.

## **1.2 METHODOLOGIE D'ENQUETE SUR LE TERRAIN**

La méthodologie a été hautement participative et progressive. Elle s'est basée sur une association forte des bénéficiaires et des autres parties prenantes à l'ensemble du processus de décision pendant l'étude, depuis l'identification des problèmes jusqu'à la détermination des solutions possibles pour garantir l'appropriation et pour commencer la construction de la fondation et de la pérennité du Projet.

Elle s'est déroulée en trois (03) étapes étalées sur une période de 30 jours. Les trois (03) étapes sont les suivantes :

- Étape 1** : Préparation de l'intervention ;
- Étape 2** : Sensibilisation et information ;
- Étape 3** : Etude participative.

### **Étape 1 : Préparation de l'intervention**

- a) *Objectif*  
*Créer un cadre et les conditions d'optimisation de la réalisation de la mission. (Harmoniser la compréhension, préparation technique, pédagogique, logistique, planification finale du déroulement des activités sur le terrain dans la commune).*
- b) *Méthode*  
Recrutement et mobilisation des ressources humaines dans la commune
- c) *Activités*
  - ▶ Recherche documentaire (au niveau de la Cellule de Préparation du Projet, de l'Institut National des Statistiques (INS), du Bureau Central de Recensement de la Population (BUCREP), du Programme National de Développement Participatif (PNDP), du MINJEC, etc....) ;
  - ▶ recrutement des points focaux ;
  - ▶ réunion de cadrage de l'équipe de travail restreinte (Consultante et points focaux);

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

- ▶ élaboration des outils de collecte ;
- ▶ mise en place et formation de l'équipe technique de facilitation (animateurs et enquêteurs) ;
- ▶ Test et actualisation des outils de collecte des données ;
- ▶ élaboration du rapport de démarrage.
- ▶ rédaction du rapport diagnostique de l'étude

## **Étape 2 : Sensibilisation et information**

### a) Objectif

*Optimiser le degré d'implication et de participation de l'ensemble des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'intervention et du Projet.*

### b) Méthode

Identification et prise de contacts individuel et de groupes, campagne d'information et de sensibilisation de masse dans les quartiers concernés avec des affiches, des motos taxi, annonces dans les radios locales, entretien populaire dans les lieux publics du quartier...

Affichage des posters sur le Projet et sur l'étude dans les grandes agglomérations et les services sectoriels.

Echange et remise de pamphlets aux habitants, opérateurs économiques et jeunes des quartiers rencontrés afin de les informer sur le Projet, les enjeux du Projet et les enjeux de leur implication aux objectifs et orientations du Projet et de ressortir la dynamique socio-économique au sein des quartiers.

### c) Activités

- ▶ Prise de contact avec, les autorités locales :
  - Autorités administratives (le sous-préfet), les municipalités (Maire et conseillers municipaux, point focal du Projet à la mairie, Cadre Communal de Développement, Responsable Affaires Sociales de la Commune),
  - Sectoriels (Ministères) : MINH DU, MINJEC, MINATD, MINDCAF, MINSEP, MINADER, MINEFOP, MINPROFF, MINAS, MINJUSTICE, MINEPDED, Conseil National de la Jeunesse, Force de Maintien de l'Ordre, FNE, etc.),
  - Autorités traditionnelles (chefs des quartiers et de Blocs),
  - Autorités religieuses (Catholiques, Imam, Presbytériens,)
  - Organismes Internationaux, (CRS, Plan Cameroun, HCR...)
  - Responsables des Organisations de la Société Civile (groupes des Jeunes, des handicapés, des femmes, des Personnes vivant avec le VIH, des hommes) ;
- ▶ identification de potentielles personnes ressources et facilitateurs endogènes;
- ▶ préparation des réunions ;
- ▶ élaboration participative du planning de terrain ;
- ▶ consolidation du rapport diagnostique.

## **Étape 3 : Étude participative**

Le consultant a constitué des groupes d'investigation, afin de garantir la logique de proximité et d'appropriation des solutions sociales, des équipements et des infrastructures pouvant être construites dans les zones cibles, en réponse aux problèmes sociaux identifiés. Au final, l'équipe de terrain consistait en un Point Focal, un Animateur et des Enquêteurs.

Dans chaque site cible, un enquêteur local (un jeune), habitant un des blocs du quartier, a été désigné soit par le Point Focal, soit par les Autorités Traditionnelles du quartier ou encore, proposé par la Commune ou le MINJEC.

Les délais et les moyens impartis ne permettant pas d'élargir davantage les groupes à un plus grand nombre de personnes, ces groupes d'investigation ont organisé d'une part, des consultations individuelles avec les habitants, principalement les chefs traditionnels, les sectoriels et les responsables des institutions et organisations/entreprises publiques et privées et d'autre part, des consultations de groupes auprès des ménages.

Après leur avoir expliqué le Projet et ses impacts socioéconomiques possibles, ces groupes d'investigation ont permis :

- ▶ de recueillir des informations sociales de proximité d'ordre qualitatives et quantitative en vue de l'atteinte des objectifs spécifiques de l'étude et du Projet;
- ▶ de sensibiliser les habitants en vue de la réalisation de l'enquête sociale qualitative ; et
- ▶ de réaliser des cartographies participatives des quartiers cibles ;
- ▶ de recueillir les contributions et préoccupations pour l'atténuation des risques socio-économiques éventuels ;
- ▶ d'identifier les mesures d'engagement citoyen des communautés en vue du succès du Projet

Ces groupes sont joués, dans le cadre du Projet, un rôle de relais auprès des habitants du quartier.

Il s'agissait de:

*Mettre en œuvre le volet social de l'étude avec la participation de l'ensemble des parties prenantes*

**Méthodes:**

- Administration des questionnaires, interview semi directives, focus groups discussions, observation active et cartographie communautaire.
- La Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) invite les habitants à analyser leur propre situation et à planifier des activités pour l'améliorer. :

Le consultant a joué le rôle de facilitateur et n'a pas imposé son point de vue ou une idée ; les méthodes utilisées étaient ouvertes, orientées vers le groupe, visuelles et comparatives ; il y a eu un partage de savoirs et de savoir-faire, d'expériences, etc. entre le consultant et les habitants.

Les avantages :

- Les habitants font une carte de la communauté. La manière dont ils la font et ce qu'ils trouvent important fournissent de bons points de départ de discussion sur les aspects cruciaux du quartier.
- Au lieu que ce soit la consultante qui s'efforce de comprendre les connaissances des gens, ce sont ces derniers qui sont encouragés à développer leurs capacités souvent méconnues. Ils recueillent et analysent les données avec l'aide de l'équipe de la consultante et proposent des actions à entreprendre
- ▶ Les habitants visualisent, partagent et transmettent leurs idées et leurs connaissances de manière visuelle. Dans une communication verbale, l'équipe de la consultante auraient tendance à dominer le dialogue (par un regard, des recoupements, etc.) plus facilement que dans la communication par des aides visuelles. La carte était tracée avec un bâton sur le sol, tous ceux qui étaient présents ont contribué et se sont sentis plus sûrs d'eux que devant une carte tracée par le consultant sur une feuille de papier avec un stylo qui symbolise son pouvoir. Le partage, implique aussi explicitement le partage de la nourriture pendant la MARP.

**Activités :**

- ▶ Collecte des données ;
- ▶ Analyse et interprétation des données recueillies ;
- ▶ Restitution des résultats au niveau du quartier pour enrichissement ;
- ▶ Restitution au niveau de la Commune ;
- ▶ 2<sup>ème</sup> consolidation du rapport diagnostic d'étude.

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

La recherche documentaire a permis de collecter les données primaires existantes de chaque quartier.

### **Documents mis à la disposition du consultant :**

La cellule de préparation du Projet a mis à la disposition du Consultant les documents suivants :

- ▶ Les rapports des études environnementales et sociales réalisées dans le cadre du PDUE dans 3 villes (Yaoundé, Douala et Maroua) ;
- ▶ Le rapport du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) du Projet, intégrant les sept communes (Douala 3 et 5, Yaoundé 5 et 7, Batouri, N’Gaoundéré, et Kumba) ;
- ▶ Le rapport du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) du Projet ;
- ▶ Le manuel opérationnel et un fichier présentant les résultats du Projet “Youth inclusion and social accountability project” en Géorgie.
- ▶ Documents mis à la disposition par d’autres sources
- ▶ Des documents additionnels ont été aussi consultés par le Consultant en provenance des sectoriels et autres sources, il s’agit du :
  - ▶ Plan de Développement Communal (PDC)
  - ▶ Plan Triennal Spécial Jeunes (2016 – 2018) ;
  - ▶ Document de Stratégie pour la Croissance et l’Emploi (DSCE) ;
  - ▶ Cameroun Vision 2035

### **Echantillonnage et Collecte des données**

- La méthode d’Analyse Rapide et de Planification (MARP). Quelques volontaires, des différents groupes d’habitants du quartier, avec l’appui de l’enquêteur, ont dessiné la carte du quartier dans laquelle ils ont renseigné tous les services de base existants, avec leurs corrélations sociales. Ceci a permis de faciliter la prise de décision par les parties prenantes.
- La méthode d’échantillonnage non probabiliste. Plus précisément, c’est l’échantillonnage par réseaux qui a été privilégié. Cette méthode, appelée aussi échantillonnage « boule de neige », est une méthode dans laquelle des individus ou les groupes identifiés puis enquêtés initialement suggèrent, à la demande du chercheur, les noms d’autres personnes et groupes qui leur paraissent propres à participer à l’étude. Elle s’appuie, entre autres, sur les réseaux sociaux (Fortin et coll., 2006). L’opération de collecte a visé aussi bien les organisations publiques que privées « OSC » et les groupes de presque toutes les couches sociales du quartier

Chaque enquêteur avait un kit d’enquête (questionnaires, stylo à billes, pamphlets et T-shirt) et passait en moyenne 8 heures par jour pendant la durée des enquêtes de terrain, échangeant avec les acteurs locaux ciblés (entrepreneurs, ménages, chefs de quartiers, de bloc, responsables d’associations, organisations et institutions publiques et privées, groupes de jeunes, groupes de femmes, groupes socioprofessionnels précaires, couches vulnérables, etc.).

Il s’est agi de travailler avec les différents groupes sociaux et poser des questions identiques pour obtenir les réponses aux différents groupes de femmes, jeunes, handicapés, réfugiés, hommes, de manière particulière avec les groupes de jeunes ; connaître leurs problèmes spécifiques, les solutions qu’ils envisagent, comment ils croient créer des emplois à partir des infrastructures et des activités qui seront conduites dans le cadre du Projet.

Par rapport aux centres de formation des jeunes, comment doit-on les soutenir pour qu’ils deviennent productifs, viables pour ensuite employer d’autres jeunes ? Quels types de formations nécessitent les jeunes organisés en groupes communautaires et ceux qui sont issus des programmes jeunes existants

(PAJER U, PIFMAS, FNE...) ? Quels types de difficultés éprouvent-ils ? Où se trouvent-ils ? Que peut-on faire avec eux pour qu'ils soient plus performants dans leurs entreprises ? Une séance de travail finale effectuée avec un échantillon composé de toutes les couches sociales, à l'exception de la petite enfance, a permis de recueillir les données sur la situation de chacun des groupes vivant dans la zone du Projet comme le montre l'histogramme ci-dessous :

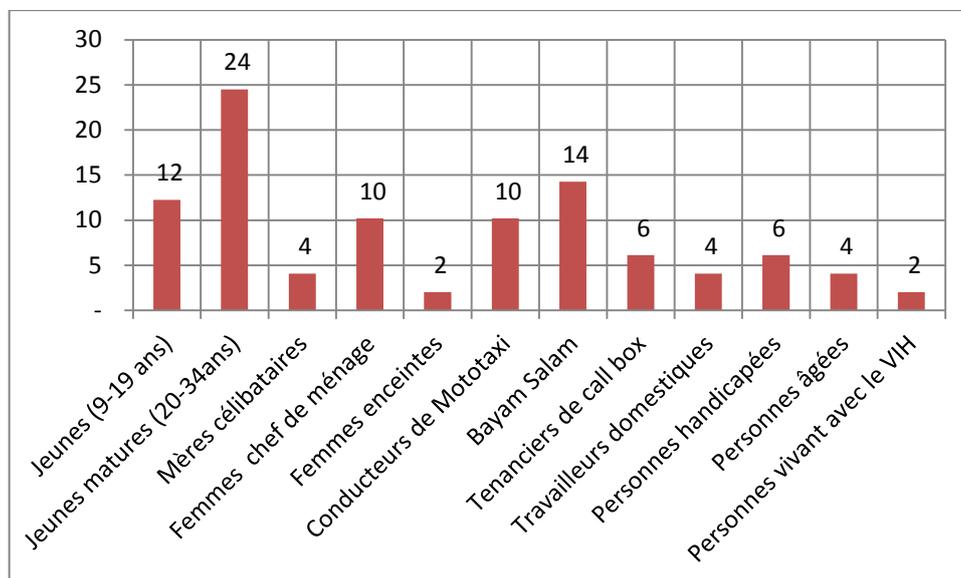


Figure 1: Echantillonnage et collecte des données

### Le choix des quartiers :

Les quartiers Ndogpassi, et Dibom ont été choisis par le Projet sur la base des critères suivants :

- ▶ Densité de population ;
- ▶ Début de structuration du quartier ;
- ▶ Pauvreté et précarité du quartier.

### Recrutement et formation des enquêteurs

A la Commune de l'Arrondissement de Douala 3<sup>e</sup>, nous avons reçu une liste de jeunes dynamiques agissant et résidant au sein des quartiers cibles, y compris les informations sur les chefs des quartiers. Par la suite, des échanges individuels se sont tenus avec les chefs des quartiers, afin d'asseoir le profil des jeunes de la liste et établir une shortlist d'enquêteurs les plus qualifiés pour chaque quartier. Après analyse de la shortlist, les enquêteurs les plus qualifiés ont été retenus, ainsi que l'animateur (qui a été au préalable sélectionné par le Point Focal) et validé par le Consultant. Une rencontre de prise de contact et de formation des enquêteurs s'en est suivie. La présentation du Projet fut à l'ordre du jour, y compris le cadre de travail (l'approche, les outils et les modalités pratiques d'enquête).

La réalisation des supports cartographiques communautaires avec la participation des populations des quartiers cibles et des enquêteurs, a permis de mener des enquêtes qui ont mis en exergue une bonne partie des problèmes sociaux vécus par les habitants, les solutions endogènes ainsi que des recommandations formulées par ces derniers.

Ainsi, une fois les informations de base réunies, les enquêteurs recrutés et formés, munis de leur kit et sous la supervision de l'Animateur se rendaient chaque jour ouvrable dans les quartiers, afin d'échanger avec les chefs de quartiers, chefs de blocs, responsables d'organisations/entreprises et institutions privées et publiques à travers des entretiens semi-directifs, des enquêtes individuelles avec des membres de groupes et associations existants et la sensibilisation des populations. A l'issue de

chaque journée de terrain, l'équipe se réunissait autour de l'Animateur pour en faire le point et échanger sur les difficultés et les avancées des enquêtes de terrain. Des réunions de recadrage se sont aussi tenues sous la supervision du Point Focal et parfois en présence du Consultant.

Accompagné des animateurs, le Point Focal a conduit les interviews semi-directives auprès des sectoriels et des autorités locales administratives. Ces interviews ont permis non seulement, d'avoir les contacts et la localisation des groupes et individus cibles détenteurs d'informations demandées et utiles pour l'étude, mais aussi de comprendre au mieux les initiatives menées en faveur du développement socio-économique, culturel et environnemental.

Les entretiens semi-directifs ont consisté en l'administration des questionnaires et échanges aux autorités indiquées, aux sectoriels, institutions et collectivités territoriales décentralisées, afin de recueillir les informations factuelles relatives aux forces, faiblesses, opportunités et menaces socio-économiques et environnementales pour les acteurs de développement (OSC, CTD, jeunes, services déconcentrés de l'État et autorités traditionnelles) et le secteur privé.

Les enquêtes spécifiques et individuelles des membres de groupes et associations existant dans les quartiers ont été réalisées. A partir des listes générales des associations obtenues au préalable par le Point Focal au niveau de la Délégation d'Arrondissement du MINJEC, de la Délégation Départementale du MINPROFF, de la commune Douala 3<sup>e</sup> ; l'équipe restreinte (le Consultant, le Point Focal et l'Animateur) a identifié les groupes des quartiers cibles et les a contactés pour des entretiens. D'autres associations (formelles et informelles) ont été identifiées et interviewées par les enquêteurs au sein des quartiers. Les questions portaient sur :

- ▶ L'identité de l'organisation, les objectifs et leur mode de fonctionnement, les activités déjà menées dans les quartiers, les Projets à venir, les difficultés rencontrées et les solutions proposées.

## **2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE DOUALA III**

La Commune de Douala III est située dans la région du Littoral, département du Wouri. D'une superficie (déclarée) de 113 kilomètres carrés dont 49 kilomètres carrés réellement urbanisés, elle comptait en 2005 une population de 646 347 habitants (RGPH, 2005), soit une densité d'environ 5719 habitants/Km<sup>2</sup>. Les statistiques par sexe évaluent à 326 550 habitants pour le sexe masculin et 319797 pour le sexe féminin ; ce qui conduit à un rapport de masculinité de 102,11%. Elle est gérée par un conseil municipal de 61 membres, un exécutif communal composé d'un Maire et de six adjoints.

## 2.1 LOCALISATION DE LA COMMUNE



Figure 2: Hôtel de ville de la Commune de Douala 3

Le tableau ci-contre présente la synthèse de la localisation de la commune de Douala 3 :

|  |  |                                   |
|--|--|-----------------------------------|
| <b>Région</b>                            | Littoral                               |                                   |
| <b>Département</b>                       | Wouri                                  |                                   |
| <b>Arrondissement</b>                    | Douala 3                               |                                   |
| <b>Commune</b>                           | Douala 3                               |                                   |
| <b>Date de création</b>                  | 24 septembre 1987 par décret n°87/1366 |                                   |
| <b>Date de mise en fonction</b>          | 1987                                   |                                   |
| <b>Population</b>                        | 646 347 habitants <sup>1</sup>         |                                   |
| <b>Superficie</b>                        | 113 Km <sup>2</sup>                    |                                   |
| <b>Communes voisines et délimitation</b> | Au nord                                | Commune de Douala 5               |
|  | Au Nord-Ouest                          | Commune de Douala 1               |
|  | Au Sud                                 | Fleuve de la Dibamba et           |
|  | Au Sud-Est                             | Département de la Sanaga maritime |
|  | A l'Ouest                              | Commune de Douala 2               |
|  | A l'EST                                | Département du Nkam               |
| <b>Nombre de villages/quartiers</b>      | 17 villages et 87 quartiers            |                                   |

Tableau 1: LOCALISATION DE LA COMMUNE

*Sources : pas nos soins à partir des données titres du PDC FEV 2013*

La carte de localisation de la **Commune de Douala 3** dans le Département du Wouri et dans la région du Littoral est indiquée ci-après :

## 2.2 DEMOGRAPHIE ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### ➤ **DEMOGRAPHIE**

Selon le RGPH 2005, la CAD 3 comptait en 2005 à 646 347 habitants, dont 326 550 de sexe masculin et 319 797 de sexe féminin. En se référant au taux d'accroissement stables de la population de la ville de Douala qui est 3,4 entre 1976 à 1987 et 1987 à 2005, l'on peut estimer la population de Douala 3 aujourd'hui, à plus de 933 666 habitants selon le dernier recensement général des populations réalisées par le BUCREP.

*Evolution de la population de la ville de Douala*

| ANNEE | POPULATION           | SOURCE   |
|-------|----------------------|--|
| 1987  | 446 246              | Données RGPH   |
| 2005  | 646 347              | Données étude 2005 Recensement général de la population camerounaise BUCREP  |
| 2016  | 933 666 <sup>2</sup> | Données obtenues par extrapolation sur le taux de progression démographique de la population de Douala qui est 3,4%. |

**Tableau 2: EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE DOUALA**

**Source :** par nos soins comprenant une extrapolation des données du BUCREP en 2005

### **Groupes ethniques et relations interethniques**

La population de la commune est essentiellement hétéroclite. De façon globale, on y retrouve :

- ▶ Les natifs : les Bassas et les Bakoko ;
- ▶ Les allogènes : les bétis, les Bamiléké, les Haoussa, les Douala, les Mbamois, les Anglophones, et une kyrielle d'autres tribus. Les populations (BASSA) restent majoritaires.

Les relations entre les différentes ethnies de la zone sont très conviviales. L'on ne signale en effet aucun conflit inter ethnique. On note plutôt une cohésion et une implication de tous pour les activités socio-économique et interculturelles.

### *Organisation administrative*

La commune d'arrondissement de Douala 3e a été créée par décret n°87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la communauté urbaine de Douala. Cette commune sera éclatée en 1993 suite au décret n°093/321 du 25 novembre 1993 portant création de la commune d'arrondissement de Douala 5<sup>e</sup>.

Elle est sous la tutelle du MINADT. Elle intervient dans le développement local en matière d'amélioration et/ou de construction/réhabilitation des équipements et infrastructures communautaires.

Elle est gérée par :

- ▶ un conseil municipal de 61 membres ;
- ▶ un exécutif communal composé d'un Maire et de six (06) adjoints.

---

<sup>2</sup> $P_n = (1 + TC)^n \times P_1$  avec TC: taux de croissance en decimal,  $P_0$ : Population à l'année de référence,  $n$  = nombre d'année et  $P_n$ : Population estimée à l'année  $n$  à partir de celle de l'année 1

Au sein de l'arrondissement, l'administration traditionnelle est assurée de manière verticale et décentralisée par les chefs de cantons ou chefs de villages ou chefs de 2ème degré et les chefs de 3ème degré ou chefs de quartiers. Les 104 quartiers et villages sont repartis ainsi qu'il suit :

- ▶ 7 villages du canton bakoko ;
- ▶ 10 villages du canton bassa ;
- ▶ 87 quartiers nés du souci de l'administration de toucher les populations à la base.

C'est à ces autorités traditionnelles qu'incombe le pouvoir d'attribution des terres. Ils arbitrent les litiges, gèrent les conflits et jouent un rôle de facilitateur avec l'Etat.

### 2.3 POTENTIEL ECONOMIQUE

Selon le PDC de la commune de Douala 3<sup>ième</sup>, 76% des chefs de ménage exercent une activité, tandis que 24% restent sans emplois. Seulement 28% des ménages ont la chance de voir les deux représentants de la famille (chef de ménage et conjoint) exercer une activité lucrative.

Le niveau d'instruction a une influence sur la qualité des activités menées par ces derniers. 94% d'entre eux exercent dans les secteurs privés et informels, tandis que 5% seulement sont des fonctionnaires de l'administration publique. Les activités des chefs de ménages sont répertoriées ainsi qu'il suit :

#### “Activités des chefs de ménage et conjoints

|                               |                               |             |                        |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------|------------------------|
| <b>Agent commercial</b>       |                               | Couture     | Gérant de cyber        |
| <b>Agent communal</b>         | Débrouillard                  |             | Marin                  |
| <b>Agent immobilier privé</b> | Electricien                   |             | Menuisier              |
| <b>Agriculteur</b>            | Elevage                       |             | Missionnaire – Pasteur |
| <b>Artisan</b>                | Employé du secteur parapublic |             | Pair éducateur         |
| <b>Artiste musicien</b>       | Enseignant                    |             | Peintre                |
| <b>Avocat</b>                 | Entrepreneur                  |             | Pair-éducateur         |
| <b>Boucher</b>                | Etudiant                      |             | Plombier               |
| <b>Carreleur</b>              | Employé du secteur privé      |             | Enseignant vacataire   |
| <b>Chargeur</b>               | Ferrailleur Bâtiment          |             | Retraité               |
| <b>Charpentier</b>            | Fonctionnaire                 |             | Technicien             |
| <b>Chauffeur de taxi</b>      |                               | Forestier   | Transporteur           |
| <b>Chauffeur de moto</b>      |                               | Gendarme    |                        |
| <b>Chef de quartier</b>       |                               | Génie Civil |                        |
| <b>Commerçant</b>             |                               | Imprimeur   |                        |
| <b>Conducteur engin</b>       | Jardinage                     |             |                        |
| <b>Consultant</b>             | Maçon                         |             |                        |
| <b>Cultivateur</b>            | Maraîcher                     |             |                        |

Tableau 3: ACTIVITÉS DES CHEFS DE MÉNAGE ET CONJOINTS

Ces données s'accordent avec celles du Plan de Développement Urbain (PDU) qui ressortent pour la ville de Douala, la population active exerçant à près de 80% dans le secteur informel dans les domaines d'activités tels que la couture, la coiffure, la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, la mécanique, l'agriculture ; le commerce, moto taximen, bayam sellam etc.

Tandis que la classe 'Fonctionnaires' représente pour ce même document les agents de la fonction publique, fonctionnaires et contractuels d'administration, agents communaux, emploie près de 9% de la population active de l'arrondissement. Les entreprises du secteur privé embauchant quant à elles près de 11% de la population active. (PDU, Diagnostic urbain et économique, p.33).

Ces acteurs évoluent pour la plupart de manière éparse. Toutefois, des syndicats et groupements de ses acteurs existent dans certains quartiers à l'instar du Syndicat des motos taximen de Douala III, l'association des bayam sellam de quartiers, groupement de coiffeuses de quartier.

Dans la zone de proximité, ces acteurs économiques représentés travaillent de manière individuelle et sont essentiellement motivés par le gain de subsistance et laisse de côté des initiatives de groupement, par ignorance, qui pourrait militer en leur faveur commune.

#### 2.4 INDICATEURS DE PAUVRETE, DE L'EDUCATION, DE PARTICIPATION DES GROUPES (F/ J)

##### *INDICATEURS DE PAUVRETE*

Les indicateurs de pauvreté selon la situation d'activité des chefs de ménage permettent de relever que les ménages dirigés par les actifs occupés sont plus touchés par la pauvreté (41,0%) que ceux dirigés par les inactifs (29,9%) ou les chômeurs (11,9%). Ce résultat paradoxal est plus accentué en milieu rural. En milieu urbain, les taux de pauvreté sont moins élevés dans les ménages des chômeurs et des actifs occupés.

Le sous-emploi global touche environ sept actifs sur dix (71,7%). Son ampleur est plus marquée dans le milieu rural (78,8%) que dans le milieu urbain (57,4%). Il se présente donc comme le véritable problème du marché du travail au Cameroun., avec des disparités importantes suivant la région d'enquête et le sexe.

##### *INDICATEUR D'EDUCATION*

Sur le niveau d'instruction, seulement 2% des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école ; 20% ont arrêté leurs études au primaire ; 56% au secondaire et seulement 2% ont atteint le niveau supérieur. L'on note une catégorie dite de non classés qui représente 2%. Il s'agit de personnes qui refusent de déclarer leur niveau d'instruction pour des raisons non dévoilées. D'après le rapport final de MICS5 (2015), le taux d'alphabétisation est de 93,1% chez les jeunes femmes de 15-24 ans et de 92,1% chez

les jeunes garçons de la même tranche d'âge. Le taux de préscolarisation est de l'ordre de 88%. Le taux de scolarisation est 56,1%.

76% des chefs de ménage exercent une activité, tandis que 24% restent sans emplois. Seulement 28% des ménages ont la chance de voir les deux représentants de la famille (chef de ménage et conjoint) exercer une activité lucrative.

Le niveau d'instruction a une influence sur la qualité des activités menées par ces derniers. 94% d'entre eux exercent dans les secteurs privés et informels, tandis que 5% seulement sont des fonctionnaires de l'administration publique.



Figure 3: Descente école les anges

## 2.5 REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES

La taille du ménage, comme partout dans la ville de Douala est de 6 âmes en moyenne. Les ménages de Douala se caractérisent par une plus grande représentativité d'un chef de ménage masculin. 88% des ménages ont comme chef un homme contre 12% de chef féminin. Bien que le taux de femmes chefs de famille soit inférieur au taux national de 20% (Ecam III), ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus

## 2.6 PROPRIETE FONCIERE ET ACCES A LA TERRE

La propriété foncière de la zone du Projet est transmise par héritage ou par don (43%). Cependant, la location et l'achat des terres (44% de ménages) peuvent s'appliquer aux populations venues d'ailleurs, mais les locations sont rares. 52% de propriétaires n'ont pas de titre foncier. Seuls 15 % de ménages en disposent. Selon l'annuaire statistique du Cameroun (2010) en 2007 à Douala III, 69% sont propriétaires de leurs logements ; 27% sont locataires et 4 % sont logés gratuitement.

## 2.7 MODES DE CONSTRUCTION, SALUBRITE ET SECURITE

Les constructions les plus fréquentes (45%) sont de moyen standing. Les habitats évolutifs et en matériaux provisoires tournent autour de 25 %. Les habitats à haut et très haut standings oscillent autour de 5%.

Cependant, 20% de ces constructions sont réalisés dans des zones à risque telles que les marécages, les zones insalubres (décharges de déchets ménagers et divers), trop près d'une ligne de transport électrique HT ou encore sur des zones pentues (plus de 10% de pente). Toutes ces constructions sont

disposées de façon anarchique et certaines d'entre elles s'affaissent avec les années du fait de l'instabilité du sol marécageux à certains endroits

L'appréciation du confort des ménages est basée sur les caractéristiques de l'habitat à savoir : les matériaux du mur, du toit, du sol et les sources d'éclairage et de cuisine. Selon les données issues des enquêtes, s'agissant du type d'habitat, plusieurs investissements concernent des maisons en matériaux définitifs (plafond, douches et cuisines internes, sol lissé ou carrelé etc.) et plusieurs maisons sont construites en matériaux provisoires (briques de terre ; sols lissés, etc.). Cependant, ces maisons ne sont pas pour la plupart électrifiées par le réseau ENEO. Les plaques solaires et les groupes électrogènes sont rares. Certaines concessions sont clôturées avec forage.

Le niveau d'utilisation du bois pour la cuisine dans les ménages est élevé, comparé à celui du gaz domestique

## 2.8 SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Selon les études de Schéma Directeur d'Assainissement des villes, il est préconisé les systèmes suivants :

- latrines à fosse sèche dans les zones où le sol présente des caractéristiques favorables ;
- latrines à fosse étanche dans les zones peu favorables, avec deux configurations possibles :
  - latrines à fosse unique avec mise en place d'un service de vidange à la disposition des usagers ;
  - ou bien latrine à deux fosses au fonctionnement alterné permettant la stabilisation des matières dans l'une des fosses pendant que l'autre est en service ;
- fosses septiques toutes eaux, suivies d'un système d'infiltration, dans les zones où le sol présente des caractéristiques favorables, pour l'habitat diffus équipé d'un branchement au réseau d'eau.

Dans la zone du Projet, l'assainissement individuel est plutôt dérisoire.



Figure 4: Assainissement et dépotoir sauvage d'ordures ménagère



Figure 5: Descente de la route secondaire et toile d'araignée et fil électrique haute tension sur le toit

## 2.9 INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE

| Communes                | Distriets de santé | Aires de santé | Centres de santé intégrés | Centre de leader | CMA      | Hôpitaux de district | Hôpital central | Autres centres de santé |
|-------------------------|--------------------|----------------|---------------------------|------------------|----------|----------------------|-----------------|-------------------------|
| Douala 3 <sup>ème</sup> | Logbaba            | 7              | 1                         | 1                | /        | 1                    | /               | 10                      |
|                         | Nylon              | 7              | 4                         | 5                | 1        | 1                    | /               | 21                      |
|                         | <b>Total</b>       | <b>14</b>      | <b>5</b>                  | <b>6</b>         | <b>1</b> | <b>2</b>             | <b>0</b>        | <b>31</b>               |

Le système de santé à Douala 3<sup>e</sup> est apparemment important, mais la zone de proximité du projet ne dispose que d'un centre de santé privé pour 11 593 ménages de 35 196 habitants environ.

## 2.10 PARTIE PRENANTES CLES ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Rappelons que la décentralisation a pour orientation principale la promotion d'un pôle de croissance arrimé sur les potentialités socioéconomiques de chaque localité, à même de servir de locomotive pour le développement des espaces communaux ou régionaux. La commune de Douala III est engagée dans une dynamique d'organisation locale des bassins d'emplois à travers la promotion des dynamiques sociales et des diverses autres formes de valorisation des potentialités locales. Pour cette commune et sans préjudice aux attributions de l'Etat en la matière, de véritables contrats de partenariat au développement Etat/communes doivent être encouragés, à l'instar du Contrat de ville en cours de préparation avec le PDVIR.

### PARTIES PRENANTES CLES (**VOIR RAPPORT N°1779 PAD, PP 14 ET 15**)

En matière de réalisation des études sociales et du suivi de la mise en œuvre du PGES et du PAR, plusieurs institutions sont concernées de près ou de loin à savoir les administrations publiques, les collectivités territoriales décentralisées, les ONG et les Bureaux d'études, etc. Ce sont :

- **Les institutions :**

- *Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)*
- *Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)*
- *Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)*
- *Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)*
- *Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)*
- *Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)*
- *Ministère des Marchés Publics (MINMAP)*
- *Ministère de la Défense (MINDEF)*
- *Ministère des Transport (MINTRANS)*
- *Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)*
- *Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)*
- *Ministère de la Santé Publique (MINSANTE)*
- *Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (MINMIDT)*
- *Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF)*
- *Ministère des Affaires sociales (MINAS) et ses structures spécialisées*

- *MINJEC et ses structures opérationnelles d'encadrement de la jeunesse*
- *Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille*
- *Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)*
- *Ministère des Sports et de l'Education Physique*
- ***Les Communauté Urbaine de Douala (CUD) et Commune d'arrondissement de Douala III***
- ***Les Chefferies traditionnelles rencontrées dans la zone du Projet***
- ***Le secteur associatif et les organismes de coopération dans la zone du Projet.***
- ***Les Comités de développement.***
- ***Les habitants.***
- ***Les Etablissements bancaires et de micro finance***
- ***Les ONG locales***
- ***Les Mutuelles communautaires de santé***
- ***Les Bureaux d'Etudes et des Travaux et entreprises partenaires***
- ***Les Médias***

#### DYNAMIQUE ASSOCIATIVE DE DOUALA III ET DES QUARTIERS NDOGPASSI ET DIBOM

Kurt Lewin considère que la dynamique de groupe est régie par un « champ de forces » qui exercent parallèlement leur influence : rôles, moyens de communication, type de leadership, normes et valeurs collectives, buts que le groupe se donne et actions qu'il mène. Il propose une classification des groupes humains en cinq catégories : la foule, la bande, le groupement, le groupe primaire ou restreint, le groupe secondaire ou organisation. Six critères sont associés : la structuration du groupe (entendue comme le degré d'organisation interne et la différenciation des rôles de ses membres), la durée de vie du groupe, le nombre d'individus, les relations entre les individus (nature et fréquence), l'effet sur les croyances et les normes des membres du groupe, la conscience des buts communs, les actions communes.

La vie associative au sein de la CAD 3 est à apprécier sur diverses facettes. Les données recueillies lors des forums de quartiers ressortent une volonté associative à la base à travers des initiatives culturelles et communautaires. Cependant, les interviews semi-structurées avec les responsables du MINPROFF et du MINJEC relèvent un faible dynamisme des associations de femmes et de jeunes. Les associations de femmes ayant été plus en vue lors de la mise œuvre de certains programmes gouvernementaux d'accompagnement des femmes aux développements des AGR. Quant aux jeunes, les mouvements associatifs se sont limités purement aux actions communautaires et ne s'investissent nullement dans la sphère publique. En résumé, la société civile structurée en mouvements citoyens de renforcement d'amélioration des politiques publiques de développement local est inexistante. Près de 49% des populations touchées disent faire partie d'une association. Il s'agit dans la plupart des cas des associations d'entraide mutuelle, de tontines, de groupe d'aide au développement, d'entités d'activités génératrices de revenus, des comités de vigilance, etc. Des groupements communautaires spécialisés sur le développement des quartiers se font encore rares et quand bien même ils existent, ils évoluent dans la précarité et posent des actions très peu structurées. C'est dans ce deuxième cas que quelques réalisations ont été identifiées dans le cadre des ouvrages d'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de

l'assainissement. Ces actions sont généralement portées par des groupes de jeunes et d'hommes. Les populations accusent un manque de formation et de connaissances appropriées sur les principes de développement communautaire. 40% d'entre elles ont déjà pris part à une initiative de développement au sein de la localité. Cependant, 83% d'habitants interrogés sont disposés à soutenir toute initiative visant à doter leur quartier d'un cadre de vie plus décent.

Les structures locales de base identifiées dans les quartiers ciblés peuvent être classées en quatre (04) catégories :

- ▶ Les associations ethniques et ressortissantes ;
- ▶ Les associations ou groupements socioprofessionnels et de classes d'âge (syndicats, associations de combattants etc.) ;
- ▶ Les associations sportives ;
- ▶ Les entrepreneurs

Elles interviennent les plus souvent en faveur de la :

- ▶ L'encouragement de l'épargne dans les Njangui (tontines) ;
- ▶ Lutte contre la pauvreté ;
- ▶ Promotion de l'entrepreneuriat dans les petits métiers (coutures, cordonnerie, coiffeurs/es, etc.) ;
- ▶ La lutte contre la délinquance juvénile ;
- ▶ La lutte pour la cause des moto taximen ;
- ▶ L'assainissement du quartier (communément appelé investissement humain).

#### **Principales activités**

- La lutte contre la pauvreté
- L'assistance aux jeunes
- L'encouragement de l'épargne dans les Njangui (tontines)
- La lutte contre la délinquance juvénile
- La sensibilisation contre le VIH/SIDA
- La lutte contre les grossesses précoces et non désirées
- La promotion de l'éducation des jeunes filles.

Ces associations, malgré les difficultés qu'elles rencontrent à cause du manque de lieux de réunion, la rareté des fonds et les conflits internes, s'efforcent à véhiculer les notions de « démocratie » et de « bonne gouvernance », en promouvant une gestion saine. Elles contribuent également à la mobilisation des habitants pour la réalisation de travaux d'intérêt communautaire, bien que dans leurs objectifs de développement de leur territoire n'apparaisse pas comme une priorité. Les dix (10) groupes associatifs recensés sont les suivants :

| N° | Association  | Objectif  | Activités   | Difficultés  | Solutions   |
|----|--|---|---|--|---|
| 1  | <p><b>Association des coiffeuses de Ndogpassi 2 et 3</b></p> <p><b>Contact : Chris Coiffure</b>, 691 222 666 (au niveau d'entrée cimetièrè)</p> <p><b>27 membres</b></p> | Lutter contre le chômage, contribuer à la beauté de la femme et défendre les intérêts des membres | Coiffure<br>Manucure<br>Pédicure<br>Vente accessoires de coiffures et produits de beauté. | Taxes et impôts excessifs (Allant de 0 F CFA à 100 000 F CFA)<br>Coupure intempêtes d'énergie électrique entraînant des manques à gagner<br>Manque collaboration entre | Formation des membres en gestion administrative et fiscale d'une PME.<br>Appui à l'acquisition des lampes solaires.<br><br>Former le groupe sur la vie associative, |

|   |  |   |   |   |  |
|---|--|---|---|---|--|
|   |  |   |   | <p>membres, ce qui ne facilite pas une uniformisation des prix sur le marché</p> <p>Pas de connaissance en gestion</p> <p>L'absence de toilette publique</p> <p>Rupture de stock régulier des produits</p> <p>Equipement de travail et accessoires désuet et manuels</p> <p>Cadre de travail pas attrayant en général</p> <p>Nous sommes incapables de constituer le dossier d'enregistrement</p> | <p>Appui à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques dans la zone d'affluence (entrée 1<sup>er</sup> danger qui présence un espace exploitable et au niveau du carrefour Source a quelque encablure de l'école les petits anges)</p> <p>Fond de roulement remboursable par les membres pour faciliter l'achat d'un stock important des produits et les équipements et accessoires</p> <p>Appui dans l'aménagement des salons et box</p> <p>Appui à l'enregistrement</p> |
| 2 | <p><b>Association des jeunes coiffeurs de Ndogpassi</b></p> <p><b>Contact :</b><br/><b>Christian-Ulrich Coiffure</b>, 677 823 667 (au niveau d'entrée cimetièrè)</p> <p><b>Android Fashion</b>, 670 596 681 (au niveau de 1<sup>er</sup> danger)</p> <p>16 membres</p> | <p>Défendre les intérêts des membres et s'occuper pour être utile à la nation</p> | <p>Coiffure</p> <p>Défense des droits des membres</p> <p>Réunion de concertation et d'échange</p>                           | <p>Equipement désuets et manuels (de ventilateur, tondeuse à raser etc.)</p> <p>La plupart des boxes sont construites en matériaux provisoires et sont peu sécurisants. (Planches pour 90% des cas, 10% sur conteneur de 20 pieds)</p> <p>Coupure intempêtes de d'énergie électrique entraînant des manques à gagner</p> <p>Peu de connaissance en gestion et dans la fiscalité des PME</p>       | <p>Appui à l'achat de petits équipements et accessoires modernes.</p> <p>Appui à l'aménagement des boxes</p> <p>Appui à l'achat des lampes solaires</p> <p>Formation des 16 membres en gestion et en fiscalité des PME</p> <p>Fond de roulement</p>  |
| 3 | <p><b>Association des couturiers et couturières de Ndogpassi</b></p>   | <p>Aides mutuelles, défendre nos droits et mutualiser nos actifs</p>              | <p>Coudre les vêtements pour homme, femme et enfant à Ndogpassi et au-delà</p> <p>Broderie</p> <p>Couture des uniformes</p> | <p>Machines trop vieilles</p> <p>Faible connaissance des techniques dessins</p>   | <p>Faciliter l'achat des machines modernes et petit équipement</p> <p>Formation dans le dessin des patrons des modèles jeunes et</p>   |

|   |  |  |  |  |   |
|---|--|--|--|--|---|
|   | <p><b>Contact :</b><br/>Sénégal Couture et Broderie, 656 221 717</p> <p>21 membres</p>   |  | scolaires  | des patrons des modelés actuels<br>Manque de d'implication des membres dans la vie du groupe et non légalisation de notre statut   | <p>finition de qualité.<br/>Formation à la vie associative et à la gestion.<br/>Appui à la légalisation</p> <p>Fond de roulement</p>  |
| 4 | <p><b>Association des Call boxeurs de Ndogpassi</b></p> <p><b>Contact :</b><br/>Mme Tamen Sidonie<br/>679 863 505</p> <p><b>55 Membres</b></p> | Etre ensemble et partager nos bonheurs et nos malheurs | Transfert de crédit, appel téléphoniques, vente des fruits et biscuits et des accessoires téléphoniques comme les cartes sim,  | <p>Faible gain au niveau du transfert de crédit (500 francs sur 10 000frcs)<br/>Exposition sous les intempéries sans protection dû au manque de parasol.</p> <p>Orange money présente une menace pour eux<br/>Une subvention pour démarrer l'activité afin d'être moins redevable aux agents de recouvrement<br/>Call box en état de délabrement</p> | <p>Formation en plaidoyer de quelques membres et dialogue avec les opérateurs de télécommunication pour la révision des gains de transferts, l'acquisition de parasol</p> <p>Diversifier les services offerts<br/>Fond de roulement tournant et remboursable par les membres emprunteurs pour faciliter la diversification des services<br/>Appui à l'aménagement des calls box</p> |
| 5 | <p><b>Association des cordonniers de Ndogpassi</b></p> <p>Contact :<br/>Moussa Alidou, 690 211 275</p>   | Vivre ensemble pour progresser ensemble                | Fabrication des chaussures<br>Réparation des chaussures<br>Vente des chaussures  | Petit équipement de cordonnerie obsolète<br>Atelier amovible (fait en planche) fragile et insécurisé   | <p>Appui en petit équipements<br/>Appui pour Réaménagement de l'atelier amovible fortification<br/>Fond de roulement</p>  |
| 6 | <p><b>Cercle des Jeunes Dynamique de Ndogpassi (CJDN)</b></p> <p>Président : Fongang Yannick 674 308 390<br/><b>32 membres</b></p>             | Solidarité et entraide mutuelle                        | <p>Epargne crédit</p> <p>Assainissement du quartier et entretien des routes</p> <p>Mise des lampadaires dans différents coins du quartier pour éclairer les points noirs et dangereux</p> <p>· Activités sportives</p> | <p>Insuffisance de petit matériel pour l'entretien des voies.</p> <p>Chômage des jeunes</p> <p>Insuffisance dans lampadaires dans le quartier</p>  | <p>Appui pour l'achat de petits matériels d'entretien</p> <p>Formation des jeunes à la collecte et le traitement des déchets ménagers.</p> <p>Suivi et accompagnement des jeunes après la formation</p> <p>Matériels de collecte des déchets et traitement et tricycle</p>  |
| 7 | <p><b>Association des Amis et Frère Sincère de Douala (AAFSD)</b></p> <p>Membre : Youkeu Yannick, 670 181</p>                                  | Solidarité et entraide mutuelle                        | <p>Epargne crédit</p> <p>Organisation des séances d'éducation des habitants sur l'importance de vivre dans un environnement</p>  | Conflits dans le groupe  | <p>Formation du groupe sur les avantages du groupe, la vie associative et la gestion des conflits</p> <p>Appui en matériel de</p>   |

|    |  |   |   |  |   |
|----|--|---|---|--|---|
|    | 835<br>28 membres  |   | saint<br>Aides aux personnes vulnérables<br>Entretien des voies dans le quartier  | Insuffisance et vétuste du matériel d'entretien des voies.   | curage et entretien des caniveaux, brouettes et tricycle<br>Formation des jeunes du quartier dans la collecte et le traitement des déchets.   |
| 8  | <b>Femme Active de Ndogpassi (FAN)</b><br><br>Contact :<br>Présidente : Sali Séverine<br>Membre tel : 670 596 681<br><b>30 membres</b>   | Entraide mutuelle des membres et mobilisation de fonds personnelle et du groupe pour améliorer nos conditions de vie                                      | Tontine et entraide mutuelle<br>Appui aux Orphelins et Enfants Vulnérables<br>Investissement humain dans le quartier curage des caniveaux et balayage des environs.<br>Activités sportive (football au stade situe à Saint Nicolas). Ils regroupent des intellectuelles.<br>Activités économiques :<br>Service traiteur<br>Location des chaises                         | Les équipements sont insuffisants, inadaptés et vétustes<br>Insuffisance du matériel de curage des caniveaux<br><br>Insuffisance du matériel de sport    | Appui au matériel et équipements pour l'AGR du groupe<br><br>Appui pour le matériel de curage<br><br>Appui pour achat du matériel de sport.   |
| 9  | <b>Eneas Services Plus</b><br><br>Contact :<br>Yoppa Lucien<br>Fondateur<br>699735207<br><a href="mailto:info@eneas-services.com">info@eneas-services.com</a><br><br><b>10 membres</b> | Lutter contre la précarité énergétique ; militer pour la préserver les ressources naturelles (bois, eau) et Générer de l'emploi pour les femmes et jeunes | Promotion de technologies vertes ci-contre :<br>Charbon a base du papier recycle<br>Cuiseur autonome – « sac-marmite »<br>Ecolight<br>Kit solaire pour éclairages intérieurs et extérieurs<br>Estomac Stop<br>Produit des huiles à partir de graines oléagineuses (huile de papaye, de cacao, de pistache, de coco et sésame)<br>Prestation de services en informatique | Manque de visibilité auprès du grand public<br>Equipement de production limite   | Formation du personnel et membre en communication externe<br><br>Appui matériel pour l'acquisition :<br>D'une déchiqueteuse de polystyrène<br>D'une presse à huile<br>D'un séchoir<br>D'une machine à écraser motorisée<br>D'un compacteur pour la production du charbon à papier |
| 10 | <b>Syndicat des motos taximen de Douala 3</b><br><br>Président : Waffo Merlin<br>697 729 737 – 675 110 723<br>34membres  | Difficultés en relation avec l'activité (Commune, clients)<br>Défense des intérêts des membres, les amener à adopter un comportement citoyen              | Education des membres sur l'importance de la maîtrise du contenu et du respect du code de la route,<br>Le respect des usagers de la route ainsi que des clients<br>Education des membres sur le bienfait d'avoir un permis de conduire, l'assurance, le port d'uniforme pour se   | Insécurité<br>Tracasserie policière<br>Comportement peu citoyen de la plupart des membres<br>Non maîtrise du code de la route par la plupart des membres | Appui à la légalisation<br>Renforcement des capacités par la formation des formateurs sur les aspects de sécurité routière, sur le code de la route, le respect des usagers et client.<br>Journée du moto taximan ou ils peuvent éduquer la population sur son rôle et comment    |

|  |  |  |  |  |   |
|--|--|--|--|--|---|
|  |  |  | distinguer des aventuriers, le paiement du stationnement et des impôts |  | collaborer pour obtenir un service de qualité<br>Organiser une session de de demande de permis de conduire groupe en concertation avec le MINTRANSPORT pour tous les membres. |
|--|--|--|--|--|---|

## 2.11 CARACTERISTIQUES SOMMAIRES DES COMMUNAUTES TOUCHEES

### 2.11.1 La jeunesse

Dans le cadre de l'étude, trois catégories de sous communautés composent la jeunesse. Il s'agit de la petite enfance, l'enfance et l'adolescence et enfin la jeunesse mature.

Selon l'INS, Environ 43,4% de la population du Cameroun est âgée de moins de 15 ans. Les enfants de moins de 5 ans représentent environ 16,2% de la population totale ; les enfants de 6 ans à 12 ans, environ 18% de la population totale. Les adolescents représentent environ 14% de la population totale (cette proportion est de 15% en milieu urbain). Dans la zone de proximité, de nombreux jeunes sont scolarisés (éducation formelle et non formelle école coranique). D'autres suivent des formations ou des métiers à la recherche des moyens de subsistance. Ainsi, de nombreux petits métiers sont exercés par des jeunes.

#### - *La petite enfance (0 – 8 ans)*

Pour l'UNESCO « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire » est capital. Cette catégorie, selon nos enquêtes par échantillonnage représente 25% de la population de la zone dont 50% de fillettes. Dans la zone du Projet, la fillette est moins envoyée à l'école que le petit garçon.

#### - *L'enfance et l'adolescence (9-19 ans)*

C'est une période de bouleversement psychologique, anatomique et physiologique qui fait souvent évoquer la crise d'adolescence. C'est une phase de réorganisation de la personnalité. Concernant la sexualité des adolescents, on peut retenir que les adolescentes de 15 à 19 ans représentent 23% des femmes en âge de procréer et contribuent pour 14% à la fécondité totale des femmes. Dès l'âge de 15 ans, 6% des adolescentes ont déjà commencé leur vie féconde.

#### - *La jeunesse mature (20 – 34 ans)*

Cette tranche d'âge représente 30% de la population, hommes et femmes confondus ayant atteint une maturité intellectuelle, psychologique, sociale et qui sont responsables d'eux-mêmes. Il faudra prendre en compte leurs besoins suivant leur sexe, leur âge, leurs activités socioprofessionnelles, leurs vies de famille et leurs lieux de vie. Le sport ou la pratique physique constitue pour eux un loisir changeant de l'ambiance du travail ou un moyen d'existence lorsqu'il est compétitif.

### 2.11.2 les femmes

La population féminine représente environ 51% de la population totale et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) représentent 46,5% de cet effectif. Dans pratiquement tous les secteurs d'activité, les femmes au Cameroun peinent encore à faire reconnaître leur droit de vivre dans la dignité. La discrimination et les préjugés freinent l'émancipation des femmes. Les femmes représentent par leur travail acharné et leurs modes d'organisation astucieux, les premiers agents

économiques et sociaux. Parmi elles, on compte les femmes au foyer, les mères célibataires, les femmes chefs de ménage et les femmes enceintes.

- *Les mères célibataires et les femmes chef de ménage*

On retrouve ici de nombreux foyers monoparentaux (20% d'après nos sondages), qui voient des femmes seules se déployer pour élever leurs enfants sans assistance masculine. Elles sont célibataires ou veuves. Au plan psychologique, elles sont en effet nombreuses à s'isoler ou à se réfugier derrière un emploi de fortune, parfois conditionné par des exigences désobligeantes. Les plus courageuses intègrent des groupes socioprofessionnels informels parfois contraignants. Elles sont peu nombreuses à connaître leurs droits, à consulter ou à se rendre dans les structures à même d'adresser leurs préoccupations (MINAS, MINPROFF). La présence massive des femmes dans le secteur informel et dans la production de biens alimentaires, notamment celle des femmes chef de ménage, fait d'elles des agents économiques de premier plan. Toutefois, l'émergence d'une société civile leur exige une meilleure organisation. C'est désormais surtout avec les réseaux de femmes, coopératives de production, syndicats agricoles, associations de quartiers, que traitent les pouvoirs publics et les ONG internationales.

- *Les femmes enceintes*

Les femmes enceintes constituent un des groupes sociaux des plus vulnérables, notamment à l'approche de l'accouchement. La spécificité de cette catégorie prend en compte les déterminants du renoncement aux soins des femmes enceintes en situation de précarité, l'état de la chaussée qui rallie les centres de santé et la qualité des plateaux techniques des centres de santé, toutes choses constituant des risques pour leur santé et celle de leurs nouveaux nés.

### **2.11.3 les groupes socio-professionnels précaires**

Au nombre des groupes socioprofessionnels précaires, on dénombre les conducteurs de moto taxis et taxis brousse, les revendeuses ou BAYAM SALLAM, les tenanciers de cabines téléphoniques ambulantes ou de fortune « call box » et les femmes de ménage.

- *Les conducteurs de moto taxis*

Les conducteurs de motos-taxi et taxis brousses se recrutent dans toutes les tranches d'âge, mais la majorité se situe entre 16 et 25 ans. Ce sont généralement des exclus du système éducatif sans qualification professionnelle (80%) et des diplômés d'universités qui sont en quête d'emplois (20%).

Les conducteurs non propriétaires (95%) sont exposés à des procès en justice et très souvent envoyés en prison pour des cas de pertes de motos (même par braquage prouvé) ou de non-respect des clauses financières contractuelles. En revanche, les acteurs du secteur se sont constitués en syndicat et opèrent désormais dans un semblant de légalité. Au sein du syndicat ils font de l'entraide, de l'épargne et le crédit. Le gain journalier est de l'ordre de 5 000 FCFA, soit 7,6 euros. Les chauffeurs doivent s'acquitter d'un impôt libératoire, d'une assurance, d'une taxe de stationnement et d'une vignette. Bien que le permis de conduire de catégorie « A » soit exigé pour conduire les motos taxi, nos investigations ont établi le constat que seuls 40% de conducteurs en disposent au sein du syndicat. En réalité, vu leur nombre élevé, ils représentent davantage un poids politique pour les candidats aux différentes élections qui cherchent à s'assurer de leur soutien (à en juger de par le message à eux adressé le 11 février 2013 par le Président de la République), qu'un secteur professionnel à encourager pour l'émergence socio-économique de la zone.

A Ndogpassi et Dibom II, 60% de conducteurs de mototaxi et de chauffeurs de taxi-brousse n'ont pas de permis de conduire, ni de dossier fiscal. Les accidents de circulation sont fréquents et mortellement tragiques à 97 % pour eux-mêmes et pour leurs clients. Ce qui induit tant un manque à gagner à l'Etat, que de nombreuses pertes sociales pour les familles et le pays.

#### - *Les revendeuses / BAYAM SALLAM*

Les femmes achètent les vivres dans les villages de la périphérie et viennent les revendre dans les grands marchés. On en dénombre plus de 2000 dans la zone du Projet. Selon elles-mêmes, le gain est minime par rapport au temps consacré, mais il permet à la femme d'acquérir une certaine autonomie financière dans la cellule familiale : l'argent qu'elle gagne reste en général sa propriété. Les femmes sont ainsi la première cible des activités de microcrédit, parce qu'elles travaillent dur et remboursent scrupuleusement. Elles se réveillent les premières à l'aube et se couchent en dernier lieu après tous les autres membres de la famille. Elles multiplient des activités économiques informelles (call box, salon de coiffure et de couture, alimentation... etc.) et travaillent parfois en outre comme employées des services publics. Bien que leur capacité à multiplier les petits métiers dans le secteur informel ait permis à bien des foyers d'échapper à la misère absolue, elles font face à plusieurs tracasseries et difficultés au quotidien qu'il urge de lever, notamment à travers le Projet. Au nombre de ces difficultés, se trouvent la destruction de leurs marchandises par la police municipale qui les accuse d'occuper illégalement le domaine public.

#### - *Les tenanciers de « call box »*

Parmi les activités du secteur informel des plus en vue actuellement, figure en bonne place le « call box ». Cette activité occupe de nombreux jeunes dans la zone du Projet. Ils disent gagner dignement leur vie grâce à ce métier. Au moins 25 % d'entre eux s'y exercent. Toutefois, cette activité ne se déploie pas sans difficultés. En effet, outre les intempéries, les pertes et les agressions, les exploitants doivent gérer les humeurs des clients : Il y en a qui, à la fin de leurs appels se rendent compte qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour régler leur facture et veulent s'enfuir. D'autres refusent de payer parce que l'appel a été transféré sur un répondeur. Pour certains, le gérant est responsable des problèmes de mauvaise communication. Pour d'autres, il est responsable en cas de composition d'un mauvais numéro de téléphone et ne devrait pas être payé pour la communication. D'autres encore tentent de s'enfuir avec le téléphone du gérant du « call box » ou lui volent par manière du crédit de communication.

#### - *Les femmes de ménage*

Elles sont employées sans sécurité sociale et mal rémunérées pour le niveau du travail qu'elles abattent. Elles gagnent moins de 30 000 FCFA par mois et joignent difficilement les deux bouts du mois avec ce revenu. Elles sont souvent traitées sans respect par leurs patronnes et souvent harcelées par les hommes chefs de ménage.

### **2.11.4. Les couches vulnérables**

Dans la Commune de Douala III on retrouve six (06) couches sociales vulnérables. Ce sont : les handicapés, enfants (orphelins), les enfants de la rue, les populations marginales), personnes âgées, les grands malades et les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Les personnes vulnérables vivent dans presque tout le quartier. Leurs activités principales sont l'agriculture, la pêche et le petit commerce. Seuls les grands malades, les personnes âgées et les orphelins mineurs n'ont pas une activité courante. Les enfants de la rue se contentent de porter les paniers des ménagères au marché et de garder les motos et les voitures en stationnement, moyennant quelques pièces de monnaie (100 FCFA). Les handicapés sont généralement dans la rue et font la mendicité. Ceux d'entre eux qui pouvaient apprendre un métier pour s'autonomiser n'ont pas accès à une formation adaptée à leur handicap. Il apparaît évident que la couche sociale vulnérable la plus dominante à Douala III est celle des grands malades. Il est donc important de leur accorder une attention particulière en les référant aux services de soins palliatifs. Toutefois, les statistiques concernant ces couches sociales vulnérables restent peu exhaustives. En vue d'une assistance à ces groupes sociaux vulnérables, quelques associations et des structures d'encadrement existent et ont besoin d'être renforcées.

### - *Les personnes vivant avec un handicap*

Cette composante qui représente environ 7% est soumise à l'influence de problèmes de santé (maladies, blessures, lésions) et de facteurs contextuels (environnement et facteurs personnels). Il s'agit d'une « perte ou de l'altération définitive ou provisoire, d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique. » Plus de la moitié d'entre eux sont des jeunes ayant subi un accident de moto. En dehors des textes régissant les droits des personnes âgées qui ont travaillé et qui sont salariées, il n'existe pas de textes spécifiques pour la protection de ces cibles. La quasi absence des actions spécifiques menées en leur faveur commande avant tout la mise sur pied des données statistiques sur ce groupe.

### - *Les personnes âgées*

Malgré le fait qu'elles représentent en général 5% de la population totale (RGPH 2005), les personnes du troisième âge continuent de constituer une catégorie vulnérable de notre société. Par le passé, la prise en charge des personnes âgées était du ressort de la famille et de toute la communauté, mais en raison des mutations sociales, cette solidarité est aujourd'hui mise à rude épreuve. Les personnes du troisième âge font face à l'isolement social, doublé d'une précarité économique. Le SIDA aggrave la situation en les obligeant à prendre en charge leurs fils et petits-fils. Dans certaines familles, ces personnes sont même soupçonnées de sorcellerie.

Cependant, en dehors des textes régissant les droits des personnes âgées qui ont travaillé et qui sont salariées, il n'existe pas de textes spécifiques pour la protection de ces cibles. Les actions spécifiques menées en leur faveur sont rares et commandent avant tout la mise sur pied des données statistiques sur ce groupe. Il importe de noter que l'effritement de la famille conduit de plus en plus ces personnes qui autres fois étaient garantes des valeurs traditionnelles de solidarité et de substitut parental à devenir elles-mêmes de nouveaux habitants de la rue.

A Ndogpassi et Dibom II la situation est moins marquée. L'esprit de solidarité et de respect pour la personne âgée considérée ici comme un « Sage » existe encore, bien que s'effritant déjà dans certains milieux. Celles qui sont les moins nanties pratiquent de petites activités commerciales autour de leur domicile. C'est ainsi que les femmes font généralement les beignets ou vendent du bois de chauffage en détail et les hommes fabriquent des cordes en plastique ou en raphia pour les vendre aux bouchers et aux pêcheurs. Il serait important de faire un diagnostic approfondi pour mieux connaître leur situation démographique et socio-économique et d'autre part, pour l'identification correcte de leurs besoins.

### - *Les personnes vivant avec le VIH*

Selon le Programme National de Lutte contre SIDA, le Cameroun est le 2<sup>ème</sup> pays en Afrique centrale et occidentale après le Nigéria à porter le poids de l'infection à VIH. La prévalence y est de 4,3% dans la tranche d'âge de 19 à 49 ans. Les caractéristiques générales de ce fléau sont les suivantes :

- ▶ la forte féminisation de l'infection ; 5,6% chez les femmes contre 2,9% chez les hommes ;
- ▶ la forte prévalence chez les femmes enceintes 6,3% ;
- ▶ infection essentiellement urbaine et jeune ;
- ▶ la faible utilisation des services de dépistage ;
- ▶ la faiblesse dans la prise en charge globale (27,3%) et surtout pédiatrique (6,5%).

Les personnes infectées par le VIH sont considérées comme vulnérables du fait de la perception et des préjugés liés à l'infection à VIH.

### - *Les enfants vulnérables*

On distingue les orphelins, les enfants abandonnés, les enfants vivant ou travaillant dans la rue. Plusieurs causes ont été mises en lumière dont, notamment, l'absence d'au moins un des parents de l'enfant, la recherche de moyens personnels de subsistance ou de celle de la famille, les conflits

familiaux, la dislocation des familles et les violences en milieu familial. Un bon nombre consomme des cigarettes et de la marijuana. Ils sont souvent victimes de discrimination, de stigmatisation et d'abus, ainsi que des violences psychologiques, émotionnelles, sexuelles et corporelles ils vivent pour plupart de petites activités génératrices de revenus orientés principalement vers la satisfaction de leurs besoins alimentaires et l'achat des vêtements. Selon une étude (MINAS), on estime à environ 4000 le nombre d'enfants vivant dans la rue au Cameroun. Ils atteindraient une centaine dans la zone du Projet.

## 2.12 EVALUATION SOCIALE DES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX

La perception de l'influence des groupes sociaux dans la commune est spécifique à chaque groupe, les hommes adultes autonomes sur le plan social tendant à asseoir leur domination sur les autres groupes. L'approche genre tant prônée de nos jours n'est pas d'actualité dans les assises locales.

De prime abord, perdure le traditionnel conflit de générations entre les jeunes, même matures et les adultes.

Pour ce qui est de ce conflit de génération, les tendances nous conduisent vers une métamorphose radicale de la jeune génération qui accuse l'autre de ne pas considérer leurs opinions, voire de les ignorer complètement au rang des valeurs socio-économiques de la commune, alors qu'ils sont très souvent cités comme exemples par le Chef de l'Etat. Ils estiment qu'ils sont victimes d'une « escroquerie communale » qui fait que leurs contributions sur le plan socio-économique sont visibles, pendant que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte. En effet il y a en les jeunes :

- Le désir exacerbé de jouir de la liberté et de se faire entendre, voire de participer activement à la prise des décisions. Dans le même temps,
- L'aspiration à l'indépendance qui suscite directement un nombre infini de conflits entre adultes et jeunes

Cela se manifeste souvent par des conflits d'opinions, d'idées différentes, des problèmes dans la famille, ce qui par conséquent donne naissance à beaucoup de disputes entre des classes d'âge différentes.

Cependant, du fait du chômage ambiant, les jeunes, même matures, se trouvent dans une dépendance quasi-totale vis-à-vis des parents sur le plan matériel.

Beaucoup de jeunes se sentent "grands", mais à cause du chômage ambiant, ils sont obligés de se rabaisser devant les parents et les aînés, lorsqu'ils ont des besoins matériels à satisfaire. Il est toutefois important de souligner que des conflits violents sont rares à cause du contexte socioculturel où les jeunes doivent respecter les aînés, mais il demeure vrai que ces valeurs subissent des ébranlements à cause du modernisme et de l'apport des media occidentaux, que la jeunesse copie sans discernement.

Le regard de la société sur les femmes est un regard de haut, puisqu'elles n'ont pas le droit à la parole dans les assemblées masculines. Elles tournent généralement le dos à l'arène, lorsque les hommes sont obligés de les admettre dans la salle à l'occasion de certains rassemblements. Les femmes émancipées sont en perpétuel combat silencieux avec les hommes, qui considèrent leurs prises de parole publiques et leurs actions comme une offense à la culture et aux traditions locales. Les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, lorsqu'elles ne sont pas veuves, subissent le même regard de mépris et du même coup, elles n'auraient même pas droit à la pitié due aux groupes vulnérables (Handicapés, Orphelins, Enfants de la rue, Personnes âgées et Grands malades dont le VIH/SIDA).

Les femmes enceintes ne comptent que lorsqu'elles sont mariées. Les femmes de ménage sont littéralement méprisées et même verbalement violentées lorsqu'elles sont allogènes. Les revendeuses ne comptent que pour le service rendu, pas pour donner un point de vue ou pour présenter des préoccupations.

Le Syndicat des mototaxis et l'Association des « Call-box » n'ont de valeur que pour constituer un pouvoir de mobilisation politique pour les élus en quête d'électorat. Leurs préoccupations n'ébranlent personne.

Les OSC, les médias et les communautés sont presque ignorés et ne sont invités aux réunions que pour une formalité. La décentralisation tant prônée, avec les principes démocratiques, n'est pas encore la chose la mieux partagée.

## 2.13 PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT COMMUNAL ET LOCAL

### *Mécanismes de participation existants*

La participation des populations reste un élément clé dans l'analyse de la gouvernance locale. La participation est inscrite dans la loi fondamentale du Cameroun et dans de nombreux textes de loi dont ceux de 2004 portant orientations de la décentralisation. L'élection reste l'expression la plus manifeste de la participation des citoyens en matière de gouvernance même au niveau local. La participation des populations aux affaires publiques peut être appréhendée à travers l'examen des cadres qui la valorisent dans un territoire donné.

Le premier cadre d'expression de la participation ici reste le conseil municipal. Ce cadre prend son sens en matière de participation à travers le rôle que joue au niveau de la commune comme institution le Conseil communal se réunit en tant que de besoin, pour recueillir les préoccupations des communautés à travers les élus locaux que sont les conseillers municipaux qui représentent les populations. L'existence d'associations dans les quartiers et les possibilités offertes par des processus tels que le budget participatif<sup>3</sup>, entre 2009 et 2010, sont les autres cadres où la participation populaire est valorisée.

Au niveau de la commune de Douala 3 comme institution, il existe le conseil communal. Il existe aussi un cadre de concertation mis sur pied dans le cadre du PNDP et qui devrait se renforcer pour devenir un cadre de concertation multi-acteurs au niveau de la Commune en tant qu'espace. Il est à noter que ce dernier cadre de concertation n'est pas formalisé et ne se tient que quand il y a une urgence ou une décision à prendre dans le cadre d'un Projet. La participation des citoyens non investis d'un mandat électif à la vie publique locale permet à ceux-là même qui sont directement concernés par les décisions des autorités communales de s'exprimer sur les thématiques qui leur tiennent à cœur ou, à tout le moins, d'être bien informés de ces décisions et des processus qui y ont conduit.

Nous n'avons pas pu rencontrer une plateforme de dialogue en place dans les zones du Projet (y compris dans la zone de proximité – une partie de Ndogpassi 2 et Ndogpassi 3) à Douala 3. Il serait profitable que la Commune organise instaure une dans la zone du Projet pour permettre à tous les acteurs du développement de se retrouver sur une table pour discuter et prendre des décisions concertées pour le développement de l'environnement.

Par contre dans certains quartiers, notamment à Bokang, Song-manyo, on retrouve des Comités de Développement. Mais il serait important :

- de revoir sa structuration et le mode d'adhésion qui reste dans la sphère de l'amicale et de critères subjectifs ;
- que chaque quartier ait un comité de développement ayant pour membres les habitants et toutes les organisations de la société civile.
- d'accompagner les quartiers cibles à mettre en place une union de comité de développement des quartiers dont l'exécutif représentera et défendra les intérêts de la société civile devant la Commune et les services de l'état.

Tout ceci permettra de construire une société civile forte et indépendante qui pourra jouer son rôle librement.

La commune est l'autorité publique de proximité par excellence et le premier lieu d'émergence des diverses démarches participatives.

---

<sup>3</sup>Consultation du public lors de la validation du budget annuel de la Commune. Il prend en compte aussi les Projets communautaires soumis à la mairie par les populations à des fins de financement

Pour régler ce conflit latent qui dure depuis des années, il serait important de considérer les deux CDQ initiés par les deux chefs et entérinés par l'Administration territoriale, quitte à les accompagner dans la mise en place d'une union qui tiendra compte des deux entités. C'est alors cette union qui sera l'organisation de la société civile partenaire de la Commune de Douala I II et qui représentera les habitants de la zone du Projet.

*Institutions de soutien aux femmes et aux jeunes*

|   |                 |   |
|---|-----------------|---|
|   | <b>MINSANTE</b> | ▶ Veiller au développement des actions de prévention et de lutte contre les épidémies et des pandémies ; de ce fait il devra contribuer aux actions de sensibilisation prévues dans les PGES des sous Projets |
|   | <b>MINTSS</b>   | ▶ Suivre la mise en œuvre des mesures liées à la protection des travailleurs engagés dans le cadre des sous-Projets, régler les différends entre employeurs et employés.                                      |
|   | <b>MINPROFF</b> | ▶ Veiller à l'accroissement des garanties d'égalité à l'égard de la femme dans le recrutement et pendant la mise en œuvre des sous-Projets  |
| OSC locales et ONG internationales au niveau local, départemental et central, ainsi que les entreprises privées |                 | ▶ Participer activités de développement de la communauté.   |

**Tableau 4: INSTITUTIONS DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES**

Étant dans une zone urbaine, la marginalisation des femmes des activités socioculturelles est difficile. Les Femmes sont présentes dans les tâches habituelles qui leur sont dues : entretien du ménage, préparation du repas, encadrement des enfants et de l'époux, activités agricoles. A côtés de ces responsabilités classiques qui leur sont reconnues, les femmes se retrouvent dans les activités économiques (call box, salon de coiffure et de couture, alimentation, petit commerce, etc.) et comme employé des services publics. Elles ont droit de parole là où les hommes se retrouvent et participent au même titre que les hommes dans la vie politique de la commune. Beaucoup d'entre elles portent leur ménage en assurant les revenus.

Pour ce qui est du conflit de génération à Douala 3, les tendances d'aujourd'hui, et les changements du 21e siècle nous conduisent vers une métamorphose radicale de la jeune génération. C'est notamment trop visible dans leur comportement, leur éducation, leurs aspirations. Et ce qui caractérise leur comportement, comme pour Presque toute la jeunesse camerounaise en générale, c'est premièrement leur désir exacerbé de jouir de la liberté. Dans le même temps, cette aspiration à l'indépendance suscite directement un nombre infini de conflits entre adultes et jeunes. Cela se manifeste souvent par des conflits d'opinions, d'idées différentes, des problèmes dans une famille, ce qui par conséquent donne naissance à beaucoup de disputes entre des classes d'âge différentes. Cependant, les jeunes se trouvent dans une dépendance essentielle des parents sur le plan matériel. Beaucoup de jeunes se sentent "grands", mais à cause du chômage ambiant, ils sont obligés de se rabaisser devant les parents lorsqu'ils ont besoin d'un peu d'argent. Il est toutefois important de souligner que des conflits violents sont rares à cause du contexte socioculturel où les jeunes doivent respecter les aînés. Il est aussi vrai que ces valeurs subissent des ébranlements à cause du modernisme et de l'apport des media occidentaux, que la jeunesse copie sans discernement.

### 3. DIAGNOSTIC SOCIAL

Le Plan Directeur d'urbanisme (PDU) de Douala a été approuvé en 2016 et insiste sur le développement économique et social des populations. Il s'agira d'améliorer le cadre de vie urbain et accueillir les nouveaux migrants par le développement des pôles secondaires, l'amélioration de la qualité de l'habitat existant, la mise en œuvre des opérations de restructuration et de rénovation.

Fort de cela, les études sociologiques menées ont identifié les problèmes sociaux et leurs implications dans la structuration actuelle des quartiers Ndogpassi et Dibom II, en vue de Projeter les travaux à venir du PDVIR dans les perspectives d'amélioration de la tendance anarchiste de l'occupation et de la croissance démographique actuellement observable.

Sans prétention d'exhaustivité dans le listing des groupes sociaux en présence et de leurs problèmes les plus pertinents et les plus urgents, quatre (04) grands groupes sociaux ont été identifiés à savoir, la jeunesse, la gent féminine, les groupes socioprofessionnels précaires et les couches sociales vulnérables. Ces quatre groupes sociaux sont eux-mêmes subdivisés en quinze (15) sous-groupes dont la petite enfance, l'adolescence, la jeunesse mature, les mères célibataires et les femmes chefs de ménage, les femmes enceintes, le syndicat de conducteurs de mototaxis, les revendeuses, les tenanciers de « call-box », les femmes de ménage, les handicapés, les orphelins, les enfants de la rue, les personnes âgées et les grands malades dont de VIH/SIDA.

#### 3.1 PRÉSENTATION DE LA ZONE DE PROXIMITÉ

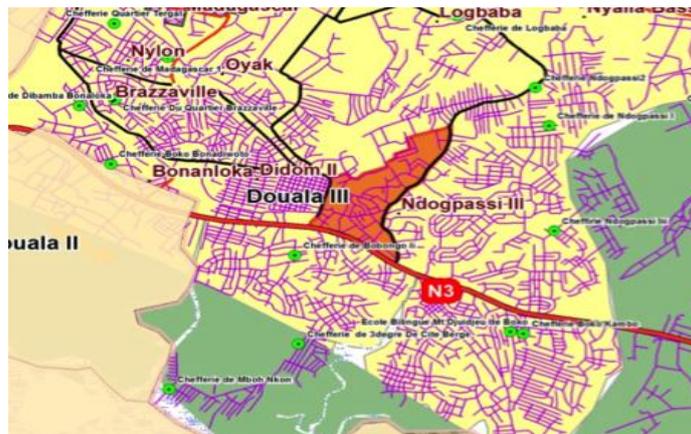


Figure 6: Carte de la zone de proximité

Les zones concernées par l'étude se situent dans la Région du Littoral, Département du Wouri, dans la Commune d'arrondissement de Douala 3ème tel qu'indiqué ci-dessous :

Arrondissement de Douala 3ème (Quartiers Ndogpassi et Dibom), délimité par le Boulevard Urbain Nord-Sud à l'Ouest, Zone industrielle Bassa (Route de Japoma) au Nord, Axe lourd Douala-Yaoundé au Sud, fonds de vallée et limite Ndogpassi MAETUR à l'Est). Les itinéraires du projet, non encore connus concernent les voiries de proximité, les ouvrages de drainage et les infrastructures sociocommunitaires et socioéconomiques.

### 3.2 MATRICE D'INFLUENCE, D'INTÉRÊT ET D'IMPORTANCE ET PRATIQUE DE LA DÉCENTRALISATION

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Grande importance, Faible influence :</b><br/>-les habitants</p>   | <p><b>Grande importance, Grande influence :</b><br/>-Les services techniques de l'État (n'existe pas en dehors de la Gendarmerie)<br/>-La Commune<br/>-Les Chefs traditionnels (Ndogpassi et Dibom II)<br/>-Les Chefs religieux (Curés, Pasteurs, Imams)<br/>-la Gendarmerie ;<br/>Les Forces de défense (BIR et Armée de terre à la moindre alerte).</p> |
| <p><b>Faible importance Faible influence :</b><br/>-les Personnes vulnérables (personnes âgées, PVVIH, Handicapées)<br/>-les femmes<br/>-les Jeunes<br/>-les enfants de la Rue</p> | <p><b>Faible importance Grande influence :</b><br/>-la société civile<br/>-les comités de Développement<br/>-le groupe des Moto taximen<br/>-le groupe des Bayam Sallam<br/>-les médias<br/>-les tenanciers de « call-box »<br/>-les réfugiés et migrants</p>   |

Tableau 5: MATRICE D'INFLUENCE, D'IMPORTANCE ET D'INTÉRÊT

De la matrice d'influence et d'importance ci-dessus, les constats suivants peuvent être faits :

- Les chefs traditionnels de Ndogpassi et Dibom II, les chefs religieux sont perçus comme **très importants** dans la prise de décisions et **très influents** en même temps; il en est de même pour le Maire, les forces de défense et les services de sécurité, notamment la Gendarmerie, l'unique service technique de l'État à Ndogpassi et Dibom II.
- Les organisations de la société civile comprenant les comités de développement, les syndicats conducteurs de mototaxis, les médias, les migrants et les associations des revendeuses de vivres frais jouissent d'une **faible importance** de la part du public, mais s'avèrent **très influentes** lorsqu'elles s'organisent pour défendre leurs intérêts.
- Les habitants eux-mêmes à qui s'adressent les projet, sont marginalisés en général et jouissent d'une **très faible influence** dans leur environnement. Cependant, une **grande importance** les caractérise tout au long de la prise de décisions avant, pendant et après le Projet ;
- Les personnes vulnérables (handicapées, âgées, PVVIH...), les enfants de la rue, les jeunes et les femmes sont en général exploités, s'ils ne sont pas ignorés. D'où, ils sont perçus comme de **faible importance et de faible influence**.

Le Projet est inclusif et exige que toutes les couches sociales participent à la prise de décision et à son déploiement, pour le développement harmonieux de la cité.

Les personnes vulnérables, comme les jeunes et les femmes sont presque exclus. Cette attitude risque de perpétuer la violation des droits de ces acteurs et de générer des conflits en exacerbant la radicalisation des jeunes.

La faible importance accordée aux organisations de la société civile risque de perpétuer la tendance des chefs traditionnels (auxiliaires de l'Etat) à s'ingérer dans la gestion des comités de développement du quartier et donc à mitiger, voire étouffer la pratique de la décentralisation qui met en présence, trois acteurs principaux d'égale importance et d'égale influence : l'Etat et ses démembrements, les CTD et enfin les OSC. En l'état actuel du fonctionnement de la gouvernance communale :

- un acteur principal est presque absent : la société civile, car elle est inféodée par manque de volonté politique ;
- le développement participatif est juste une formalité de façade, puisque le point de vue des OSC est presque toujours laissé de côté, lorsqu'il est au moins présenté. En de très rares occasions, il est pris en compte dans le reflet des décisions prises.

### 3.3 L'ACCÈS AUX MÉDIAS Y COMPRIS LES MEDIAS SOCIAUX

Selon le World Map Social Networks environ 1,5 million de personnes utilisent activement les réseaux sociaux au Cameroun, soit un taux de pénétration de 6 % sur la population globale camerounaise. Parmi ces utilisateurs actifs, 1,1 million se connectent à leurs réseaux sociaux via le mobile. Facebook est le réseau social le plus utilisé au Cameroun et ce depuis Décembre 2009. Le Cameroun compte environ 1,4 million de personnes inscrites sur Facebook, soit un taux de pénétration de 5 % environ de la part de Facebook au Cameroun.

Les médias sociaux visent à encourager l'acquisition des connaissances et à influencer l'adoption des comportements positifs mesurables en vue du changement au niveau individuel et communautaire. Les principaux problèmes qui se dégagent sont :

- l'absence du plan de communication écrit en direction des populations cibles dans certains Projets/programmes sociaux ;
- la faible implication des acteurs locaux dans la communication ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines, matérielles et financières au sein de la communication des organisations ;

Les populations de Ndogpassi et Dibom II majoritairement jeunes utilisent des téléphones multifonctions et haut de gamme dits « androïdes ».

Il s'agit d'une population très cosmopolite exerçant généralement les petits métiers (moto taximen, call boxeurs, Bayam Salam, Cordonniers, coiffeurs, couturiers, bouchers, petits commerçants, bagagistes, etc.) et qui s'informe tant par Facebook et WhatsApp, que via la télévision (en premier lieu), la radio (en deuxième lieu), les messages portés et les annonces à travers le quartier (avec le haut-parleur en troisième lieu).

Par rapport à Internet, Facebook et WhatsApp, les jeunes disent davantage maintenir le contact avec leurs proches que trouver l'information officielle.

Les fonctionnaires que nous avons rencontrés s'informent davantage à travers Cameroon Tribune, la radio et la télévision, pour ce qui est des sources officielles.

### 3.4 LES PROBLEMES TRANSVERSAUX ET SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE NDOGPASSI ET DIBOM II

Les problèmes transversaux touchent 100% des groupes sociaux et s'adressent tant aux femmes, aux hommes, qu'aux jeunes et aux personnes vulnérables. Ils concernent :

- **les faibles revenus/emplois** : ils concernent le Chômage et le sous-emploi qui sont quasi ambiants et qui touchent près de 60% des populations dont les jeunes garçons et filles de la zone. Certaines causes des faibles revenus et faibles opportunités d'emplois sont les suivantes :
  - Insuffisance d'offres d'emplois
  - Faiblesse ou manque des compétences pour se vendre sur le marché du travail
  - Formation inachevée
  - Ignorance des sources d'emplois possibles

- Incapacité à produire un CV vendable et manque de connaissances dans le marketing personnel
- **l'insécurité** : l'insécurité routière est galopante et se manifeste par de nombreux accidents fréquents sur les routes, impliquant les mototaxis, notamment au Carrefour : Entrée Billes-Zone industrielle BASSA. De même, les agressions et braquages sont légion dans la zone du fait du grand banditisme et de la délinquance juvénile. Certaines causes de l'insécurité sont les suivantes :
  - Mauvais état des routes
  - Défaut de signalisation
  - Excès de vitesse
  - Ignorance du code de la route par les usagers
  - Défaut de Permis de conduire et défaut de port des EPI
- **la mauvaise gouvernance urbaine** : les problèmes des jeunes et des femmes sont très faiblement adressés, du fait de leur non-implication dans la prise de décisions liées à la gestion de la cité. L'insuffisance des espaces de loisir inclusifs est criarde, notamment. Certaines causes de la mal gouvernance urbaine sont les suivantes :
  - Très faible implication des différentes couches sociales dans la conception et la mise en œuvre des Projets
  - Préjugés sur le montant du cout additionnel pour réaliser des ouvrages inclusifs
  - Corruption
- **le faible accès aux infrastructures et services sociaux de base** : la demande sociale demeure non-couverte. Les conditions de Mobilité demeurent dérisoires ; le manque d'éclairage public exacerbe l'insécurité ; l'approvisionnement en eau, l'offre en infrastructures éducatives, de santé, de loisir, d'énergie et d'encadrement social (orphelinats, maisons de retraite, crèches, centres d'écoute, maisons de la femme, case communautaire, etc.) demeure très en deçà des besoins des couches sociales.
- **De nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène et l'assainissement** : de nombreux risques naturels et humains menacent la santé des couches sociales. L'insuffisance d'assainissement et l'insalubrité font courir aux populations les risques de maladies diverses. Certaines causes de menaces sur la santé sont les suivantes :
  - Construction et installation en zone *non-aedificandi*
  - Stagnation des eaux et maladies vectorielles (paludisme, fièvre typhoïde, choléra, etc.)
  - Incendies et bleves
  - Activités dangereuses sur la voie publique, notamment conduite sans Permis de conduire des mototaxis
  - Inondations
  - Ouvrages de traversée de fortune causant des accidents
  - Absence de programmes de traitement de l'eau de boisson, notamment des puits et des sources de quartiers
  - Insuffisance des sources d'approvisionnement en eau potable
  - Prolifération des décharges sauvages et non contrôlées dans les zones habitées avec risque de pollutions et d'infestation de rats et cafards
  - Défaut ou défectuosité persistante et sans action répressive des systèmes de vidanges des fosses septiques domestiques
  - Evacuation dans la nature et dans la rue des eaux usées sans traitement préalable

- Stagnation des eaux usées dans les cours et prolifération des gîtes de nuisibles
  - Manque de latrines publiques, dans les marchés et les établissements scolaires publics
  - Risque d'épidémies du fait du fort taux des personnes déplacées et éventuellement non-vaccinées et malnutries
  - Défaut d'accès à l'eau, à la cantine, à une poubelle et aux latrines à l'école
- **L'insécurité de l'environnement politique** : le risque de radicalisation des jeunes est galopant du fait de leur sentiment de délaissement. Cette insécurité est en partie due à :
- l'insuffisance d'offre d'emplois
  - l'oisiveté
  - des revenus aléatoires
  - un sentiment d'exclusion

la corruption, au favoritisme de certains, à l'impunité, au népotisme, au tribalisme de certains décideurs, l'insouciance de certains décideurs face aux souffrances des jeunes

**L'insuffisance de la participation citoyenne** : la maintenance des trottoirs et abords des voies, même à proximité des habitations est inexistant ; le risque de dégradation des ouvrages urbains est important, alors qu'il aurait pu être nul si les populations participaient volontairement à leur entretien. Cette insuffisance peut être due en général à mal gouvernance urbaine traduite par l'irrespect et l'arrogance des agents publics et urbains vis-à-vis des habitants qu'ils jugent peu influents et peu importants.

Les problèmes spécifiques à chaque groupe social sont également multiples et se trouvent détaillés en annexe.

### 3. 5 SITUATION DE L'ACCES AUX EMPLOIS

D'une manière générale, plusieurs activités constituent le vivier d'emplois dans la Commune de Douala III. La Commune en elle-même emploie un effectif de 69 personnels tous grades confondus.

Les autres activités se recrutent tant dans le secteur formel que dans le secteur informel et occupent aussi bien les camerounais que les étrangers, dont quelques réfugiés du Tchad, du Mali, du Rwanda et du Nigeria.

Le secteur primaire absorbe environ 15% de la population active, notamment dans l'agriculture vivrière comme activité principale et l'élevage. Les produits concernés sont prioritairement autoconsommés et les excédents sont vendus sur les marchés. On y retrouve les pommes de terre, le maïs, le haricot et les légumes cultivés dans les bas-fonds marécageux. Les produits d'élevage sont les ovins, les caprins, les porcins et les volailles et sont développés davantage pour des besoins de prestige et de sécurité sociale et financière, que pour des besoins de mise en marché immédiate.

Les problèmes identifiés dans le secteur primaire tournent autour de la faible productivité des exploitations et les difficultés d'accès au financement des activités.

Le secteur tertiaire regroupe la majorité des actifs des ménages et emploie environ 30% des chefs de ménages. Le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur constitue le plus grand employeur formel, tant dans le privé qu'à la Fonction publique. Arrivent ensuite les fonctionnaires des forces de l'ordre et de défense (Police, Gendarmerie, armées), les fonctionnaires des services sectoriels déconcentrés (régionaux et départementaux, voire d'arrondissement pour certains) et enfin les institutions du secteur bancaire, du transfert d'argent, de la microfinance et des assurances.

Le commerce et les services emploient environ 25 % d'actifs des ménages. Certains sont formellement enregistrés dans des comptoirs officiels du marché (Ndogpassi) ou identifiés comme boutiquiers, quincaillers, tandis que d'autres exercent dans l'informel sur la voie publique, en marge du fisc. Les

marchés Ndogpassi et Dibom II ne sont pas permanents. De nombreux petits restaurants et étals de viande grillée ou de poisson braisé sont disséminés à travers la commune et emploient de nombreux actifs dont des femmes et des enfants. On dénombre également des auberges, des bars, des ateliers divers (moulins, couture, cordonnerie, soudure, coiffure, réparations automobile, pneumatique et moto), ainsi que plusieurs cabines de secrétariat informatique, bureautique et téléphonique encore appelée « call-box ». On y retrouve également des revendeurs de sous-produits des brasseries, de minoterie et d'abattage pour des besoins d'alimentation animale. Toutefois, la situation de l'emploi dans le quartier Ndogpassi et Dibom II n'est pas reluisante à en juger de par le taux (environ 35%) de jeunes et de femmes en situation de chômage et de sous-emploi.

### 3. 6 RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX

#### *Risques sociaux majeurs résultant des activités du Projet*

Les habitants de Douala III que nous avons interviewés ont tous salué l'idée du Projet et considèrent que c'est une manne qui tombe du ciel et qui va embellir leur quartier. Un habitant s'est exprimé ainsi : « Insalubrité dans ce quartier est telle que nul ne peut vivre pendant six mois sans tomber malade ; j'espère que le Projet va nous construire des caniveaux dignes de ce nom. ».

Parmi les risques identifiés dans la zone de proximité attachée au Projet, il convient de signaler :

Sa situation sur une sorte de butte, entourée de marécages, l'exposant aux inondations ;

La présence au-dessus de certaines habitations des pilonnes et câbles électriques de haute tension, les exposant à l'irradiation et aux maladies et accidents y attachés ;

Sa situation très voisine d'une zone de décharge sauvage de déchets divers, qui expose les populations aux infestations, infections et affections diverses ;

Sa pratique d'incinération inexperte des ordures ;

Outre ces risques directs, d'autres risques possibles sont mentionnés dans le tableau ci-dessous :

| N° | RISQUES  | impact   |
|----|--|--|
| 0  | <b>Non-application des normes sociales pendant le projet</b>   | <b>persistance des désordres sociaux et non-respect des règles d'urbanisme</b>   |
| 1  | <b>Faiblesse des revenus/sous-emploi/chômage</b>   | <b>-CREATION d'emplois DIRECTS dans le secteur BTP<br/>-OPPORTUNITES D'AUTO-EMPLOIS MULTISECTORIELS POUR LES JEUNES et les personnes vulnérables A TRAVERS LE PLAN JEUNE</b>   |
| 2  | <b>Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation</b>  | <b>Mortalités précoces</b>   |
| 3  | <b>Mauvaise gouvernance urbaine</b>  | <b>-exclusion, associalisation et risque de radicalisation des jeunes</b>  |
| 4  | <b>Faiblesse de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base</b>  | <b>amélioration de la mobilité et des services de base des populations</b>   |
| 5  | <b>Nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sociale et risque de catastrophes</b> | <b>-risques naturels et humains :(inondations, maladies hydriques, maladies vectorielles, éboulements, incendies, guerre civile, pollutions diverses, invasion de nuisibles, afflux de personnes, EPIDEMIES)<br/>- RISQUES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL ET RISQUES SUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS ET DES POPULATIONS RIVERAINES<br/>- RISQUE D'AUGMENTATION DU TAUX DE PREVALENCE DES IST/VIH/SIDA</b> |
| 6  | <b>Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs</b>                       | <b>-radicalisation<br/>-PERSISTANCE DU SOUS-DEVELOPPEMENT</b>  |
| 7  | <b>Insuffisance de la participation citoyenne</b>  | <b>-DEGRADATION RAPIDE DES OUVRAGES URBAINS</b>  |

|    |  |   |
|----|--|---|
|    |  | <b>-VANDALISATION DES INFRASTRUCTURES</b>   |
| 8  | <b>Mortalité infantile et néonatale récurrente</b>                     | <b>SOUS-PEUPELEMENT DE LA ZONE</b>  |
| 9  | <b>Mariages et grossesses précoces et non désirés</b>                  | <b>décrochage scolaire des adolescentes</b>   |
| 10 | <b>Travail des enfants</b>   | <b>exploitation des enfants</b>   |
| 12 | <b>Délinquance juvénile</b>  | <b>Prostitution Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, vagabondage)</b>   |
| 13 | <b>Analphabétisme</b>  | <b>Obscurantisme et sous-développement</b>  |
| 14 | <b>Pérennisation des activités économiques informelles</b>             | <b>-civisme fiscal</b><br>-DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE<br>-DROIT AU TRAVAIL DECENT   |
| 15 | <b>Restriction à l'utilisation des terres et réinstallation forcée</b> | <b>-pertes des biens et pertes temporaires de revenus</b><br>-FILOUTERIE ET NEGLIGENCES FONCIERES   |
| 16 | <b>Conflits</b>  | <b>-perturbation du trafic routier</b><br><b>- désagréments dus aux risques d'interruption des réseaux de concessionnaires et l'inaccessibilité temporaire aux habitations</b><br>- PERTURBATION SOCIALE (DUE A AFFLUX IMPORTANT DE PERSONNES)<br>-RISQUE DE MARGINALISATION ET DE VIOLENCE SUR LES FEMMES, JEUNES ET PERSONNES VULNERABLES |

Tableau 6: RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX MAJEURS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DU PROJET

### 3.7 GOUVERNANCE UR BAINE

Parmi les problèmes de gouvernance identifiés par le diagnostic social, on peut citer :

- Collaboration insuffisante entre la Commune et les Comités de Développement de Quartiers
- Conflits entre l'exécutif du Comité de développement de quartiers et les habitants du quartier
- Faible implication et faible prise en compte des besoins réels des populations (femmes et jeunes, couches précaires et vulnérables) et de leurs avis
- Insuffisance d'informations sur les offres d'emplois disponibles
- Non-respect des normes sociales dans la réalisation des sous-Projets
- Risque d'exacerbation des fléaux tels que :
  - Manque de démocratie
  - Mal gouvernance urbaine
  - Risques de radicalisation et d' enrôlement des jeunes
  - Risques d'agressions par exposition dans une zone réputée à risque (grand banditisme)
  - Mauvaise gestion des déchets au quartier et à l'échelle de la Commune, Insalubrité et risque de détérioration des conditions d'hygiène
  - Manque de latrines dans les lieux publics
  - Faible capacité des populations à s'approprier les sous-Projets à réaliser en vue du suivi et de la maintenance pour assurer leur durabilité
  - Risque de destruction du patrimoine archéologique
  - Construction en zone non aedificandi et Inondations
  - Risques d'accidents de circulation et d'accident de travail

## 4 ENJEUX SOCIAUX

Les enjeux essentiels de l'étude pour le projet exigent le Respect de la loi et des règlements à deux niveaux : au niveau des lois nationales et au niveau des politiques opérationnelles de sauvegardes sociales de la Banque Mondiale. Le Cameroun doit s'assurer qu'il n'y a pas d'impacts négatifs sur les populations et l'environnement. La mise en œuvre des innovations des Projets de la Banque telle la notion d'inclusion, la prévention des risques et la lutte contre les catastrophes ou encore la prise en compte de toutes les couches sociales défavorisées

En plus de cela, le nouveau regard de l'étude sociale qui doit apporter des intrants techniques en ressortant les enjeux sociaux qui vont orienter la demande sociale doit être implémenté. En d'autres termes, ce sont les problèmes sociaux qui déterminent les infrastructures à construire et non le contraire.

La communication à outrance sur le Projet, la Promotion de la décentralisation véritable, La participation effective des communautés au processus de préparation du Projet et La lutte contre le chômage des jeunes et des femmes sont également des enjeux à prioriser.

### 4.1 ENJEUX JURIDIQUES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La loi d'orientation N°2004/17 du 22 juillet 2004 sur la décentralisation énonce, en son article 4, alinéa 1, que : « Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. A ce titre, les conseils des collectivités territoriales ont pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de ces collectivités ». Sur la base de cette loi, il est donc clair que la Commune de Douala III peut assurer la gestion et l'exploitation directe ou indirecte du PDVIR dans son aire géographique. C'est pour cette raison que les sous-Projets destinés au quartier Ndougpassi et Dibom II ont été placés sous sa supervision locale.

Les aspects sociaux du Projet PDVIR sont protégés par un arsenal de textes législatifs et réglementaires touchant à la gestion foncière, aux indemnités, à la liberté d'association, au code du travail, au règlement des litiges, à la protection sanitaire, ainsi qu'à la panoplie de textes législatifs internationaux ratifiés par notre pays. Il n'y a aucune possibilité de développer le Projet sans se conformer à ces textes. Parmi eux, on peut citer :

- *La convention de 1972 sur le patrimoine mondial. Conclue à Paris le 23 novembre 1972 :*
- *Les Politiques de la Banque mondiale en matière d'EIES et de réinstallation involontaire des populations*
- *La loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.*
- *Le décret N° 2013/0171/PM du 14/02/2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social.*
- *Le décret N° 2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'environnement*
- *Le décret N° 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de stockage, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement, et d'élimination finale des déchets*
- *L'Arrêté n°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions d'obtention d'un permis environnemental en matière de gestion des déchets*
- *L'Arrêté n°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)*
- *Le décret N° 2011/2583/PM du 23 août 2011 portant réglementation des nuisances sonores et olfactives.*

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

- *Le décret N° 2011/2584/PM du 23 août 2011 fixant les modalités de protection des sols et du sous-sol.*
- *Le décret N° 2011/2585/PM du 23 août 2011 fixant la liste des substances nocives ou dangereuses et le régime de leur rejet dans les eaux continentales*
- *Textes dans le domaine des forêts, de la faune et de la pêche*
- *La loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche*
- *Textes relatifs à la protection des ressources en eau*

**Loi N° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau :** et Décret N°2001/165/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution.

- *Textes relatifs au patrimoine culturel et naturel*

loi N° 2013/003 du 18 avril 2013 régissant la protection du patrimoine culturel et naturel.

- *Textes relatifs au travail*

- o *La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail*

- L'ordonnance no 73-17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale ;
- La loi no 76-12 du 8 juillet 1976 portant organisation de la formation professionnelle rapide ;
- La loi n° 77/11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents de travail et maladies professionnelles ;
- Décret N° 2016/072/ du 15 février 2016 fixant les taux de cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance pensions vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents du travail
- Le décret N°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- La décision n°097/MINETPS/CAB portant création, composition et fonctionnement du Comité de Synergie chargé de la promotion du dialogue social.

- *Textes relatifs à la santé*

- La Loi n° 64/LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique au Cameroun ;
- La Loi 96/03 du 4 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
- L'Arrêté du 1er octobre 1937 fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer dans le territoire du Cameroun sous mandat français ;
- L'Arrêté conjoint n° 073/MINAT/MINVIL du 25 mai 2000 précisant les modalités d'application de certaines règles de salubrité et de sécurité publiques ;
- L'Arrêté N° 039 /MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

- *Textes relatifs aux personnes handicapées*

- Loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées ;
- Décret n°90/1516 du 26 novembre 1990 fixant les conditions d'application de la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées ;
- Décret n°96/379/PM du 14 juin 1996 relatif à la création et au fonctionnement du Comité National pour la réadaptation et la réinsertion socioéconomique des personnes handicapées.

- *Textes dans le domaine des établissements classés*

- La Loi n°98/015 du 14 juillet 1998 relatives aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
- Le Décret n°99/818/PM du 09 novembre 1999 fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.

- *Textes du domaine de l'agriculture*

- Décret N°2010/0242/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de promotion des activités de production agricole et de développement rural.

- *Textes relatifs au domaine des travaux publics*

- La Loi N°0001 du 16 avril 2001 portant code minier :
- Le Décret N°2011/12 du 16 Avril 2001 fixant la liste des équipements et des ouvrages de génie civil assujettis au contrôle de qualité des matériaux et aux études géotechniques.
- Textes relatifs au domaine de l'urbanisme
- La Loi N° 2004/003 du 23 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun
- Législation et réglementation en matière d'assainissement urbain et de protection de la santé
- Textes relatifs à la gestion des conflits

- *Textes relatifs aux associations*

- *Textes relatifs à la décentralisation*

- *Textes dans le domaine des établissements classés*

- *Instruments de gestion environnementale et sociale du PDVI*

#### **4.2 ENJEUX LIÉS A L'ACCÈS AUX MÉDIAS SOCIAUX**

Si les médias à Ndogpassi et Dibom II ont une importance limitée, ils ont en revanche une très forte influence sur toute la société. Le principal enjeu de cette composante est de parvenir à se positionner comme catalyseur pour un accès de tous les citoyens aux services sociaux.

Cependant, ils sont régis par la loi d'adoption récente N°2010/012 du 21 Décembre relative à la cyber sécurité et à la cyber criminalité au Cameroun qui gagnerait à être appliquée sans faiblesse.

#### **4.3 ENJEUX LIÉS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE**

Le foncier obéit aux deux régimes qui coexistent au Cameroun : le régime foncier de droit moderne (code foncier de 1974) et le régime de propriété de droit coutumier.

Dans le cadre du PDVIR, les populations sont appelées à céder des terres, des zones de cultures et / ou des biens immobiliers tels que les constructions, terrains pour cause du Projet. Les textes suivants doivent être appliqués :

- o *La Constitution de 1972, révisée le 18 janvier 1996*
- o *Les Ordonnances N° 74-1, 74-2, 74-3, 74-4 du 6 juillet 1974 relatives au régime foncier et domanial au Cameroun et à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique*
- o *La loi N° 85/009 du 04 juillet 1985 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation*
- o *Le décret N°87/1872 du 16 décembre 1987 fixant les modalités d'application de la loi N° 85/009 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation*
- o *L'arrêté N°0082/ y. 15.1/MNUH/D du 20 novembre 1987 fixant les bases de calcul de la valeur vénale des constructions frappées d'expropriation pour cause d'utilité publique*
- o *Le décret N° 2003/418/PM du 25 février 2003 fixant les tarifs des indemnités à allouer aux propriétaires pour cause d'utilité publique des cultures et arbres cultivés*
- o *Il fixe les tarifs alloués aux personnes victimes de destruction des cultures et arbres plantés pour cause d'utilité publique.*

Les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale comprennent à la fois, les Politiques Opérationnelles (PO) et les Procédures de la Banque (PB). Les politiques de sauvegarde qui sont déclenchées sont, y compris la Participation du Public, la PO.4.12 Réinstallation Involontaire des populations et la PO.4.11 Patrimoine culturel et physique.

La politique PO 4.12 de la BM prend en compte les conséquences économiques et sociales des activités des Projets financés par la BM et qui sont occasionnées par :

- le retrait involontaire de terres provoquant la réinstallation ou perte d'habitat, la perte de biens ou d'accès à ses biens, la perte de sources de revenus ou de moyens d'existence, que les personnes affectées aient ou non à se déplacer sur un autre site ;
- la restriction involontaire de l'accès à des parcs définis comme tels juridiquement, et à des aires protégées entraînant des conséquences sur les moyens d'existence des personnes déplacées.
- La politique PO.4.12 détermine les mesures requises pour traiter des impacts de la réinstallation involontaire, à savoir l'élaboration d'un plan de réinstallation ou un cadre de politique de réinstallation.

#### **4.4 ENJEUX LIÉS AUX DROITS D'USAGE SUR LES TERRES ET AUTRES RESSOURCES**

La majorité des ménages à Ndogpassi et Dibom II ne disposent pas d'un Titre foncier. Cependant, le Projet devrait prendre des dispositions spécifiques, pour accompagner les personnes vulnérables dans le processus de réinstallation qui pourrait les affecter de manière irréversible. Le droit d'usage foncier est encadré par les textes liés à la propriété foncière cités plus haut.

##### **Pour les autres ressources telles que les mines (pierres), le sable, le bois et l'eau :**

###### ➤ Mines (pierre et sable) :

Le code minier a prévu le droit de préhension d'un certain volume de pierre, de sable pour les constructions locales, à titre gratuit. La Loi N°0001 du 16 avril 2001 portant code minier, à son titre IV, précise les dispositions relatives aux substances de carrières qui sont, d'après l'article 2, les matériaux de construction ou minéraux industriels extraits par fouilles ou autrement, dans le but de fournir des matériaux destinés à la construction, au commerce, à l'industrie ou à la fabrication. Pour le bois, la Loi forestière de 1994 a prévu pour les communautés locales, le droit de prélever 30 mètres cube de bois par ménage pour leur construction.

###### ➤ Pour l'eau :

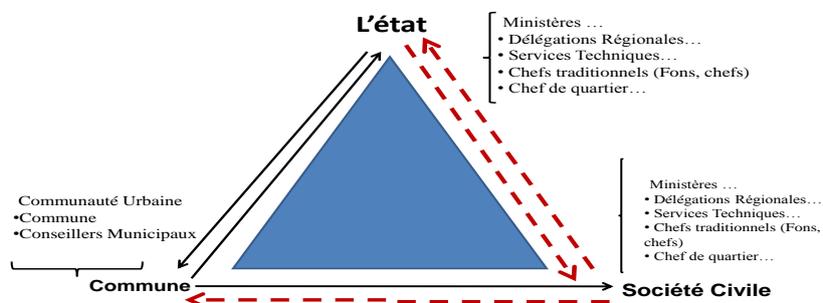
Le Code de l'Eau a prévu pour les communautés l'utilisation des sources naturelles à des fins domestiques et socio-économiques sans contrepartie. En revanche, toute utilisation industrielle de ces ressources naturelles requière soit une autorisation, soit des restrictions fiscales et environnementales. En effet, la Loi N° 98/005 du 14 avril 1998 portant régime de l'eau fixe le cadre juridique de l'eau ainsi que les dispositions relatives à sa sauvegarde, à sa gestion et à la protection de la santé publique. Cette loi comporte plusieurs décrets pris pour faciliter son application parmi lesquels le Décret N°2001/165/PM du 08 mai 2001 précisant les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution.

#### **4.5 ENJEUX LIÉS À LA GOUVERNANCE AU NIVEAU COMMUNAL ET AU NIVEAU DU CDQ**

Une panoplie de problèmes de gouvernance communale a été révélée par le diagnostic social.

La priorité sera alors de divulguer, de disséminer et de faire appliquer les principes et les textes légaux sur la véritable décentralisation. Les OSC doivent être renforcées afin de jouer leur rôle et de prendre leurs responsabilités en main afin que la décentralisation soit effective, réelle et durable.

Pour cela chaque acteur du triangle de la décentralisation doit jouer son rôle, y compris la société civile qui a souvent été marginalisée et inféodée.



**Qu'est-ce qui manque pour que la décentralisation soit efficace?**

**Figure 7: Triangle des acteurs de la décentralisation**

Les vrais acteurs de la société civile : les OSC qui sont ONG, CDQ, Associations, GIC et dont la place a été occupée par les démembrements de l'Etat, sont pourtant un acteur important pour assurer l'efficacité des Projets de développement. Elles collaborent avec la commune et les autres parties prenantes dans le but de faire avancer les processus. Les principaux champs de collaboration sont :

- **La mobilisation communautaire :**
- **L'accompagnement technique :**
- **Le regard alternatif :**
- **L'intermédiation :**

Avant la décentralisation, les chefs traditionnels étaient légalement responsables du développement des villages et quartiers. Aujourd'hui à l'ère de la décentralisation, le chef est un auxiliaire de l'Etat et le représente au niveau du quartier. Le développement du quartier est confié à la société civile organisée en comité de développement.

Une collaboration franche entre les OSC (dont le comité de développement de quartier et l'Imam), l'Etat (dont ses démembrements et les chefs traditionnels) et les CTD (dont la Commune), est impérative pour éviter d'une part les conflits de leadership et d'ingérence et d'autre part, pour promouvoir la véritable décentralisation.



Signature de l'accord de partenariat entre deux associations de développement des quartiers et le Délégué du Gouvernement à Ramenda dans le cadre du **PDUE**

**Figure 8: Signature d'accord de Partenariat**

Il s'agira de résoudre certains des problèmes ci-haut listés de gouvernance urbaine, pour améliorer la gouvernance tant à l'échelle de la Commune qu'à l'échelle du quartier, en veillant au respect des principes fondamentaux de la décentralisation qui prônent l'égalité d'importance et d'influence des acteurs clés de la décentralisation qui sont l'Etat, les CTD et les OSC qui constituent un contrepouvoir. Pour y parvenir, l'application de plusieurs instruments législatifs est recommandée, dont :

- **La Loi N° 2004/003 du 23 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun**
- **La législation et la réglementation en matière d'assainissement urbain et de protection de la santé**
  - Le décret N°68/59/COR du 30 avril 1968 relatif à la construction précise des dispositifs techniques relatifs aux cabinets d'aisance en ses articles 27, 28 et 29, ceci en vue d'éviter la propagation des odeurs et nuisances dans les différentes pièces d'une construction à usage d'habitation ;
  - La loi N°64-LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique accorde déjà à l'assainissement urbain une place de choix dans toutes les activités de développement ;
  - La Note Circulaire N°067/NC/MSP/DMPHP/SHPA du 19 juin 1973 du Ministre de la Santé Publique adressée aux Délégués Provinciaux de la Santé Publique et aux Administrateurs Municipaux précisant les fonctions des Techniciens et Agents Techniques du Génie Sanitaire affectés dans les Provinces ou mis à la disposition des municipalités présentant une grande importance pour la protection de la santé et de l'environnement en milieu urbain et rural ;
  - La loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement;
  - Le décret N° 99/820/PM du 09 novembre 1999 concernant le contrôle de la pollution de l'environnement et fixant les conditions d'agrément des personnes physiques ou morales à l'exploitation des laboratoires de contrôle de la qualité et de la quantité des effluents solides, liquides ou gazeux rejetés par les établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
  - Le décret N° 2001/165/PM du 08 mai 2001 précise les modalités de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution d'origines diverses ;
  - La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation et de la loi ;
  - La loi N°2004 /017 du 22 juillet 2004 fixant les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale ;
- **Les textes relatifs à la gestion des conflits**

Le décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges.

- **Les textes relatifs aux associations**
  - Loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association. Ce texte remplace la loi n°67/LF/19 du 12 Juin 1967 qui elle-même abrogeait la loi de 1901 ;
  - Loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune (GIC), en remplacement de la loi n°73/15 du 07 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives. À travers cette loi, de nombreuses

organisations de base, ayant un nombre réduit de membres, ont été légalisées et se sont engagées dans un processus de structuration en unions et fédérations de GIC ;

- Loi de 1993 sur les GIE ;
- Loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG ;
- Décret n°92/455/PM du 23 novembre 1992 fixant les modalités d'application de la loi n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune.
- **Les textes relatifs à la décentralisation**
  - La loi N°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation ;
  - Loi n°2004/018 et 019 fixant les règles applicables aux Communes et aux Régions et leurs compétences.
  - Décret N° 2012/0882/PM du 27 mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux communes en matière d'environnement.
- **Les textes dans le domaine des établissements classés**
  - La loi n°98/015 du 14 juillet 1998 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes ;
  - Le décret n°99/818/PM du 09 novembre 1999 fixant les modalités d'implantation et d'exploitation des établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.
- **Les instruments de gestion environnementale et sociale du PDVIR**

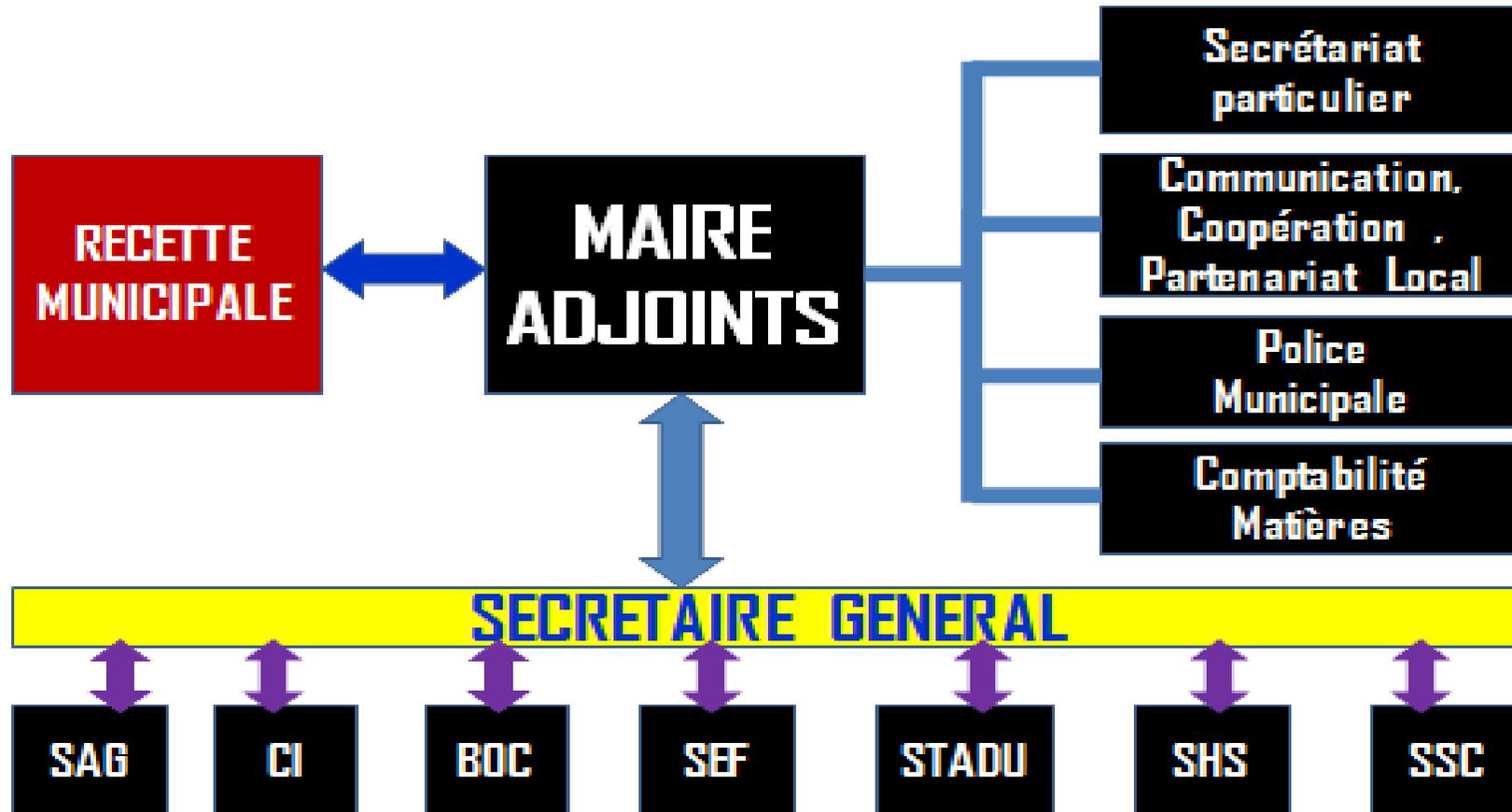
Ce sont le CGES et le CPR.

- **L'organigramme de la Commune**

Il convient de rappeler que dans le cadre du Projet, des contrats de villes sont en cours de préparation et donneront d'amples informations sur la gouvernance urbaine, notamment au plan administratif, financier, technique et opérationnel. Toutefois, un nouvel organigramme, objet des prescriptions du MINATD et élaboré avec l'appui du PNDP devrait déjà être mis en œuvre.

En définitive, le Projet devrait prévoir le recrutement et/ou le renforcement des capacités du personnel affecté au Service Social et Culturel (SSC), appelé à devenir le Service des Affaires Sociales et Culturelles, de la Santé, de l'Education, de la Jeunesse et des Sports (SASCSEJES).

Tableau 7: ORGANIGRAMME ACTUEL DE LA COMMUNE DE DOUALA III



#### **4.6 ENJEUX LIÉS À LA GESTION DES PROBLÈMES SOCIAUX SPÉCIFIQUES**

Les problèmes propres aux groupes sociaux spécifiques traduisent en certains points un défaut d'application des lois existantes.

Les lois applicables sont entre autres :

- La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail qui vise la protection de la santé et la sécurité des travailleurs, la garantie d'un salaire minimum et la réglementation des conditions de travail.
- L'ordonnance no 73-17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale ;
- La loi no 76-12 du 8 juillet 1976 portant organisation de la formation professionnelle rapide ;
- La loi n° 77/11 du 13 juillet 1977 portant réparation et prévention des accidents de travail et maladies professionnelles ;
- Décret N° 2016/072/ du 15 février 2016 fixant les taux de cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance pensions vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents du travail
- Le décret N°2014/0611/PM du 24 mars 2014 fixant les conditions de recours et d'application des approches à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- La décision n°097/MINETPS/CAB portant création, composition et fonctionnement du Comité de Synergie chargé de la promotion du dialogue social.
- La Loi n° 64/LF-23 du 13 novembre 1964 portant protection de la santé publique au Cameroun ;
- La Loi 96/03 du 4 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;
- L'Arrêté du 1er octobre 1937 fixant les règles générales d'hygiène et de salubrité publique à appliquer dans le territoire du Cameroun sous mandat français ;
- L'Arrêté conjoint n° 073/MINAT/MINVIL du 25 mai 2000 précisant les modalités d'application de certaines règles de salubrité et de sécurité publiques ;
- L'Arrêté N° 039 /MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail.

#### **4.7 ENJEUX LIÉS AUX RISQUES ET IMPACTS DU PROJET**

Le projet représente d'importants enjeux et impacts tant négatifs que positifs.

Cependant il ne faut pas oublier les impacts négatifs pendant la phase des travaux, comme par exemple l'expropriation et la réinstallation potentielle des populations, la destruction potentielle des biens culturels et des sépultures, la destruction des infrastructures socio-économiques et commerciales et le risque de maladies, notamment les infections au VIH/SIDA et la pollution de l'air. Le Projet prendra toutes les dispositions nécessaires pour atténuer ces impacts négatifs. Il est question ici de trouver une bonne combinaison des canaux de communication pouvant toucher toutes les couches sociales à temps. Une bonne partie des habitants surtout les femmes ne sachant ni lire, ni écrire, ni parler français, la langue locale et de traducteurs qualifiés devraient être pris en considération lors du choix.

## 5. ORIENTATIONS

### 5.1 PRIORISATION DES MESURES DE MITIGATION DES RISQUES SOCIAUX

La mise en œuvre du Projet devrait se faire en respect de toutes les prescriptions légales et réglementaires en vigueur. Cela suggère que tous les risques et impacts sociaux du Projet doivent être atténués. De la panoplie de risques et impacts sociaux identifiés, une quinzaine a été ciblée en priorité :

| N°                                       | Risque  | Impact  | Mesure proposée   |
|--|---|---|---|
| <b>RISQUES OU PROBLEMES TRANSVERSAUX</b> |   |   |   |
| 0  | <b>Non-application des normes sociales pendant le projet</b>            | persistance des désordres sociaux et non-respect des règles d'urbanisme   | Recruter un Médiateur social au sein de l'UTL   |
| 1  | <b>Faiblesse des revenus/sous-emploi/chômage</b>                        | <p><b>-CREATION d'emplois DIRECTS dans le secteur BTP</b></p> <p><b>-OPPORTUNITES D'AUTO-EMPLOIS MULTISECTORIELS POUR LES JEUNES et les personnes vulnérables A TRAVERS LE PLAN JEUNE</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le Plan de communication et diffuser toutes les offres d'emplois et de sous-traitance offertes par le projet</li> <li>- Mettre en place un mécanisme de recrutement clair et transparent</li> <li>-Réaliser une étude pour la maîtrise de l'offre de main-d'œuvre locale pour le projet et la capitaliser au profit des jeunes et sous-traitants locaux</li> <li>-Sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs dans leur épanouissement professionnel</li> <li>- Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes annuelles de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune</li> <li>- Privilégier, lorsque techniquement possible, l'approche HIMO et le recrutement de la main d'œuvre locale en respectant le code de travail et les conventions collectives</li> </ul> |
| 2  | <b>Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation</b> | Mortalités précoces   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Eclairer les voies aménagées : Carrefour : Entrée Billes-Zone industrielle BASSA</li> <li>-Accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation</li> <li>- Fournir et faire poser aux endroits appropriés, des panneaux de signalisation conséquents, afin de limiter les accidents dus à la traversée des voies</li> <li>-Organiser un service de traversée sécurisée des voies rapides en faveur des des élèves aux heures de pointe</li> </ul>   |

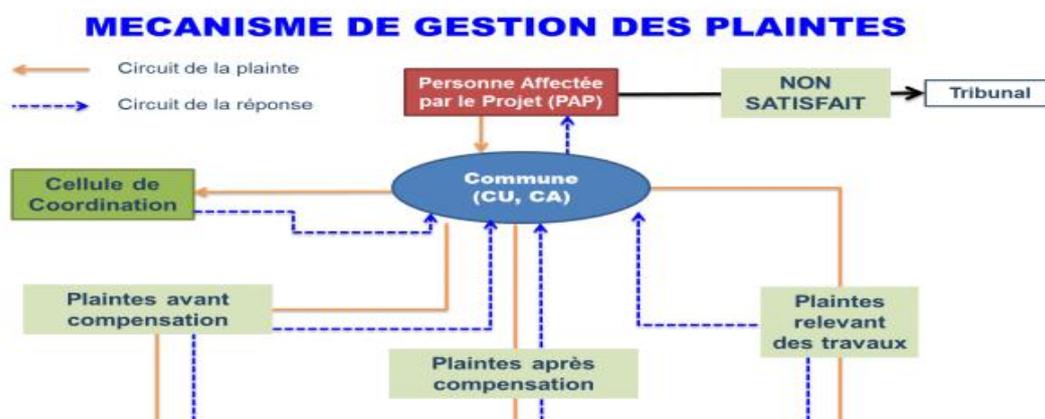
|   |                              |  |   |
|---|------------------------------|--|---|
| 3 | Mauvaise gouvernance urbaine | -exclusion, associalisation risque radicalisation jeunes et de des | <p>-Annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers</p> <p>- Mettre en oeuvre le guide d'utilisation et de maintenance des ouvrages réalisés et le manuel de procédures de gestions financières et des ressources humaines.</p> <p>- Impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision</p> <p>- Respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices)</p> <p>- Recruter pour le compte du Projet, un médiateur social affecté à la commune pour accompagner la mise en place et le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier</p> <p>-Restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse</p> <p>- Renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle</p> <p><b>- VEILLER A L'APPLICATION RIGOUREUSE, TRANSPARENTE, HONNETE, EQUITABLE ET PROFESSIONNELLE, DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES REGISSANT L'IDENTIFICATION, LE DENOMBREMENT, L'EVALUATION ET LA COMPENSATION DES BIENS DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP), NOTAMMENT LA NOTE METHODOLOGIQUE CCE</b></p> <p><b>- EN COMPLEMENT AU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES EN VIGUEUR DANS LA COMMUNE ET QUI EMPRUNTE AU TRIBUNAL COUTUMIER D'UNE PART, ET AU DECRET N°78/263 DU 03 SEPTEMBRE 1978 FIXANT LES MODALITES DE REGLEMENT DES LITIGES D'AUTRE PART, ADOPTER UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES AMIABLE PLUS SIMPLE QUI CONCENTRE TOUTE LA GESTION DES PLAINTES AU NIVEAU DE LA COMMUNE, AVEC L'AIDE D'UN COMITE AD HOC ET DU GT MINH DU-MINDCAF</b></p> |
|---|------------------------------|--|---|

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| 4 | <p><b>Faiblesse de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base</b></p> | <p>amélioration de la mobilité et des services de base des populations</p> | <p><b>-VEILLER A AMELIORER A CERTAINES COUCHES SOCIALES, LES CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, L'OFFRE EN INFRASTRUCTURES EDUCATIVES, DE SANTE, DE LOISIR, D'ENERGIE, POUBELLES ET DECHARGES, LATRINES ET ENCADREMENT SOCIAL (ORPHELINATS, MAISONS DE RETRAITE, CRECHES, CENTRES D'ECOUTE, REFUGES D'ENFANTS DE LA RUE, MAISONS DE LA FEMME, CASE COMMUNAUTAIRE, CENTRES ET INFRASTRUCTURES DE SPORTS, ETC.)</b></p> <p><b>- CONSTRUIRE DES HANGARS AUX MARCHES NDOGPASSI ET MARCHÉ DIBOM II</b></p> <p><b>-CONSTRUIRE LA CASE COMMUNAUTAIRE A NDOGPASSI ET DIBOM II VERS L'ECOLE MATERNELLE ST FRANÇOIS DE SALES</b></p> <p><b>LES SERVICES SUIVANTS Y SERONT ANNEXES : SALLE INFORMATIQUE AVEC CONNEXION INTERNET, ESPACE DE LOISIR, TENNIS DE TABLE, JEUX DE SOCIETE ; PLUSIEURS SALLES DE REUNION, UNE SALLE D'ECOUTE, DE RESILIENCE ET DE SOCIALISATION</b></p> <p>- Aménager la rue passant devant la total Ndogpassi</p> <p>-Construire des salles de classe dans les écoles publiques de Ndogpassi et Dibom II</p> <p>-Construire un centre social à Dibom II</p> <p>-Créer, construire et équiper un centre d'émancipation de la femme et la jeune fille.</p> |
|---|--|--|---|

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| 5 | <p>Nombreuses menaces sur la santé, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sociale et risque de catastrophes</p> | <p>-risques naturels et humains :(inondations, maladies hydriques, maladies vectorielles, éboulements, incendies, guerre civile, pollutions diverses, invasion de nuisibles, afflux de personnes, EPIDEMIES)</p> <p>- RISQUES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL ET RISQUES SUR LA SECURITE DES TRAVAILLEURS ET DES POPULATIONS RIVERAINES</p> <p>- RISQUE D'AUGMENTATION DU TAUX DE PREVALENCE DES IST/VIH/SIDA</p> | <p>- REALISER UN SOUS-PROJET DE DRAINAGE DANS LES QUARTIERS NDOGPASSI ET DIBOM II, NOTAMMENT DANS LES MARECAGES HABITES DANS LA ZONE DE LA RUE ALLANT DU CARREFOUR CARNAVAL JUSQU'A CARREFOUR BORNE FONTAINE EN VUE DE REPOUDRE AUX INONDATIONS RECURRENTES</p> <p>-AMENAGER DES PASSERELLES DE TRAVERSEE PIETONNE DES DRAINS</p> <p>-AMENAGER QUELQUES POINTS D'EAU POTABLE</p> <p>-SENSIBILISER ET CAPACITER QUELQUES GROUPES DE FEMMES AUX TECHNIQUES DE POTABILISATION DE L'EAU</p> <p>-ORGANISER UNE CAMPAGNE DE VACCINATION, DE SOINS DE SANTE, DE DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES ET DE DEPARASITAGE DES GROUPES D'ENFANTS DEFAVORISES (ENFANTS DE LA RUE)</p> <p>-EQUIPER LES QUARTIERS DES BACS A ORDURES ET SENSIBILISER EN FORMANT LES ACTEURS AU TRI DES DECHETS A LA BASE</p> <p>-Promouvoir un sous-Projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine</p> <p>- ORGANISER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES ET A LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES</p> <p>-CONSTRUIRE QUELQUES BOUCHES D'INCENDIES A L'ECHELLE DE LA COMMUNE</p> <p>- APPUI A LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE CINQ LATRINES PUBLIQUES</p> <p>- Appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre</p> |
| 6 | <p>Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs</p>                       | <p>-radicalisation</p> <p>-PERSISTANCE DU SOUS-DEVELOPPEMENT</p>   | <p>-Sensibiliser à outrance les populations, les autorités via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les impacts négatifs de l'incivisme représenté par la corruption</p>   |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| 7  | Insuffisance de la participation citoyenne          | <b>-DEGRADATION RAPIDE DES OUVRAGES URBAINS</b><br>-VANDALISATION DES INFRASTRUCTURES<br>-INFEODATION DES OSC | <b>-PROMOUVOIR LE MULTICULTURALISME ET LA DECENTRALISATION VERITABLE PAR LA RESPONSABILISATION ET L'EMANCIPATION DES CDQ</b><br>- Sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel  |
| <b>RISQUES OU PROBLEMES SPECIFIQUES A CERTAINS GROUPES SOCIAUX</b> |   |   |  |
| 8  | Mortalité infantile et néonatale récurrente         | SOUS-PEUPELEMENT DE LA ZONE   | Améliorer le plateau technique du centre de santé  |
| 9  | Mariages et grossesses précoces et non désirés      | décrochage scolaire des adolescentes  | A.1. - Sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR<br>-Doter le quartier d'un Centre de socialisation des jeunes filles (Maison de la femme au sein de la case communautaire)<br>- Orienter les jeunes filles vers les Programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun |
| 10   | Travail des enfants                                 | exploitation des enfants  | Respecter le Code de travail concernant les enfants  |
| 12   | Délinquance juvénile                                | Prostitution<br>Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, vagabondage) | <b>-SENSIBILISER QUELQUES MENAGES MONOPARENTAUX RIVERAINS A L'ENCADREMENT PARENTAL</b><br><b>-PROMOUVOIR QUELQUES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE DES FILLES MERES</b><br>-Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels   |
| 13   | Analphabétisme                                      | Obscurantisme et sous-développement   | Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion   |
| 14   | Pérennisation des activités économiques informelles | <b>-civisme fiscal</b><br>-DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE<br>-DROIT AU TRAVAIL DECENT                     | Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations  |

|    |   |   |  |
|----|---|---|--|
| 15 | Restriction à l'utilisation des terres et réinstallation forcée | <p><b>-pertes des biens et pertes temporaires de revenus</b></p> <p>-FILOUTERIE ET NEGLIGENCES FONCIERES</p>  | <p><b>-ASTREINDRE LES AUTORITES AU RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE LA NOTE METHODOLOGIQUE DU PM DU 05 SEPTEMBRE 2018 ANNEXE A LEURS CONTRATS DE TRAVAUX</b></p> <p>-Informé, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet</p> <p>-Faire élaborer et respecter les prescriptions du PAR</p> <p>-Améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAD3 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres</p> |
| 16 | Conflits  | <p><b>-perturbation du trafic routier</b></p> <p>- désagréments dus aux risques d'interruption des réseaux de concessionnaires et l'inaccessibilité temporaire aux habitations</p> <p>- PERTURBATION SOCIALE (DUE A AFFLUX IMPORTANT DE PERSONNES)</p> <p>-RISQUE DE MARGINALISATION ET DE VIOLENCE SUR LES FEMMES, JEUNES ET PERSONNES VULNERABLES</p> | <p><b>-ASTREINDRE LES ENTREPRISES AU RESPECT DU CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES) ANNEXE A LEURS CONTRATS DE TRAVAUX</b></p> <p><b>- RENFORCER LES CAPACITES DES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGES DU PROJET</b></p> <p><b>-DEPLOYER ET RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DU PROJET SUR LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES (MGP)</b></p> <p>- Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet</p>   |



**Figure 9: Mécanisme de gestion des plaintes**

**Source:** Présentation du Projet; World Bank Country Office; Yaoundé, May 8th, 2017

## 5.2 PAR RAPPORT À LA COMMUNICATION ET A L'ACCÈS AUX MÉDIAS SOCIAUX

Pour améliorer la communication qui s'avère d'une importance capitale dans la réussite du Projet, il va falloir, outre mettre en œuvre le plan de communication supra :

créer et usiter un groupe WhatsApp et un réseau Facebook d'information et de communication du CDQ sur le projet, la municipalité et les 2 quartiers

envisager les tableaux d'affichage aux lieux de grande fréquentation pour les annonces importantes (emplois et nouvelles)

Le Plan de communication et de consultation du public proposé par l'étude pour la vie du Projet se présente comme suit :

**Objectifs** : Maximiser la communication publique sur le Projet de développement des villes inclusives au Cameroun

**Moyens** : Diffusion des informations

**Cibles** : Populations de Ndogpassi et Dibom II des moyens de communication existants dans la communauté (mégaphone) : Communiqués en langue locales par les messagers des chefs traditionnels et du chargé de communication du Comité de développement du quartier, qui utilisent le mégaphone pour informer les habitants dans le quartier.

### Réunions publiques

Organiser dans les quartiers (Case communautaire, centres de jeunesse, maison de la femme) les réunions publiques explicatives et participatives sur le Projet et sur ses mesures préventives et curatives de lutte contre les IST/VIH/SIDA en vue d'un changement de comportement sexuel. Sensibilisation dans les associations du quartier et au niveau des carrefours

### Mailing et SMS

Conception des lettres commerciales présentant l'offre de service et les enjeux du Projet et de la commune auprès de toutes les principales cibles, conception des dépliants pour la commune, les ONG partenaires, le CDQ, les OSC actrices et distribution auprès des clients potentiels et des populations. Conception des affiches et placement aux divers lieux publics. (Marchés, carrefours, services publics...). Conception et dissémination des informations sur le Projet par SMS téléphoniques.

### Babillard

Installation progressive de babillards protégés et évaluation de leur niveau d'utilisation, pour affichages divers

### Réseaux sociaux : Facebook et WhatsApp

Ouverture de groupes thématiques de communication rapide sur le Projet à travers WhatsApp, Internet et Facebook.

### Radios communautaires, CRTV

Bande passante, la diffusion d'un message sur le PDVIR et ses partenaires chaque mois sera très efficace pour atteindre la majorité de la cible.

### Presse écrite

### Budget annuel du plan de communication :

| Moyen     | Fréquence       | Outil                         | Acteur                                    | Coût mensuel | Coût annuel total |
|-----------|-----------------|-------------------------------|---|--------------|-------------------|
| Mégaphone | 4 fois par mois | Communiqués en langue locales | Chef de quartier, plateforme jeune et CDQ | 12 000       | 144 000           |

|  |                         |   |  |                  |           |
|--|-------------------------|---|--|------------------|-----------|
| <b>Réunion mensuelle</b>   | 1 fois                  | Communications, information, consultations et prévention IST-VIH-SIDA           | Chef de quartier, CDQ, PDVIR, BET, Entreprises, OSC, plateforme jeune, Administrations | 25 000           | 300 000   |
| <b>Mailing et SMS</b>  | En tant que de besoin   | TPH et crédit de communication pour messages d'information                      | CDQ et plateforme jeune  | 10 000           | 120 000   |
| <b>Réseaux sociaux : Facebook et WhatsApp</b>                    |                         |   |  |                  |           |
| <b>Babillard</b>   | En permanence           | Affichages  | CDQ  | FF               | 120 000   |
| <b>Radio et Télé</b>   | Une fois<br>Chaque mois | Communiqués radio-presse, Communication sur bande passante, Émission le Citadin | CDQ, plateforme jeune, MINH DU, PDVIR  | 30 000           | 360 000   |
| <b>Presse écrite CT, Le Citadin-MINH DU et Magazine du PDVIR</b> | Une fois<br>Chaque mois | Publicité, informations sur le projet, réalisations, communications, etc.       | PDVIR, CDQ, plateforme jeune, MINH DU  | 100 000          | 1 200 000 |
| <b>TOTAL</b>   |                         |   |  | <b>2 244 000</b> |           |

**Résultat attendus :**

Augmentation de la population urbaine informée à temps dans le quartier Ndogpassi et Dibom II

Très fort taux d'emplois créés ou valorisés avec revenus améliorés à Ndogpassi et Dibom II

Bilan très faible des accidents, conflits et incidents des travaux de voiries et d'aménagement des sous-Projets

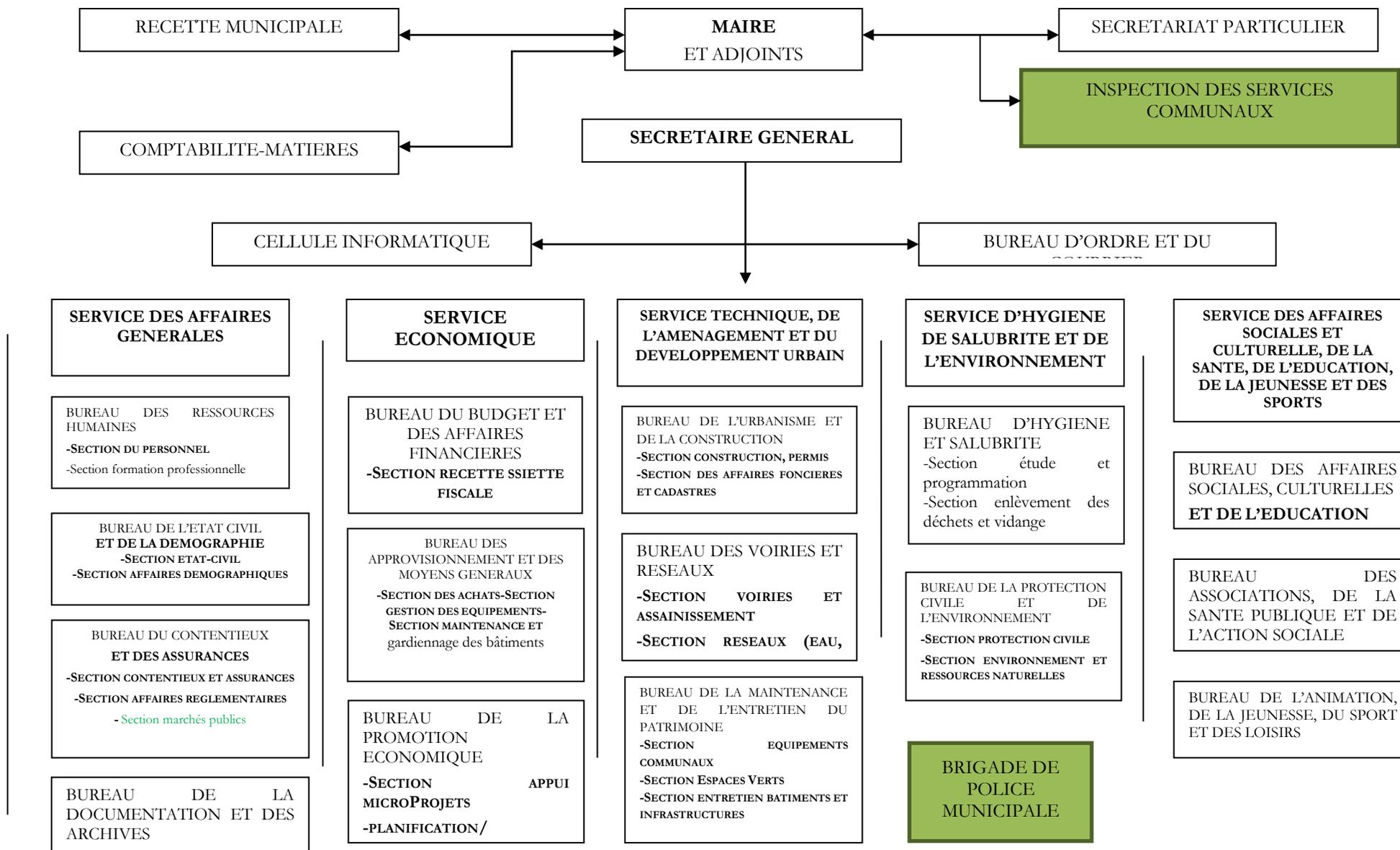
**5.3 PAR RAPPORT À LA GESTION DES PROBLÈMES SOCIAUX SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS**

Il va falloir Adopter le nouvel organigramme (MINATD – PNDP) et le compléter par un renforcement institutionnel ainsi qu'il suit :

Recruter un Médiateur social aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale ;

Renforcer les capacités du Médiateur social en économie coopérative, en assistance sociale et en techniques de développement communautaire ;

## ORGANIGRAMME PROJETE MINATD/PNDP A METTRE EN ŒUVRE



## 6. CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

### 6.1 INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE

| Résultat  | Libellé de l'Indicateur  | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte   | Mode de calcul  | Période de collecte                                  | Responsable de collecte          |
|---|--|---|--|---|---|--|----------------------------------|
| Les ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR dans la Commune de Douala 3 <sup>ème</sup> sont accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés | 100% d'infrastructures réalisées dans le cadre du PDVIR et accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés (personnes âgées, personnes handicapées, femmes chefs de ménage, jeunes, etc.) | Rapport entre les infrastructures réalisées et accessibles aux personnes et groupes sociaux défavorisés (personnes âgées, personnes handicapées, femmes chefs de ménage, jeunes, etc.) et l'ensemble des infrastructures réalisées dans le cadre du PDVIR | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; Procès-verbaux de réception des travaux | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (CDQ, UTL, CCP)<br><br>Enquêtes par interview semi directives avec quelques membres, le chef du quartier et le conseiller municipal concerné. | Dénombrement et Calcul (nombre des infrastructures réalisées dans la cadre du PDVIR et accessibles aux personnes âgées, aux personnes handicapées, divisé par le nombre total d'infrastructures réalisées par le PDVIR) | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019 | RGS et Médiateur Social de l'UTL |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur  | Définition   | Source de collecte  | Outil de collecte  | Mode de calcul  | Période de collecte                      | Responsable de collecte          |
|--|--|--|---|--|---|--|----------------------------------|
| Mise en place des Comités de Développement du Quartier (CDQ) dont la composition est suffisamment représentative des populations de la zone d'intervention du Projet concernée | 02 Comités de Développement dans la zone d'intervention du PDVIR à la CAD3 | 01 CDQ quartier Ndogpassi et 01 CDQ quartier Dibom II avec 30% des femmes et 20% de jeunes au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision | Rapports du Médiateur social de l'UTL, du RGS et du RGE de la CCP | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CCP)<br><br>Calcul de la proportion des femmes et des jeunes membres du conseil exécutif<br><br>Exploitation des Procès-verbaux des élections. | Dénombrement<br><br>Calcul : Rapport en le nombre de femmes membres du conseil exécutif divisé et le nombre de postes existant au conseil exécutif<br><br>Rapport en le nombre de jeunes membres du conseil exécutif divisé et le nombre de postes existant au conseil exécutif | Janvier de chaque année à partir de 2019 | RGS et Médiateur Social de l'UTL |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur   | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte   | Mode de calcul         | Période de collecte                               | Responsable de collecte          |
|--|---|---|--|---|------------------------|---|----------------------------------|
| Appui du PDVIR aux initiatives des personnes et groupes sociaux défavorisés (jeunes, des femmes, etc.) | 30 initiatives locales des jeunes et des femmes ayant bénéficié des appuis du PDVIR                     | Nombre d'initiatives des associations ou groupes communautaires jeunes et féminins (jeunes en difficultés, enfants de la rue, PVVIH, femmes chefs de ménage, personnes handicapées, etc.) génératrices d'emplois et de revenus ou visant le développement du quartier ayant reçu un appui quelconque (technique, financier, ou matériel) du PDVIR | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CCP)<br><br>Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.   | Dénombrement           | Janvier de chaque année à commencer par Mars 2019 | RGS et Médiateur Social de l'UTL |
| Participation effective des bénéficiaires  | 100% de décisions prises pour les activités de proximité avec la pleine participation du CDQ et des OSC | Rapport entre le nombre de décisions prises dans le cadre de la préparation et de l'exécution du PDVIR avec la participation du CDQ et des autres OSC et le nombre total des décisions prises dans le cadre de la préparation et de l'exécution du PDVIR  | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (CDQ, UTL, CCP)<br><br>Enquêtes par interview semi directives avec quelques membres, le chef du quartier et le conseiller municipal concerné.<br><br>Exploitation des Procès- | Dénombrement et Calcul | Janvier de chaque année à commencer par Mars 2019 | RGS et Médiateur Social de l'UTL |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur  | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte   | Mode de calcul   | Période de collecte                                  | Responsable de collecte               |
|--|--|---|--|---|--|--|---------------------------------------|
|  |  |   |  | verbaux des élections   |  |  |                                       |
| Les études de cadrage social sont réalisées  | 01 Cadre de Politique de Réinstallation<br>01 Cadre de Gestion Environnementale et Sociale | Les études de cadrage environnementale et sociale sont élaborées conformément aux TDR y afférents   | Rapports RGES et RSE de la CPP   | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires du PDVIR                     | Janvier 2018 (avant le démarrage effectif du Projet) | RGES                                  |
| Les EIES et l'étude sociale sont réalisés et les PGES et PAR élaborés et divulgués par publication | 01 Rapports EIES, 01 rapport d'étude sociale, 01 PAR et PDCJ et 01 PGES réalisés           | - 01 EIES et 01 PGES pour les structurants ;<br>- 01 EIES et 01 PGES pour la proximité<br>- 01 EIES et 01 PGES pour les chemins piétonniers | Phase préparatoire du PDVIR : rapports du RGES et du RSE de la CPP<br>Phase exécution du PDVIR : rapports du RGE, du RGE, du RSE de la CCP, du Médiateur Social de l'UTL et du CDQ | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018 | RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur   | Définition   | Source de collecte   | Outil de collecte   | Mode de calcul   | Période de collecte                                  | Responsable de collecte               |
|--|---|--|--|---|--|--|---------------------------------------|
| Les Plans d'Action de Réinstallation des différents travaux prévus sont élaborés | 02 PAR sont élaborés et mis en œuvre selon la PO 4.12 de la Banque mondiale | 01 PAR pour travaux structurants et 01 PAR pour travaux de quartiers sont élaborés et mis en œuvre selon la PO 4.12 de la Banque mondiale  | Rapports RGES et RSE (phase préparatoire) ; RGE, RGS, Médiateur Sociale et CDQ (phase exécution) | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019 | RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ |
| Un Médiateur Social est recruté au sein de l'UTL de Douala                       | 01 médiateur social recruté   | Un médiateur social recruté au sein de l'Unité Technique de Liaison (UTL) logée à la Communauté Urbaine de Douala (CUD) pour accompagner la mise en œuvre des activités de gestion sociale et environnementale du PDVIR dans la ville de Douala. | Rapports RGE, RGS et RSE   | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019 | RGS et RGE                            |

| Résultat  | Libellé de l'Indicateur  | Définition  | Source de collecte  | Outil de collecte   | Mode de calcul   | Période de collecte                                  | Responsable de collecte               |
|---|--|---|---|---|--|--|---------------------------------------|
| Les Populations Affectées par le PDVIR (PAP) sont indemnisées | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 CCE mise en place et fonctionnelle</li> <li>- 01 rapport des travaux de la CCE transmis au MINDCAF ;</li> <li>- 01 Projet de décret d'expropriation et 01 Projet de décret d'indemnisation préparés et transmis au premier Ministère ;</li> <li>- 02 Projets de décrets règlementés et transmis à la présidence de la République pour visa (Indemnisations) et signature (Expropriation) ;</li> <li>- 01 décret d'indemnisation signé du Premier Ministre</li> </ul> | Les procédures d'indemnisation sont achevées avant le démarrage effectif des travaux sur le terrain | Rapports RGS et RSE (phase préparatoire) ; RGE, RGS, Médiateur Sociale et CDQ (phase exécution) | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019 | RGES, RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ |
| L'approche genre est prise en compte par le PDVIR             | Nombre de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet  | Les populations bénéficiaires du PDVIR sont sensibilisées sur l'approche genre par les CDQ          | Rapports RGS, RGE Médiateur Sociale et CDQ  | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019 | RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ       |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur  | Définition   | Source de collecte   | Outil de collecte  | Mode de calcul   | Période de collecte   | Responsable de collecte         |
|--|--|--|--|--|--|---|---------------------------------|
| Les capacités des membres du CDQ mis en place grâce au PDVIR sont renforcées par le Projet | Nombre d'ateliers de formations et de capacitation des membres du CDQ pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle. | Les ateliers de renforcement des capacités du CDQ sont organisés en vue de la pérennisation des ouvrages réalisés et d'une meilleure exécution des activités sociales prévues dans le cadre de ce Projet | Rapports RGS, RGE Médiateur Sociale et CDQ   | Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs  | Exploitation des rapports sur les activités préparatoires et sur l'exécution du Projet | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2019  | RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ |
| Une stratégie de communication est élaborée et mise en œuvre                               | 01 Stratégie de communication 01 rapport de mise en œuvre de la stratégie de communication                               | 01 Stratégie de communication élaborée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du Projet en vue d'un meilleur partage d'informations sur les activités sociales du PDVIR                             | Rapports de mise en œuvre de la stratégie de communication sur l'exécution du PDVIR dans la CAD3 produits par les différents acteurs (RGS, RGE Médiateur Sociale et CDQ) | Consultation et analyse des rapports produits sur la communication sur le PDVIR, en général et en particulier sur la mise en œuvre des activités sociales dans la CAD3 | Exploitation des rapports sur les activités sur l'exécution du Projet                  | Janvier de chaque année à partir de 2018, pour l'élaboration de la stratégie et 2020 pour la mise en œuvre de la stratégie de communication | RGS, RGE, Médiateur Social, CDQ |

| Résultat  | Libellé de l'Indicateur   | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte  | Mode de calcul | Période de collecte                      | Responsable de collecte                    |
|---|---|---|--|--|----------------|--|--|
| Le PDVIR contribue à la sécurisation du personnel des entreprises adjudicataires des travaux et des populations bénéficiaires des quartiers Ndogpassi et Dibom II | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Panneaux de signalisation sur les voies (points accidentogènes des routes et intersection avec voie ferrée) ;</li> <li>- Points de traversées pour la protection des enfants sur la voie publique ;</li> <li>- Réunions de sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA, maladies vectorielles, désordres sociaux et urbains, gestion des déchets, etc.</li> </ul> | Des panneaux de signalisation sont implantés sur les voies ; les ponts de traversées sont aménagés aux entrées des habitations ; le personnel des entreprises, les CDQ et autres OSC existant sont sensibilisés sur les IST/VIH/SIDA et contre les désordres sociaux et urbains, la gestion des déchets, etc. | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP)</li> <li>Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.</li> </ul> | Dénombrement   | Janvier de chaque année à partir de 2019 | RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ |
| Le PDVIR améliore l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAD3   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions de sensibilisation et d'information sur les procédures d'acquisition et de sécurisation des terres ;</li> <li>- Nombre de kits de textes réglementaires distribués ;</li> </ul>   | Les jeunes et les femmes des quartiers Ndogpassi et Dibom II sont sensibilisés sur la réglementation et les procédures d'acquisition et de sécurisation des terres  | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP)</li> <li>Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.</li> </ul> | Dénombrement   | Janvier de chaque année à partir de 2019 | RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ |

| Résultat   | Libellé de l'Indicateur  | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte   | Mode de calcul | Période de collecte                      | Responsable de collecte                    |
|--|--|---|--|---|----------------|--|--|
| Les mesures visant la pérennisation des ouvrages acquis dans le cadre du PDVIR sont mises en place | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% d'ouvrages rétrocedés aux deux CTD concernées (CUD et CAD3) ;</li> <li>- Au moins 12% du budget des deux CTD effectivement affectés à l'entretien des ouvrages est au moins égal à l'effort d'entretien prévu dans le Contrat de ville et la Convention d'application ;</li> <li>- 01 convention de partenariat signée entre la CAD3 et le CDQ et mise en œuvre</li> </ul> | L'ensemble des ouvrages aménagés dans le cadre du PDVIR doit être rétrocedé aux CTD concernées qui doivent en assurer la pérennisation avec les 02 CDQ                        | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ ; | <p>Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP)</p> <p>Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux.</p> | Dénombrement   | Janvier de chaque année à partir de 2019 | RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ |
| Un mécanisme de gestion des plaintes et conflits est élaboré et appliqué                           | 100% des plaintes enregistrées sont traitées   | Un mécanisme de gestion des plaintes est défini et toutes les plaintes enregistrées concernant la livraison des avantages du Projet sont traitées conformément à ce mécanisme | Rapports des maitres d'œuvre des ouvrages réalisés dans le cadre du PDVIR ; du Médiateur social de l'UTL, des Sectoriels de la CCP (RGE, RGS, ING., RSE, ...) et des CDQ   | <p>Consultation et analyse des rapports produits sur le PDVIR par les différents acteurs (UTL, CDQ et CCP)</p> <p>Enquêtes avec l'appui des acteurs locaux</p>  | Dénombrement   | Janvier de chaque année à partir de 2019 | RGS, RGE, Médiateur Social de l'UTL et CDQ |

Tableau 9: indicateurs de développement social dans la commune

## 6.2 INDICATEURS DES CDQ

Le CDQ est un des acteurs principaux du suivi et de l'évaluation de toutes les activités du Projet. En tant que bénéficiaire privilégié de toutes les réalisations du Projet, il est également interpellé dans l'inscription des ouvrages et infrastructures dans la durabilité. En sa qualité d'animateur clé (OSC) du processus de la décentralisation et du développement décentralisé participatif, il a également la charge de la promotion de la vie démocratique, du genre, du multiculturalisme, du vivre ensemble, de la sécurité et du développement associatif dans le quartier. Les indicateurs qui vont permettre de vérifier et confirmer qu'il joue son rôle dans le cadre du Projet sont les suivants :

| Résultat  | Indicateurs   | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte  | Mode de calcul  | Période de collecte                                  |
|---|---|---|--|--|---|--|
| <b>OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR LES PRINCIPES DEMOCRATIQUES ET LA DECENTRALISATION DANS LA CONSTITUTION DE L'UNION DE CDQ</b>  |   |   |  |  |   |  |
| L'union des CDQ représentative de toutes les couches sociales de Ndogpassi et Dibom II et est démocratiquement mise en place avec un exécutif comprenant 30% des femmes et 20% de jeunes sans distinction de culture, ni de chapelle politique. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sessions de préparation conjointes tenues</li> <li>- Nombre de réunions de restitution aux groupes associatifs sur la maîtrise et la mise en œuvre du triangle de la décentralisation et des principes démocratiques</li> <li>- Planning des activités de mise en place de l'union</li> <li>- Liste des membres de l'exécutif de l'union</li> <li>- Approche genre et multiculturalisme inclusif adoptés</li> <li>- Mode de prise de décisions démocratique</li> <li>- Existence légale constatée</li> <li>- % de membres anglophones de l'exécutif</li> <li>- % de personnes vulnérables de l'exécutif</li> <li>- Nombre de partis politiques représentés dans l'exécutif</li> <li>- % de femmes représentées dans l'exécutif</li> <li>- % de jeunes représentés dans l'exécutif</li> <li>- Nombre de réunions nécessaires pour le diagnostic des deux CDQ existants</li> </ul> | Proportion dans laquelle l'union de CDQ créée a emprunté des principes démocratiques, inclusifs et de décentralisation proposés | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation des CDQ</li> <li>Rapports annuels des CDQ</li> <li>Procès-verbaux des réunions de l'assemblée générale.</li> <li>Liste des Projets de documents légaux en préparation</li> <li>Certificat d'enregistrement ou récépissé de dépôts du dossier au bureau du Préfet..</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des documents administratifs des CDQ</li> <li>Interview semi directives avec quelques membres, le chef du quartier et le conseiller municipal concerné.</li> <li>Exploitation des Procès-verbaux des élections.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Echantillonnage</li> <li>Dénombrement</li> <li>Rapport entre le nombre de couches sociales ciblées et le nombre total</li> </ul> | Janvier de chaque année à commencer par Janvier 2018 |

| Résultat   | Indicateurs   | Définition   | Source de collecte  | Outil de collecte  | Mode de calcul   | Période de collecte  |
|--|---|--|---|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions nécessaires à l'accompagnement et à la structuration du CDQ unique</li> <li>- Nombre et identité des membres élus au Comité exécutif du CDQ unique</li> <li>- Renforcement, élection et naissance de l'union transparente des membres du bureau exécutif avec au moins 30% de femmes et 20% de jeunes</li> <li>- Naissance de l'union</li> </ul>  |  |   |  |  |  |
| <b>OBJECTIF 2: PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE LOCALE DANS LA GESTION DES RISQUES ET IMPACTS SOCIAUX DU PROJET</b> |   |  |   |  |  |  |
| La gestion des risques et impacts sociaux négatifs du Projet est assurée avec la pleine participation du CDQ | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions d'information des PAP sur les risques et impacts sociaux négatifs du Projet</li> <li>- Nombre de réunions d'information des PAP sur le processus de réinstallation en vigueur</li> <li>- % de PAP informés sur le PAR</li> <li>- % de participation du CDQ aux sessions des CCE</li> <li>- % de plaintes traitées à l'amiable</li> <li>- % de PAP compensés</li> <li>- % de participation aux réunions de sensibilisation aux IST/VIH/SIDA</li> <li>- Nbre d'accidents de circulation et d'ADT enregistrés</li> <li>- % des clauses sociales contractuelles mises en œuvre</li> <li>- % de réunions de chantiers impliquant le CDQ</li> </ul> | Proportion dans laquelle le CDQ a été impliqué dans la gestion des risques et les impacts sociaux négatifs possibles du Projet | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation des CDQ</li> <li>Rapports annuels des CDQ</li> <li>Rapports CPR et PAR</li> <li>Contrats des prestataires</li> <li>Procès-verbaux de réunion</li> <li>Liste de présence</li> <li>Photos</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation et exploitation des documents administratifs des CDQ et des rapports des CCE</li> <li>Interview semi directives avec quelques membres l'exécutif du CDQ.</li> <li>Observation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dénombrement</li> <li>Rapport entre le nombre de cibles et le nombre total</li> </ul> | Pendant la préparation sociale du Projet, à l'ouverture des chantiers de travaux et à la clôture des chantiers |
| <b>OBJECTIF 3: CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI ET DES REVENUS</b>                    |   |  |   |  |  |  |
| La situation de l'emploi et des revenus est améliorée  | % des initiatives de groupes jeunes et féminins appuyées par le Projet<br>Nombre de jeunes et de femmes ayant   | Rapport entre les initiatives de groupes jeunes et féminins appuyées par le  | Contrats de travail des personnes   | Exploitation des rapports et des contrats de   | Dénombrement   | a la fin du premier cycle des travaux et ensuite   |

| Résultat  | Indicateurs  | Définition  | Source de collecte  | Outil de collecte                                     | Mode de calcul        | Période de collecte                       |
|---|--|---|---|---|-----------------------|---|
| dans la commune et au quartier avec au moins 40 % de femmes avec la pleine participation du CDQ   | amélioré leur emploi et leurs revenus<br>% des femmes appuyées par le Projet et améliorant leur emploi et leur revenu<br>Nombre de personnes vulnérables ayant amélioré leur emploi et leurs revenus par le fait du PNFMV et l'intervention du Projet ou via le CDQ<br>% des groupes socioprofessionnels précaires ayant formalisé leurs activités, amélioré leurs revenus et s'acquittant de leurs obligations fiscales   | Projet<br>Jeunes, groupes socioprofessionnels précaires, personnes vulnérables et de femmes ayant amélioré leur emploi et leurs revenus du fait des activités du Projet via le CDQ d'une part, et le nombre des initiatives identifiées | recrutées<br>Rapports des OSC et groupes bénéficiaires<br>Rapports des CDQ  | travail<br>observation                                | Ratio                 | à la fin de chaque année.                 |
| <b>OBJECTIF 4: CONTRIBUER A LA SECURISATION DU QUARTIER ET AU RENFORCEMENT DE LA SANTE ET DE LA PAIX SOCIALE DES HABITANTS</b>                                |  |   |   |   |                       |   |
| La lutte contre les maladies, les grands fléaux sociaux du quartier, l'insécurité et la menace sur la paix sociale sont assurés avec le concours actif du CDQ | -% d'acteurs sensibilisés sur la radicalisation, la violence, les drogues fortes, la prostitution, l'enrôlement, l'analphabétisme, la sous-scolarisation, le grand banditisme, le détournement de biens publics, le clientélisme, le népotisme, le favoritisme, le mariage des enfants, le travail des enfants, les clivages sociaux, les désordres sociaux, les pratiques culturelles déshonorantes et interdites<br>- Nombre de personnels de contrôle, de la municipalité et d'autorités ayant participé aux réunions de sensibilisation et d'éducation au dialogue social, au vivre ensemble et au respect des droits de l'Homme<br>- Nombre de réunions de sécurité tenues avec les habitants et les FMO sur le combat à mener contre les agressions dans le quartier<br>- Nbre de Panneaux de signalisation sur les voies (points accidentogènes des routes et intersection avec voie ferrée) - Nbre de points de traversées pour la protection des enfants sur la voie publique | Proportion de l'implication du CDQ dans les actions de sécurisation, de santé et de paix sociale par rapport aux dites activités identifiées  | Rapports des OSC<br>Rapports de la Commune et des services de contrôle<br>Rapports du CDQ<br>Registre des visiteurs du quartier<br>Rapports du Médiateur social, du RRC, du RGE et de l'Ingénieur | Interview<br>Observation<br>Exploitation des rapports | Dénombrement<br>Ratio | Chaque fin d'année ou de cycle de travaux |

| Résultat | Indicateurs  | Définition | Source de collecte | Outil de collecte | Mode de calcul | Période de collecte |
|----------|--|------------|--------------------|-------------------|----------------|---------------------|
|          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de participants aux réunions de sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA et contre les désordres sociaux</li> <li>- Nbre de réunions de sensibilisation contre les IST/VIH/SIDA et contre les désordres sociaux</li> <li>- Nbre de réunions et de participants à la sensibilisation à la potabilisation de l'eau et à une alimentation équilibrée</li> <li>- Nbre de groupes d'autodéfense constitués dans le quartier</li> <li>- Nbre de réunions et de participants à la sensibilisation et à la formation au tri préliminaire des déchets</li> <li>- % des ménages effectuant le tri à la base des déchets</li> <li>- % des groupes communautaires jeunes et féminins ayant poursuivi ou adopté la valorisation des déchets</li> <li>- % des ménages ayant adopté un coin poubelle et ou des latrines individuelles</li> <li>- Nbre d'OSC existantes appuyées et formées sur le tri à la base et la valorisation des déchets par le PDVIR</li> <li>- Linéaire des drains construits dans les marécages habités du bloc</li> <li>- Nbre d'ouvrages de traversée construits au quartier</li> <li>- Nombre de bacs à ordures fournis par le Projet en vue du tri préliminaire et d'autres formes de valorisation des déchets (pavés en plastique, compost, etc.)</li> <li>- Nbre de groupes de jeunes et de femmes formés au tri préliminaire et à d'autres formes de valorisation</li> </ul> |            |                    |                   |                |                     |

| Résultat   | Indicateurs  | Définition  | Source de collecte  | Outil de collecte                                      | Mode de calcul        | Période de collecte   |
|--|--|---|---|--|-----------------------|---|
|  | <p>des déchets (pavés en plastique, compost, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de latrines publiques construites dans certains lieux publics</li> <li>- Nbre de réunions de sensibilisation des habitants via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les risques d'accidents de circulation et d'accident de travail liés aux activités informelles dangereuses des conducteurs de mototaxis (parfois sans permis de conduire) ;</li> <li>- Nbre de lampadaires d'éclairage public solaires ou hydroélectriques installés aux points noirs du quartier</li> <li>- Nbre de campagnes de formations des syndiqués de « mototaxis » SYMOTAX en « moto-école » appuyées financièrement par le Projet, et nombre de conducteurs de mototaxis ayant acquis un permis de conduire du fait du PDVIR ;</li> <li>- 02 motos acquises au profit des services de gendarmerie de Ndogpassi et Dibom II, pour faciliter les contrôles routiers et les patrouilles de sécurité à l'intérieur du quartier.</li> </ul> |   |   |  |                       |   |
| <b>OBJECTIF 5: AMELIORER LA GOUVERNANCE LOCALE PAR LA VULGARISATION ET LA DISSEMINATION DES TEXTES REGLEMENTAIRES SUR L'ACQUISITION ET LA SECURISATION FONCIERES</b> |  |   |   |  |                       |   |
| Les jeunes et les femmes sont outillés dans la maîtrise des procédures d'acquisition et de sécurisation des terres   | % de jeunes et de femmes chefs de ménages sensibilisés sur les procédures légales d'héritage ou d'appropriation des terres, ainsi que d'établissement du titre foncier   | Habitants dont 10% de femmes et 10% de jeunes (OSC, membres du CDQ, chefs de ménages, etc) sensibilisés sur les procédures légales d'acquisition des terres<br>Habitants (OSC, membres du CDQ, Autorités invitées, chefs de ménages, etc) | Rapports des OSC<br>Rapports de la Commune<br>Rapports du CDQ<br>Registre des visiteurs | Consultation des documents<br>Interview<br>observation | Dénombrement<br>Ratio | Un an après la mise en place de l'union et chaque fin d'année ensuite |

| Résultat   | Indicateurs   | Définition  | Source de collecte  | Outil de collecte  | Mode de calcul  | Période de collecte   |
|--|---|---|---|--|---|---|
|  |   | sensibilisés sur les procédures légales de sécurisation des terres  |   |  |   |   |
| <b>OBJECTIF 6: AMELIORER LA GOUVERNANCE LOCALE EN CONTRIBUANT A LA MAINTENANCE DE PROXIMITE ET A L'APPROPRIATION DES OUVRAGES</b>                            |   |   |   |  |   |   |
| L'appropriation des ouvrages et leur maintenance de proximité sont assurés par le CDQ  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de membres du CDQ ayant versé leur contribution au fonds de maintenance locale</li> <li>- Nombre de séances et % de participants aux séances d'investissement humain</li> </ul>  | Rapport entre les ouvrages et infrastructures entretenus par le CDQ et les ouvrages et infrastructures rétrocédés       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Registre des cotisations</li> <li>Rapports du CDQ</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des documents</li> <li>Observation</li> </ul>  | Lecture et interprétation   | A chaque phase de rétrocession des ouvrages en fin de travaux |
| <b>OBJECTIF 7: PROMOUVOIR UNE GESTION FINANCIERE RIGOREUSE ET DE PLUS EN PLUS PROFESSIONNELLE AU SEIN DU CDQ</b>   |   |   |   |  |   |   |
| La participation financière des membres est significative et s'inscrit dans la transparence et la durabilité pour l'autonomie de financement.                | Outils de gestion financière du CDQ opérationnels   | Les techniques utilisées par le CDQ en matière de gestion financière sont basées sur les outils de gestion mis en place | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan et compte d'exploitation</li> <li>Plan d'affaire, plan de communication,</li> <li>- Livre de caisse</li> <li>- Manuel de procédure plan d'action annuel) et adoptés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation des documents</li> <li>- Interview</li> </ul>  | - Lecture et interprétation   | - a la fin de chaque exercice budgétaire                      |
| <b>OBJECTIF 8 : PROMOUVOIR ET ENTRETENIR UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE ET GAGNANT/GAGNANT AVEC LA COMMUNE, LES OSC, LES CHEFFERIES ET LE MEDIATEUR SOCIAL</b> |   |   |   |  |   |   |
| La relation de collaboration entre le Comité de développement et les autres acteurs est franche et fructueuse  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de réunions de concertation CDQ-Chefferies</li> <li>- Nombre de communiqués d'information aux chefferies sur les activités du CDQ</li> <li>- % de participation des chefferies aux réunions du CDQ</li> <li>- Nbre de réunions de concertation CDQ-OSC</li> <li>- % de participation des OSC aux réunions du CDQ-</li> <li>- % de participation des chefs aux réunions du CDQ-</li> </ul> | Rapport entre les sous-contrats et les conventions de partenariat exécutés et les sous-contrats et partenariats signés  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Documentation des CDQ</li> <li>Rapports annuels</li> <li>Procès-verbaux des réunions de l'assemblée générale.</li> <li>Conventions et sous-contrats</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des documents administratifs et financiers des CDQ</li> <li>Observation</li> <li>Interview au Maire et ses collaborateurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dénombrement</li> <li>Lecture et interprétation</li> </ul> | A chaque phase de rétrocession des ouvrages en fin de travaux |

| Résultat   | Indicateurs   | Définition  | Source de collecte   | Outil de collecte  | Mode de calcul   | Période de collecte  |
|--|---|---|--|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de participation des CDQ aux réunions de chantier</li> <li>- Nombre de sous-contrats et accords de maintenance signés entre l'union de CDQ et la Commune de Douala 3ème</li> <li>- Nombre de contrats de travaux de sous-traitance signés entre le CDQ et la commune</li> <li>- % de participation des autorités communales et des autres acteurs aux activités du comité de développement et vice versa</li> <li>% de sous-Projets retenus avec la pleine participation du CDQ</li> </ul> |   | disponibles  |  |  |  |
| <b>OBJECTIF 9 : ACCROITRE LA DYNAMIQUE INTERNE DE L'UNION DES CDQ A TRAVERS LA PROMOTION DU REGROUPEMENT ASSOCIATIF ET LA PARTICIPATION ACTIVE DES HABITANTS</b> |   |   |  |  |  |  |
| Le niveau d'implication et d'adhésion des habitants est élevé  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions du bureau des exécutifs et des AG tenues</li> <li>- % de participation aux différentes réunions des différentes couches sociales (Hommes, femmes et jeunes)</li> <li>- Nombre de groupes communautaires jeunes et de femmes encouragés et assistant aux réunions du CDQ</li> <li>- Nombre de groupes socioprofessionnels précaires adhérant au CDQ</li> <li>Nombre de personnes issues des couches vulnérables adhérant au CDQ</li> </ul>                                 | Proportion de l'évolution de l'adhésion des membres par rapport à la population du quartier   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Procès-verbaux de réunion</li> <li>Liste de présence</li> <li>Photos</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Observation</li> <li>Consultation des documents</li> <li>Interprétation des données collectées</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dénombrement</li> <li>Ratio</li> </ul>  | Après la mise en place de l'union de CDQ et à chaque fin d'exercice budgétaire |
| <b>OBJECTIF 10: ACCROITRE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET TRANSPARENTE AU SEIN DU CDQ</b>   |   |   |  |  |  |  |
| La gouvernance au sein du CDQ est démocratique et transparente et le niveau du leadership de bonne qualité   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions d'information et de sensibilisation</li> <li>- Respect du code électoral, du code d'éthique du statut et règlement intérieur</li> <li>- % des membres qui pensent que l'intérêt collectif l'emporte dans l'association sur les intérêts individuels</li> <li>- % des membres qui pensent que l'association est autonome dans ses</li> </ul>   | Les prises de décision sont basées sur les principes démocratiques, d'inclusion, d'intégrité, de transparence et la capacité de relève au niveau du leadership est élevée | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports</li> <li>Listes des membres ayant payé leur cotisation régulièrement</li> <li>Etats financiers</li> <li>Registre du suivi des cotisations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consultation des documents financiers</li> <li>Interview de l'exécutif</li> </ul>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Collecte des données à partir des documents financiers et calculs simple de divers pourcentages</li> <li>Dénombrement</li> <li>Ratio</li> </ul> | Un an après la mise en place de l'union et chaque fin d'année ensuite          |

| Résultat | Indicateurs  | Définition | Source de collecte | Outil de collecte | Mode de calcul | Période de collecte |
|----------|--|------------|--------------------|-------------------|----------------|---------------------|
|          | choix<br>- Le taux de stabilité des membres, des dirigeants<br>- La production et la qualité des rapports, vérification externe<br>- Existence et qualité des procès-verbaux des réunions<br>Les statuts et règlement en matière de rotation des dirigeants sont appliqués |            |                    |                   |                |                     |

Tableau 10 : INDICATEURS DES CDQ

### 6.3 MECANISMES DE MESURE DES INDICATEURS

Il convient de prévoir la sensibilisation le plus en amont possible. Les cibles sont diversifiées et le contenu de l'information diffusée devra être adapté aux différentes catégories, la mise en œuvre étant cependant assez similaire, que ce soit pour les populations locales ou les autorités territoriales. On attend de cette activité qu'elle mène à une prise de conscience forte des enjeux sociaux par les populations locales, de sorte que, associée à des politiques efficaces d'appui à la diversification économique locale, elle puisse conduire le plus grand nombre de petits opérateurs économiques informels à se convertir à des activités clairement identifiées et formalisées.

La médiation préventive, par nature, sera jugée « par défaut » et, comme toute action défensive, montrera son efficacité par le faible nombre de conflits non résolus et par le maintien d'une paix sociale toujours difficile à mesurer.

On utilisera toutefois des indicateurs de performance dont les principaux seront les suivants.

- ▶ Nombre de conflits potentiels traités par l'instance de médiation,
- ▶ Nombre et catégories de personnes touchées par les opérations de sensibilisation.
- ▶ Le nombre de jeunes ayant pris part aux sessions de la commune
- ▶ Le nombre de femmes ayant pris part aux sessions de la commune
- ▶ % de jeunes et des femmes qui ont le sentiment d'être impliqué et écouté
- ▶ % de jeunes et des femmes qui sont membres actifs des comités de quartier

### 6.4 RESSOURCES ET BUDGET DE SUIVI

Les activités clé du suivi-évaluation seront les suivantes :

| Activités de suivi-évaluation                        | Calendrier/fréquence                              | Responsabilités | Budget estimé |
|--|---|-----------------|---------------|
| Enquête de référence initiale                        | Avant le lancement des activités des sous Projets | CCP             | 2 000 000     |
| Enquête finale                                       | A la fin des travaux des sous Projets             | CCP             | 2 000 000     |
| Evaluation à mi-parcours                             | 2 ans après le lancement des sous Projets         | BM              | PM            |
| Évaluation indépendante finale (avec enquête finale) | A la fin du Projet                                | CCP             | 2 000 000     |
| Suivi des sous Projets                               | Dès le lancement des travaux                      | CCP             | 18 000 000    |
| Suivi du contexte                                    | Pendant l'exécution                               | CCP             | PM            |
| Suivi des bénéficiaires                              | Pendant l'exécution                               | CCP/RGS         | PM            |
| Rapport de gestion des sous Projets                  | Pendant l'exécution                               | CCP/RGS         | PM            |
| Rapports annuels                                     | A la fin de chaque année                          | CCP/RGS         | PM            |
| Rapports du Bailleur                                 | A chaque visite d'évaluation                      | BM              | PM            |
| Formation au suivi – évaluation                      | Avant le lancement des activités des sous Projets | CCP/RGS         | 21 000 000    |

**Tableau 11 : TABLEAU DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DE SUIVI-ÉVALUATION**

## 7. RÉSULTATS DES CONSULTATIONS ET BESOINS IDENTIFIÉS

L'histogramme suivant permet de comparer les valeurs et/ou besoins présentés par les populations au cours de l'atelier de présentation et de validation du diagnostic social de la commune pour les quartiers Ndogpassi et Dibom II.

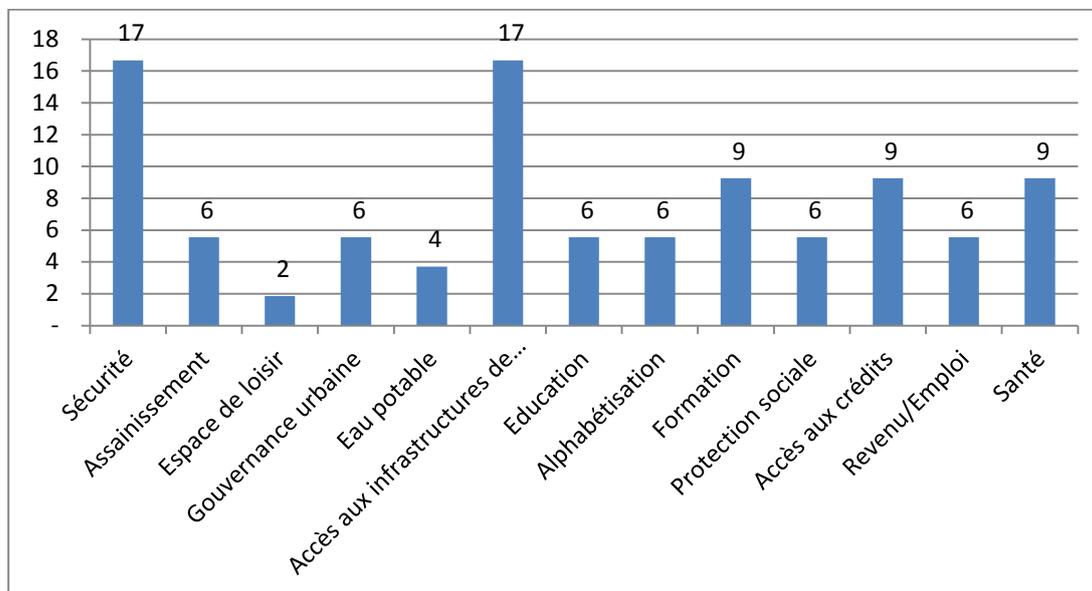


Figure 10: Histogramme de synthèse pour la préparation du Projet

La synthèse des besoins des populations se résume ainsi qu'il suit :

| N° | DOMAINE  | SOUS-PROJET PROPOSE   |
|----|--|---|
| 0  | <b>Respect des normes sociales pendant le projet</b> | Recruter un Médiateur social au sein de l'UTL pour le compte du Projet, affecté à la commune pour accompagner la mise en place et le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier   |
| 1  | <b>Chômage et sous-emploi</b>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le Plan de communication et diffuser toutes les offres d'emplois et de sous-traitance offertes par le projet</li> <li>- Mettre en place un mécanisme de recrutement clair et transparent</li> <li>- Réaliser une étude pour la maîtrise de l'offre de main-d'œuvre locale pour le projet et la capitaliser au profit des jeunes et sous-traitants locaux</li> <li>- Sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs dans leur épanouissement professionnel</li> <li>- Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes annuelles de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune</li> <li>- Privilégier, lorsque techniquement possible, l'approche HIMO et le recrutement de la main d'œuvre locale en respectant le code de travail et les conventions collectives</li> </ul> |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 2 | <b>Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Eclairer les voies aménagées</li> <li>-Accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation</li> <li>- Fournir et faire poser aux endroits appropriés, des panneaux de signalisation conséquents, afin de limiter les accidents dus à la traversée des voies</li> <li>-Organiser un service de traversée sécurisée des voies rapides en faveur des élèves aux heures de pointe</li> <li>- Appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier</li> </ul>   |
| 3 | <b>Gouvernance urbaine</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers</li> <li>- Mettre en œuvre le guide d'utilisation et de maintenance des ouvrages réalisés et le manuel de procédures de gestions financières et des ressources humaines.</li> <li>- Impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision</li> <li>- Respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices)</li> <li>-Restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse</li> <li>- Renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle</li> <li>- Veiller à l'application rigoureuse, transparente, honnête, équitable et professionnelle, des textes législatifs et règlementaires régissant l'identification, le dénombrement, l'évaluation et la compensation des biens des personnes affectées par le Projet (PAP), notamment la note méthodologique CCE</li> <li>- En complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part, et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF</li> <li>- Vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales de du quartier</li> <li>- Promouvoir la construction des infrastructures faisant de la place et facilitant l'accès aux personnes âgées et aux handicapés</li> <li>- Promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue</li> <li>-Acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des lycées de la zone</li> </ul> |

|   |  |  |
|---|--|--|
| 4 | <b>Accès aux infrastructures, inclusion et services sociaux de base</b>                      | <p>-Construire une case communautaire à Ndogpassi<br/>les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisir, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de résilience et de socialisation</p> <p>-Augmenter la capacité des citernes de la CDE</p> <p>- Etendre le réseau CDE et relancer les campagnes de branchements sociaux d'eau potable</p> <p>- Construire des bancs publics au niveau du carrefour Carnaval de la voirie principale</p> <p>- Construire des hangars dans les petits marchés de Dibom et Ndogpassi</p> <p>- Construire un hôpital dans la zone du Projet</p> <p>-Construire des salles de classe dans les écoles publiques de Ndogpassi et Dibom II</p> <p>-- Aménager le terrain de football de Ndogpassi et Dibom II, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes</p>   |
| 5 | <b>Santé, Hygiène, Assainissement, Sécurité sociale et risque de catastrophes</b>            | <p>-Etablir des conventions de partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MINSANTE dans le cadre des Projets chèque santé pour les jeunes et personnes vulnérables</li> <li>• Ministère du Travail et de Sécurité Sociale pour les mutuelles de santé</li> <li>• Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (Saving/ Internal Lending C...)</li> <li>• RESYPAT pour son expérience</li> </ul> <p>-Réaliser un sous-Projet de drainage dans les quartiers Ndogpassi et Dibom II, notamment dans les marécages habités dans la zone de la Rue allant du carrefour carnaval jusqu'à carrefour Borne fontaine en vue de répondre aux inondations récurrentes</p> <p>- Drainer les marécages habités dans la zone de la Rue Entrée billes</p> <p>-Aménager des passerelles de traversée piétonne des drains</p> <p>-Aménager quelques points d'eau potable</p> <p>-Sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau</p> <p>-Organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue)</p> <p>-Equiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base</p> <p>-Promouvoir un sous-Projet de valorisation des déchets englobant la dotation des ménages et du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets et l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans ce domaine</p> <p>- Organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles</p> <p>-Construire quelques bouches d'incendies à l'échelle de la commune</p> <p>- Appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale à un plus grand nombre</p> |
| 6 | <b>Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs</b> | <p>-Sensibiliser à outrance les populations, les autorités via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les impacts négatifs de l'incivisme représenté par la corruption</p>  |

|  |  |  |
|--|--|--|
| 7  | <b>Participation citoyenne</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Promouvoir le multiculturalisme et la décentralisation véritable par la responsabilisation et l'émancipation des CDQ</li> <li>-Sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel</li> <li>-Impliquer les jeunes de toutes tranches d'âge dans la gestion des affaires de la cité, à travers la municipalité et le comité de développement du quartier</li> </ul>   |
| <b>PROJETS SPECIFIQUES DE CERTAINES COUCHES SOCIALES</b> |  |  |
| 8  | <b>Mortalité infantile et néonatale récurrente</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Améliorer le plateau technique du centre de santé</li> <li>- Appuyer les mutuelles de santé communautaire et chèque santé pour faciliter la prise en charge des frais d'accouchement</li> </ul>  |
| 9  | <b>Promotion de la petite enfance</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etablir une convention pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants : le Réseau ECDC (Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47<br/>www.ecdcameroon.org / E-mail: ecd@ecdcameroon.org</li> </ul>   |
| 10   | <b>Mariages et grossesses précoces et non désirés</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR</li> <li>-Doter le quartier d'un Centre de socialisation des jeunes filles (Maison de la femme au sein de la case communautaire)</li> <li>- Orienter les jeunes filles vers les Programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun</li> <li>- Construire un centre social à Dibom II</li> </ul> |
| 12   | <b>Travail des enfants</b>                               | RESPECTER LE CODE DE TRAVAIL CONCERNANT LES ENFANTS  |
| 13   | <b>Délinquance juvénile</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental</li> <li>-Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères</li> <li>-Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels</li> <li>-Améliorer l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes à plein temps), aussi bien pour les garçons que pour les filles</li> </ul>   |
| 14   | <b>Analphabétisme</b>                                    | Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des personnes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion   |
| 15   | <b>Formalisation des activités économiques précaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations</li> <li>- Appuyer la création d'un syndicat des tenanciers de « call box »</li> </ul>   |

|    |                                       |  |
|----|---------------------------------------|--|
| 16 | <b>Sauvegardes sociales (foncier)</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018 annexé à leurs contrats de travaux</li> <li>-Informers, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet</li> <li>-Faire élaborer et respecter les prescriptions du PAR</li> <li>-Améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY5 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres</li> </ul> |
| 17 | <b>Gestion des Conflits</b>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux</li> <li>- Renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet</li> <li>-Déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP)</li> <li>- Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet</li> </ul>                   |
| 18 | <b>Handicap</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir et distribuer les cannes blanches aux personnes malvoyantes</li> <li>- Faire le lobby pour qu'un% personnes vivant avec un handicap fassent partie des employés au sein du projet</li> </ul>  |

**Tableau 12: LA SYNTHÈSE POUR LA PRÉPARATION DU PROJET**

# **PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE**



## 8. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La question de l'inclusion et notamment de l'emploi des jeunes dans le monde est inquiétante : 74 millions de jeunes sont aujourd'hui sans emploi, soit une hausse de 3,5 millions depuis 2007. En 2014, le taux de chômage des jeunes dépassait déjà 12% dans les pays en développement (*Rapport sur le travail dans le monde 2014 : Un développement riche en emplois*) - plus de trois fois le taux de chômage des adultes. En outre, au cours des cinq prochaines années, 200 millions de personnes devraient arriver sur le marché du travail dans les pays en développement. En Afrique en particulier, la population de jeunes augmente et l'accès aux emplois décents continue d'être problématique.

Le Cameroun comme la plupart des autres pays du monde, n'est pas en marge de cette situation. En effet, le taux de chômage au sens élargi était de 5,7% en 2010 (*Rapports principaux d'EESI 1 et 2, INS*). Cependant, ces chiffres masquent la réalité du marché du travail au Cameroun qui est plus dominé par le chômage urbain des jeunes et des femmes (*Taux de chômage au sens élargi en milieu urbain : Cameroun = 11,4% ; Femme = 16,8%*), le secteur informel et le phénomène de sous-emploi.

En effet, le taux de chômage chez les jeunes (15-34 ans) au sens élargi en milieu urbain était de 15,5% en 2010 (*Taux de chômage au sens élargi des diplômés de l'enseignement supérieur résidant en milieu urbain : Homme = 11,6%, Femme = 26,2%*).

De plus, le taux d'informalité est quasiment resté stable entre 2005 et 2010, et se situe aujourd'hui autour de 90,5%. Chez les jeunes (15-34 ans), 92% sont dans l'informel.

Par ailleurs, le sous-emploi global affecte 70,6% d'actifs soit 6,3 millions d'actifs occupés, soit une baisse de 5,2 points comparativement à 2005. Les jeunes demeurent la tranche d'âge la plus touchée par le phénomène. En 2010, ce taux se situe à 75,8% pour la tranche d'âge de 15-24 ans et à 70,6% pour ceux de 15-34 ans.

Cette situation s'explique par l'insuffisante opérationnalisation des politiques existantes sur l'emploi des jeunes, la faible application de l'arsenal juridique en la matière et le manque de coordination dans la mise en œuvre des politiques et des stratégies de promotion de l'emploi jeune.

En vue de répondre à cette problématique de l'emploi et de l'inclusion des jeunes, le Gouvernement Camerounais et certains bailleurs de fonds dont la Banque mondiale ont engagé à travers l'OIT, le PNUD et l'IDA, de multiples actions concertées, au rang desquelles s'inscrivent :

- l'élaboration et la validation en 2016 du Plan d'Urgence Triennal Jeune (PLANUT Jeunes) avec une validité de 03 ans ;
- le recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique ;
- la mise en place de nombreux projets gouvernementaux d'insertion socio-économique des jeunes ;

## **LA MISE EN PLACE D'INSTITUTIONS CHARGÉES D'ADRESSER LES QUESTIONS D'EMPLOI DES JEUNES ET**

- la mise en place en cours du PDVIR dont la sous-composante 2.3: Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes et des femmes (IDA 3 millions de dollars EU).

### **8.1 OBJECTIFS**

L'objectif global à terme est de contribuer à l'inclusion économique des jeunes et des femmes dans les zones urbaines ciblées en finançant des initiatives locales pour améliorer le quartier, sans avoir l'ambition d'aborder la question du chômage élevé des jeunes dans son intégralité, en tenant compte des différentes réflexions en cours sur la gouvernance du marché du travail au Cameroun et de la nouvelle donne stratégique définie par les nouveaux cadres de développement (Vision 2035 et DSCE).

Spécifiquement, il s'agit de :

Doter le Gouvernement d'un document opérationnel d'orientation et de cadrage des actions du PDVIR en faveur de la promotion soutenue de l'emploi des jeunes et des femmes organisés en association ;

Coordonner les actions du Projet en matière de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes;

Disposer d'un répertoire de groupes communautaires de jeunes et de femmes constituant un vivier de sélection des subventions et des actions du Projet en direction de l'emploi des jeunes.

### **8.2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE**

La démarche méthodologique se décline en quatre points :

#### **8.2.1. Point d'encrage : Diagnostic social approfondi basé sur une connaissance partagée :**

La méthodologie adoptée suit une démarche participative favorisant ainsi la contribution de toutes les parties prenantes dans toutes les phases du processus allant de la conception à la mise en œuvre du Plan. Cette participation s'est traduite par la consultation permanente d'un ensemble de départements ministériels en charge de la finalisation du Plan d'Urgence Triennal Jeune (2016) et des questions d'emploi et d'insertion des jeunes et des femmes, ainsi que l'intégration aux conclusions issues de ces consultations, des TDR et observations du Projet et de la Banque Mondiale, à travers l'étude sociale commandée à cet effet. Nous avons aussi utilisé les résultats des interviews semi-directives.

L'exploitation des données secondaires collectées lors de la phase diagnostic ainsi que les résultats des interview semi-directives réalisés auprès du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC), des leaders communautaires jeunes, des autorités traditionnelles (Chefs de Quartier), des groupes de jeunes et femmes répartis par pôle et par domaine d'activités nous ont permis de faire une analyse approfondie de la situation.

Les problèmes identifiés ont été analysés par secteur d'activité au moyen de l'arbre à problèmes et de la matrice d'analyse simple qui a permis de rattacher à chaque problème identifié ses causes et ses conséquences. Les problèmes liés aux changements climatiques et à la petite enfance ont été pris en compte par secteur d'activité tout au long du déroulement de l'interview semi-structurée. En l'absence de base de données fiable, l'étude diagnostic avait opté pour la méthode d'échantillonnage non probabiliste. Plus précisément, c'est l'échantillonnage par réseaux qui avait été privilégiée. Cette méthode, appelée aussi échantillonnage « boule de neige » est une méthode dans laquelle des individus identifiés puis enquêtés initialement suggèrent, à la demande du chercheur d'autres groupes pouvant être éligibles.

Analyse et interprétation des données et élaboration du premier projet du Plan de Développement Communautaire Jeunesse de la Commune basé sur les informations disponibles. Ce rapport tient compte du genre, des potentialités et des opportunités de développement à exploiter pour concilier le développement socio-économique et environnemental. Les attentes et les besoins spécifiques des femmes et des jeunes ont été aussi pris en compte sans oublier l'anticipation des impacts négatifs.

### **8.2.2. Descente terrain, restitution aux acteurs clés et recueil de leurs observations, contributions et opinions**

Il s'agissait pour nous d'organiser des séances de travail individuellement avec chaque acteur clé. Nous avons rencontré les acteurs clés du projet et avons présenté le premier projet pour obtenir leur point de vue et mieux enrichir le document. C'est ainsi que nous avons rencontré Mr le Maire, les Délégués Départemental et Régional du MINHDU, de l'Environnement, le Délégué Régional du MINEFOP et quelques leaders des groupes de jeunes et femmes. Des observations directes ont été également faites pour les données physiques et les différentes activités des populations concernées. Les problèmes liés aux changements climatiques et à la petite enfance ont été pris en compte par secteur d'activité tout au long de la présentation du draft aux différents acteurs.

Le draft a été amendé et confirmé par tous les acteurs rencontrés qui souhaitent voir rapidement les actions concrètes sur le terrain.

### **8.2.3. Prise en compte des observations / suggestions et finalisation du Plan de Développement Communautaire Jeunesse**

### **8.2.4 Critères de recensement des associations, groupes et entreprises jeunes éligibles**

Toutes les associations existantes ont été recensées par revue documentaire et consultation des services et personnes-ressources et sont toutes potentiellement éligibles au financement. Il n'y a pas encore eu de sélection ; la sélection aura lieu plus tard, sous la supervision d'une OSC contractante, suivant des critères objectifs et dans les limites de l'enveloppe budgétaire disponible pour cette composante.

## 8.3 PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

### ➤ But

Pour répondre au besoin des jeunes des quartiers cibles du PDVIR à trouver un emploi décent susceptible de leur garantir un revenu leur permettant d'aspirer à une vie meilleure, le PDCJ a été élaboré et sera mis en œuvre suivant une politique de l'emploi cohérente, intégrée et coordonnée.

Cette vision est d'autant plus actuelle que le pays fait face à une grande crise de l'emploi, plus particulièrement à une grande crise de l'emploi des jeunes, étant donné que l'économie du pays n'est pas capable d'absorber la forte demande d'emploi exprimée par une jeunesse nombreuse et toujours croissante, malgré les efforts non moins importants déployés par le Gouvernement avec l'appui de la coopération au développement.

### ➤ Objectifs et cibles de l'emploi des jeunes

Le présent Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ 2018-2024) pour les quartiers cibles permettra d'atténuer l'ampleur de la crise actuelle de l'emploi des jeunes d'ici à 2024. Dans cette perspective, il est attendu que :

- les qualifications des jeunes associés autour d'une AGR, soient mieux adaptées et renforcées pour l'auto-emploi promu au sein de leurs groupes. Ceci sera perceptible à travers l'évolution à la hausse du nombre de jeunes des quartiers cibles qui augmentera de 400 environ en 2024 ;
- la production et l'accès des jeunes, dont au moins 120 femmes, aux informations sur le marché de l'emploi soient accrus. Cet accroissement sera mesuré par « le nombre de jeunes insérés localement (auto-emploi ou emploi au sein du PDVIR ou ailleurs) à travers les canaux formels de recrutement et via le Plan stratégique de communication du PDVIR » qui augmentera d'au moins 400 en 2024 ;
- le sous-emploi des jeunes dans les quartiers cibles soit diminué passant de 300 environ en 2017 (IDF, 2017-Etude sociale et de développement communautaire de la Jeunesse) à 0 en 2024 ;
- l'auto-insertion des jeunes à travers l'entrepreneuriat soit accrue. Ainsi, le nombre des jeunes promoteurs de microentreprises augmentera de 80 au moins en 2024 ; Le pilotage et la coordination des actions tournées vers l'emploi des jeunes soient améliorés pour une meilleure gouvernance du marché du travail dans les quartiers et CTD cibles. Le Consultant propose de mettre en place, à quelques détails près, le Comité de pilotage local admis pour le suivi des contrats de ville. Ce Comité de Pilotage est créé et présidé par le Préfet de la localité. Il comprend les membres ci-après :
  - deux (01) représentant local du Ministère en charge de l'Habitat et du développement urbain ;
  - trois représentants du PDVIR (RGS, RGE et RSE) ;
  - l'OSC-relais ;

- un (01) représentant local du Ministère en charge de la Décentralisation ;
- un (01) représentants locaux du Ministère en charge de la Jeunesse ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge de la promotion de la Femme et de la Famille ;
- un (01) représentants local du Ministère en charge des Affaires sociales ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire ;
- un (01) un représentant local du Ministère en charge des domaines, du cadastre et des affaires foncières ;
- un (01) un représentant local du Ministère de l'Environnement, de la Protection de l'Environnement et du Développement Durable ;
- un (01) représentant local du Ministère en charge des marchés publics ;
- un (01) représentant de la Communauté Urbaine ;
- un (01) représentant de chaque Commune d'Arrondissement ;
- quatre (04) représentants des OSC (CDQ ou union de CDQ, ONG locale de décentralisation, ONG de défense des droits humains, église) ;
- deux (02) représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.
- Toutefois, le Président du Comité de Pilotage peut inviter en cas de besoin et comme personne-ressource toute personne pouvant apporter une contribution au comité.
- Le Comité de Pilotage se réunit une fois par semestre pour évaluer l'exécution du Plan Jeune et donner les orientations nécessaires. Il peut le cas échéant, prendre toute mesure nécessaire pour faciliter l'exécution du Plan, dans le respect des cahiers de charges.
- Le secrétariat du Comité de Pilotage est co-assuré par l'OSC-relais, appuyé par un des représentants des groupes de jeunes entrepreneurs.
- Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en quatre phases :
- l'adoption du nouvel organigramme (MINATD-PNDP) et le renforcement institutionnel et technique de toutes les parties concernées ;
- le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale lequel sera affecté à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal;
- le renforcement des capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en animation, et en techniques de développement communautaire ;
- l'adoption définitive des principes inclusifs de démocratie d'usage dans la décentralisation, ainsi que le respect des couloirs de compétences réservés aux différents acteurs de la décentralisation à savoir, l'Etat, les CTD et les OSC.

En définitive, au terme de sa mise en œuvre, le PDCJ aura permis la création et ou la formalisation d'au moins 350 emplois décents pour les jeunes et les femmes de la Commune de Douala 3<sup>ème</sup>.

Le rapport sur le *Plan d'action de développement communautaire de la jeunesse (PDCJ)* se présente en sept parties principales :

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

- Les objectifs principaux du PDCJ
- Les structures de financement du PDCJ ;
- Les options prioritaires/stratégiques du PDCJ ;
- La matrice du plan d'actions sur six ans du PDCJ (2018-2024)
- Les sauvegardes environnementales et sociales
- Les approches de mise en œuvre du PDCJ ;
- Le plan de suivi-évaluation

#### **8.4 COÛTS APPROXIMATIFS DES ACTIVITÉS DU PDCJ**

Le coût estimatif du PDCJ du PDVIR s'élève à **486 225 000FCFA**. Environ 528 jeunes répartis en 10 groupes communautaires s seront formés et opérationnalisés dans plusieurs domaines professionnels et bénéficieront outre de la revalorisation de leurs emplois, d'un suivi social soutenu.

Les détails des coûts et des activités concernées sont donnés par commune et par quartiers cibles dans des fiches d'activités en annexe.

#### **8.5 PLAN DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET DE CAPACITÉS**

L'emploi étant transversal, il fait intervenir plusieurs acteurs, tant les administrations publiques que privées. Le cadre institutionnel est principalement constitué du :

- *Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)*
- *Fonds National de l'Emploi (FNE)*
- *Observatoire de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP)*
- *Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel (COSUP)*
- *Les ministères sectoriels (MINJEC, MINEPAT, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINPROFF, MINTP, MINHDU et MINAS)*

Les ministères sectoriels disposent en leur sein, des mécanismes de financement des microprojets dans une grande variété de domaines professionnels et pourraient jouer un rôle important dans le financement additionnel de certaines initiatives jeunes du PDCJ.

- *Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi (CISE)*

Malgré la création en avril 2013 du CISE et la présence de plusieurs institutions et administrations en charge de l'emploi et de la jeunesse, il n'existe pas véritablement un cadre de coordination des questions d'emploi et celui des jeunes de manière spécifique.

Au plan de l'organisation interne du projet, le PDCJ fonctionnera également avec les institutions suivantes :

- **La Cellule de coordination du PDVIR, Maître d'Ouvrage délégué du Projet**, donc chargée de la supervision générale, mise à disposition des fonds et appui-conseil aux municipalités et au Comité de pilotage local du PDCJ ;
- **La Commune de Douala 3<sup>ème</sup>, Maître d'ouvrage délégué du Projet**, sera chargée du suivi de la mise en œuvre de proximité du PDCJ, à travers l'UTL et la CCP ;

- **MINSANTE (IST-VIH-SIDA avec le GTP)** qui doit donner les agréments aux OSC chargées de la sensibilisation des jeunes à la prévention des IST-VIH-SIDA ;
- **MINATD** qui conduit les opérations des CCE en tant que président et qui constitue la tutelle des CTD qui paient en principe les frais de fonctionnement des C.C.E et les indemnités. C'est aussi le MINATD qui gère les questions de lutte contre les risques et catastrophes, ainsi que la gestion conciliée des plaintes, conflits et doléances. Il a également une responsabilité importante dans la légalisation des associations de jeunes, à l'instar du MINADER et du MINJEC.
- **MINTRANS** devra assurer la professionnalisation des associations et syndicats de transporteurs par mototaxis et autres taxi-brousse et autocars.
- **Le MINHDU** est la principale administration concernée par la mise en œuvre du PDVIR dont il assure d'ailleurs la tutelle. Responsable de la politique du gouvernement en matière d'habitat et du développement urbain et principal interlocuteur de la Banque mondiale, il aura la charge de coordonner l'ensemble des activités et des réalisations qui devront être effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, en droite ligne de la politique gouvernementale d'aménagement des espaces urbains et d'amélioration de l'accès des populations aux services urbains. Une partie de son budget d'investissement public pourrait être mise à contribution pour financer certaines activités du PDCJ (**Projet de Formation aux Métiers de la Ville**). Du doigté de ses personnels de terrain (membres de la CCE) dépendra également en grande partie le succès du processus de réinstallation et de gestion des conflits subséquents.

- ***Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières***

La mise en œuvre du PDCJ pourrait révéler dans le cadre de la réalisation de certains microprojets, des besoins en terre. Ces besoins déclencheront le processus de concession ou de bail amphithéotique, qui sont du ressort du MINDCAF. De ce point de vue, ce ministère constituera un acteur important de la mise en œuvre du PDCJ. Dans le même sens, les réserves foncières pourraient être mobilisées par le MINDCAF au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées, pour l'installation de certains microprojets des jeunes.

- ***Les Chefferies traditionnelles***

Auxiliaires de l'administration dans leurs circonscriptions, c'est aux chefs traditionnels qu'incombera le rôle de facilitateur notamment à travers la mobilisation des populations et notamment des jeunes, lors des concertations relatives au choix et à la sélection des micro initiatives à financer par commune, mais aussi dans le cadre du suivi de leur réalisation. Les chefferies traditionnelles auront aussi un rôle à jouer dans la sensibilisation des populations jeunes et la gestion des conflits

- ***Les populations (CDQ)***

Pour une bonne adhésion et une appropriation effective du Projet par les populations, elles seront appelées à travers les Comités de Développement de Quartier (CDQ) à :

- Aider à l'examen des groupes jeunes et aux initiatives génératrices d'emplois proposées
- Assister les autres acteurs dans :

- ✓ La garantie de la transparence et de la démocratie dans le processus de prise de décisions
- ✓ La planification des réunions pour s'assurer que les jeunes sont informés du type d'investissements éligibles, de leurs droits, de leurs devoirs, des options relatives aux financements et appuis proposés ;
- ✓ L'érection des critères de sélection;
- ✓ Les arbitrages et le suivi des actions sur le terrain ;
- ✓ La négociation d'acquisitions des terres
- ✓ Le suivi de la mise en œuvre des mesures de recouvrement des fonds octroyés ;
- ✓ Le pilotage, le suivi et l'évaluation des actions du PDCJ.

- ***La Commission administrative de conciliation***

Cet Organe composé des autorités traditionnelles et des notabilités désignées par les populations interviendra dans le règlement à l'amiable des conflits générés par la mise en œuvre du PDCJ. Le processus pour recevoir, adresser et résoudre les plaintes par la Commission sera joint au plan de communication sociale préparé pour le Projet avant le début de sa mise en œuvre.

- ***Les OSC relais (ASSOAL, DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE, ASSOCIATION DES MEDIATEURS DE GADAMABANGA, AGRO-PME, MACDEVIS, GENDER LENSES, etc.)***

Certaines Organisations de la société civile ont été identifiées sur le terrain et pourraient assurer par contractualisation, le relais des formations des groupes de jeunes dans plusieurs domaines, de même que celui de la coordination locale des activités techniques liées au PDCJ.

- ***ONG Privées (RENATA, CRS, etc.)***

Certaines ONG privées sont capables d'accompagner des processus locaux de financement, de formation ou d'encadrement technique des initiatives jeunes.

- ***IMF relais***

Les institutions de Microfinance joueront un rôle important dans le logement des fonds et leur mobilisation sur des bases de gestion rigoureuses.

- ***Comité de pilotage local***

C'est l'organe qui sera mis en place au niveau de la Commune pour (i) fournir une orientation stratégique globale et une surveillance de l'exécution du PDCJ ; (ii) approuver les programmes de travail et les budgets annuels ; (iii) examiner les rapports d'avancement et d'audits ; et (iv) faciliter la communication et la collaboration entre les parties prenantes

Il regroupe les représentants des différents partenaires concernés dont les administrations et sera élargi aux 3 représentants de la CCP (RGS, RGE et RSE). Il sera coprésidé par le maire et le Délégué MINHDU. Le CP se réunira sur une base semestrielle

- Les autres institutions publiques, ***parapubliques et privées (PLANUT Jeunes, CNJ, INJS, FNE, HYSACAM, ANAFOOT, FECAFOOT)***

Ces institutions seront importantes à plusieurs niveaux : formations, orientations techniques et stratégiques, financement de certaines activités.

- ***La Coopération au Développement en matière d'emplois jeunes***

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

La Coopération au développement en matière de l'emploi des jeunes regroupe également plusieurs institutions à même d'apporter des appuis importants à la mise en œuvre du PDCJ du PDVIR :

Le système des Nations Unies (SNU) accompagne le Cameroun dans la promotion de l'emploi dans le cadre de l'UNDAF (Axe coopération 2 : Appui à la promotion de l'emploi décent), à travers l'effet 4 « Les opportunités d'emplois décents et d'AGR (Activités Génératrices de Revenus), notamment les jeunes, les femmes et les populations vulnérables et les réfugiés, sont accrues ». La contribution du SNU à la lutte contre le chômage et le sous-emploi cible l'amélioration de l'efficacité du marché du travail à travers les interventions visant la mise en place d'un cadre incitatif à la création d'emplois, la capacitation des principaux détenteurs d'obligations en la matière et la génération de connaissances en vue d'une meilleure gouvernance du marché du travail.

La coopération en matière d'emploi se fait avec de nombreux partenaires au développement international, notamment ceux du Système des Nations Unies, BIT, PNUD, FIDA, Banque Mondiale, UNFPA. Il faut y ajouter la BAD, l'Union Européenne, l'Union Africaine, la CEMAC, l'AFD. Ces partenaires au développement accordent des appuis techniques et financiers dans la plupart des projets en matière d'insertion d'emploi en faveur des jeunes.

L'OIT accompagne ses mandants dans la mise en œuvre de l'Agenda global pour le travail décent, qui est décliné en Programmes par pays pour la promotion du Travail décent (PPTD) aux niveaux des pays.

Le renforcement des capacités porte sur deux groupes de cibles : les institutions et officiels qui auront la charge du suivi de la mise en œuvre du PDCJ et les groupes de jeunes proprement dits. Le plan de renforcement institutionnel et de capacités s'articule en quatre phases :

- L'adoption du nouvel organigramme de la Commune (MINATD – PNDP) et en un renforcement institutionnel et technique ainsi qu'il suit :
  - *Le recrutement d'un Médiateur socio-environnemental aguerrri non seulement aux techniques d'animation sociale, mais également aux techniques d'ingénierie sociale et l'affecter à l'encadrement technique des groupes de jeunes ciblés au sein de l'exécutif municipal ;*
  - *Le renforcement les capacités du Médiateur socio-environnemental en économie coopérative, en assistance sociale et en techniques de développement communautaire ;*
  - *La participation technique et financière au plaidoyer organisé par le MINAS et le MINPROFF, pour la réouverture de l'ENAAS et la réforme de ses curricula de formation, en vue de la formation non plus des Assistants sociaux, mais des Ingénieurs sociaux ;*
  - *L'adoption définitive les principes inclusifs de démocratie d'usage dans la décentralisation, ainsi que le respect des couloirs de compétences réservés aux différents acteurs de la décentralisation à savoir, l'Etat, les CTD et les OSC.*
- L'amélioration des conditions d'accès aux réseaux sociaux pour les jeunes par l'intégration dans le fonctionnement des CTD de ces réseaux parmi les intranets de gestion urbaine et locale ;
- Le renforcement des capacités techniques et professionnelles des parties prenantes et groupes de jeunes cibles dans leurs domaines techniques respectifs;

- L'adoption d'un dispositif de suivi du PDCJ qui sera constitué des représentants des différents acteurs locaux, renforcé par des certains cadres du PDVIR (RGS, RGE et RSE).

Les détails de ce plan sont donnés dans la matrice du plan d'actions du PDCJ.

Particulièrement en rapport avec les conditions d'accès aux réseaux sociaux, les jeunes et les acteurs pour la plupart sollicitent des formations et l'amélioration de la qualité du débit internet. Ils souhaitent également la baisse du coût de la connexion au réseau internet et même la baisse du coût des appels téléphoniques.

Les formations concernent aussi bien l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique que le montage des plans d'affaire (business plan, MS Pro ...).

Les jeunes apprenants veulent maîtriser des stratégies de marketing digital orienté réseaux sociaux et ainsi ajouter à leurs compétences, des potentiels partenaires et des clients. Cette formation donnera aux jeunes, des outils et des techniques pour animer les communautés sur les réseaux sociaux.

La formation de base, destinée aux novices, aura comme contenu : « Comprendre le Marketing Digital », « élaborer une stratégie social-media pour une entité (Entreprise, Marque, Personnalité) ».

La formation avancée, destinée aux professionnels, aura comme contenus : « Produire du contenu pour les réseaux sociaux » ; « recruter les membres de sa communauté sur les réseaux sociaux. Faire de la publicité sur les réseaux sociaux » ; « gérer les commentaires négatifs » ; « mesurez son activité sur les réseaux sociaux ».

Ces thématiques ont été choisies au cours d'un diagnostic établi autour de quatre groupes de 15 jeunes choisis au hasard à N'Gaoundéré, Yaoundé, Kumba et Douala. Un expert en télécommunications venu du MINPOSTEL se tenait en arbitre.

## **9. ETAT DES EMPLOIS DANS LES COMMUNES**

### **9.1 SITUATION DES EMPLOIS (VOIR PARAGRAPHE 3.5)**

### **9.2 OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DANS LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE**

En dehors des emplois classiques qui se renouvellent dans les CTD et les stages temporaires de jeunes scolaires et universitaires en vacances, de nombreuses autres opportunités d'emplois décents sont offertes à un certain nombre de jeunes.

#### **Pour la Coordination du Projet les UTL :**

Les opportunités d'emplois directs offertes par le PDVIR sont multiples. Pour la CCP et les UTL, les postes ci-après sont à pourvoir :

- RGS
- RDC
- Auditeur Interne
- Médiateur Socio-environnemental
- Ingénieur
- Secrétaire bureautique
- Chauffeur

#### **Pour les chantiers des travaux :**

Les travaux d'aménagement des tronçons routiers du Projet dureront 16 mois pour les travaux structurants et autant pour les travaux de proximité.

En termes de main d'œuvre qualifiée, un effectif par chantier de 120 X 2 personnes environ sera nécessaire pour la réalisation des travaux et en phase d'exploitation 30 X 2 personnes environ. Les différents postes à pourvoir sont :

#### **Pour les missions de contrôle :**

- Chef de mission ;
- Ingénieurs de contrôle ;
- Environnementaliste ;
- Ingénieur social ;
- Ingénieur Ouvrage d'Art ;
- Ingénieur Réseaux ;
- Techniciens de suivi ;
- Ingénieur Géotechnicien ;
- Journaliste-Reporter

#### **Pour les entreprises chargées des travaux :**

- Conducteur de travaux ;
- Chef de chantier ;
- Chef d'équipe ;
- Environnementaliste ;
- Ingénieur social ;
- Constructeurs en ouvrage d'art ;
- Constructeurs en voirie urbaine ;
- Conducteur d'engins,

- Géomètre – Topographe ;
- Technicien de génie civil ;
- Électricien ;
- Plombier ;
- Maçon ;
- Coffreur ;
- Etc.

De nombreux Manœuvres seront également recrutés, tant pour les travaux commandés par le PDVIR, que pour les travaux commandés par la Commune et la Communauté Urbaine.

D'importantes opportunités d'emplois indirects sont également disponibles à travers les activités de sous-traitance (Sensibilisation à la prévention des IST-VIH-SIDA, plantation d'arbres, fabrication des pavés, fabrication des briques de terre à vendre, opportunités non exploitées, valorisation des déchets en approche HIMO, etc.)

De nos jours, avec l'avènement du numérique rattaché à l'éclosion des NTIC, la prolifération d'entreprise numérique, très connu sous le label « Start-up Numérique », donne une nouvelle orientation sur l'approche marketing du label entreprise et des produits. Dans la zone de proximité, les possibilités qu'offrent les médias sociaux sont encore assez mal connues :

### **9.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PLAN D'ACTION DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DANS LA COMMUNE**

Les changements recherchés dans les Communes de Douala 3<sup>ème</sup>, à travers le présent PDCJ sont, entre autres :

#### **9.3.1 Une meilleure intégration sociale des jeunes des quartiers**

La jeunesse constitue une tranche d'âge très vulnérable, que contribue à fragiliser la pauvreté engendrée par la crise économique accentuée par la perte des valeurs morales. L'éducation et la formation des jeunes ne sont pas suffisamment orientées vers l'insertion socioprofessionnelle. Avec les difficultés familiales et la crise du système éducatif, ces défaillances accentuent les déperditions scolaires et augmentent le nombre des enfants de la rue. Ces enfants en rupture avec leur environnement familial, ont majoritairement entre 12 et 17 ans (SSDS-Cam, 2006).

Le PDCJ recherchera alors :

- la mise en adéquation des textes existants avec la situation actuelle des jeunes ;
- la promotion de la participation des jeunes au processus de prise de décision ;
- la promotion de l'accès des jeunes à l'information ;
- la création d'une base des données socioéconomiques incluant les données de base comportementale et épidémiologique sur les jeunes ;
- la promotion de l'accès des jeunes aux services socio-sanitaires conviviaux ;

- la réduction des taux de chômage et de sous-emploi à un minimum compris entre 10 et 7% dans les quartiers cibles ;
- la réduction du taux de prévalence du VIH/SIDA à un minimum acceptable.

### **9.3.2 La réduction du chômage et du sous-emploi des jeunes des quartiers**

Le taux de chômage des jeunes se situe à 13% au plan national avec des pointes de 22% à Douala et 30% à Yaoundé, N’Gaoundéré, Batouri et Kumba. De même, le sous-emploi des jeunes, devenu endémique, est estimé au niveau national à 75,8%, avec 55,7% en zone urbaine (INS, 2011).

Il est à relever que l’essentiel des actifs jeunes (92%) s’insèrent dans l’économie informelle où la productivité de la main d’œuvre et la rémunération du travail sont faibles. Par ailleurs, selon les estimations de l’Observatoire National de l’Emploi et de la Formation Professionnelle (2009), près de 3.000.000 de jeunes étaient en situation d’emploi inadéquat, dont 1.000.000 au chômage et 2.000.000 en situation de sous-emploi. En effet, à la sortie du système éducatif, les jeunes, pour éviter le chômage, se retrouvent pour la plupart dans le "sas de transition". Il s’agit de cette situation d’emploi inadéquat où les jeunes, pour subvenir à leurs besoins, exercent des emplois qui ne correspondent pas à des qualifications acquises ou qui sont sous-payés. C’est alors la porte ouverte vers le secteur informel.

Le PDCJ recherchera alors :

- l’élargissement de l’éventail d’activités économiques, favorable à la création d’emplois nouveaux;
- la promotion de la finalisation par les jeunes du système éducatif global;
- la promotion de la préservation des emplois des jeunes dans les entreprises privées ;
- la promotion des recrutements dans les CTD;
- la promotion quantitative et qualitative du système de formation professionnelle;
- l’exploitation à outrance des opportunités d’emplois;
- la promotion d’une forte employabilité des jeunes;
- la promotion d’une culture entrepreneuriale chez les jeunes;
- l’exploitation à outrance des faveurs du cadre macroéconomique institutionnel à la création d’emplois;
- la promotion de la professionnalisation et de la formalisation de l’économie dans les CTD cibles

### **9.3.3 L’amélioration et la sécurisation de l’état de santé des jeunes des quartiers**

L’environnement de la santé est caractérisé au Cameroun par la pandémie du VIH/SIDA qui affecte essentiellement la population jeune, avec un taux de prévalence générale estimé à 5,5% en 2004. Au sein de la jeunesse, ce taux s’accroît avec l’âge. Il est de 1,4% pour la tranche 15-19 ans, 5,5% pour la tranche 20-24 ans, 7,8% pour la tranche 25-29 ans et 8,9% pour la tranche 30-34 ans. Les jeunes femmes dans la tranche d’âge 20-29 ans ont un taux de prévalence deux fois plus élevé que celui des hommes. Cette situation d’infection par le VIH/SIDA a indiscutablement un impact significatif sur la scolarisation des jeunes et par

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

conséquent sur leur formation et leur emploi futur. En effet, la disparition subite ou précoce d'un parent laisse les jeunes sans défense et ceux-ci se trouvent alors livrés à eux-mêmes. Lorsque le réseau familial ne peut pas les prendre en charge ou lorsqu'aucune structure publique n'est apte à les récupérer afin de leur assurer une scolarisation effective, ils n'ont pour seule issue que le travail et parfois la délinquance. A cela s'ajoute la non prise en charge gratuite des personnes (en particulier des jeunes) vivant avec le VIH/SIDA qui constitue la principale source de fragilisation de la jeunesse, un frein à la croissance économique et une véritable bombe à retardement pour le pays. Ainsi, en considérant la gravité des conséquences sociales, le VIH/SIDA a supplanté le paludisme qui demeure la première cause de mortalité au Cameroun.

Les jeunes sont aussi exposés aux avortements, à la mortalité maternelle, aux grossesses et au mariage précoces, aux violences domestiques et conjugales, à l'insécurité et aux accidents. La recrudescence de la toxicomanie, des maladies infectieuses et parasitaires notamment le paludisme, la tuberculose les maladies mentales, accentuent la dégradation de l'état sanitaire des jeunes. Le PDCJ adressera ces questions au sein même des Centres Multifonctionnels de promotion de la Jeunesse existants, des Cases communautaires fonctionnelles et des autres centres d'écoute et de counseling des jeunes.

#### **9.3.4 L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes des quartiers**

Si pendant plusieurs décennies, le Cameroun a été autosuffisant au plan alimentaire et considéré comme le grenier de la sous-région Afrique Centrale, cette sécurité alimentaire reste perturbée par plusieurs paramètres qui peuvent être regroupés en trois ensembles : la disponibilité, l'accessibilité et l'efficacité de l'alimentation. Cette situation résulte des changements climatiques, de la crise économique et de la dévaluation du franc CFA qui ont, à partir des années 80-90, contribué à réduire considérablement la capacité d'intervention de l'Etat et le pouvoir d'achat des populations, notamment des jeunes. Le PDCJ recherchera alors, à travers le développement des productions agropastorales des groupes communautaires de jeunes et l'amélioration substantielle de leurs revenus tirés de leurs AGR, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes.

#### **9.3.5 L'amélioration de l'accès des jeunes des quartiers cible à une éducation de qualité et à une formation capacitante.**

Bien que l'éducation de qualité et l'éducation primaire pour tous soient reconnues comme des droits humains universels et inaliénables, l'analphabétisme sévit encore de manière sensible au sein de la population.

Le système éducatif formel est caractérisé par un certain nombre de dysfonctionnements. De façon globale, le diagnostic ayant conduit à la révision de la Stratégie Sectorielle de l'Education (2011) indique qu'environ la moitié de la population jeune du pays n'a pas une scolarisation primaire complète. Une proportion substantielle des formés de l'enseignement supérieur ne trouve pas à s'employer efficacement dans le secteur productif. Le volume des ressources publiques allouées à ce sous-secteur reste relativement faible.

La revue sectorielle de l'éducation 2011 fournit des statistiques édifiantes sur les résultats et le rendement du système éducatif formel à tous les niveaux. Dans le primaire, si le taux d'accès s'est nettement amélioré, passant de 95,3 % en 2004 à 125% en 2010, il n'en demeure pas moins que des problèmes épineux se posent en ce qui concerne le taux d'achèvement et l'indice de parité filles/garçons estimés respectivement à 73% et 0,89 en 2010.

Dans le secondaire, on note des taux de redoublement élevés notamment dans le sous-système francophone où il s'élève à 21,3 % pour la période 2009/2010. Dans l'enseignement supérieur, malgré la réforme de 1993, la qualité des formations s'est dégradée en raison principalement de la récession économique, suscitant ainsi le doute quant à l'utilité sociale et à la pertinence des prestations universitaires. Le taux de redoublement qui avoisine 35 % des effectifs dans certaines Universités d'Etat illustre à suffisance cette réalité.

En ce qui concerne la formation professionnelle, elle accuse, selon le diagnostic de ce sous-secteur (Document de politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, 2008), de nombreuses insuffisances d'ordre normatif, organisationnel, financier et technico-pédagogique qui le mettent en déphasage avec les besoins réels de l'économie. Cette contrainte réduit la capacité du dispositif de formation professionnelle à assurer la régulation des flux et à contribuer à la croissance et au développement.

Pour assurer la prise en charge des déperdus scolaires et des cibles non atteintes par le système d'éducation formelle, l'Etat a mis en place d'autres alternatives d'éducation de type non formel ainsi que des initiatives d'alphabetisation pilotées par certains départements ministériels et qui s'accompagnent de l'apprentissage des métiers en vue d'une insertion socioprofessionnelle rapide et de l'acquisition de compétences de vie. Mais, il importe de relever l'absence d'un processus d'apprentissage tout au long de la vie et d'un mécanisme de coordination des interventions des nombreuses institutions opérant en milieu éducatif, sans oublier l'insuffisance des actions de communication sur les opportunités offertes aux jeunes pour leur éducation et l'accès à l'emploi. Ces carences constituent autant d'obstacles à toute stratégie d'éducation inclusive et de développement durable.

De manière générale, les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont inégaux et très insuffisants, notamment en ce qui concerne l'éducation des populations vulnérables ou marginales.

Le PDCJ, à travers une forte sensibilisation des parties prenantes, un renforcement des capacités à outrance et le financement des activités des groupes sociaux jeunes, recherchera à adresser en faveur du système éducatif des quartiers cible, les quatre questions suivantes :

- L'amélioration de l'accès à l'éducation formelle et informelle ;
- La promotion de l'adéquation entre la formation et l'emploi, notamment au sein des groupes cible
- L'amélioration du rendement interne et externe du système éducatif et professionnel ;
- La réduction du déficit de gouvernance.

### **9.3.6 L'amélioration de l'offre de loisirs**

Les besoins des jeunes en matière de sports, de loisirs et de culture sont loin d'être satisfaits. Des dispositions légales et réglementaires existent tout comme quelques centres spécialisés d'encadrement. Toutefois, l'inadéquation des infrastructures, l'inadaptation et l'insuffisance des ressources matérielles, financières et humaines sont les plus gros handicaps de ces différents secteurs. A cela s'ajoutent l'absence d'une culture de loisirs et de tourisme, le faible investissement du secteur privé et des collectivités territoriales décentralisées et l'application insuffisante de la loi sur les équipements de loisirs. Cette situation est accentuée dans les quartiers cible, y compris à Yaoundé et Douala, par l'insuffisance des mesures incitatives, de protection des œuvres culturelles, de planification des activités culturelles, touristiques et de loisirs, le faible soutien aux activités touristiques et culturelles. Le PDCJ, à travers le partenariat des représentants du Gouvernement à tous les niveaux, des représentants des administrations en charge des terres, des chefs traditionnels, des OSC locales et des ONG internationales, des groupes vulnérables, des habitants, des partenaires financiers et des autorités administratives, entend agir pour impulser des changements notables dans ce domaine.

### **9.3.7 L'amélioration de la promotion des droits et l'inclusion des jeunes des communes cibles dans la gestion des affaires publiques**

En dépit des efforts déployés ces dernières années par les pouvoirs publics avec l'appui des partenaires au développement, les cas de violation des droits des personnes et des inégalités de genre persistent en milieu jeune. La participation des jeunes à la vie citoyenne et sociale, à la prise de décision, à la promotion de la culture de la paix reste timide. Le PDCJ entend améliorer démocratiquement la proportion des jeunes filles et jeunes garçons siégeant aux postes électifs de décision au sein des organisations publiques, les CDQ et les conseils municipaux. La promotion des principes de la décentralisation, du multiculturalisme, du bilinguisme et de la démocratie à travers une forte sensibilisation des jeunes, participera sans doute de ce changement.

### **9.3.8 ASPECTS GENRE DANS LA COMMUNE**

#### *✓ Système d'opposition hommes /femmes et Vieux /jeunes*

Des systèmes de domination d'une part des hommes sur les femmes, et d'autre part des vieux sur les jeunes, sont les sources de conflits importants ne permettant toujours pas l'expression libre de chacun, ni la participation aisée à la prise de décision.

- Dans toutes les communes, au cours des groupes de discussions dirigées et même lors de la priorisation des projets, les « vieux » (conseillers coutumiers) ont toujours voulu parler à la place des « jeunes » et des « femmes ». Les « vieux » veillent à la sauvegarde de leurs intérêts et à leurs privilèges. Par exemple, ils ont tendance à influencer les « jeunes » et les « femmes » dans les priorités à établir, tirant la couverture de leurs côtés. Les « vieux » auraient tendance à vouloir une amélioration du niveau de confort centré sur la route, surtout les grandes artères, alors que les « jeunes » et les « femmes » souhaiteraient davantage une amélioration favorisant une

mobilité au sein du maillage du quartier : la construction des bornes fontaines, des écoles publiques, ou des cases communautaires au sein du quartier.

- Généralement, les jeunes sont recherchés dans les groupes pour assurer des tâches secondaires qui ne leur donnent pas l'occasion de participer à la prise de décision. Ils doivent nettoyer la salle de réunion, aller transporter les chaises et les tables pour les ranger dans le hall afin que les participants soient confortablement assis ; ils doivent servir du vin ou le repas aux 'grands' et manger en dernier lieu ce qui reste. Le phénomène est plus atténué à Douala et à Yaoundé où les femmes et les jeunes sont plus émancipés.
- En outre, la tradition joue un rôle important. Les « jeunes » doivent obéir aux « vieux » et les « femmes » doivent obéir aux « hommes ». « Quand les vieux parlent les jeunes doivent se taire ». « La femme est considérée comme un bien appartenant à l'homme, elle n'a pas le droit de parole ».

✓ *Au niveau du ménage :*

- Au niveau du ménage, les femmes au foyer sont des exécutantes et n'ont aucune liberté. Elles sont téléguidées par leurs maris et n'agissent que sur des ordres. Elles ne sont jamais consultées lors d'une prise de décision. Les femmes exerçant un petit commerce ou ayant un emploi rémunéré sont pour la plupart, celles qui financent une bonne partie du budget familial comme par exemple la nutrition, les manuels scolaires, l'habillement des enfants, les frais médicaux. Les hommes ayant un emploi prennent en charge la scolarité des enfants et le loyer mensuel de la maison. Un bon nombre d'hommes laissent toutes les charges de la famille à la femme à cause du chômage ou de la perte d'emploi, et ceux d'entre eux qui sont « gentils » aident leur épouse dans la réalisation de leurs activités. Dans ce cas, l'autonomie financière de la femme lui donne une implication acceptable dans la prise de décision. Dans les ménages modernes, la femme est plus ou moins associée à la prise de décision ou disons plutôt est consultée.

✓ *Par rapport à la scolarisation*

- La scolarisation de la fille est généralement égale à celle du garçon dans cette commune. Toutefois, dans toutes les communes ciblées, lorsque les moyens financiers sont réduits, le garçon est privilégié pour continuer son éducation aux dépens de la fille qui doit arrêter, se marier afin de contribuer à l'éducation du garçon.

✓ *Le manque d'opportunités d'emplois*

Généralement dans toutes les communes ciblées, les emplois exercés par la plupart des femmes sont presque similaires, sauf dans les Communes de Douala et de Yaoundé où on rencontre beaucoup de femmes intellectuelles, fonctionnaires ou occupant des postes de cadres supérieurs ou moyens dans les entreprises privées.

En effet, les femmes font surtout du petit commerce, de l'agriculture de subsistance, le call box, le travail domestique, la couture... Ce sont des métiers que l'on apprend pendant un temps très court pour faciliter l'entrée sur le marché du travail. Par contre, il y a des métiers d'électricité, de travaux de construction des bâtiments, des routes, des pavés, des études techniques, de chauffeur de bus, etc... que les femmes aimeraient faire.

✓ *Les hommes et les femmes vivant avec un handicap ou avec le VIH :*

Dans toutes les Communes, persiste une certaine réticence envers les personnes vivant avec un handicap ou avec le VIH. Toutefois, ce n'est pas le cas à Douala.

Les hommes vivant avec un handicap ont toutefois une facilité relative à se trouver un conjoint alors que c'est très difficile pour les femmes handicapées de se marier. « *Quand un homme veut nous épouser, c'est parce qu'il veut nous exploiter financièrement ou qu'il a un intérêt particulier. Ce n'est pas par un amour vrai* », déclarent deux femmes handicapées, abordées dans la rue. Les parents à cause du handicap obligent les filles à se marier comme deuxième ou troisième femmes avec une personne très âgée par rapport à elles ; or pour un homme, les parents l'aident à trouver une jeune fille pour fonder sa famille.

Par rapport à la scolarisation, les garçons handicapés ont plus de chance d'aller à l'école ou d'apprendre un métier avec l'appui des parents que les filles handicapées.

### **9.3.9 L'implication des jeunes des quartiers cibles dans la gestion et la protection durables de l'environnement**

L'analyse situationnelle révèle, en matière de gestion et de protection durable de l'environnement, une inadéquation entre les nombreuses opportunités offertes et la faible implication des jeunes. Cette situation est due, entre autres, à une faible éducation environnementale des jeunes et à une valorisation insuffisante des métiers de l'environnement. Le Cameroun, soucieux de la préservation de sa diversité biologique, a signé et/ou ratifié plusieurs conventions internationales. La loi portant révision constitutionnelle souligne avec emphase que « toute personne a droit à un environnement sain. La protection de l'environnement est un devoir pour tous ». Le PDCJ entend impliquer le maximum de groupes communautaires jeunes à la valorisation des déchets et à l'assainissement de leur milieu. A moyen terme, l'opportunité des emplois verts et de la lutte contre les changements climatiques aura été saisie.

### **9.3.10 L'amélioration de la coordination des actions partenariales en faveur de la jeunesse de la commune**

Les pouvoirs publics sont accompagnés dans les actions en faveur de la jeunesse par de nombreux partenaires au développement, nationaux et internationaux, organismes publics et privés, organisations non gouvernementales, société civile ou associations. L'absence de coordination et la diversité des acteurs entraînent des problèmes de suivi-évaluation des initiatives en faveur de la jeunesse. Le PDCJ entend pérenniser une tradition partenariale solide à travers la création d'un comité de pilotage local et le réseautage des institutions et actions en direction des jeunes.

### **9.3.11 La promotion d'une stratégie nationale de communication pour la jeunesse de la commune**

La communication est pour la jeunesse, une source essentielle d'information et d'opportunités d'activités génératrices de revenus. Dans le contexte actuel d'une société basée sur l'économie numérique, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en particulier celles fondées sur Internet, leur offrent de nombreuses possibilités. Pourtant, la

situation actuelle dans ce domaine est caractérisée par une offre insuffisante d'informations spécialisées pour les jeunes et la faible implication de ces derniers dans la production médiatique. Autant de problèmes qui les exposent au risque d'acculturation et de déracinement. Le secteur souffre aussi du déficit de professionnalisme de certains communicateurs sociaux, de l'insuffisance des programmes de recherche et d'études sur la jeunesse et du faible accès aux informations nationales et locales, toutes choses qui s'expliquent par l'absence d'une stratégie nationale de communication pour la jeunesse.

On note par ailleurs la faible promotion de l'usage des technologies éducatives et de la formation à distance, l'insuffisance d'espaces de formation aux technologies et de laboratoires de formation aux TIC dans les centres de ressources scolaires et universitaires ; près de la moitié des formations dispensées aux jeunes ont été reçues sur le tas contre 46% dans les structures de formation. A cela s'ajoutent la faiblesse quantitative et qualitative des points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse et l'insuffisance des lieux publics d'accès à Internet pour les structures d'encadrement des jeunes. Dans les neuf (09) quartiers cibles, seuls deux disposent d'un cybercafé. Il est à relever l'usage abusif des TIC par les jeunes et la faible protection de cette couche sociale contre les dangers y relatifs tels que la pornographie, la prostitution des jeunes, la pédophilie et autres déviations. Quant à la communication intergénérationnelle, elle laisse apparaître un déficit de solidarité entre les générations. Le fossé qui se creuse entre les jeunes et les générations plus âgées transparait à travers les conflits intergénérationnels récurrents au sein des familles et des communautés, les nombreux jeunes de la rue en rupture de dialogue avec leurs familles, l'absence de formation ou de préparation au rôle des parents, la rupture des parents et des éducateurs avec les sources de formation et d'information actuelles que sont les médias et les TIC, la disparition des cadres traditionnels d'éducation, etc. Pour relever cet ensemble de défis auxquels sont confrontés les jeunes et contribuer ainsi à leur plein épanouissement, Le PDCJ constitue un cadre global d'orientation et d'intégration stratégiques de leur action.



## 10. STRUCTURES DE FINANCEMENT

### 10.1. PDVIR ET SES CRITERES DE SELECTION

La sous-composante 2.3 du PDVIR « Soutien aux initiatives locales axées sur l'inclusion économique des jeunes et des femmes » est jusqu'à présent la seule source de financement (IDA-Banque mondiale) déjà acquise, d'un montant de 3 millions de dollars (1 500 000 000 FCFA environ). La Commune de Douala 3<sup>ème</sup> en bénéficiera d'une enveloppe de 150 000 000 FCFA.

Les critères de sélection des groupes et des initiatives jeunes à financer ne sont pas encore déterminés. Ils ne le seront qu'après contractualisation d'une OSC relais qui sera chargée d'élaborer et de diffuser ces critères sur une base participative et objective.

### 10.2. CAPACITÉ LOCALE

Il s'agit des potentialités et des disponibilités initiales en ressources économiques, techniques, logistiques, financières et humaines des groupes jeunes, qui leur confèrent un rôle important dans le cadre du financement de son développement. Il s'agit également des capacités communales et locales de financement de certaines activités des groupes jeunes

Le financement des activités de développement au sein de la Commune de Douala 3<sup>ème</sup> devrait provenir de trois grandes sources :

| N° | Sources   |  | Affectations   |
|----|---|--|--|
| 1  | Les ressources propres de la Commune                | Commune de Douala 3 <sup>ème</sup>   | Formation des jeunes, insertion des jeunes,  |
| 2  | Les ressources communautaires locales               | Cotisations et droits d'adhésion en association ; GIC et Comités de développement, produits des services collectifs  | Apport propres dans la mise en réseau des acteurs et animation de la plateforme  |
| 3  | Les ressources propres des groupes jeunes existants | « Revenus » des jeunes, des chefs de ménages et des personnes en activités issus généralement des services, produits d'agriculture et d'élevage, produits de la chasse, produits d'activités artisanales, vente de terrain | - Contrepartie frais de formation ;<br>- Contrepartie aux activités génératrices de revenus<br>- Mise à disposition du foncier |

### 10.3. AUTRES SOURCES POSSIBLES DE FINANCEMENT ET LEURS CRITÈRES DE SÉLECTION

D'autres sources de financement pourraient être recherchées pour suppléer le financement de la Banque mondiale à la mise en œuvre du PDCJ. Il peut s'agir des sources étatiques, des sources privées, des sources d'ONG ou d'autres partenaires financiers de la coopération. L'OSC relais qui aura la charge d'accompagner la mise en œuvre locale du PDCJ devra indiquer au PDVIR, les mécanismes nécessaires pour mobiliser ces fonds précieux au profit des groupes communautaires cibles.

### 10.3.1. Sources étatiques

Parmi les sources étatiques, plusieurs départements ministériels abritent en leur sein, des structures de financement des initiatives de développement jeunes.

- ***Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP)***

De nombreuses formations peuvent être financées et ou organisées à l'attention des groupes jeunes, en fonction de leurs spécialités, à partir du MINEFOP et de ses centres agréés.

- ***Fonds National de l'Emploi (FNE)***

De nombreuses formations peuvent être financées et ou organisées à l'attention des groupes jeunes, en fonction de leurs spécialités, à partir du FNE et de son réseau de centres agréés. De même, des opportunités d'emplois peuvent également être offertes à plusieurs jeunes, à travers son vaste réseau de recherche d'emplois décents.

- ***Les ministères sectoriels (MINJEC, MINEPAT, MINADER, MINEPIA, MINPMEESA, MINPROFF, MINTP, MINH DU et MINAS)***

L'ensemble de ces départements ministériels abritent des projets de développement orientés vers le financement des activités génératrices de revenus des jeunes. C'est le cas du PIAASI, du PAJER-U et du PLANUT Jeunes (MINJEC), de la DPIP (MINEPAT), du PAIJA (MINADER), du PRODEL et du PEA-Jeunes (MINEPIA), PMEEA (MINPMEESA).

### 10.3.2. Sources privées

Quelques entreprises existantes par secteur d'activité :

- Le secteur de la téléphonie : MTN, Orange, CAMTEL, Nextell, etc...
- Le secteur de l'assainissement : Hysacam
- Les sociétés brassicoles : SABC, Guinness Cam SA, UCB etc,
- Le secteur de l'alimentaire
- Le secteur des ressources minières
- Le secteur de la finance
- Le secteur du bâtiment
- Le secteur pharmaceutique
- Le secteur de l'immobilier
- Le secteur des assurances
- Le monde des médias
- Le secteur du textile

### 10.3.3. ONG et autres partenaires financiers

Des ONG telles que PLAN International, RENATA, CRS, ASSOAL, Dynamique Mondiale des Jeunes, ESSEJA, ADEN et bien d'autres, ont également des programmes de financement des activités de développement d'initiatives jeunes génératrices de revenus et d'emplois.

Parmi les partenaires financiers de coopération internationale susceptibles de financer les activités du PDCJ, on peut citer le BIT, le PNUD, le FIDA, et l'UNFPA. Il faut y ajouter la BAD, l'Union Européenne, l'Union Africaine, la CEMAC et l'AFD.

# 11. OPTIONS PRIORITAIRES/STRATEGIQUES POUR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE

## 11.1 EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer premièrement, l'accroissement de l'employabilité des groupes communautaires de jeunes identifiés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux TIC
- développer l'entrepreneuriat jeune

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

- (1) mettre en place un dispositif de financement dédié aux jeunes hommes et femmes, pour le fonctionnement d'entreprises communautaires ;
- (2) sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs multisectoriels dans le cadre des financements du Plan de Développement Communautaire de la Jeunesse (PDCJ) ;
- (3) organiser l'atelier de mise à niveau des entreprises jeunes ;
- (4) doter chaque groupe communautaire jeune d'un Plan marketing ;
- (5) renforcer les capacités les groupes communautaires jeunes en matière de gestion des deniers publics et intégrer le processus du budget sensible au genre
- (6) renforcer les capacités des groupes communautaires jeunes dans la bonne gouvernance, l'éducation civique.
- (7) accompagner la mise en réseau et la coordination des acteurs du secteur de la jeunesse
- (8) créer et mettre à jour une Base des données socio-économiques à l'échelle de la Commune et des quartiers
- (9) accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation ;
- (10) renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle ;
- (11) accompagner la professionnalisation des métiers de « Bayam Salam », de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de « Conducteur de mototaxi » à partir de leurs associations ;
- (12) améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAD3 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres ;

## 11.2 SOUTIEN AUX ACTIVITÉS PROMETTEUSES

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer deuxièmement, l'encadrement technique et les appuis matériels aux groupes communautaires de jeunes et femmes identifiés.

Ses objectifs spécifiques sont :

- doter la jeunesse d'infrastructures sportives et ludiques pour l'épanouissement et l'occupation des jeunes garçons et filles désœuvrés, en vue de lutter contre

l'exclusion et l'exposition au vice et promouvoir des vocations sportives et culturelles

- doter les jeunes hommes et femmes d'un cadre culturel de réunions, de festivités, de socialisation et d'apprentissage
- lutter contre l'analphabétisme ambiant de certains jeunes et femmes
- lutter contre l'exclusion des personnes vulnérables et faciliter leur inclusion économique

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

- (1) promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue ;
- (2) restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes, des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse ;
- (3) doter les quartiers d'infrastructures sociocommunautaires évoquant la socialisation, l'inclusion et l'amélioration du cadre de vie (*case communautaire à Ndogpassi, avec les services d'une salle informatique à connexion internet, d'un espace de loisirs, d'un cours de tennis de table, d'une aire de jeux de société ; de plusieurs salles de réunion, d'une salle d'écoute, de résilience et de soins spécifiques ; sources modernes d'approvisionnement en eau potable ; bancs publics au niveau du carrefour Carnaval de la voirie principale ; hangars dans les petits marchés de Dibom et Ndogpassi ; un hôpital dans la zone du Projet ; des salles de classe dans les écoles publiques de Ndogpassi et Dibom II ; un centre de socialisation des jeunes filles à Dibom II, un terrain de football à Ndogpassi avec recrutement d'un Entraîneur municipal rattaché à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes*) ;
- (4) établir des conventions de partenariat avec le MINSANTE dans le cadre des projets « chèque santé » pour les soins de santé des jeunes et des couches vulnérables, de même qu'avec le MINTSS pour bénéficier des mutuelles de santé au profit des groupes de jeunes entrepreneurs, ainsi qu'avec le Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (*Saving/Internal Lending C...*) d'assistance aux jeunes de 0 à 18 ans dans la lutte contre le VIH-SIDA ;
- (5) organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue et enfants des ménages très pauvres) ;
- (6) sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes aux techniques de potabilisation de l'eau ;
- (7) appuyer financièrement les mutuelles de santé communautaire et *chèque santé* pour faciliter la prise en charge des frais d'accouchement et de soins des jeunes et des femmes en situation précaire ;
- (8) établir une convention de partenariat avec le Réseau ECDC (*Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47, www.ecdcameroon.org / E-mail: [ecd@ecdcameroon.org](mailto:ecd@ecdcameroon.org), pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants*) ;

(9) sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR ;

(10) établir une convention de partenariat avec les institutions RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun, pour bénéficier des programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme ;

(11) respecter le code de travail concernant les enfants ;

(12) améliorer en partenariat avec les structures spécialisées, l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (*Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes de la Commune à plein temps*), aussi bien pour les garçons que pour les filles pour réduire l'oisiveté et détecter des talents sportifs ;

(13) établir une convention de partenariat avec les promoteurs de la méthode d'alphabétisation fonctionnelle « Gong Nota Flores » qui a produit des résultats extraordinaires à Yaoundé et dans le septentrion et l'introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, au sein des OSC, CDQ et associations communautaires partenaires ;

### 11.3 FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer troisièmement l'inclusion économique des activités des groupes communautaires de jeunes et de femmes identifiés.

Son seul objectif spécifique est de financer au quotidien, les activités génératrices de revenus porteuses des groupes communautaires jeunes et de femmes identifiés.

Les activités opérationnelles y relatives à mener sont les suivantes :

(1) organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout et en toutes occasions dans la zone du Projet.

(2) déployer et respecter les prescriptions du projet sur le mécanisme de gestion de plaintes (MGP) ;

(3) sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (*CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.*) au dialogue social et au respect mutuel ;

(4) impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision impliquant la Mairie et le quartier ;

(5) sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental et leur fournir de petits concours financiers sous forme de filets sociaux pour limiter la délinquance juvénile ;

(6) appuyer la réalisation d'une étude complémentaire en vue de l'extension de la protection sociale officielle à un plus grand nombre de couches sociales ;

(7) renforcer, règlementer et pérenniser la promotion et l'encadrement des campagnes de recrutement d'au moins 100 vacanciers stagiaires à la Commune

(8) astreindre les autorités au respect des prescriptions de la Note méthodologique du PM du 05 septembre 2018, informer, consulter, indemniser et réinstaller les personnes affectées par le Projet dans le respect des prescriptions du PAR ;

(9) astreindre les entreprises au respect du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) annexé à leurs contrats de travaux ;

(10) renforcer les capacités des acteurs de la mise en œuvre du PGES du projet ;

(11) sensibiliser à outrance et dénoncer les impacts négatifs de la corruption via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales ;

#### 11.4 GESTION DU PROGRAMME JEUNE

La gestion du PDCJ vise stratégiquement à assurer enfin, l'efficacité et la pérennité du programme jeune, pendant et après la clôture du PDVIR. Ses objectifs spécifiques sont :

- appuyer la réinsertion des jeunes découragés, marginalisés et/ou radicalisés
- optimiser les interventions et éviter les double-emplois
- donner la possibilité aux jeunes (adolescents) de préparer leur rentrée scolaire
- limiter le sentiment d'exclusion des groupes de jeunes, y compris les migrants et réfugiés de pays voisins vivant dans les quartiers
- cultiver la paix et le multiculturalisme.

Les activités opérationnelles à mener sont les suivantes :

(1) institutionnaliser la Plateforme locale pluri-acteurs de réflexion sur les orientations en matière de jeunesse ;

(2) recruter un Médiateur social au sein de l'UTL du projet, affecté à la commune pour accompagner le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans le respect des normes sociales et dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier ;

(3) élaborer et valider le manuel d'exécution du PDCJ

(4) former les acteurs locaux (suivi et évaluation axés sur les résultats, approche genre, plaidoyer, communication, etc.) ;

(5) organiser des réunions périodiques de la Plateforme locale pour le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique ;

(6) documenter et diffuser les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre du Plan stratégique ;

(7.) évaluer à mi-parcours la mise en œuvre du Plan stratégique ;

(8) procéder à l'évaluation finale de la mise en œuvre du Plan stratégique ;

(9) organiser une table-ronde des bailleurs de fonds complémentaires ;

(10) former les acteurs locaux aux procédures de mobilisation de ressources et d'appel de fonds ;

(11) organiser les événements locaux de mobilisation et de mise à disposition de fonds.

#### 11.5 FINANCEMENT DES AUTRES INITIATIVES TRANSVERSALES

Les activités opérationnelles à mener sont les suivantes :

(1) appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier ;

(2) annexer au contrat de ville une Convention de maintenance de proximité des ouvrages liant la Commune et les Comités de Développement de Quartiers ;

(3) respecter les normes sociales dans la réalisation des sous-Projets (*prise en compte des personnes vulnérables dans les plans de construction des édifices*) ;

- (4) équiper de bacs à ordures et de sacs-poubelles, les quartiers abritant les groupes de jeunes entrepreneurs spécialisés dans la valorisation des déchets et sensibiliser en les formant, les ménages au tri des déchets à la base ;
- (5) organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles et anthropiques ;
- (6) réaliser un sous-projet de drainage dans les quartiers Ndogpassi et Dibom II, notamment dans les marécages habités de la Rue allant du « Carrefour Carnaval jusqu’au Carrefour Borne fontaine » et de la rue « Entrée billes », en vue de répondre aux problèmes d’inondations récurrentes, puis y aménager des passerelles de traversée piétonne des drains ;
- (7) acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des jeunes et des lycées de la zone ;
- (8) construire quelques bouches d’incendies à l’échelle de la Commune ;
- (9) améliorer le plateau technique du centre de santé de Ndogpassi ;

## **12. MATRICE DU PLAN D’ACTIONS DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNE DE DOUALA III DU PDVIR 2018-2023**

Le tableau suivant présente la synthèse des axes prioritaires par rapport aux activités prometteuses



| Options prioritaires/stratégiques           | Objectifs visé  | Activités opérationnelles   | Période          | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires   | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|---|---|---|------------------|-------------------|----------|---|---------------------------------------|-------------------------------|
| <b>EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES</b> |   | <b>Sélectionner les groupes de jeunes et de femmes éligibles aux appuis du projet</b>         | <b>2018-2019</b> | 11                | 1        | Commune<br>PDVIR<br>Groupes des jeunes et femmes<br>Consultant<br>OSC Relais ou le médiateur social                   | Environ 300                           | 333 593                       |
|   | <b>Accroître l'employabilité des groupes de jeunes identifiés</b> | <b>A.2. Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de travail HIMO</b>              |                  | 10                | 1        | PDVIR<br>Commune<br>CDQ<br>Groupes des jeunes et de femmes<br>Consultants<br>ODC Relais ou le médiateur               | 50                                    | 15 800 000                    |
|   | Améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux TIC                | <b>A.3. Assurer la formation des groupes de jeunes ciblés dans les domaines informatiques</b> |                  | 1                 | 0        | CDQ<br>Associations des quartiers<br>Service d'hygiène de la Commune<br>Consultants<br>OSC relais ou médiateur social | 40                                    | 30 000 000                    |

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

| Options prioritaires/stratégiques           | Objectifs visé                     | Activités opérationnelles   | Période | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|---|------------------------------------|---|---------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
| <b>EMPLOI ET RENFORCEMENT DES CAPACITES</b> |                                    | <b>A.4. Donner une formation de base en informatique aux membres des groupes de jeunes et de femmes</b> |         | 10                |          | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>Consultant<br>OSC<br>IMF relais<br>OSC relais   | 50                                    | 10 000 000                    |
|   | Développer l'entrepreneuriat jeune | <b>A.5. Elaborer les fiches techniques des projets éligibles à la sélection finale</b>                  |         | <b>10</b>         | 1        | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>ASSOAL<br>DYNAMIQUE MONDIALE JEUNE<br>Consultant<br>OSC relais ou le Médiateur social |                                       | 4 500 000                     |
| Options prioritaires/stratégiques           | Objectifs visé                     | Activités opérationnelles   | Période | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|   |                                    | Former les groupes jeunes en lobbying et plaidoyer  |         | 10                | 1        | Commune, CDQ, PDVIR<br>MINJEC, MINEFOP<br>Service Civique de   |                                       | 5 000 000                     |

|  |  |   |  |    |   |  |     |            |
|--|--|---|--|----|---|--|-----|------------|
|  |  |   |  |    |   | Participation<br>ASSOAL,<br>DYNAMIQUE<br>MONDIALE JEUNE<br>Consultant, OSC<br>relais ou le<br>Médiateur social                         |     |            |
|  |  | <b>A.6. Renforcer les capacités<br/>des groupes de jeunes<br/>dans les techniques de<br/>gestion et valorisation<br/>des déchets</b>                        |  |    |   | Administrations<br>concernées<br>FNE<br>MINEFOP<br>OSC<br>Privé<br>Municipalités<br>IMF relais<br>OSC relais                           | 100 | 15 000 000 |
|  |  | <b>A.7. Organiser des<br/>carrefours métiers,<br/>voyages d'études et<br/>JPO en vue<br/>d'encourager la<br/>création de PME de<br/>jeunes et de femmes</b> |  |    |   | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>MINPMEESA<br>MINHDU<br>FNE<br>MINEFOP<br>OSC<br>Privé<br>IMF relais<br>OSC relais ou le<br>Médiateur Social | 15  | 9 000 000  |
|  |  | <b>A.8. Former les groupes de<br/>jeunes et de femmes en<br/>montage de projets et<br/>recherche de<br/>financement</b>                                     |  | 10 | 1 | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>Consultant<br>OSC du domaine<br>IMF<br>AGROPME<br>Consultant  | 100 | 7 000 000  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  | FNE<br>MINEFOP<br>OSC relais ou le<br>Médiateur Social |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés | Activités opérationnelles  | Période | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires   | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|-----------------|--|---------|-------------------|----------|---|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   |                 | Appuyer les sectoriels du MINJEC et du MINEFOP dans la formulation des propositions de valorisation du métier de conducteur de mototaxi. |         |                   |          | PDVIR<br>Commune<br>MINEFOP<br>MINTRANSPORT<br>Syndicat des mototaxis<br>Consultant<br>CDQ<br>OSC du domaine<br>OSC relais ou le Médiateur Social     | 30                                    | 1 110 000                     |
|                                   |                 | Appuyer les sectoriels du MINSEP dans la formulation des propositions de valorisation des métiers de sportifs professionnels porteurs    |         |                   |          | PDVIR<br>Commune<br>MINEFOP<br>MINJEC<br>Toutes les fédérations sportives<br>Consultant<br>CDQ<br>OSC du domaine<br>OSC relais ou le Médiateur Social | 10                                    | 1 200 000                     |
|                                   |                 | <b>A.9. Sensibiliser, éduquer et former les communautés et toutes les couches sociales sur le tri à base des déchets.</b>                |         |                   |          | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>Consultant<br>MINHDU<br>MINEPDED<br>HYSACAM<br>Tamtam Mobile<br>OSC relais ou  | 20                                    | 5 000 000                     |

|  |  |  |  |  |  |   |    |           |
|--|--|--|--|--|--|---|----|-----------|
|  |  |  |  |  |  | médiateur Social  |    |           |
|  |  | <b>Former les groupes de jeunes et de femmes en entrepreneurship</b> |  |  |  | Commune<br>CDQ<br>PDVIR<br>Consultant<br>OSC<br>IMF<br>AGROPME<br>Consultant<br>OSC<br>FNE<br>MINEFOP<br>OSC relais ou le<br>Médiateur Social | 30 | 5 000 000 |

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés | Activités opérationnelles  | Période | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires   | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|-----------------|--|---------|-------------------|----------|---|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   |                 | <b>A.10. Appuyer les transporteurs par mototaxis dans la formalisation de leur activité</b>  |         | 1                 | 0        | MINJEC<br>MINEFOP<br>Service civique de participation<br>FNE<br>CIJ (Centre d'insertion des jeunes)<br>PAJER-U<br>PADER                             | 30                                    | 500 000                       |
|                                   |                 | Rendre disponibles les produits et services de communication MTN, Orange, Nexttel et Camtel aux exploitants et aux usagers   |         | 1                 | 0        | COMMUNE<br>MINPOSTEL<br>CDQ<br>MTN<br>ORANGE CAMTEL<br>NEXTEL<br>OSC Relais ou Médiateur Social<br>Syndicat des opérateurs de callbox               | 20                                    | 12 000 000                    |
|                                   |                 | Organiser un plaidoyer pour la journée camerounaise des conducteurs de motos taxi en vue de leur éducation civique progressive pour le changement de comportement. | 2018    |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINTRANSPORT<br>Syndicat des motos taxi « SYMOTAX »<br>Force de l'ordre<br>Consultants<br>OSC Relais ou Médiateur Social | 30                                    | 3 000 000                     |

|  |  |  |           |  |  |   |  |            |
|--|--|--|-----------|--|--|---|--|------------|
|  |  | Organiser des campagnes d'éducation civique au sein des CDQ, associations et OSC du quartier | 2018-2023 |  |  | CDQ<br>Associations du quartier<br>Commune ou le conseiller municipal<br>MINJEC<br>MINEFOP<br>Service civique de participation<br>Chefs du quartier |  | 11 500 000 |
|--|--|--|-----------|--|--|---|--|------------|

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés | Activités opérationnelles  | Période | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires   | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|-----------------|--|---------|-------------------|----------|---|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   |                 | Formation de l'esprit de volontariat   |         |                   | 5        | MINJEC<br>MINEFOP<br>Service civique de participation<br>FNE<br>CIJ (Centre d'insertion des jeunes)<br>PAJER-U<br>PADER |                                       | 1 500 000                     |
|                                   |                 | Accompagner les groupes de Tenancier (e)s des cabines téléphoniques ambulantes dans la formalisation, la stabilisation et la diversification de leurs activités (appui à l'obtention des cabines de « call box » et des licences | 2018    | 1                 | 0        | Commune<br>PDVIR<br>MINPOSTEL<br>MINCOMMERCE<br>MINFI<br>CDQ<br>MINATD<br>Consultants<br>OSC Relais ou Médiateur Social | 30                                    | 500 000                       |

|  |  |  |      |   |  |   |  |           |
|--|--|--|------|---|--|---|--|-----------|
|  |  | <b>d'exploitation, Registre des commerces)</b>   |      |   |  | Association des Tenanciers de Callbox   |  |           |
|  |  | Vulgariser et faire appliquer le décret du 30 juillet 2013 sur l'encadrement de l'activité des motos taxis | 2018 | 1 |  | Commune<br>MINTRANSPORT<br>MINJUSTICE<br>MINHDU<br>PDVIR<br>CDQ<br>Forces de l'ordre<br>Syndicat des taxis motos<br>OSC<br>OSC relais ou médiateur Social |  | 1 000 000 |

| Options prioritaires/stratégiques                               | Objectifs visés   | Activités opérationnelles   | Période   | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|---|---|---|-----------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
| SOUTIENT AUX ACTIVITES SOCIALES ET AUX INITIATIVES PROMETTEUSES | Fournir l'encadrement technique et les appuis matériels aux groupes de jeunes et femmes | Apporter l'encadrement technique et des appuis matériels aux groupes de jeunes identifiées et les former dans la mobilisation des ressources. | 2018-2023 |                   |          | MINJEC<br>MINEFOP<br>Service civique de participation<br>FNE<br>CIJ (Centre d'insertion des jeunes)<br>PAJER-U<br>PADER                      | 25                                    | 24 000 000                    |
|   |   | Créer un site web d'échange sur les idées et les opportunités d'affaires pour les jeunes entrepreneurs.                                       |           |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>MINJEC<br>MINAS<br>MINEFOP<br>CDQ<br>Associations du quartier<br>OSC<br>Consultants<br>OSC relais ou le médiateur social | 30                                    | 10 000 000                    |

|  |   |  |                  |  |  |   |  |                  |
|--|---|--|------------------|--|--|---|--|------------------|
|  | <p>Doter la jeunesse d'infrastructures sportives et ludiques pour l'épanouissement et l'occupation des jeunes garçons et filles désœuvrés pour lutter contre l'exclusion et l'exposition au vice et promouvoir des vocations sportives et culturelles</p> | <p><b>Organiser des championnats sportifs pour les jeunes filles et garçons vacanciers ou non.</b></p> | <p>2019-2023</p> |  |  | <p>COMMUNE<br/>PDVIR<br/>CDQ<br/>MINSEP<br/>MINJEC<br/>Groupes des jeunes et femmes<br/>OSC relais ou le médiateur social</p> |  | <p>8 000 000</p> |
|--|---|--|------------------|--|--|---|--|------------------|

| Options prioritaires/stratégiques                   | Objectifs visés  | Activités opérationnelles   | Période    | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|---|--|---|------------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
| <b>FINANCEMENT DES INITIATIVES JEUNES ET FEMMES</b> | Doter les jeunes et les femmes d'un cadre culturel de réunions, et de socialisation et d'apprentissage   | <b>Construire une case communautaire équipée dans le quartier</b>   | 2018-2023  |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>MINHDU<br>MINDCAF<br>MINATD<br>MINEPDED<br>CDQ<br>Chef du quartier<br>OSC relais ou le médiateur social                        | 5                                     | 70 000 000                    |
|   | Améliorer les écosystèmes urbains par la création et l'entretien des jardins publics à caractère ludique | <b>Aménager des jardins publics ludiques à certains carrefours</b>  | 2018- 2020 |                   | 0        | COMMUNE<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINEPDED<br>MINTP<br>Cabinet d'Etudes<br>Entreprise de TP<br>OSC relais ou le médiateur social                          | 50                                    | 13 000 000                    |
|   | Lutter contre l'exclusion des femmes revendeuses du trottoir   | Faire un plaidoyer et un lobbying pour l'aménagement des comptoirs au profit des femmes à l'intérieur des marchés | 2018- 2023 |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINCOMMERCE<br>Associations des Femmes revendeuses<br>Force de l'ordre<br>Consultants<br>OSC Relais ou Médiateur Social |                                       | 32 000 000                    |

|  |   |  |            |   |   |  |    |            |
|--|---|--|------------|---|---|--|----|------------|
|  | <b>Assurer l'inclusion économique des activités des groupes communautaires de jeunes et de femmes</b> | <b>Mettre à la disposition des groupes de jeunes et de femmes des fonds de roulement pour le fonctionnement de leurs AGR</b> | 2018- 2023 | 3 | 0 | COMMUNE<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINPMEESA<br>MINADER<br>IMF<br>Consultants<br>OSC relais ou le médiateur social<br>Groupes de jeunes et femmes                                | 70 | 35 000 000 |
|  | Financer au quotidien, les activités génératrices de revenus  | <b>Equiper les quartiers cibles de bacs à ordures</b>  | 2018-2023  |   |   | COMMUNE<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINEPDED<br>MINHDU<br>HYSACAM<br>Fournisseurs<br>OSC relais ou le médiateur social<br>groupes de jeunes et femmes qui œuvrent dans le domaine |    | 4 000 000  |

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés  | Activités opérationnelles  | Période   | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|--|--|-----------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   | Financer au quotidien, les activités génératrices de revenus | <b>Appuyer techniquement et financièrement les initiatives communautaires des jeunes et des femmes à la valorisation des déchets</b>   | 2018-2023 | 1                 | 0        | MINJEC<br>MINEFOP<br>Service civique de participation<br>FNE<br>CIJ (Centre d'insertion des jeunes)<br>PAJER-U<br>PADER          | 30                                    | 2 500 000                     |
|                                   | Assurer l'efficacité et la pérennité du programme jeune      | <b>Créer un comité de pilotage inclusif du PDCJ par UTL (CTD, RGS/Médiateur Social, RSE, RGE, OSC, Administrations, IMF Relais de financement, Programmes-relais de l'Etat, CDQ)</b> | 2018      |                   |          | Commune MINHDU, CDQ, Représentants des Association des jeunes et femmes, CTD<br>OSC locales<br>OSC relais ou le médiateur social |                                       | PM                            |
|                                   |  | <b>Recruter une OSC relais par Commune cible pour la coordination des activités du PDCJ</b>  | 2018      |                   |          | PDVIR  |                                       | PM                            |
|                                   |  | <b>Recruter des IMF locales comme relais de financement</b>  | 2018      |                   |          | PDVIR  |                                       | PM                            |

|  |  |  |           |  |  |  |    |            |
|--|--|--|-----------|--|--|--|----|------------|
|  |  | <b>Aménager le terrain de football et y incorporer un complexe sportif de basket</b> | 2018-2013 |  |  | Commune<br>PDVIR<br>MINSEP<br>MINSEC<br>MINEFOP<br>CDQ<br>Groupes des jeunes | 35 | 30 000 000 |
|--|--|--|-----------|--|--|--|----|------------|

| <b>Options prioritaires/stratégiques</b> | <b>Objectifs visés</b> | <b>Activités opérationnelles</b>  | <b>Période</b> | <b>Nombre de groupes</b> | <b>Légalisé</b> | <b>Partenaires</b>  | <b>Nombre d'emplois à créer ou améliorer</b> | <b>Ressources sollicitées (FCFA)</b> |
|--|------------------------|---|----------------|--------------------------|-----------------|---|--|--------------------------------------|
|  |                        | <b>Elaborer et valider le manuel d'exécution du PDCJ</b>                | 2018           |                          |                 | PDVIR   |  | PM                                   |
|  |                        | <b>Doter le Plan d'une stratégie de communication avec les jeunes :</b> | 2018           | 20                       | 5               | COMMUNE<br>PDVIR<br>CDQ<br>Consultants<br>MACDEVIS<br>ASSOAL<br>AGRO PME<br>OSC relais ou le médiateur social |  | 6 500 000                            |

|  |  |   |      |  |  |  |    |            |
|--|--|---|------|--|--|--|----|------------|
|  |  | Elaborer les outils de suivi de la mise en œuvre du Programme (Manuels d'exécution et de procédures, Fiches de suivi, etc.)                       | 2018 |  |  | PDVIR  |    | PM         |
|  |  | Embellir le quartier dans trois carrefour : Carrefour premier danger, carrefour deuxième danger, carrefour St Nicolas, carrefour marché Ndogpassi | 2019 |  |  | COMMUNE<br>PDVIR<br>CDQ<br>Consultants<br>Bureau d'Etudes<br>Entreprise de TP<br>OSC relais ou le médiateur social | 50 | 30 000 000 |

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés  | Activités opérationnelles  | Période    | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|--|--|------------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   | Appuyer la réinsertion des jeunes découragés, marginalisés et/ou radicalisés | Renforcer les capacités des jeunes dans la bonne gouvernance, l'éducation civique, la gestion des conflits, le multiculturalisme et dans la culture de la paix | 2018- 2023 |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>MINHDU<br>CDQ<br>MINARC<br>MINAS<br>MINPROFF<br>Consultants<br>Dynamique<br>Mondiale<br>jeune<br>ASSOAL<br>Gender<br>Lenses<br>OSC relais ou<br>le Médiateur<br>Social | 10                                    | 3 000 000                     |
|                                   | Optimiser les interventions et éviter les double-emplois                     | <b>Accompagner la mise en réseau et la coordination des acteurs du secteur de la jeunesse dont le MINHDU et le PDVIR</b>                                       | 2018- 2020 |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>MINHDU<br>CDQ<br>Consultants<br>Dynamique<br>Mondiale<br>jeune<br>ASSOAL<br>Gender<br>Lenses<br>OSC relais ou<br>le Médiateur  |                                       | 600 000                       |

|  |  |  |            |  |  |   |     |            |
|--|--|--|------------|--|--|---|-----|------------|
|  |  |  |            |  |  | Social  |     |            |
|  | Donner la possibilité aux jeunes de préparer leur rentrée scolaire   | <b>Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune</b> | 2018- 2023 |  |  | Commune<br>MINHDU<br>MINJEC<br>MINEFOP<br>MINAS<br>MINPROFF<br>ASSOAL<br>Dynamique<br>Mondiale<br>Jeunes<br>AGROPME | 150 | 10 300 000 |
|  | Limiter le sentiment d'exclusion des groupes de réfugiés de pays voisins vivant dans les quartiers et cultiver la paix | <b>Intégrer dans le contrat de ville un sous-contrat CTD contraignant, de pérennisation des initiatives</b>                    | 2018       |  |  | PDVIR   |     | PM         |
|  | Appui à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques   |  | 2018       |  |  | Commune<br>PDVIR<br>CDQ<br>Bureau ;<br>d'études<br>Entreprise de<br>TP  | 5   | 20 000 000 |

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés | Activités opérationnelles  | Période    | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|-----------------|--|------------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   |                 | Introduire dans le budget de la Commune et/ou dans le BIP du MINHDU, des fonds de fonctionnement des CDQ et l'entretien des infrastructures                    | 2019- 2023 |                   |          | PDVIR  |                                       | PM                            |
|                                   |                 | Créer et mettre à jour une Base des données socio-économiques à la Commune   | 2019       |                   |          | PDVIR  |                                       | PM                            |
|                                   |                 | <b>Elaborer un contrat de collaboration entre la Commune, le PDVIR et les différentes ONG Internationales pour l'extension des services dans les quartiers</b> | 2019- 2023 |                   |          | PDVIR  |                                       | PM                            |
|                                   |                 | <b>Accompagner la Structuration et la démocratisation dans la gestion des quartiers pour une meilleure participation citoyenne</b>                             | 2018- 2023 |                   |          | Commune<br>PDVIR<br>Consultant<br>Chef de quartier<br>Chef religieux<br>OSC<br>Consultant<br>Dynamique<br>Mondiale<br>Jeunes<br>OSC Relais<br>ou Médiateur<br>Social | 3                                     | 2 911 407                     |

|  |  |  |            |  |  |  |    |            |
|--|--|--|------------|--|--|--|----|------------|
|  |  | <b>Faciliter l'achat des machines modernes et petit équipements</b>  | 2018- 2023 |  |  | Commune<br>PDVIR<br>CDQ<br>Fournisseurs<br>Groupes des jeunes et femmes<br>OSC Relais ou Médiateur Social              | 35 | 20 000 000 |
|  |  | <b>Organiser une session de demande de permis de conduire groupé et subventionnés en concertation avec le MINTRANSPORT</b> | 2018- 2023 |  |  | Commune<br>PDVIR<br>CDQ<br>MINTRANSP<br>ORT<br>Syndicat des Moto taxis<br>Consultant<br>Médiateur<br>Communautai<br>re | 15 | 6 500 000  |

| Options prioritaires/stratégiques | Objectifs visés | Activités opérationnelles   | Période    | Nombre de groupes | Légalisé | Partenaires  | Nombre d'emplois à créer ou améliorer | Ressources sollicitées (FCFA) |
|-----------------------------------|-----------------|---|------------|-------------------|----------|--|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                   |                 | Appuyer la mise en place des comités de développement dans les quartiers cibles et leur union, avec 50% de jeunes et 30% de femmes. Ensuite mettre une union en place   | 2018-2019  |                   |          | Commune PDVIR<br>Les habitants des quartiers<br>Médiateur Communautaire    |                                       | 5 250 000                     |
|                                   |                 | Sensibiliser, éduquer et accompagner les acteurs/ employeurs à l'embauche sans préjugés des jeunes vivant avec un handicap (PVH)  | 2018- 2023 |                   |          | Commune PDVIR<br>CDQ<br>Syndicat des employeurs<br>Médiateur Communautaire | 10                                    | 2 300 000                     |
|                                   |                 | Former les membres des associations et groupes communautaires féminins et jeunes dans les techniques de sécurisation des fonds propres, la mobilisation des fonds externes et le montage des projets porteurs | 2018-2019  | 10                | 1        | Commune PDVIR<br>CDQ<br>Consultant<br>Médiateur Communautaire              | 20                                    | 10 700 000                    |
|                                   |                 | Sensibiliser les acteurs prenant les risques d'accidents de circulation et d'accident de travail liés aux activités informelles précaire  | 2018- 2023 | 1                 | 1        | PDVIR<br>CDQ<br>Syndicat des employeurs<br>Médiateur Communautaire         |                                       | 920 000                       |
| <b>TOTAL</b>                      |                 |   |            |                   |          |  |                                       | <b>486 225 000</b>            |

## 13. SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

### 13.1 CADRE JURIDIQUE DE MINIMISATION DES DESAGREMENTS DES INITIATIVES JEUNES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LES POPULATIONS LOCALES

Les impacts positifs du projet à prévoir concernent : l'amélioration de l'accessibilité extérieure des quartiers, la réduction des risques d'accident, la diminution des coûts d'accès aux services urbains, l'amélioration de la qualité de l'air ambiant (diminution des pollutions dues à la poussière et des maladies respiratoires), l'embellissement des quartiers, la réduction de l'insécurité et l'octroi des emplois aux jeunes.

En revanche, le registre des impacts négatifs pendant la phase des travaux, susceptibles d'engendrer de nombreux conflits, est lié à : l'expropriation et la réinstallation potentielles des populations, la destruction potentielle des biens culturels et des sépultures, la destruction des infrastructures socio-économiques et commerciales, la destruction des éléments valorisés de l'environnement et le risque de maladies, notamment les infections au VIH/SIDA et la pollution de l'air.

Sur le plan réglementaire, le PDCJ, tout comme le Projet, est encadré par les lois qui ont été présentées au Chapitre 4 consacré aux enjeux sociaux du projet. Ces enjeux font la part belle à un mécanisme simplifié de gestion des plaintes.

**Tableau de Présentation synoptique du traitement des plaintes**

| Etapes                                   | Entités  | Action principale   | Actions secondaires   |
|--|--|---|---|
| <b>Etape 1</b>                           | Equipe au niveau du Chef et du Comité de développement de quartier   | Vérification et tri des plaintes en fonction de la date butoir de recevabilité des plaintes | Réception et enregistrement des plaintes  |
|  | MDC/entreprise des travaux / Médiateur Social/sous-préfecture  |   |   |
| <b>Etape 2</b>                           | Equipe au niveau de la Commune (UTL)   | Réception des plaintes et inscription au registre des plaintes                              | -Transfert à la CCP   |
| <b>Etape 3 :</b>                         | Equipe de la CCP   | Tri, vérification, validation et orientation des plaintes                                   | -vérification des réclamations sur le terrain<br>-transmission à la CCE ou<br>-gestion en Comité ad hoc |
| <b>Etape 3 : procédure de traitement</b> | <b>Types de réclamations</b>   |   | <b>Organes de traitement et actions</b>   |
|  | Omissions, problèmes d'identification et d'évaluation des biens avant compensations par décret Problèmes de montant d'indemnisation, |   | CCE   |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | Conflits de propriété   |  |
|   | Omissions, problèmes d'identification et d'évaluation des biens <b>après compensations</b> par décret ou pendant compensation par Protocole d'accord, Problèmes de montant d'indemnisation, Conflits de propriété, problèmes environnementaux et de gestion des chantiers | PDVIR et Comité ad hoc   |
| <b>Etape 4 : Méthode de traitement et de résolution</b>                           | -Médiation<br>-Conformation au PAR et à la Note méthodologique des CCE<br>-Conciliation<br>-Facilitation du dialogue<br>-Négociations<br>-Résolution à l'amiable : explications supplémentaires et arbitrages   | -Comité ad hoc (Délégués membres des CCE et Groupe de travail MINHDU-MINTSS-PDVIR-MINDCAF)<br>-CCE |
| <b>Etape 5 : Recours judiciaire en cas de blocage des méthodes conciliatoires</b> | Procès au Tribunal de ressort   | Tribunal de ressort et Commune ou MINHDU comme partie civile                                       |

## 13.2 PLAN DE COMMUNICATION

### 13.2.1 INTRODUCTION

« Vous êtes la première génération qui a la possibilité de mettre fin à la pauvreté et la dernière à pouvoir agir pour éviter les pires effets du changement climatique », s'exclame le Secrétaire de l'ONU, Mr Ban Ki-Moon, le 29 mai 2015 lors d'un évènement pour marquer les 20 ans d'application du Programme d'action pour la jeunesse.

Cette phrase montre à quel point la participation des jeunes dans les affaires de la cité est importante et justifie l'élaboration d'un plan de communication pour les informer afin de susciter leur adhésion et les amener à agir.

En effet le plan de communication reprend l'ensemble des actions de communication prévues pour promouvoir le projet et ses activités auprès des jeunes et des femmes, des institutions qui les encadrent et pour faire reconnaître les potentialités et l'impact de la participation des jeunes et des femmes dans les affaires de la cité.

### 13.2.2 OBJECTIFS

- Faire connaître aux jeunes le PDVIR et ses activités, les actions de développement en général et du projet en particulier.
- Faire aimer les activités du PDVIR en construisant une attitude favorable des jeunes vis-à-vis du projet et les institutions qui les encadrent.
- Faire agir les jeunes par leur participation active au développement communautaire en général et aux activités du projet en particulier.

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III*

- Renforcer la communication et la circulation des informations entre les jeunes, la commune et les institutions qui les encadrent.
- Promouvoir une bonne image de marque des jeunes et des femmes auprès de la communauté, de la commune et les institutions qui les encadrent.
- Promouvoir l'intégration des jeunes et des femmes dans le comité de développement du quartier et la structure de dialogue des acteurs clés.

### **13.2.3 RESULTATS ATTENDUS**

- Les jeunes connaissent le PDVIR et ses activités, ils connaissent les actions de développement en général et connaissent celles du projet en particulier
- Les jeunes et les femmes aiment le projet et ses activités et adoptent une attitude favorable vis à vis du projet et des institutions qui les encadrent.
- Les jeunes et les femmes participent activement aux activités de développement de leur quartier dans le cadre du projet et en général.
- Les informations sont fluides et circulent aisément entre les jeunes, les femmes, la commune et les Institutions qui les encadrent.
- Les jeunes et les femmes occupent une place de choix dans les actions de développement du quartier, leur point de vue est valorisé et ils sont intégrés dans la prise de décision.
- Les jeunes et les femmes sont très actifs dans le comité de développement du quartier ainsi que dans la structure de dialogue qui regroupe les principales parties prenantes (Commune, services techniques de l'Etat et le Comité de développement du quartier) constitués pour suivre et évaluer les progrès de la mise en œuvre du projet.

## **13.4 VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE ET CLAUSES DE NON TRAVAIL DES ENFANTS**

### **13.4.1 Règlement intérieur et code de bonne conduite (Voir annexe)**

### 13.4.2 PLAN D' ACTIONS :

| Objectifs  | Stratégie  | Outils   |
|--|--|--|
| <p><b>Objectif 1 :</b> Faire connaitre aux jeunes le Projet. Le PDVIR n'existe pas réellement dans leur tête ; Il convient de faire découvrir son existence.</p> | <p>Séance d'information et de sensibilisation publique des jeunes et des femmes</p>                          | <p>Utiliser le moyen moderne de communication pour toucher les prospects (Email ciblés réseaux sociaux, SMS) permettant de faire parler du projet</p>  |
|  | <p>-Informers les services techniques appropriés de la jeunesse (MINJEC, CMPJ, MINEFOP, MINPROFF, MINAS)</p> | <p>Contact individuel<br/>Séance d'information et d'éducation<br/>Atelier de présentation du projet</p>  |
|  | <p>-Informers les OSC et les groupes des jeunes et des femmes</p>  | <p>Les radios communautaires, journaux locaux<br/>Séances d'information</p>  |
|  | <p>Campagne d'information à Douala 3</p>   | <p>Campagne motorisée avec moto taxi et hautparleurs,<br/>Fabriquer et distribuer les pamphlets,<br/>Affichage des posters et banderoles<br/>Coudre et distribuer les T-shirts aux participants des diverses campagnes de sensibilisation<br/>Utiliser les bases des Données des groupes des jeunes et femmes existant dans la Commune et les services techniques de l'Etat (MINJEC, MINPROFF)</p> |
|  | <p>Identifier et former les leaders des associations des</p>   | <p>Atelier de formation</p>  |

|   |   |   |
|---|---|---|
|   | jeunes sur le Projet, les concepts de base de la décentralisation et du développement local et mettre en relief les avantages qu'ils vont y tirer   |   |
|   | Contacteur les journalistes locaux pour qu'ils fassent passer une communication qui différencie le Projet des autres Projets de Développement   | Débats radiophoniques et avec les leaders des groupes de jeunes et des femmes<br>Insérer des articles sur ce sujet dans le bulletin bimensuel |
| <b>Objectif 2 :</b> Faire aimer le projet par les jeunes en construisant une attitude favorable vis-à-vis du projet | Présenter les atouts du Projet à la jeunesse, Identifier les leviers du Projet pour attirer les jeunes  | Préparer des pamphlets et affiches sur les sujets et distribuer aux jeunes et femmes ainsi que les structures qui les encadrent               |
|   | Montrer ce que les jeunes et les femmes peuvent gagner en participant dans les activités du projet.   |   |
|   | Montrer la différence entre le projet et les autres projets de développement par rapport à la gestion et le traitement des jeunes et des femmes. (la mise en œuvre du genre de façon pratique)  |   |
|   | Donner des exemples des activités menées par les jeunes et les femmes dans les projets similaires (PDUE) dans d'autres quartiers.   |   |
| <b>Objectif3 :</b> Faire agir les jeunes par leur participation active aux activités du projet.                     | Produire des discours avec des contenus qui font que les jeunes adhèrent.<br>C'est bien de faire rire les Jeunes mais il faut aller plus loin en apportant une valeur ajoutée qui crée de la sympathie et la connivence<br>c'est à dire mettre en évidence les avantages spécifique Le web séries, jeux vidéo, campagne mêlant formats classiques et en ligne | Impliquer les jeunes et les femmes dans toutes les activités du projet<br>Recruter les jeunes et les femmes dans l'équipe du projet           |

|   |  |   |
|---|--|---|
|   | Email, Newsletter les jeu- concours  |   |
| <b>Objectif 4 :</b> Renforcer la communication et la circulation des informations entre les jeunes, la commune et les institutions qui les encadrent.           | <p>Diversifier les canaux de communication pour atteindre les jeunes et les femmes</p> <p>Organiser des débats entre les jeunes et femmes sur les sujets les concernant et dirigés vers le projet.</p> | <p>Tableau d'affichage à différents points fréquentés par les jeunes et les femmes du quartier,</p> <p>Affiches dans le quartier,</p> <p>Message porté par le crieur du chef de quartier,</p> <p>Messages transmis en porte à porte, Message transmis à travers les Associations des jeunes et des femmes</p> <p>Espace virtuel de dialogue,</p> <p>Radio communautaire,</p> <p>Bandes passante à la télé locale</p> <p>Journal local</p> <p>Bouche à oreille</p> <p>Bulletin d'information bimensuel piloté majoritairement par les jeunes et les femmes</p> |
| <b>Objectif 5 :</b> Promouvoir une bonne image de marque des jeunes et des femmes auprès de la communauté, de la commune et les institutions qui les encadrent. | Vulgariser les actions entreprises par les jeunes et les femmes dans le quartier dans le cadre du PDVIR et autres projets de développement.  | Insérer cette action dans les règlements intérieurs du CDQ et prévoir un budget conséquent  |
|   | Primer les jeunes et femmes qui ont faits des actions spécifiques dans le quartier avec un diplôme d'excellence donné en public aux récipiendaires.  |   |
| <b>Objectif 6 :</b> Promouvoir l'intégration des jeunes et des femmes dans le comité de développement du quartier et la structure de dialogue des acteurs clés. | Prévoir des postes dans l'exécutif du CDQ (CADEL démocratisé par quartier) des jeunes et des femmes ainsi que leur quota respectif. 30% des jeunes et 30% de femmes dans l'exécutif.                   | Appuyer la préparation du code électoral, du statut et des règlements intérieurs tenant compte de la représentativité des jeunes et femmes à des postes de commande.  |
|   | Veiller à ce que la structure de dialogue ait des représentants de jeunes et femmes en son sein  | Idem  |

## 14. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE DE DOUALA III

Le plan de développement jeunesse aura une approche double (une approche communautaire jeunesse et une approche communale jeunesse) afin de maximiser l'impact du projet.

Ces deux approches permettent aux jeunes :

- ✓ de devenir des citoyens actifs
- ✓ de valoriser les services techniques mis à leur disposition par l'Etat.
- ✓ d'accroître leur participation à la gouvernance de la demande
- ✓ de faciliter leur inclusion dans les affaires de la cité et du quartier et de valoriser leurs apports dans le processus de prise de décision.
- ✓ de surveiller la mise en œuvre et le suivi des activités, d'où le maintien de la transparence
- ✓ d'obtenir la possibilité de façonner leur communauté grâce à une démocratie interactive et participative via l'identification participative des problèmes de la communauté, le développement conjoint du plan d'action communal et communautaire, sa mise en œuvre et son suivi.
- ✓ de se dévêtir de la perception sombre à eux attribuée par bon nombre de responsables communautaires et communaux en général, par une perception plus positive et valorisante.

### 14.1 APPROCHE COMMUNAUTAIRE :

#### **Exemple : APPROCHES FILETS SOCIAUX (FS), FIMAC, PIFMAS et FNE**

Les filets sociaux sont des programmes de transferts non contributifs ciblant les pauvres ou les individus vulnérables à la pauvreté et aux chocs (par ex. transferts en espèce direct/nature comme cantine scolaire ; subventions aux prix ; programmes de travaux publics ; exonérations de frais pour utilisation de services de base).

Les filets sociaux ont à la fois :

- Un rôle de redistribution, soutenue par la solidarité : fournir de l'assistance aux ménages en pauvreté et contribuer à réduire l'impact de la pauvreté en les aidant à sortir de la pauvreté ;
- Un rôle productif : aider les ménages à gérer les risques et faire face à l'impact des chocs (macroéconomiques, structurels, et individuels), en les assistant dans les moyens de subsistance, et en les aidant à permettre aux générations futures de sortir de la pauvreté et contribuer ainsi à une croissance plus durable.

Les FS sont complémentaires aux programmes de développement, de croissance économique, et sociale :

- Ils aident ceux qui ne peuvent pas participer aux progrès économiques et sociaux
- Ils assurent un minimum de ressources pour les ménages en insécurité alimentaire pendant les périodes normales
- Ils sont fondamentaux pour la mise en place des programmes d'urgence en période de crise.

Objectif de l'assistance collaborative au Gouvernement (BM/MINH DU/PDVIR)

En vue de renforcer le développement d'un système de filets sociaux cohérent au PDVIR, les activités peuvent inclure :

- La préparation d'une étude analytique des Filets Sociaux (par un Consultant ou une OSC relais) ;

- La tenue d'un dialogue pour :
  - o Le développement d'un plan d'action, afin d'accompagner les réflexions des parties prenantes dans le cadre de la conception d'une stratégie locale du système de filets sociaux
  - o Les options pour améliorer l'efficacité des programmes existants (en terme de couverture, impact, coût) et introduire des options pilotes plus efficaces.

En général, il pourrait s'agir individuellement, collectivement ou combinés :

- Des transferts monétaires et quasi-monétaires
- Des transferts alimentaires aux jeunes vulnérables (orphelins, enfants de la rue, etc.) :
  - o Ventes à prix réduit
  - o Distributions ciblées
  - o Nutrition
  - o Cantines scolaires
- Des Subventions généralisées
  - o Produits alimentaires
  - o Produits énergétiques
- Des travaux publics
- Des exemptions des frais de santé

L'approche FIMAC c'est la politique d'octroi du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) implémenté jadis au Cameroun par la Banque Mondiale, et qui vise à soutenir les initiatives de développement agricole des communautés rurales du Cameroun par l'acquisition des équipements et matériels qui entrent dans la production agro-pastorale, la pêche, la pisciculture, l'artisanat, les petites industries de transformation et les infrastructures de soutien à la production.

Les prêts pour la pêche artisanale assistent les jeunes quant à l'accès à tous types d'informations nécessaires à la création d'une entreprise (idée de projet, plan d'affaire, etc...). Le public bénéficie également d'un accompagnement dans la gestion du projet professionnel, de l'entreprise (production, technologie, distribution, vente).

L'approche met à la disposition de ses publics cibles des informations sûres :

- Les marchés nationaux et internationaux et leur évolution,
- Les techniques et technologies de production,
- Les possibilités de formation,
- Les sources de financement ou de parrainage nationales ou internationales (adresse, type de financement proposé, conditions d'éligibilité, etc...)
- Les secteurs ou domaines d'activités porteurs ou d'avenir,
- etc...

Les conditions éligibilité sont souvent les suivantes :

- Etre jeune inscrit au FNE et vouloir devenir son propre patron,
- Etre promoteur désirant optimiser ses activités,
- Etre actif désirant créer sa propre entreprise.

L'approche propose toute l'année :

- Un accueil personnalisé,
- Une connexion internet gratuite,
- Une bibliothèque sur les procédés technologiques,
- Une documentation complète sur l'entreprise et le marketing,
- Des espaces d'échanges avec les professionnels,
- Des entretiens-conseils par des conseillers emploi,
- L'accès gratuit à un réseau virtuel de partenaires,
- Des ateliers collectifs sur les thématiques concrètes.

Le public cible bénéficie d'une banque de données de 500 idées projet ainsi que d'outils pour des études de marché, des business plan, etc...

Les prêts pour la pêche artisanale sont de l'ordre d'un million à 1.500 000 FCFA par dossier présenté

Conditions d'octroi :

- Remboursement en 3 à 4 ans sans intérêt ;
- Etre un groupe organisé de 3, 4 ou 5 personnes ;
- Avoir un statut et un règlement intérieur des activités à mener (statut à légaliser à la sous-préfecture ou la Préfecture) ;
- Disposer d'un compte bancaire (courant ou d'épargne) au nom du groupe
- Avoir un apport personnel de 25% du montant du prêt demandé dont 15% en espèce et 10% en nature.

Le financement par le se fait <sup>2</sup>essentiellement en nature, c'est-à-dire par la fourniture du matériel.

L'approche **PIFMAS** c'est une approche qui prône l'insertion socio-économique des Jeunes par la création des microentreprises de fabrication artisanale. Elle promeut l'emploi et l'auto-emploi des jeunes,

Les objectifs de cette approche sont les suivants :

- Accompagner administrativement l'initiative des jeunes,
- Former les groupes de jeunes en techniques de fabrication diverses et en gestion administrative et financière,
- Installer au profit des groupes les plus aptes, une ligne de crédit et les appuyer en marketing,
- Fabriquer et commercialiser les produits à l'échelle nationale et internationale.

Les conditions d'accès aux services de cette approche pourraient être les suivantes :

- Etre âgé de 15 à 35 ans non scolarisé ou déscolarisé
- Etre en groupe ou individuellement
- S'inscrire auprès des responsables du projet
- Les conditions particulières de sélection sont précisées lors de chaque appel à candidature
- Les candidats aux financements devront déposer un plan d'affaires ou une idée du projet bien structurée qu'ils soutiendront devant un jury d'experts.

La principale mission de l'approche **FNE** est la promotion de l'emploi à travers les actions suivantes :

- La diffusion des informations sur le marché du travail,
- L'insertion des jeunes à la recherche d'un premier emploi dans le circuit de production,
- La réinsertion des travailleurs licenciés des entreprises du secteur public, parapublic ou privé pour des raisons économiques,
- La conception, le financement et le suivi des programmes ayant trait à la formation, l'auto-emploi et l'appui à la création des micro-entreprises,
- Éventuellement tout autre programme en fonction des exigences du marché de l'emploi.

La composition du dossier selon cette approche pourrait être la suivante :

- Une (1) photocopie du diplôme le plus élevé,
- Une (1) photocopie de la C.N.I.
- Un (1) Curriculum Vitae,
- Deux (2) photos 4 x 4,
- Des photocopies des certificats de travail (pour ceux qui ont déjà eu à travailler).

Il sera question par ces approches communautaires :

- ✓ De sensibiliser et d'éduquer les jeunes sur les activités du projet
- ✓ De leur démontrer quels bénéfices ils peuvent en tirer
- ✓ D'accompagner la création du comité de Développement et de veiller à ce que les 30% de l'exécutif aient soient des jeunes et 30% de femmes et que les jeunes occupent quelques postes de commande dans l'exécutif.
- ✓ Veiller que les jeunes soient totalement impliqués dans le processus de prise de décision dans tout le cycle de projet
- ✓ Veiller que les jeunes voient leurs capacités opérationnelles renforcées pour leur permettre de jouer leur rôle et prendre en main leurs responsabilités

## 14.2 APPROCHE COMMUNALE :

### Exemple APPROCHE PIAASI

L'approche communale appuie les acteurs du secteur informel et son objectif principal est d'accompagner financièrement les jeunes promoteurs dans la réalisation de leurs projets, ceci dans le but de lutter contre le chômage d'une part et de contribuer à la migration du secteur informel vers le secteur formel d'autre part. Les jeunes bénéficient des crédits qui, avec l'appui des communes chargées de vérifier la localisation du domicile du promoteur et aussi l'exécution effective du projet de ce dernier, sont remboursés à un taux d'intérêt très bas.

Les conditions d'accès à l'approche pourraient être les suivantes :

- Remplir un formulaire de demande d'appui,
- Y joindre les pièces ci-après :
  - o **Pour les initiatives individuelles**
  - Une copie certifiée conforme de la CNI,
  - Une demande manuscrite timbrée,
  - Deux (2) photos 4 x 4,
  - Une photo de l'emplacement de la structure,
  - Un plan de localisation de ladite structure,
  - Un certificat de résidence.
  - o **Les Associations et les Groupements d'Initiative Communes (GIC)**
  - Les copies certifiées conformes des CNI des promoteurs,
  - Une demande manuscrite timbrée,
  - Deux (2) photos 4 x 4 des leaders du groupe,
  - Une photocopie du certificat d'inscription légale,
  - Une copie des statuts et du règlement intérieur,
  - Les certificats de domicile des leaders du groupe,
  - La photo de l'emplacement de la structure.

La plupart des bénéficiaires est issue des secteurs les plus fragiles de l'économie, il s'agit entre autre des vendeurs à la sauvette, des vanniers, des briquetiers, des maçons, des coiffeurs, des mécaniciens, les « bayam-salam », des tenanciers de bars, restaurants et cafétéria, des couturiers, des petits agriculteurs et des petits artisans.

L'approche accompagne ces parties prenantes au travers de :

- L'appui à l'organisation
- L'appui à la formation
- L'appui au financement (projet dont le seuil de financement se situe entre 100 000 et 2 000 000 FCFA).

Les modalités de remboursement s'énoncent comme suit :

Un différé de six (6) mois est accordé à tous les acteurs bénéficiaires à compter de la date de retrait des fonds.

Ils pourront exercer leur activité en toute quiétude durant cette période. C'est au terme de ce différé (à compter du douzième 12ème mois) qu'ils devront commencer à rembourser. La durée de remboursement s'étale sur quinze (15) mois, pour un taux d'intérêt de 6%. Il s'agit ici pour le PDVIR d'accompagner la création d'un **Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune**, suite à une campagne de lobbying et de plaidoyer auprès des acteurs de la décentralisation ; une forte sensibilisation des jeunes du quartier sera également nécessaire.

- ✓ Ce comité servira d'organe représentatif des jeunes du quartier cible qui coordonnera le projet et représentera ses activités à un public plus large
- ✓ Les membres du comité seront d'environ 6 à 8
- ✓ Il faudra veiller à ce que les jeunes marginalisés et vulnérables aient un quota pour leur participation au Comité
- ✓ Veiller à avoir un équilibre jeunes /hommes et femmes
- ✓ Les membres du comité seront élus démocratiquement suivant un code électoral élaboré, amendé et validé le jour des élections par les jeunes du quartier identifiés et éduqués pendant le processus de préparation de la mise en place du comité.
- ✓ Les critères de participation au comité des jeunes seront spécifiés clairement et tiendront compte de lieu de résidence, l'âge et l'expérience du jeune avec les groupes communautaires et surtout le volontariat.
- ✓ Il faudrait penser à dire avec précision les membres qui devraient y participer au niveau de la commune et des services techniques de l'Etat responsables de jeunesse ainsi qu'un représentant du CDQ.
- ✓ Choisir une fréquence réaliste de rencontre et veiller à ce que le nombre de participants soit restreint pour maximiser les chances de l'ensemble des membres d'être présents
- ✓ Prendre le temps de former les membres sur l'animation participative des réunions et la production des procès-verbaux
- ✓ Penser à leur apprendre comment publier les procès-verbaux sur la page Facebook du projet de la Commune et du bulletin d'information du PDVIR.

### 14.3 APPROCHE DE DÉCAISSEMENT

De nombreuses approches d'octroi d'appuis aux jeunes entrepreneurs existent au Cameroun. Certaines d'entre elles peuvent être répliquées en l'état, en capitalisant les leçons apprises de leur implémentation antérieure. D'autres peuvent être usitées en combinaison. Le Consultant ou l'OSC relais qui sera contractée pour orienter le choix de l'approche idéale du PDVIR pourra arbitrer en fonction de son expérience.

De nombreuses approches d'octroi d'appuis aux jeunes entrepreneurs existent au Cameroun. Certaines d'entre elles peuvent être répliquées en l'état, en capitalisant les leçons apprises de leur implémentation antérieure. D'autres peuvent être usitées en combinaison. Le Consultant ou l'OSC relais qui sera contractée pour orienter le choix de l'approche idéale du PDVIR pourra arbitrer en fonction de son expérience.

Cependant, pour la présente étude, deux approches sont envisageables.

#### ***Par rapport aux équipements et fonds de roulement***

Les équipements et le fond de roulement sont attribués à un groupe sous forme de don non remboursable. Les équipements sont directement achetés par le projet et mis à la disposition avec un cahier de charges. Le (s) devant utiliser cette somme pour les besoins de l'entreprise.

Le fond de roulement est directement versé dans le compte du groupe en présence du CDQ et de la Commune.

Observations :

Cette approche pourrait créer plus de mal que de bien pour la plupart des bénéficiaires même s'ils sont formés en gestion financière. N'ayant jamais eu à gérer une somme aussi importante et n'ayant fait aucun effort pour l'obtenir, ils risquent de le gaspiller et de revenir à la situation de départ.

Plusieurs groupes qui fonctionnaient à merveille se sont disloqués après avoir reçu un financement. En effet, quelques membres s'accaparent des fonds et créent un conflit artificiel pour fragiliser et faire disparaître le groupe.

***Les équipements et le fonds de roulement sont décaissés différemment***

- Les équipements sont attribués à un groupe sous forme de don non remboursable. Les équipements sont achetés directement par le projet et mis à la disposition du groupe avec un cahier de charges.
- Le fond de roulement est logé dans une coopérative d'épargne crédit préalablement formée dans l'octroi des crédits aux personnes vulnérables. (PVVIH, personnes vivant avec un handicap, fille-mères, Bayam Sallam).

Le choix d'une coopérative d'épargne et de crédit, est basé sur le principe de parité entre le social et l'économique qui les prédispose à accueillir facilement la cible du PDVIR. C'est ainsi que des bonnes pratiques d'octroi de crédit aux cibles vulnérables ont déjà été développées et testées par les structures suivantes :

| <b>Structures</b>   | <b>Cibles</b>  | <b>Acteurs</b> | <b>Objectif</b>  |
|---|--|----------------|--|
| <b>Caisse d'Épargne et de Crédit pour les Initiatives Locales CECIL</b><br>Adresse postale : 6821 Douala<br>Téléphone 1 : (237) 233 37 83 02<br><a href="mailto:contact@cecil.cm">contact@cecil.cm</a> /<br><a href="mailto:emfcecil@yahoo.com">emfcecil@yahoo.com</a><br>Site web : <a href="http://www.cecil.cm">www.cecil.cm</a> | Cible de PIL (membres marginalisés : commerçant, prestataires de service, artisans, agriculteurs, éleveurs, Personnes vivant avec le VIH, Handicap, TPME, TPMI,) |                | Ce concept consiste à donner des micro-crédits à taux bonifiés et sans épargne préalable à une cible marginalisée.                         |
| <b>WINHEEDCAM</b><br>Women's Initiative for Health Education and Economic Development, Cameroon<br><a href="http://www.winheedcam.org">www.winheedcam.org</a><br>e.mail : <a href="mailto:ba_wcam@yahoo.com">ba_wcam@yahoo.com</a><br>674 785 583 -Bamenda  | Hommes et femmes Vivant avec le Handicap   |                | Coopérative d'épargne crédit concentrée surtout à l'octroi de crédit aux Personnes Vivant avec le Handicap                                 |
| Integrated Development Foundation (IDF)<br>677 755 975<br><a href="mailto:Idfbamenda@hotmail.fr">Idfbamenda@hotmail.fr</a><br><b>Best practice de ILO</b>   | Hommes et Femmes vivant avec le VIH (Adultes et Jeunes)  |                | Appui des coopératives d'épargne crédit dans la mise en place des systèmes d'octroi de crédits productifs aux Personnes vivant avec le VIH |

## 15. PLAN DE SUIVI-EVALUATION

### 15.1 SUIVI ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE JEUNESSE (PREMIÈRE APPROCHE)

Il s'agit ici des activités à mener dans la communauté avec le CDQ afin d'intégrer les jeunes dans le processus de développement du quartier.

| No | Activités  | Acteurs  | Résultats attendus  | Indicateurs  |
|----|--|--|---|--|
| 1  | Sélectionner les groupes de jeunes et de femmes éligibles aux appuis du projet   | MINJEC –<br>MINPROF –<br>MINAS -<br>Consultant   | 15 groupes des jeunes sont Sélectionnés   | 600 emplois jeunes créés ou améliorés dont au moins 180 femmes               |
| 2  | Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de travail HIMO   | PDVIR et<br>Consultants<br>Former les<br>groupes des<br>jeunes                                     | 400 jeunes et femmes sont formés aux approches de travail HIMO  | 600 emplois jeunes créés ou améliorés dont au moins 180 femmes               |
| 3  | Fournir des appuis technique et financier aux groupes de jeunes œuvrant dans les domaines de l'informatique et les encourager à annexer des kiosques à journaux et des cybers café | OSC relais<br>PDVIR<br>IMF relais<br>Comité de<br>pilotage local                                   | 300 jeunes et femmes bénéficient de financement pour leurs projets  | 150 de jeunes ont une bonne connaissance dans les domaines de l'informatique |
| 4  | Former les groupes de jeunes et femmes en notions informatiques de base  | FNE<br>MINEFOP<br>OSC Privé<br>Municipalités<br>CNJC<br>OSC/ IMF<br>relais                         | 100 jeunes et femmes sont des formateurs en informatique  | 150 de jeunes ont une bonne connaissance dans les domaines de l'informatique |
| 5  | Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de valorisation des déchets   | PDVIR et<br>Consultants  | 150 jeunes et femmes bénéficient d'une formation des formateurs dans les domaines de la valorisation des déchets          | Les membres des groupes sont capacités en Valorisation des déchets           |
| 6  | Appuis technique et financier aux groupes de jeunes œuvrant dans l'informatique, la livraison des journaux et les cybers café  | Administratio<br>ns concernées<br>FNE<br>OSC<br>Privé<br>Municipalités<br>IMF relais<br>OSC relais | 6 groupes de jeunes sont formés dans la mobilisation des ressources   | Les 6 groupes de jeunes parviennent à obtenir des financements               |
| 7  | Organiser des campagnes d'éducation civique au sein des CDQ, associations et OSC du quartier   | MINJEC<br>Consultant<br>FNE<br>OSC relais  | Les différentes campagnes d'éducation civique au sein des CDQ, associations et OSC du quartier sont organisées            | Le comportement des populations qui sein est apprécié de tous                |
| 8  | Equiper les quartiers Ndogpassi et Dibom des bacs à ordures et former les groupes de jeunes et femmes au tri préliminaire et à la valorisation des déchets                         | CUD<br>CAD3  | Les bacs à ordures sont installés<br>les groupes de jeunes et femmes au tri préliminaire et à la valorisation des déchets | Les déchets sont triés et valorisés  |
| 9  | Accompagner les groupes de Tenancier (e)s des cabines  | Opérateurs de<br>téléphonie  | des cabines téléphoniques sont disponibles dans le  | 75% de Call Box est dans une cabine  |

|  |  |  |          |  |
|--|--|--|----------|--|
|  | téléphoniques ambulantes dans la formalisation, la stabilisation et la diversification de leurs activités (appui à l'obtention des cabines de « call box » et des licences d'exploitation, Registre des commerces) | mobile travaillent en harmonie avec les agents terrain | quartier |  |
|--|--|--|----------|--|

## 15.2 SUIVI ÉVALUATION PLAN COMMUNAL JEUNESSE (DEUXIÈME APPROCHE)

Il s'agit ici des activités à mener avec la commune afin de les amener à la longue à intégrer les jeunes dans toutes les autres activités qu'elle mène.

| N<br>o | Résultats attendus  | Comment mener   | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | Indicateurs de mesure  |
|--------|---|---|---|--|
| 1      | Les jeunes bénéficient des actions du projet  | _Développement des activités sociales traitant des questions de développement local<br>- Développement des activités de communication en utilisant les TIC, réseaux sociaux<br>_ Activités d'échanges d'expériences<br>_ Activités sportives et compétitions de toutes sortes | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | -Nbre de bénéficiaires directs du projet (désagrége : HF, vulnérables, minoritaires...)<br>-% des bénéficiaires du projet issus des groupes vulnérables ou un handicap, réfugiés...)               |
| 2      | Les jeunes, les autorités municipales, les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse et le CDQ participent à la préparation du plan municipal jeunesse.        | -Compte rendu des réunions entre comité des jeunes et autorités municipales locales ;<br>-Lecture des rapports d'activités du projet<br>-Interview  | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | Nbre de personnes directement impliquées dans la préparation du plan d'action municipal jeunesse<br>Nbre de jeunes ayant participé aux réunions de préparation de plan d'action communal jeunesse. |
| 3      | Les jeunes bénéficiaires, les autorités municipales, les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse et le CDQ participent à la mise en œuvre du plan municipal. | -Lecture des comptes rendus des réunions entre le comité des jeunes et les autorités municipales et locales<br>-Analyse de la liste de présence<br>-Lecture des rapports d'activités du projet ainsi que l'analyse de la présence   | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | -Nbre de jeunes qui ont participé à des activités sociales traitant des questions de développement local<br>-Nbre d'activités réunissant des jeunes et représentants du Gouvernement local         |

|    |  |  |   |   |
|----|--|--|---|---|
|    |  | -Interview des jeunes et des autorités municipales et locales.   |   |   |
| 4  | Les jeunes bénéficiaires sont satisfaits de la manière à laquelle les activités du plan municipal sont mises en œuvre  | Enquête<br>-Focus group discussion<br>-interview semi directif des jeunes bénéficiaires  | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | -% d'activité dans le plan municipal jeunesse évaluées par les jeunes comme mise en œuvre de façon satisfaisante.   |
| 5  | Les jeunes bénéficiaires participent de plus en plus aux activités communautaires et aux événements sociaux traitant du développement local et y mettent plus de leur temps libre. | -Enquête initiale, intermédiaire et finale<br>-Focus group discussion<br>-interview semi directif des autorités municipales et services techniques | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | Nbre d'heures moyennes par mois consacrés par les jeunes bénéficiaires dans les activités communautaires et événement ayant trait au Développement local<br>Taux de participation des jeunes. |
| 6  | Les opportunités de participation à la prise de décision par les jeunes se sont accrues.   | -Enquête initiale / Intermédiaire et finale des 3 acteurs<br>-Focus group discussion<br>- Interview semi directive                                 | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | % des jeunes bénéficiaires qui pensent que les opportunités de participation à la prise de décision ont augmenté.   |
| 7  | Les jeunes bénéficiaires sont de plus en plus conscients de l'importance de leur participation à la prise de décision locale.  | Enquête initiale/ intermédiaire / finale<br>Focus group discussion<br>Interview semi directive.  | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | % des jeunes dans la zone du projet qui croient qu'ils ont un rôle à jouer dans la prise de décision locale.  |
| 8  | Les jeunes bénéficiaires avec les autorités communales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse mènent de nombreuses activités ensemble.                      | Interview avec les jeunes, les autorités municipales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse.                                | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | Nbre d'activités réunissant les jeunes participants et les autorités communales et les services techniques de l'Etat en charge de la jeunesse.  |
| 9  | Les jeunes bénéficiaires participent de plus en plus aux activités interactives développées sur les réseaux sociaux, à la radio, bulletin d'information et presse écrite.          | Enquête<br>Lecture des rapports thématiques des activités<br>Analyse des listes de présence  | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | Nbre de jeunes participants aux diverses activités interactives développées à travers les TIC et Radio.   |
| 10 | Les autorités  | Interview des autorités  | -Comité des représentants   | Niveau de confiance des   |

|    |  |   |   |  |
|----|--|---|---|--|
|    | communales et les responsables des services techniques de l'Etat et l'exécutif du CDQ font de plus en plus confiance aux projets des jeunes bénéficiaires. | communales et des responsables des services techniques ayant participé au projet Enquête des mêmes acteurs.                         | des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR                           | autorités locales et services techniques de l'Etat aux projets des bénéficiaires jeunes.   |
| 11 | Les autorités locales et l'exécutif du CDQ perçoivent l'importance des jeunes dans la résolution des défis locaux de développement.                        | Interview des autorités communales et des responsables des services techniques ayant participé au projet Enquête des mêmes acteurs. | -Comité des représentants des groupes de jeunes auprès de la Commune<br>-UTL<br>-Sectoriel MINJEC<br>-MINAS<br>-PDVIR | % des autorités communales et des responsables des services techniques locaux en charge de la jeunesse participant dans le projet, attestant une augmentation dans la perception de la contribution des jeunes à résoudre les défis locaux de développement. |

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au terme du diagnostic social effectué à l'occasion de la présente étude sociale et d'élaboration du plan de développement communautaire de la jeunesse, il se dégage un déficit en terme de développement social, tant au niveau communal qu'au niveau des quartiers Ndogpassi et Dibom II. La matrice d'importance et d'influence des groupes concernés par la mise en œuvre du PDVIR révèle une préjudiciable inféodation des services publics et municipaux sur les OSC, les populations et davantage sur les couches vulnérables. L'évaluation sociale des différents groupes n'en donne pas un meilleur tableau, tant l'inclusion recherchée est lointaine. En plus de cela, les principes fondamentaux de la décentralisation schématisés dans le triangle des acteurs de la décentralisation et du développement local sont foulés aux pieds par les CTD et les services publics dont l'influence au sein des communautés leur a davantage attribué un visage de bourreau, que de partenaire.

Pour ces raisons, la mise en œuvre harmonieuse du Projet PDVIR dans la Commune de Douala III et davantage dans les quartiers Ndogpassi et Dibom II nécessite, outre les mesures de renforcement institutionnel déjà suggérées par sa Cellule de préparation (CPP), des prérequis dont (1) l'adoption du nouvel organigramme MINAT-PNDP assigné à la Commune ; (2) le recrutement d'un Médiateur Social qui veillera à la mise en œuvre d'une décentralisation et d'une participation citoyenne véritables, en veillant à faire respecter les normes sociales pendant le Projet ; (3) la modification du Décret N° 77/89 du 24 Mars 1977 portant création des Comités de Développement qui est désuet et qui constitue un blocage à la décentralisation, en engendrant des conflits de rôles entre les acteurs. En effet, l'article 5 alinéa2 nomme les « chefs traditionnels » comme responsables des Comités de développement « au niveau des Groupements et Cantons », c'est-à-dire des villages et des quartiers. Cependant, au Cameroun le Chef de village est un auxiliaire de l'Etat central. En revanche, par rapport à la décentralisation le Comité de développement est une affaire de la Société Civile. Par conséquent, le Chef de village devient bicéphalique et une non-valeur de décentralisation.

Il sera également important de réaliser la situation sociale de référence pour permettre de mesurer le progrès en termes de quantité et de qualité du développement social induit, le rapport diagnostic présent devant servir de base du dispositif de suivi évaluation des activités qui seront conduites et parmi lesquelles : (1) la promotion du Respect des normes sociales pendant le projet ; (2) la lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes ; (3) la lutte contre l'insécurité galopante et la recrudescence des accidents de circulation impliquant les mototaxis ; (4) la promotion de la gouvernance urbaine ; (5) l'amélioration de l'accès aux infrastructures, à l'inclusion sociale et aux services sociaux de base ; (6) la prévention des problèmes de santé, d'hygiène, d'assainissement, de sécurité sociale et des risques de catastrophes ; (7) la lutte contre l'insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs ; (8) la promotion de la participation citoyenne ; (9) la contribution à réduction de la mortalité infantile et néonatale récurrente ; (10) la promotion de la petite enfance ; (11) la contribution à la réduction des mariages et grossesses précoces et non désirés ; (12) la contribution à l'encadrement du travail des enfants ; (13) la contribution à la réduction de la délinquance juvénile ; (14) la contribution à la réduction de l'analphabétisme ; (15) la contribution à la professionnalisation et à la formalisation des activités économiques informelles ; (16) la promotion des sauvegardes sociales (foncier) ; (17) la contribution à la gestion des conflits ; (18) la promotion des couches sociales défavorisées (lutte contre le handicap).

Identifiées par un processus participatif itératif caractérisé par la volonté de toutes les parties prenantes d'assurer un développement social harmonieux et une mitigation parfaite

des risques et impacts sociaux négatifs du PDVIR dans leur terroir, ces activités constituent le socle sur lequel repose le sentiment des communautés sociales des quartiers Ndogpassi et Dibom d'être protégées de toute catastrophe naturelle, anthropique ou de tout désordre social préjudiciable à leur développement.

A cet égard, l'analyse des risques et impacts qui ont été détaillés dans le diagnostic social suffit pour tirer les leçons des conséquences heureuses ou malheureuses d'un plan de gestion sociale et d'un plan de développement communautaire de la jeunesse efficaces.

Par souci d'efficacité et de réalisme, la présente étude sociale et le plan de développement communautaire de la jeunesse se sont inspirés d'études, outils et procédures de financement qui ont fait leurs preuves par le passé, notamment dans l'appui à l'auto-emploi des jeunes. Dans cette optique, le PDCJ permet de corriger les insuffisances du PIAASI, du FIMAC, du PAJER-U, du PIFMAS, etc., qui jusqu'à présent, s'étaient focalisés sur l'octroi des ressources et le recouvrement (le cas échéant) par l'Etat central qui seul s'en préoccupait.

Mettre en avant la communauté, la Commune, la Société civile, les privés, l'Etat lui-même, la formation, le suivi, l'accompagnement et enfin le recouvrement (s'il y a lieu), apporte une plus-value réelle aux modèles d'appuis aux initiatives jeunes qui ont prévalu jusqu'alors.

Le PDCJ qui regroupe une cinquantaine d'activités détaillées, vise essentiellement à (1) assurer aux jeunes hommes et femmes un développement économique et un emploi décent ; (2) faciliter aux jeunes garçons et filles un développement social normal ; (3) faciliter aux jeunes garçons et filles l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ; (4) faciliter la participation des jeunes hommes et femmes à la vie publique et à la prise de décisions ; (5) assurer la gouvernance du plan stratégique. Il constitue le signal d'un nouveau départ dans l'insertion socioprofessionnelle et l'inclusion économique des jeunes au Cameroun. Il devrait déboucher sur des résultats probants, étant donné que le plan stratégique et les activités mises en œuvre correspondent réellement aux aspirations des couches sociales et des jeunes ciblés. Ceux-ci attendent que des sélections définitives soient opérées et que le travail acharné soit récompensé. C'est à ce titre que le chômage et le sous-emploi seront combattus avec succès dans la Commune de Douala III.

# ANNEXES

## ANNEXES

### Définition des concepts clés

La définition des concepts clés permettra d'avoir une compréhension harmonisée des principaux contenus dans cette étude. Le concept de développement des services sociaux s'inscrit dans le champ des concepts connexes ou dérivés suivants :

**"Le Projet » :** Programme d'activités, à réaliser dans un temps bien déterminé afin d'atteindre des objectifs bien précisés. Peut-être programmé et exécuté au niveau individuel, au niveau d'unités de travail, au niveau d'une organisation, au niveau de plusieurs organisations, au niveau régional, national, international, mondial etc.

**"Les acteurs » :** Ceux qui sont partie prenante ou qui sont exclus de la prise de décision dans le cadre du Projet

Gagnants et les perdants

**"L'Influence » :** Le pouvoir d'un acteur sur un Projet ou sur les décisions, l'exécution du Projet (l'influence peut aussi être négative).

La mesure dans laquelle l'acteur est capable de persuader les autres ; de prendre des décisions et de suivre certains plans d'action ou sa capacité à contraindre les autres acteurs dans sa volonté.

**"L'Importance » :** La priorité accordée (par les initiateurs du Projet) à la satisfaction des besoins et des intérêts des acteurs

**Action sociale :** L'action sociale est conçue comme le règlement ou la résolution des disparités, inégalités et injustices nées des relations économiques, politiques et culturelles entre les individus au sein de la société. L'action sociale est constituée par l'ensemble des interventions entreprises par les pouvoirs publics et autres partenaires au développement pour aider les personnes vulnérables à amortir les chocs conjoncturels. Elle répond généralement aux situations d'urgence et vise à maintenir la dignité humaine des personnes sinistrées.

**Décentralisation :** La décentralisation consiste en un partage du pouvoir entre l'Etat unitaire et les entités administratives autonomes appelées les Collectivités Territoriales Décentralisées. Elle est importante sur le plan politique pour le PDVIR pour promouvoir le processus de démocratisation : Au Cameroun, le pluralisme politique s'est accompagné de l'exigence d'une participation plus accrue de tous les acteurs.

Sur le plan économique, la décentralisation permet une redistribution plus efficace des valeurs : des décisions relatives aux dépenses publiques, prises à un niveau administratif plus sensible aux besoins des administrés et plus près d'eux, ont plus de chances de refléter la demande des services locaux, que des décisions prises par un gouvernement central lointain.

**Développement économique local :** Selon la Banque mondiale, « Le développement économique local (DEL) est le processus par lequel la capacité économique d'une localité est construite pour améliorer son

avenir économique et la qualité de vie pour tous. C'est un processus par lequel les institutions publiques, les entreprises et les partenaires du secteur non gouvernemental travaillent ensemble pour créer de meilleures conditions pour la croissance économique et la création d'emplois ».

L'Organisation Internationale du Travail définit en outre le DEL comme étant plus qu'une simple croissance économique. « Il favorise la participation et le dialogue local, reliant les personnes et leurs ressources pour un meilleur emploi et une meilleure qualité de vie pour les hommes et les femmes ».

Le DEL peut soutenir le développement territorial à travers le PDVIR dans le contexte de la mondialisation et de la localisation, car il a des principes clés : l'approche territoriale et l'approche intégrée. Il met l'accent sur la gouvernance, sur la durabilité et sur la création d'emplois décents.

**L'équité :** L'équité c'est la distribution juste et honnête des droits, des responsabilités, des opportunités et des ressources sur le plan économique, social, culturel et politique, ainsi qu'à leur impact sur les femmes et les handicapés. Il est question de remettre à chacun son rôle dans la société, de favoriser les personnes marginalisées et handicapées. Il s'agit de leur donner les mêmes droits et les mêmes opportunités que les autres personnes.

**L'inclusion sociale :** L'inclusion sociale c'est la réduction des inégalités entre les groupes désavantagés et le reste de la société en réduisant les fossés socioéconomiques et politiques, afin de permettre à tous les citoyens de participer de manière plus effective et équitable aux interventions de développement. Ce principe de gouvernance appliqué au sein de l'organisation, permet de respecter les droits de tous les citoyens en leur offrant les mêmes opportunités.

**Genre et développement économique locale :** Le "genre" ou "l'approche de genre" est souvent mal compris. Issu de l'anglais "Gender", le genre est un concept sociologique désignant les "rapports sociaux de sexe", et de façon concrète, l'analyse des statuts, rôles sociaux, relations entre les hommes et les femmes.

Appliqué aux politiques publiques, le genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et la hiérarchisation socialement construites.





**Figure 11: Genre et développement par image**

Cet oiseau vole très haut avec deux ailes égales. Il peut être comparé avec le niveau de la croissance du développement grâce à l'égalité entre l'homme et la femme représentant les deux ailes. L'égalité des sexes a un impact sur la croissance socio- économique.

**La solidarité nationale** : La solidarité nationale se définit comme l'ensemble des initiatives et attitudes prises tant au niveau de l'Etat que de chaque individu en vue de venir en aide aux populations en grande difficulté. Cette solidarité peut se manifester soit régulièrement pour apporter un soutien aux populations structurelles marginalisées, soit de façon ponctuelle lors de sinistres ou catastrophes naturelles. La solidarité est indispensable au niveau national et communautaire dans un contexte marqué par la montée de l'individualisme.

**Protection civile** : la Protection civile consiste à assurer de façon permanente la protection des hommes, des biens et de l'environnement contre les risques d'accidents graves, les calamités ou catastrophes et leurs effets.

**Protection Sociale** : La protection sociale est un ensemble de politiques publiques et privées, de lois, de programmes, de mesures et de services ayant pour but de réduire la vulnérabilité, gérer les risques et juguler les chocs externes, réduire l'extrême pauvreté en relation avec la vulnérabilité, développer le capital humain et réinsérer socialement les marginalisés et les exclus.

**Communication pour le développement social** : La Communication pour le développement social c'est le processus social qui provoque le changement dans les connaissances, les attitudes et comportements des individus ou des groupes en mettant à leur disposition des informations factuelles ou techniques, d'apprentissage et d'appropriation de l'environnement social.

**Filets sociaux** : le terme « filets sociaux » désigne des programmes non contributifs de transferts d'argent en faveur des personnes pauvres ou vulnérables (Grosh et al. 2008). Selon la définition qui a été retenue dans le cadre du présent rapport, les « filets sociaux » visent l'augmentation de la consommation, soit directement, soit à travers des effets de substitution, des produits de consommation courante et des

**Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse :  
Commune de Douala III**

services essentiels, sans pour autant que cela requière en soi un accroissement de ressources. Les « filets sociaux » ciblent de manière concertée les pauvres et les personnes vulnérables, c'est-à-dire les individus qui vivent dans un état de pauvreté et ne sont pas en mesure de subvenir à leurs propres besoins élémentaires, ou alors les individus qui risquent de sombrer dans la pauvreté, que ce soit en raison d'un choc externe ou des circonstances socioéconomiques telles que l'âge, la maladie, l'invalidité ou la discrimination.

**Gouvernance** : La gouvernance désigne l'ensemble des règles et mécanismes d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un État, d'une institution ou d'une organisation, qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

**Sécurité sociale** : D'après l'OIT, la sécurité sociale est la garantie que la société fournit à ses membres en vue de les prémunir des risques sociaux à travers les organismes appropriés. En matière de sécurité sociale comme en matière de protection sociale d'une manière générale, il appartient à chaque société de déterminer la meilleure manière d'assurer ses membres en fonction de son contexte propre.

**Société civile** : Pour l'Union Européenne, dans son Livre Blanc de la gouvernance, "la société civile regroupe notamment les organisations syndicales et patronales (les "partenaires sociaux"), les organisations non gouvernementales (ONG), les associations professionnelles, les organisations caritatives, les organisations de base, les organisations qui impliquent les citoyens dans la vie locale et municipale, avec une contribution spécifique des Églises et communautés religieuses"

Pour *Larry Diamond*, professeur de sciences politiques et de sociologie à l'Université de Stanford aux États-Unis, la société civile est "le domaine de la vie sociale organisée qui se fonde sur le volontariat, la spontanéité, une autosuffisance, l'autonomie vis-à-vis de l'État, qui est lié par un ordre légal ou un ensemble de règles communes."

Ses principaux champs de collaboration sont :

- ▶ *La mobilisation communautaire* : Lorsque les OSC ont une légitimité auprès des populations, elles ont la capacité de fédérer celles-ci autour d'une vision de développement ; ce qui facilite le dialogue avec les autres parties prenantes et partant, la cohésion sociale.
- ▶ *L'accompagnement technique* : Les OSC se professionnalisent de plus en plus et peuvent ainsi apporter un appui technique pour pallier au manque de ressources humaines dans la commune. Les OSC peuvent aider pour la planification, le montage des Projets, la recherche des financements, le renforcement des capacités des personnels de la commune etc...
- ▶ *Le regard alternatif* : Les OSC ont le devoir de porter un regard critique mais non polémique sur la gestion des affaires publiques. A ce titre, elles produisent des rapports alternatifs qui permettent de confronter les informations produites par l'administration. Les OSC portent le regard du citoyen sur les

Projets. (Ex : comité de suivi participatif de l'investissement public)

- ▶ *L'intermédiation* : Les OSC, du fait de leur présence sur le terrain, détiennent le plus souvent des informations détaillées qui leur permettent de comprendre les situations en profondeur. Les OSC peuvent ainsi servir de médiateur social et même d'arbitre.

**Participation** : La participation peut se définir comme un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté.

La participation des acteurs locaux se focalise sur la participation active de ces derniers. (Identification des problèmes et des besoins, réalisation des actions, participation dans un processus démocratique). En effet, ces trois niveaux de participation sont retenus pour assurer la participation de toutes les couches sociales. Il s'agit du contrôle citoyen : les initiatives locales ou les comités de développement de quartiers gèrent de manière autonome un équipement ou un quartier.



### Liste des personnes rencontrées

| No | Noms et Prénoms             | Fonction  | Contact   |
|----|-----------------------------|---|-----------|
| 1  | Mr Kwapnang Job Théophile   | Maire   |           |
| 2  | Elokan Jean Philippe        | Secrétaire General  | 651390908 |
| 3  | Mr Salla Jean Pierre        | Receveur Municipal  | 699849793 |
| 4  | Sadjo Daniel                | Chef de service financier   | 694380675 |
| 5  | Mr Ngaha David              | Chef de service Assiette Fiscale  | 699232151 |
| 7  | Mr Bony Bonny               | Suppléant du Chef service Technique décédé                                |           |
| 8  | Mme Kamdje Elise            | Comptable-Matières  | 699375457 |
| 9  | Mr Bazoue Basile Yannick    | Chargé du Traitement Informatique de la comptabilité, recettes Municipale |           |
| 10 | Mme Nsang Valerie Jeanne    | Chargée du contrôle des dépenses, recettes municipale.                    |           |
| 11 | Mr djepgouaChavelie Chanole | Adjoint Chef cellule informatique   | 694810245 |

Tableau 13: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

| Description des moyens / Sources d'information | Lieu d'accès                       | Instrument                              | Coûts              | Utilisation actuelle             | Problèmes rencontrés  |
|--|------------------------------------|---|--------------------|----------------------------------|---|
| <b>Internet</b>                                | Cyber café (contact et promoteurs) | Clé USB, ordinateur, téléphone androïde | 150 frs par heure  | Très rare car pas de cyber       | Absence d'un cyber café   |
| <b>Facebook</b>                                | A la Maison                        | Téléphone portable                      | 100 FCF A par jour | Messagerie, transfert des photos | - Lenteur du débit de connexion<br>- Mauvaise qualité des téléphones vendus |
| <b>WhatsApp</b>                                | A la Maison                        | Téléphone portable                      | 100 FCF A par jour | Messagerie, transfert des photos | - Lenteur du débit de connexion<br>- Mauvaise qualité des téléphones        |

|                                      |                              |                              |           |                   |   |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------|-------------------|---|
|                                      |                              |                              |           |                   | vendus  |
| <b>Télévision et radio</b>           | A la Maison                  | Poste de téléviseur ou radio | -         | Nouveau x Emplois | Coupures électriques<br>Coût des branchements câble<br>Prix élevé des presses |
| <b>Journal écrit public et privé</b> | Dans les kiosques à journaux | Presse                       | 400 FCF A |                   |   |
| <b>Radio</b>                         | Néant                        | Néant                        | Néant     | Néant             | Pas de radio  |

**Tableau 14: SITUATION ACTUELLE DE L'OFFRE TECHNIQUE DES MEDIAS**

Tableau 15: LES PROBLÈMES SPECIFIQUES DES GROUPES SOCIAUX DE NDOGPASSI ET DIBOM II

| GROUPES SOCIAUX        | EVAL | ASPECT SOCIAL                | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|------------------------|------|------------------------------|-------|---|--|---|
| Situation transversale | 100% | Revenus/emplois              | H/F   | Chômage   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance d'offres d'emplois</li> <li>-Faible ou manque de compétences pour se vendre sur le marché du travail</li> <li>-Formation inachevée</li> <li>-Ignorance des sources d'emploi possibles</li> <li>-Incapacité à produire un CV vendable et manque de connaissance dans le marketing personnel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation embryonnaire des jeunes en groupes d'initiatives communes d'autopromotion</li> <li>-Existence des structures étatiques de formation, de financement et de promotion de l'emploi des jeunes : FNE - PAJER-U – PIFMAS - PIASI</li> <li>-Existence d'un CMPJ à l'échelle du département peu équipé et mal connu des jeunes</li> <li>-Organisation à l'échelle du quartier et à titre de divertissement temporaire (en vacances) des championnats de football pour une certaine tranche d'âge de jeunes garçons et filles</li> </ul> |
|                        |      | Sécurité                     | H/F   | Accidents fréquents sur les routes, Carrefour : Entrée Billes-Zone industrielle BASSA | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Mauvais état des routes</li> <li>-Défaut de signalisation</li> <li>-Excès de vitesse</li> <li>-Ignorance du code de la route par les usagers</li> </ul>  | Entretien par le MINTP et la CU mais de façon irrégulière   |
|                        | 100% | Accès aux infrastructures et | H/F   | Insuffisance des espaces de loisir inclusifs  | Très faible implication des différentes couches sociales   | Néant   |

| GROUPES SOCIAUX        | EVAL | ASPECT SOCIAL   | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|------------------------|------|---|-------|---|--|---|
|                        |      | services sociaux<br>Gouvernance<br>urbaine            |       |   | dans la conception et la mise en œuvre des Projets<br>Préjugés sur le montant du cout additionnel pour réaliser des ouvrages inclusifs                     |   |
|                        |      | Accès aux infrastructures et services sociaux de base | H/F   | Inondations   | -Absence d'ouvrage de traversée<br>-Construction en zone non <i>aedificandi</i>  | -Ponts de fortune en châssis de camion<br>-Remblais en troncs d'eucalyptus et sacs de sable |
| Situation transversale |      | Santé/  | H/F   | Maladies hydriques  | -Inondations<br>Ouvrages de traversée de fortune<br>-Traitement approximatif de l'eau de boisson<br>-Rareté des sources d'approvisionnement en eau potable | -Existence des forages en panne<br>-programmes de sensibilisation étatique                  |
|                        |      | Accès aux infrastructures de base                     | H/F   | Mobilité insécurité   | Mauvais état des tronçons des voies du quartier<br>Manque d'éclairage au niveau des points noirs   | Néant   |
|                        |      | Assainissement et hygiène                             | H/F   | Insalubrité et risque de détérioration des conditions d'hygiène | -Présence d'une multitude de décharges sauvages dans la zone   | Néant   |

| GROUPES SOCIAUX | EVAL | ASPECT SOCIAL     | GENRE | PROBLEMES           | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS |
|-----------------|------|-------------------|-------|---------------------|--|--------------------|
|                 |      |                   |       |                     | -Evacuation des eaux usées dans la nature sans traitement préalable<br>-Stagnation des eaux usées dans les cours et prolifération des gîtes de nuisibles<br>Manque de latrines publiques, dans les marchés et les établissements scolaires publiques |                    |
|                 |      |                   | H/F   | Sous information    | Insuffisance d'accès aux réseaux sociaux<br>Non existence de cyber café,<br>Pas de lieu de formation en informatique<br>Pas de kiosque à journal   | Néant              |
|                 |      |                   | H/F   | Isolement           | Insuffisance des centres de socialisation et d'épanouissement culturels  | Néant              |
|                 |      | Sécurité routière | H/F   | Mortalités précoces | -Excès de vitesses des transporteurs avec des moyens de transport vétustes et sans maintenance appropriée ni   | Rien               |

| GROUPES SOCIAUX                  | EVAL | ASPECT SOCIAL                         | GENRE | PROBLEMES                                     | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS   |
|----------------------------------|------|---------------------------------------|-------|---|--|--|
|                                  |      |                                       |       |   | assurance.<br>-Mauvais état des voies de circulation<br>-Défaut d'éclairage public<br>-Accidents de circulation<br>-Agressions et grand banditisme |  |
| Situation transversale           | 100% | Accès aux services de base            | H/F   | Faible encadrement par les assistants sociaux | Indisponibilité des Assistants sociaux formés à cause de la fermeture de l'ENAAS   | Initiative de formation à l'ENAM pour la formation des administrateurs.<br>Certaines structures privées forment quelques des Assistants sociaux. |
|                                  |      | Sécurité de l'environnement politique | H/F   | Risque de radicalisation                      | Insuffisance d'offre d'emplois<br>Oisiveté<br>Revenu aléatoire<br>Manque de compétences<br>-Exclusion<br>-Corruption                               | Des efforts sont faits par la commune et différents services techniques de l'Etat pour réduire le phénomène                                      |
|                                  |      | Participation citoyenne               | H/F   | Exclusion                                     | - Mal gouvernance urbaine  | de nombreux groupes communautaires et associations existent et fonctionnent dans le quartier   |
| <b>Petite enfance (0- 8 ans)</b> |      | Santé                                 | H/F   | Mortalité infantile et néonatale              | -Arrivée tardive par mototaxi au centre de santé pour les soins aux bébés due au mauvais état  | -Automédication<br>-Référence à l'hôpital de district  |

| GROUPES SOCIAUX | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|-----------------|------|---------------|-------|---|--|---|
|                 |      |               |       |   | des voies d'accès au quartier en saisons des pluies et à l'éloignement du centre de santé<br>-Insuffisance du plateau technique du centre de santé                       |   |
|                 |      |               |       | Malnutrition  | -Mauvaise hygiène de vie<br>-Alimentation déséquilibrée<br>Ignorance des parents et pauvreté<br>-Faible revenu annuel moyen des Chefs de ménage (25 000 - 120 000 F CFA) | Préparations locales enrichies au soja et à la bouse de vache calcinée  |
|                 |      | Education     | H/F   | Mauvais départ pour l'école dû à accès réduit aux classes préscolaires et maternelles | Insuffisance d'écoles maternelles pour l'accompagnement adéquat des enfants dans la phase d'éveil et de leur développement   | De nombreuses écoles maternelles privées à frais de scolarité prohibitifs pour les parents à cause de l'inexistence de l'école maternelle publique. |
|                 |      |               |       | Déperdition scolaire  | -Difficultés d'accès aux structures d'encadrement de base préscolaire<br>-Incapacité à acquérir le matériel scolaire et à s'acquitter                                    | Arrêt de la scolarisation et reconversion socioprofessionnelle précoce (travail des enfants)  |

| GROUPES SOCIAUX | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES               | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS |
|-----------------|------|---------------|-------|-------------------------|--|--------------------|
|                 |      |               |       |                         | des frais de scolarité<br>-Absence de cantines scolaires et faim<br>-Effectifs pléthoriques<br>-Taux de pension élevé (de 45 000 à 150 000 FCFA par an)<br>-Insuffisance de salles de classe et de table-bancs<br>-Mariage précoce de la jeune fille |                    |
|                 |      |               |       | Retard de scolarisation | -Taux élevé de redoublement<br>-Stigmatisation de la jeune fille par rapport au garçon<br>-Troubles psychiques tardivement détectés  | Néant              |

| GROUPES SOCIAUX                                   | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|------|---------------|-------|---|--|---|
|   |      |               | H/F   | Trouble psychiques  | Personnalité déséquilibrée<br>Incapacité des parents à transmettre aux enfants les directives de vie et des valeurs<br>Repérage tardif ou même incapacité des éducateurs à repérer les problèmes à temps pour référer aux structures appropriées   | Cours d'éducation civiques dans les curricula scolaires                                   |
| <b>Jeunes : Enfants et adolescents (9-19 ans)</b> |      | Santé         | F     | Stéréotype dans l'orientation et le choix des filières (couture, coiffure, cuisine) | Culture et tradition   | Néant   |
|   |      |               | H/F   | -Redoublement<br>-Déperdition scolaire  | -Difficultés d'accès aux structures d'encadrement de base<br>-Incapacité à acquérir le matériel scolaire et à s'acquitter des frais de scolarité<br>-Absence de cantines scolaires et faim<br>-Effectifs pléthoriques<br>-Taux de pension élevé (de 45 000 à 150 000 FCFA par an)<br>-Insuffisance de salles de classe et de table-bancs | -Certains établissements privés disposent de cantines scolaires proposant des mets variés |

| GROUPES SOCIAUX                    | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES                                      | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|------------------------------------|------|---------------|-------|--|--|---|
|                                    |      |               |       |  | -Mariage précoce de la jeune fille   |   |
|                                    |      | Education     | F     | Mariages et grossesses précoces et non désirés | -Ignorance des droits de l'enfant par de nombreux parents.<br>-Pauvreté et chômage des parents<br>Culture et tradition<br>Le manque d'information, l'ignorance, l'absence de l'éducation sexuelle dans les écoles et au sein des familles (le manque de dialogue famille), la naïveté, la curiosité, la recherche du luxe, l'imitation, la pauvreté, la quête de l'argent, la cupidité, la pression des parents, le viol la consommation de drogue | Programme d'encadrement de la jeune fille et femme RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cam |
| <b>Jeunesse mature (20-34 ans)</b> |      | Éducation     | H/F   | -Décrochage scolaire                           | -Inadéquation formation / Emploi   | Création des CMPJ<br>Maison de la Femme   |

| GROUPES SOCIAUX                                     | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|------|---------------|-------|---|--|---|
|   |      |               |       |   | -Insuffisance des structures de formation professionnelle<br>-Pauvreté des parents face au coût élevé de la scolarité à l'Université et dans les écoles de formation<br>-Raréfaction ou disparition des systèmes d'incitation des jeunes scolarisés à l'excellence | (Bien que ces établissements ne fonctionnent pas convenablement)<br>De nombreux centres de formation privés<br>Centre de formation continue |
|   |      | Santé         | F     | -Maternité<br>-Surcharge de travail<br>-Difficultés du passage à l'âge adulte<br>-Grossesses non désirées |  |   |
|   |      |               | F     | Discrimination dans le salaire<br>Harcèlement sexuel  | Maternité  | Lois en vigueur<br>Respect des quotas dans les élections et les administrations   |
| <b>Mères célibataires et femmes chefs de ménage</b> |      |               |       | -Isolement<br>-Stress<br>-Harcèlement sexuel  | -Chômage et précarité<br>-Solitude   | -Sous-emploi<br>-Résignation  |

| GROUPES SOCIAUX             | EVAL | ASPECT SOCIAL                     | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS   |
|-----------------------------|------|-----------------------------------|-------|---|---|--|
| Femmes : Mères célibataires |      | Accès aux infrastructures de base | F     | Renvoi du domicile familial par les parents   | Grossesses non désirées<br>Activités dangereuses<br>(Prostitution, entrée tardive...)   | MINAS<br>-MINPROFF<br>Église<br>Mosquée                                  |
|                             |      |                                   |       | Divagation  | Insuffisance des infrastructures d'épanouissement des jeunes (Aires de jeux sportifs, case communautaire, etc.)<br>-Insuffisance de centres de socialisation et d'animation des jeunes  | CMPJ   |
|                             |      | Revenus/Emplois                   |       | Prostitution<br>Comportement déviant (Alcoolisme, tabagisme, banditisme, consommation de drogue, vagabondage) | Insuffisance d'encadrement parental (ménage monoparental)<br>Charges familiales très élevée<br>Abandon par les parents et le géniteur des enfants<br>-Source de revenus valorisants inexistantes<br>-Absence des structures de prise en charge des filles mères<br>-Précarité | Néant  |
| Femmes : Chef de ménage     |      |                                   | F     | Chômage   | -Insuffisance de formation professionnelle  | Secteur formel : MINAS<br>MINPROFF<br>Secteur informel : petit commerce, |

| GROUPES SOCIAUX | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS   |
|-----------------|------|---------------|-------|--|--|--|
|                 |      |               |       |  | -Insuffisance d'offres d'emplois   | couture, coiffure ...  |
|                 |      | santé         | F     | Isolement physique, moral et affectif, qui les conduit à s'exclure d'elles-mêmes des réseaux de solidarités traditionnels. | Le sentiment de rejet<br>Le ressenti comme un échec dans le Projet conjugal. se considère comme inachevée surtout tant qu'elle n'a pas d'enfants.<br>Difficulté à se construire un repère<br>Inexistence du centre social/maison de la femme.<br>Normes culturelles et stéréotype<br>Transfert de rôle « dit masculin » mal vécu par l'entourage | Maison de la femme pour les activités génératrices de revenus<br>-MINPROFF et MINAS avec des programmes de prise en charge psychosociale |
|                 |      |               |       | Stigmatisation Victime des préjugés, des perceptions largement négatives des autres  | Perçue comme des prostituées, mépris des femmes mariées  | Divers Projets d'autonomisation à partir de l'octroi de petits crédits aux femmes.   |

| GROUPES SOCIAUX  | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES                                  | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS   |
|------------------|------|---------------|-------|--|---|--|
| Femmes enceintes |      | Santé         | F     | Mariages précoces,<br>Mortalité maternelle | <p>Polygamie</p> <p>Statut économique des femmes inférieures à celui des hommes</p> <p>Sous-utilisation des services de CPN/SMNI par les femmes enceintes au cours de leur grossesse</p> <p>N'existance d'un hôpital dans la zone du Projet.</p> <p>-Inexistence d'un centre de santé publique.</p> | <p>Fonds mondial</p> <p>L'observance des directives nationales de la consultation prénatales (CPN/) et Sante de Reproduction Maternelle et Infantile (SRMNI).</p> <p>-La Prévention de la Transmission du VIH de la Mère a l'Enfant (PTME)</p> <p>-Le Traitement Préventif Intermittent (TPI) du paludisme chez la femme enceinte ;</p> <p>Et la distribution des moustiquaires aux femmes enceintes</p> |
|                  |      |               | F     | Accouchement à domicile                    | <p>Mauvais état des voies</p> <p>Pauvre préparation des accessoires pour accouchement d'où honte de la femme d'exposer sa pauvreté à l'hôpital.</p> <p>Manque de moyens pour payer les frais d'accouchement.</p> <p>Pas d'ambulance disponible dans les centres de santé</p>                        | <p>Cheque santé dans quelques régions.</p> <p>Mutuelles de santé fonctionnant plus ou moins.</p>   |
|                  |      | Santé         | F     | Faible revenu                              | Inaccessibilité financière des  | Plusieurs Projets en cours : La  |

| GROUPES SOCIAUX                                 | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|------|---------------|-------|--|---|---|
|   |      |               |       | Inaccessibilité géographique   | femmes enceintes au Centre de   | <p>mobilisation des financements pour le paiement des coûts des services de la CPN à travers :</p> <p>Le Projet chèque santé</p> <p>Mutuelles de santé,</p> <p>L'intégration des services de SRMNI dans les financements du Fonds Mondial</p> <p>Recrutement et formation des Agents de Sante Communautaires (ASC) mais nombre très insuffisant</p> |
| Groupes socioprofessionnels :<br>Conducteurs de |      | sécurité      | H/F   | De nombreux accidents  | <p>Faible encadrement des motos taximen par leur syndicat.</p> <p>-absence de permis de conduire</p> <p>Absence de moto école</p>   | Formation de quelques heures par MINTRANSPORT lors des tests oraux d'octroi du permis de conduire, ce qui est très insuffisant.   |
|   |      |               |       | Pléthore d'accidents de circulation et de décès précoces des conducteurs et des personnes transportées | <p>Pas de Voie réservée aux motos</p> <p>Vitesse excessives</p> <p>Routes étroites</p> <p>Ignorance du code de la route</p> <p>Surcharge avec des bagages et des personnes</p> <p>Non maintenance régulière des motos par les propriétaires</p> | Décret du 30 Juillet 2013 signé par le Premier Ministre sur les modalités d'exploitation des mototaxis a titre onéreux  |

| GROUPES SOCIAUX | EVAL | ASPECT SOCIAL   | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|-----------------|------|-----------------|-------|--|--|---|
|                 |      |                 |       |  | Corruption de certains agents communaux et des forces du maintien de l'ordre   |   |
|                 |      | Revenus/emplois | H/F   | Précarité de l'emploi du métier de moto taxi   | Faible offre d'emploi<br>Ce métier produit rapidement des espèces<br>Métier temporaire, de dépannage exercé pour lutter contre le chômage et pour mobiliser un capital de départ pour se lancer à autre chose. | Les Communes ont facilité leur regroupement en syndicats qui peinent à jouer leur rôle.   |
|                 |      | sécurité        | H/F   | Agression dans les points noirs :  | L'absence d'éclairage public<br>Mauvais état des voies<br>lenteur dans la réaction des gendarmes lorsque alertés   | Existence de poste de gendarmerie   |
|                 |      |                 | H/F   | Comportements déviants (Drogues, alcoolisme et tabagisme ;<br>Actes de braquage et d'agression ;<br>Complices des crimes rituels ;<br>non-respect des clients et violence) | Dépassement de soi<br>Précarité<br>Nombreux accidents<br>Pertes de vies humaines et de matériel<br>Augmentation du nombre des Handicapé moteurs  | La réorganisation de ce métier a été confiée aux Ministères de la Jeunesse et de l'Éducation Civique et de l'Emploi et la formation Professionnelle par le Président Paul Biya s'adressant à la jeunesse camerounaise à la veille de la célébration de la 47 <sup>e</sup> fête nationale de la jeunesse |

| GROUPES SOCIAUX  | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS  |
|--|------|---------------|-------|--|---|---|
|  |      | Santé         | H/F   | Maladies pulmonaires liées à l'activité (air et poussière)   | Pas de cache nez, lunettes, casques   | Décret du 30 Juillet 2013   |
| Groupes socioprofessionnels :<br>Revendeuses des marchés « Bayam Salam » |      |               |       |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance d'espaces aménagés et de boutiques dans le marché</li> <li>-Non prise en compte des besoins des Bayam Sallam et faible participation de celles –ci aux affaires de la cité.</li> <li>-Occupation anarchique et illégale des voies par les Bayam Salam.</li> <li>-Faible niveau d'éducation</li> <li>-Faible transparence dans l'allocation des espaces aménagés par la commune quand c'est disponible</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de nouveaux marchés de vivres frais.</li> <li>-Associations d'entraide, tontines et cotisations pour mieux défendre leurs intérêts.</li> </ul> |
|  |      | sécurité      | H/F   | Perte des biens et de revenue due à la confiscation des marchandises et expulsion violente des lieux de commerce par | <ul style="list-style-type: none"> <li>· Pas de localisation fixe</li> <li>Etalage des vivres à même le sol –</li> <li>Pas de toilettes ni eau</li> <li>Pas de hangar</li> <li>Non permanence sur la portion</li> </ul>   | Des hangars et toilettes construits par la Commune sous financement FEICOM et PNDP  |

| GROUPES SOCIAUX   | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|------|---------------|-------|---|--|---|
|   |      |               |       | les agents communaux.   | de terre occupée<br>Occupation anarchique des<br>voies publiques   |   |
|   |      | -Education    | H/F   | Préjugés à l'égard du<br>Bayam Salam                          | Par rapport à leur tenue<br>vestimentaire, leur manière de<br>parler aux clients<br>Violentes<br>Bagarreuses   | Sensibilisation des Bayam Salam<br>sur leur<br>Comportement,<br>Rendre leur métier plus<br>professionnel par la délivrance des<br>cartes professionnelles |
| Groupes<br>socioprofessionnels :<br>Revendeuses des<br>marchés « Bayam<br>Salam » |      | Santé         | H/F   | Maladies<br>professionnelles                                  | Travaillent de longues journées<br>sur le froid, le soleil, le vent...<br>Précarité<br>-exposés au VIH/SIDA ;<br>Paludisme ; rhumatisme,<br>tuberculose<br>. | Des hangars construits dans<br>quelques marchés par la Commune<br>et financés par le PNDP   |
|   |      | Sécurité      |       | Accident élevé  | Utilisation fréquente des<br>moyens de transport clandestins<br>et de fortune<br>Corruption  | Décrets sur l'exploitation des<br>voitures et taxi de brousse mais<br>pas respecté  |
|   |      | Agressions    |       | Suspectée d'avoir de l'argent<br>sur elles par les agresseurs | Patrouilles des polices et<br>gendarmes  |   |

| GROUPES SOCIAUX   | EVAL  | ASPECT SOCIAL     | GENRE | PROBLEMES                             | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|-------|-------------------|-------|---------------------------------------|---|---|
|   |       |                   |       |                                       | Voyage nocturne pour approvisionnement dans les villages<br>Passent la nuit à la belle étoile dans les marchés près de leurs marchandises.  | Des stratégies d'auto défense par les femmes.   |
| Groupes socioprofessionnels :<br>Revendeuses des marchés « Bayam Salam »                          | 16,4% | Revenus / Emplois |       | Faible accès au financement.          | Pas de confiance aux institutions de micro finance (trop de papier et perte de temps)<br>Croient en leur system interne d'épargne crédit<br>Incapacité de produire des dossiers acceptables par les établissements de micro crédits | Existence d'un syndicat.<br>Existence des cotisations et Tontines.<br>Partenariat avec les ONG nationales et internationales afin de bénéficier des soutiens. |
| Groupes socioprofessionnels :<br>Tenancier (e)s des cabines téléphoniques ambulantes « call box » |       | Revenus / Emplois |       | Pertes de revenus                     | Confiscation des instruments de travail et expulsion violente des lieux de commerce par la municipalité<br>Occupation illégale de la voie publique<br>Marge bénéficiaire très faible  | -Installation de cabines de fortune sur les trottoirs<br>-Tontines et cotisations de quartier   |
|   |       | Santé             | H/F   | -Environnement de travail très risqué | Chômage<br>Travaillent sous le soleil et la   | Soutien aux tenanciers de call box par les opérateurs de téléphonie   |

| GROUPES SOCIAUX  | EVAL | ASPECT SOCIAL   | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|--|------|---|-------|--|--|---|
|  |      |   |       |  | pluie, le vent ; bref toutes les intempéries.  | mobile en leur offrant des produits plus avantageux, en leur des matériels de travail tel que parasol, manteaux.                      |
|  |      | sécurité  |       | Vol de téléphones et de crédits de communication par les clients véreux.   | Malhonnêteté de certains clients   | Se constituer en association pour défendre leurs intérêts.  |
| Groupes vulnérables :<br>Personnes vivant avec un Handicap |      | Difficultés d'accès aux infrastructures et services sociaux de base | H/F   | Difficulté d'accès aux infrastructures et lieux publics (édifices des services publics ou privé, marché, stade de football, mobilité, entrer dans un immeuble ou d'utiliser un trottoir) | Ce n'est pas une priorité pour la Commune<br>-Budget relativement insuffisant<br>Mauvais état des voies                        | Décret No. 2010/0243/PM OF 26 FEB 2010 texte de Transfer de compétences par le Premier Ministre aux Communes                          |
|  |      | Gouvernance urbaine   |       | Stigmatisation et discrimination   | idées fausses, stéréotypes et folklore reliant l'incapacité à la punition pour les péchés passés, le malheur ou la sorcellerie | LOI N°2010 / 002 DU 13 AVRIL 2010 sur la protection et la promotion des personnes handicapées existe mais pas de textes d'application |
|  |      | Revenus / Emplois   |       | Beaucoup moins susceptibles d'être employés.   | Préjugés. Analphabétisme, manque de compétences  | "Une école inclusive privée à Yaoundé" Ecole Inclusive Louis Braille" et autres centres privés  |

| GROUPES SOCIAUX   | EVAL | ASPECT SOCIAL                         | GENRE | PROBLEMES                                      | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS  |
|---|------|---------------------------------------|-------|--|---|---|
|   |      |                                       |       |  |   | confessionnels<br>LOI N°2010 / 002 DU 13 AVRIL 2010 existe sans texte d'application.  |
|   |      |                                       |       | Précarité économique, inactivité et isolement. | Mendicité<br>Continue à travailler malgré l'âge avancé<br>Absence de pension retraite pour la plupart<br>Exclus de la vie socio-économique  | Pension retraite pour ceux qui ont travaillé dans le public ou le secteur privé bien que cela ne permette pas à la majorité de vivre une vie décente. |
|   |      | Sécurité                              |       | Victime de violence                            | Incapacité de se défendre ou de fuir le handicap<br>Absence d'éclairage dans les quartiers<br>Mauvaises Voies   | Loi N°2010 / 002 du 13 avril 2010 sans texte d'application  |
| Groupes socioprofessionnels précaires :<br>Travailleurs domestiques |      | Protection sociale<br>Revenus/emplois | H/F   | salaire décidé par l'employeur                 | -faible pouvoir de négociation de l'employé<br>-difficulté d'accès au domicile par les inspecteurs de travail<br>-travail domestique perçu comme travail de femme sans grande valeur<br>L'exécution des tâches ménagères à la garde des enfants, des personnes âgées ou | Néant   |

| GROUPES SOCIAUX                          | EVAL | ASPECT SOCIAL    | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS   |
|--|------|------------------|-------|--|---|--|
|  |      |                  |       |  | des handicapés  |  |
|  |      |                  |       | Emploi indécent et précaire  | Non-respect des horaires conventionnels de travail<br>-surcharge de travail<br>-absence de congé de maladie ou de maternité ou repos le jour férié<br>Rarement affilié à la CNPS<br>-Licenciement abusif<br>-aucun contrat de travail | -existence des textes de protection dans le code de travail mais rarement appliqué |
|  |      | sécurité         | H/F   | Violences physiques verbales et sexuelles  | -analphabétisme<br>Stigmatisation<br>intimidation   | Néant  |
| Groupes vulnérables :<br>Personnes âgées |      | Sécurité sociale |       | Marginalisation, violence, mauvaises attitudes et mauvais traitement par les générations plus jeunes | Agression pour voler la personne âgée<br>Non-respect  | MINAS<br>MINPROFF<br>FMO<br>Journée internationale des personnes âgées.            |
|  |      | Sécurité sociale |       | Victime d'abandon  | -Défaut d'assurance et de   | néant  |

| GROUPES SOCIAUX  | EVAL | ASPECT SOCIAL    | GENRE | PROBLEMES   | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|--|------|------------------|-------|---|--|---|
|  |      |                  |       |   | sécurité sociale<br>-Insuffisance d'encadrement social<br>-Exclusion des affaires de la communauté                       |   |
| Groupes vulnérables :<br><b>Personnes vivant avec le VIH</b> |      | Sécurité sociale |       | Discrimination<br>Stigmatisation<br>Préjugés  | -Exclusion des affaires de la cité<br>Isolement des PVVIH  | L'Etat, la Banque Mondiale, le Fond Mondial, USAID, UNAID, pour ne citer que ceux-là mènent de nombreuses actions contre ces maux.<br>RECAP+, le réseau national des Personnes Vivant avec le VIH a fait des progrès remarquables pour l'acceptation et l'intégration des PVVIH.<br>Catholique Relief service |
|  |      | santé            |       | Exposition des PVVIH a la non adhérence et a la résistance<br>accès difficile aux ARV<br>difficile à un bon nombre de PVVIH dans la communauté: | Rupture de stock des ARV<br>Système d'approvisionnement des ARV irrégulier<br>Indisponibilité des ARV au niveau des FOSA | CENAME est en charge des commandes mais a souvent des ruptures de stock   |
|  |      |                  |       |   | -Moyen de déplacement : pas de frais de transport.   | Implication des OSC et les Associations dans la dispensation  |

| GROUPES SOCIAUX  | EVAL | ASPECT SOCIAL                             | GENRE | PROBLEMES  | CAUSES   | SOLUTIONS EN COURS  |
|--|------|---|-------|--|--|---|
|  |      |   |       |  | -Eloignement des UPECs.  | des ARV dans les communautés avec l'appui des FOSA sous les directives du CNLS.   |
| Groupes vulnérables :<br><b>Personnes vivant avec le VIH</b> |      | -Accès aux services de base (information) |       | Communication  | Population insuffisamment informée de l'utilité de la prise en charge précoce du VIH   | Les affiches, les pamphlets, la radio, la télévision sont utilisées pour communiquer avec le public.  |
|  |      | -santé                                    |       | Continuum des soins  | Insuffisance de l'efficacité du dispositif pour le suivi des personnes référées de la communauté ou d'autres services dans les FOSA. | De nombreuses initiatives.  |
|  |      | Accès aux services de base (crédit)       |       | Difficultés d'accès au crédit des Institutions de micro finance        | Peur de perdre leur argent car ils croient toujours à une mort éminente des PVVIH.   | De nombreuses initiatives de petits crédits remboursables octroyées aux groupes des PVVIH par les services de l'Etat et les Organisations au développement.   |
| Enfants vulnérables :<br>Enfants travaillant / dans la rue   |      | Santé                                     |       | Prise des stupéfiants<br>Vol<br>Sous-alimentation<br>Maladies diverses | Sans abri, dorment à la belle étoile<br>Précarité  | La lutte contre le phénomène des enfants de la rue (expérience pilote dans le cadre de la décentralisation - Projet Douala IV et appui aux actions menées par le MINAS dans le cadre du Projet IADM/EDR) ;<br><br>Prise en charge par des religieux |

| GROUPES SOCIAUX                                 | EVAL | ASPECT SOCIAL | GENRE | PROBLEMES                             | CAUSES  | SOLUTIONS EN COURS                                     |
|---|------|---------------|-------|---------------------------------------|---|--|
| Enfants orphelins et vulnérables du fait du VIH |      | Education     |       | Recul sur soi<br>Déperdition scolaire | Stigmatisation<br>Mal nutrition<br>Maladies opportunistes<br>fréquentes | Prise en charge par les par le CNLS, Fond Mondial, OSC |
|   |      |               |       |                                       |   |  |

**Fiche de présentation constat du DIAGNOSTIC SOCIAL**

## **RAPPEL DU DIAGNOSTIC JEUNESSE DANS LES COMMUNES ET LES QUARTIERS NDOGPASSI ET DIBOM**

Ce tableau sombre de l'emploi des jeunes est aggravé dans le cas de certaines communes cibles par les risques et les menaces apparents suivants :

- Faible employabilité des jeunes ne favorisant pas leur insertion dans le milieu de l'emploi
- Faible offre d'opportunités d'emplois décents des jeunes et des femmes
- Faible adhésion des jeunes à en juger de par leur désinvolture, leur niveau de découragement et le faible niveau de dynamique associative observé dans certains quartiers
- Abandon apparent des structures opérationnelles dédiées à l'encadrement des jeunes
- Chômage et pauvreté ambiants des jeunes ayant conduit à un sentiment d'exclusion exposant les jeunes au vice (risque de radicalisation, enrôlement, vol, grand banditisme, délinquance, alcoolisme, consommation de drogues, vagabondage, sectes pernicieuses et les groupes terroristes, homosexualité, etc.)
- Insuffisance d'engagement politique de la part du Gouvernement et des CTD
- Faible développement des initiatives entrepreneuriales jeunes
- Exercice de certaines activités informelles dangereuses (mototaxi sans permis de conduire en l'occurrence)
- Analphabétisme croissant dans certaines communes (septentrion et orient)
- Instabilité sociopolitique et institutionnelle (en l'occurrence l'instabilité dans les frontières Est et Extrême-Nord du Cameroun, notamment la guerre contre les terroristes de la secte *Boko Haram*)
- Insuffisance de mobilisation de ressources financières
- Faible adhésion des entreprises
- Faible niveau d'assistance et d'accompagnement des bailleurs de fonds
- Effets de la résilience de la crise financière et économique mondiale.

Le manque d'emploi provoque chez les jeunes une psychose qui va de la crainte de ne pas survivre, au risque de se laisser aller aux manipulations de toutes sortes.

Les effets néfastes du chômage que sont, entre autres, le désespoir des jeunes et des parents, le manque de confiance en l'Etat et le sentiment d'abandon, la radicalisation de l'attitude à l'égard de la société, la perte de l'estime de soi, l'émigration clandestine, la vulnérabilité face à des manipulations de toutes sortes, etc, ont des conséquences graves au niveau de la société, qui sont notamment :

- l'augmentation de la prostitution des jeunes (filles et garçons) ;
- la forte prévalence du VIH/SIDA parmi les jeunes ;
- l'exode rural causé, entre autres, par la monotonie de l'offre d'emploi (essentiellement agricole),
- la précarité de l'emploi à prédominance informel ;
- l'accroissement du vagabondage et de la délinquance des jeunes en milieu urbain ;

- le développement et la complexification du phénomène d'émigration des jeunes ;
- le gonflement du secteur informel qui représente 85 % du total des emplois au Cameroun ;
- le développement des activités non conventionnelles génératrices de revenus ("feymania", trafic de minerais, trafic d'organes, commerce des enfants, Exploitation des mineurs) ;
- l'accentuation du chômage chez les jeunes hautement diplômés.

## **LOCALISATION ET ORIENTATIONS DU PLAN JEUNESSE DU PDVIR**

La **zone concernée par le PDCJ du PDVIR** est localisée dans la Région du Littoral, Département du Wouri, Arrondissement de Douala 3<sup>ème</sup>. Les quartiers cibles sont **Ndogpassi** et **Dibom**.

Les initiatives locales éligibles ont été identifiées à travers une revue documentaire, un recensement des groupes existants et déjà orientés vers certaines activités précises, à travers des consultations publiques de personnes ressources et à travers des interviews. Ces initiatives incluent, entre autres : maroquinerie et couture, teinture, activités communautaires et investissement humain (Sensibilisation et éducation des jeunes dans le quartier pour promouvoir l'esprit citoyen), réunions de concertation régulières; cotisations et tontines, entraide mutuelle, achats groupés de vivres, transport groupé, réunion de production, éducation et sensibilisation des habitants sur l'intégration des personnes handicapées, sensibilisation et formation des membres sur leurs droits et obligations, formation des membres à l'esprit d'entreprise, appui aux activités génératrices de revenus à travers de petits prêts, éducation sur les principes de vie saine, éducation à la gestion des AGR, lutte contre l'exclusion, la stigmatisation et l'auto stigmatisation,

éducation des habitants sur le SIDA, construction de la résilience des membres, gestion de call box, vente des crédits de communication et des accessoires téléphoniques, mobile money, collecte des ordures ménagères et investissement humain , coiffures hommes et femmes, transformation du lait en bonbon, encadrement des jeunes et orientation vers les organismes de financement, comité de vigilance du quartier, curage des caniveaux et propreté , documentation et photocopie.

Les activités financées par cette sous-composante favoriseront des techniques de travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et des programmes de cash-for-work pour améliorer l'image urbaine du quartier et maintenir l'infrastructure et les services locaux. Les activités éligibles comprendront également le développement des compétences et certaines activités TIC (*sur la base de la recommandation du rapport sur l'évaluation des compétences et en coordination avec le projet TIC en cours de préparation avec l'appui de la Banque mondiale*).

L'IDA souhaite capitaliser à travers cette sous-composante, le Plan d'Action d'Emploi des Jeunes (PANEJ/2012-2016) dont les faiblesses avaient été identifiées et répertoriées :

- un faible degré d'appropriation dudit PANEJ par les parties prenantes ;
- une pléthore de programmes (16 au total) et

***Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse : Commune de Douala III***

- une absence d'un cadre de coordination et de suivi évaluation.

La sous-composante 2.3 du PDVIR intègre à l'horizon 2024, les leçons tirées des faiblesses du PANEJ et s'arrime aux nouveaux cadres de développement du Cameroun (Vision 2035 et DSCE) dont le PLANUT Jeunes.

| N° | DOMAINE   | SOUS-PROJET PROPOSE   |
|----|---|---|
| 0  | <b>Respect des normes sociales pendant le projet</b>                    | Recruter un Médiateur social au sein de l'UTL pour le compte du Projet, affecté à la commune pour accompagner la mise en place et le renforcement du comité de développement de quartier, afin d'une part, qu'il soit capable de jouer pleinement son rôle dans la décentralisation, mais d'autre part, qu'il puisse renforcer la commune dans l'assistance sociale des groupes vulnérables du quartier   |
| 1  | <b>Chômage et sous-emploi</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le Plan de communication et diffuser toutes les offres d'emplois et de sous-traitance offertes par le projet</li> <li>- Mettre en place un mécanisme de recrutement clair et transparent</li> <li>- Réaliser une étude pour la maîtrise de l'offre de main-d'œuvre locale pour le projet et la capitaliser au profit des jeunes et sous-traitants locaux</li> <li>- Sélectionner et accompagner techniquement et financièrement les groupes de jeunes entrepreneurs dans leur épanouissement professionnel</li> <li>- Renforcer la promotion et l'encadrement des campagnes annuelles de recrutement d'au moins 100 vacanciers en stage dans la commune</li> <li>- Privilégier, lorsque techniquement possible, l'approche HIMO et le recrutement de la main d'œuvre locale en respectant le code de travail et les conventions collectives</li> </ul> |
| 2  | <b>Insécurité galopante et recrudescence d'accidents de circulation</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner la professionnalisation des syndicats de conducteurs de mototaxis afin de limiter les accidents de circulation</li> <li>- Fournir et faire poser aux endroits appropriés, des panneaux de signalisation conséquents, afin de limiter les accidents dus à la traversée des voies</li> <li>- Organiser un service de traversée sécurisée des voies rapides en faveur des élèves aux heures de pointe</li> <li>- Appuyer le CDQ dans la mise en place d'un comité de vigilance dans le quartier</li> </ul>  |

|   |   |  |
|---|---|--|
| 3 | <b>Gouvernance urbaine</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer au moins 30% de jeunes, de femmes et de couches précaires et vulnérables dans tous les cercles de décision</li> <li>-Restructurer les deux Comités de Développement de quartiers coexistants et en faire une union en veillant scrupuleusement au respect des principes démocratiques, ainsi qu'à l'inclusion des femmes et des jeunes (30%), ainsi que des personnes vulnérables (au moins 2%) au conseil exécutif, c.-à-d. à des postes de décision, sans distinction de tribu, ni de langue, ni de chapelle politique ou religieuse</li> <li>- Renforcer les capacités du CDQ, des agents sociaux de la commune, du médiateur social, de la police municipale, des FMO, des OSC et associations du quartier, pour permettre à chaque acteur ou groupe d'acteurs, de jouer pleinement son rôle</li> <li>- En complément au mécanisme de gestion des plaintes en vigueur dans la commune et qui emprunte au tribunal coutumier d'une part, et au décret n°78/263 du 03 septembre 1978 fixant les modalités de règlement des litiges d'autre part, adopter, un mécanisme de gestion des plaintes amiable plus simple qui concentre toute la gestion des plaintes au niveau de la Commune, avec l'aide d'un Comité Ad hoc et du GT MINH DU-MINDCAF</li> <li>- Vulgariser à outrance la notion du genre, afin que les acteurs majeurs du Projet fassent suffisamment de la place aux femmes, aux jeunes et aux autres couches sociales de du quartier</li> <li>- Promouvoir l'insertion socioéconomique des enfants de la rue</li> <li>-Acquérir et distribuer du matériel sportif aux équipes des lycées de la zone</li> </ul> |
| 4 | <b>Accès aux infrastructures, inclusion et services sociaux de base</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Construire une case communautaire à Ndogpassi. les services suivants y seront annexés : salle informatique avec connexion internet, espace de loisir, tennis de table, jeux de société ; plusieurs salles de réunion, une salle d'écoute, de résilience et de socialisation</li> <li>-Augmenter la capacité des citernes de la CDE</li> <li>- Construire des bancs publics au niveau du carrefour Carnaval de la voirie principale</li> <li>- Construire des hangars dans les petits marchés de Dibom et Ndogpassi</li> <li>- Construire un hôpital dans la zone du Projet</li> <li>-Construire des salles de classe dans les écoles publiques de Ndogpassi et Dibom II</li> <li>-- Aménager le terrain de football de Ndogpassi et Dibom II, recruter un entraîneur au niveau de la Commune et rattacher ses activités à la case communautaire et/ou au CPJ, pour la formation des jeunes</li> </ul>  |

|  |  |   |
|--|--|---|
| 5  | <b>Santé, Hygiène, Assainissement, Sécurité sociale et risque de catastrophes</b>            | <p>-Etablir des conventions de partenariat avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MINSANTE dans le cadre des Projets chèque santé pour les jeunes et personnes vulnérables</li> <li>• Ministère du Travail et de Sécurité Sociale pour les mutuelles de santé</li> <li>• Catholic Relief Services (CRS) dans sa stratégie SILC (Saving/ Internal Lending C...)</li> <li>• RESYPAT pour son expérience</li> </ul> <p>-Aménager quelques points d'eau potable<br/>         -Sensibiliser et capaciter quelques groupes de femmes et jeunes aux techniques de potabilisation de l'eau<br/>         -Organiser une campagne de vaccination, de soins de santé, de distribution de moustiquaires et de déparasitage des groupes d'enfants défavorisés (enfants de la rue)<br/>         -Equiper les quartiers des bacs à ordures et sensibiliser en formant les acteurs au tri des déchets à la base<br/>         -Doter les ménages du quartier en bacs de tri préliminaire de déchets ménagers<br/>         -Assurer l'appui technico-financier des groupes communautaires de jeunes orientés dans la valorisation des déchets ménagers<br/>         - Organiser les campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques et à la prévention des catastrophes naturelles</p> |
| 6  | <b>Insécurité de l'environnement politique due à la corruption généralisée des décideurs</b> | <p>-Sensibiliser à outrance les populations, les autorités via le CDQ, les médias, le plan de communication communal et les associations locales sur les impacts négatifs de l'incivisme représenté par la corruption</p>   |
| 7  | <b>Participation citoyenne</b>   | <p>-Promouvoir le multiculturalisme et la décentralisation véritable par la responsabilisation et l'émancipation des CDQ<br/>         -Sensibiliser, éduquer et former les parties prenantes (CDQ, OSC, Démembrements de l'Etat, etc.) au dialogue social et au respect mutuel<br/>         -Impliquer les jeunes de toutes tranches d'âge dans la gestion des affaires de la cité, à travers la municipalité et le comité de développement du quartier</p>   |
| <b>PROJETS SPECIFIQUES DE CERTAINES COUCHES SOCIALES</b> |  |   |
| 8  | <b>Mortalité infantile et néonatale récurrente</b>   | <p>-Améliorer le plateau technique du centre de santé<br/>         - Appuyer les mutuelles de santé communautaire et chèque santé pour faciliter la prise en charge des jeunes et les frais d'accouchement des jeunes filles</p>  |
| 9  | <b>Promotion de la petite enfance</b>  | <p>-Etablir une convention pour former les acteurs (Enseignants, ONG et associations) dans les techniques de développement des habiletés sociales des enfants : le Réseau ECD (Early Childhood Development Cameroon S/C AGBETSI, P.O.BOX : 7521 Yaoundé / Cameroun, Phone : 242 60 70 47 <a href="http://www.ecdcameroon.org">www.ecdcameroon.org</a> / E-mail: <a href="mailto:ecd@ecdcameroon.org">ecd@ecdcameroon.org</a></p>  |
| 10   | <b>Mariages et grossesses précoces et non désirés</b>  | <p>-Sensibiliser, éduquer et former les mères d'enfants et les autres acteurs sur les méfaits du mariage précoce et forcé, à travers les associations et groupes communautaires existants et appuyés par le PDVIR<br/>         -Doter le quartier d'un Centre de socialisation des jeunes filles (Maison de la femme au sein de la case communautaire)<br/>         - Orienter les jeunes filles vers les Programmes d'encadrement de la jeune fille et de la femme RENATA – Centre religieux – CRS – Plan Cameroun<br/>         - Construire un centre social à Dibom II</p>   |

|    |  |  |
|----|--|--|
| 12 | <b>Travail des enfants</b>                               | RESPECTER LE CODE DE TRAVAIL CONCERNANT LES ENFANTS  |
| 13 | <b>Délinquance juvénile</b>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser quelques ménages monoparentaux riverains à l'encadrement parental</li> <li>-Promouvoir quelques structures de prise en charge des filles mères</li> <li>-Doter le quartier d'un CPJ équipé et animé par des professionnels</li> <li>-Améliorer l'offre en activités sportives et récréatives des jeunes (Championnats sportifs et culturels pour tous les jeunes à plein temps), aussi bien pour les garçons que pour les filles</li> </ul> |
| 14 | <b>Analphabétisme</b>                                    | Introduire systématiquement dans la case communautaire et la maison de la femme, des programmes d'alphabétisation fonctionnelle sein des OSC, CDQ et associations communautaires, des jeunes (y compris vulnérables) qui ne peuvent ni lire ni écrire. (La Méthode d'alphabétisation fonctionnelle Gong Nota Flores a produit des résultats extraordinaires) à Yaoundé et dans le septentrion  |
| 15 | <b>Formalisation des activités économiques précaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagner la professionnalisation des métiers de Bayam Salam, de gérant de « call box », de « femme de ménage » ou travailleur domestique et de Conducteur de mototaxi à partir de leurs associations</li> <li>- Appuyer la création d'un syndicat des tenanciers de « call box »</li> </ul>   |
| 16 | <b>Sauvegardes sociales (foncier)</b>                    | -Améliorer l'accès des jeunes et des femmes à la propriété foncière dans la CAY5 par la diffusion permanente des procédures d'acquisition légale des terres  |
| 17 | <b>Gestion des Conflits</b>                              | - Organiser des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de l'approche genre partout dans la zone du Projet  |
| 18 | <b>Handicap</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Acquérir et distribuer les cannes blanches aux jeunes malvoyantes</li> <li>- Faire le lobby pour qu'un% de jeunes vivant avec un handicap fassent partie des employés au sein du projet</li> </ul>   |

Les activités financées par cette sous-composante favoriseront des techniques de travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) et des programmes de cash-for-work pour améliorer l'image urbaine du quartier et maintenir l'infrastructure et les services locaux. Les activités éligibles comprendront également le développement des compétences et certaines activités TIC (*sur la base de la recommandation du rapport sur l'évaluation des compétences et en coordination avec le projet TIC en cours de préparation avec l'appui de la Banque mondiale*).

L'IDA souhaite capitaliser à travers cette sous-composante, le PANEJ dont les faiblesses avaient été identifiées et répertoriées :

- un faible degré d'appropriation dudit PANEJ par les parties prenantes ;
- une pléthore de programmes (16 au total) et
- une absence d'un cadre de coordination et de suivi évaluation.

La sous-composante 2.3 du PDVIR intègre à l'horizon 2023, les leçons tirées des faiblesses du PANEJ et s'arrime aux nouveaux cadres de développement du Cameroun (Vision 2035 et DSCE).

#### **EXIGENCES DU CGES, DU CPR, DE L'EIES et du CCES : Code de bonne conduite**

**Selon l'activité N°33 du PGES du PDVIR**, le recrutement de la main d'œuvre devrait promouvoir l'égalité de chances entre les hommes, les femmes et les personnes vulnérables en mesure de travailler. Le traitement des personnels travailleurs doit en effet respecter certaines normes prescrites par l'OIT et la réglementation camerounaise.

Le Maître d'Ouvrage et les Bailleurs de Fonds accordent d'ailleurs une grande importance à l'implication effective des femmes à la réalisation des projets de développement, comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Le recrutement des femmes dans le cadre de l'exécution des travaux fait parties des prescriptions faites aux entrepreneurs. Le Cameroun a en outre signé la **Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981 (articles 16 et 24)**, de même que les autres textes internationaux suivants :

#### **LA CONVENTION N°111 CONCERNANT LA DISCRIMINATION (EMPLOI ET PROFESSION), 1958**

Les hommes et les femmes devraient recevoir une rémunération égale pour un travail de valeur égale

Les personnes devraient bénéficier de l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi et de profession. Il ne devrait pas y avoir de discrimination à l'encontre des personnes dans leur emploi ou leur profession fondées sur la race, la couleur, le sexe, la religion,

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse :  
Commune de Douala III*

l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, ou tout autre fondement spécifié dans la législation nationale.

### **LA CONVENTION (N° 105) SUR L'ABOLITION DU TRAVAIL FORCÉ, 1957**

Un travail ou un service ne devrait pas être imposé à une personne sous la menace d'une sanction quelconque ou dans des circonstances où la personne ne s'est pas offert de plein gré. Un travail ou un service ne devrait pas être imposé à une personne :

- En tant que mesure de coercition politique ;
- En tant que méthode de mobilisation et d'utilisation de la main- d'œuvre à des fins de développement économique ;
- En tant que mesure de discipline du travail ;
- En tant que punition pour avoir participé à des grèves ; en tant que mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

### **LA CONVENTION (N° 87) SUR LA LIBERTE SYNDICALE ET LA PROTECTION DU DROIT SYNDICAL, 1948**

Les travailleurs et les employeurs devraient avoir le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leur choix, ainsi que celui de s'affilier à ces organisations. Ces organisations devraient avoir le droit d'élaborer leurs statuts, d'élire librement leurs représentants et d'organiser leur gestion, leurs activités et leur programme d'actions sans intervention des autorités publiques.

### **LA CONVENTION (N° 138) SUR L'AGE MINIMUM, 1973**

Aucune personne de moins de 15 ans ne devrait travailler ou être employée dans des conditions dangereuses.

### **LA CONVENTION SUR L'ELIMINATION DE TOUTE FORME DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES DE 1979**

### **LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT DE 1989**

### **LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-ETRE DE L'ENFANT 1990 ARTICLE 14 (2) ;**

### **LE PROTOCOLE ET LA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES RELATIF AUX DROITS DES FEMMES DE 2003 (ARTICLE 15).**

Le projet devra promouvoir et respecter les droits des femmes et des enfants. Le travail des mineurs et l'exploitation sexuelle devront être interdits dans le cadre des micro-initiatives des groupes jeunes. Un code de conduite visant la promotion et le respect les droits des femmes et des enfants devra être annexé au contrat d'engagement des jeunes.

## Règlement intérieur et code de bonne conduite

Le règlement intérieur des micro-entreprises jeunes devra mentionner spécifiquement les règles de sécurité, interdire la consommation d'alcool pendant les heures de travail, prohiber la chasse, le transport et la consommation de viande de chasse, l'utilisation de bois de chauffe, sensibiliser les groupes de jeunes à la protection de l'environnement et aux dangers des Infections Sexuellement Transmissibles, au respect des us et coutumes des populations et des relations humaines d'une manière générale. Des séances de consultation, d'information et de sensibilisation, voire de formations seront tenues régulièrement ; le règlement intérieur et le code de bonne conduite interdisant formellement et spécifiquement les violences basées sur le genre (VBG) et les pires formes de travail des enfants sera affiché visiblement dans les diverses installations de regroupement des jeunes. Le règlement citera une liste de fautes graves donnant lieu, après récidive ou non de la part du fautif et malgré la connaissance du règlement interne, à un licenciement immédiat ou une exclusion des activités du projet de la part des autorités, ce sans préjudice des éventuelles poursuites judiciaires par l'autorité publique pour non-respect de la réglementation en vigueur.

Selon les prescriptions de la NIES, le Comité local de pilotage du PDCJ établira une fiche de non-conformité pour chaque faute grave, dont copie remise à l'intéressé et pour attirer l'attention des autres parties prenantes sur le type de dérive constaté. Cette fiche sera transmise au Maître d'œuvre en pièce jointe des rapports mensuels.

| <b>Fiche thématique par constat :</b>   |  |
|---|--|
| <b>DESCRIPTION DU PHENOMENE (sources et constat)</b>  |  |
| CONSTAT. Quel est le phénomène observé?   |  |
| SOURCE (s) à partir ou à base de quelle (s) source (s)  |  |
| QUANTIFICATION<br>(quelle est la fréquence et la récurrence du phénomène)   |  |
| QUANTIFICATION<br>(Quelles sont les situations typiques et concrètes rencontrées) - il s'agit de décrire et raconter une ou plusieurs situations concrètes afin d'appréhender qualitativement le phénomène- |  |
| Identification (qui sont les jeunes concernés) - caractéristiques, âge, sexe, milieu social -   |  |
| Contextualisation (quels sont les acteurs et institutions concernés par ce phénomène?)  |  |
| Localisation (Où le phénomène se produit)   |  |
| <b>ANALYSE DU PHENOMENE (Interprétation et contre épreuve)</b>  |  |
| quels sont nos questionnements et nos hypothèses?   |  |
| Quels sont les facteurs de violence aux différents niveaux de l'expérience sociale (Analyse des causes suivant la grille d'   |  |

|  |  |
|--|--|
| ARDOINO : différents niveaux d'analyse)  |  |
| quelles sont les ressources, les dynamiques positives et les bonnes pratiques" que l'on peut observer dans l'environnement?  |  |
| Au regard de la convention des Droits de l'enfant, quels sont les droits non suffisamment respectés?   |  |
| <b>EVENTUELS APPORTS DE LA CONTRE-EPREUVE</b>  |  |
| apport de nouvelles informations, analyse du territoire et du milieu de vie (données de contexte)  |  |
| Confrontation à d'autres regards   |  |
| Quelles sont les hypothèses stabilisées  |  |
| <b>PLAN D' ACTIONS</b>   |  |
| Choix des thèmes prioritaires Selon -importance - spécificité - opportunité - ressources et intérêt  |  |
| Hypothèses d'intervention pour lutter contre les facteurs de violence / pour renforcer les jeunes comme sujets et acteurs - Sur quoi agir - Avec qui - Comment   |  |
| <b>PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS</b>   |  |
| description de l'action envisagée  |  |
| identification des partenaires et interlocuteurs pertinents pour l'action  |  |
| Participants et mode de participation  |  |
| Objectifs et effets attendus   |  |
| Moyens de l'action (ressources humaines et matérielle, budget...)  |  |
| action et agenda   |  |
| <b>EVALUATION DE L' ACTION</b>   |  |
| Enseignement de l'évaluation intermédiaire et recommandations pour la suite  |  |
| Évaluation finale - Quels sont les enseignements de cette action ? - Évaluation selon effectivité efficacité - efficience et équité - Points forts, points faibles, points d'attention et points d'interrogation |  |

**Tableau 16: FICHE DE PRESENTATION GENERALE DU CONSTAT DU DIAGNOSTIC SOCIAL**

### **Guide de collecte des données**

Le présent guide est formulé à l'endroit des animateurs et enquêteurs dans le cadre du diagnostic social.

Il résume les activités à mener, oriente et facilite les interventions.

### **Recherche documentaire**

- Chaque point focal doit obtenir auprès de sa commune les documents et informations suivantes :
  - Le Plan communal de développement
  - Monographie / Rapport, enquêtes ou études menées sur le quartier
  - Plan de développement de la Commune en rapport avec la jeunesse
  - Cartographie sociale (Groupes sociaux, Organisations de la Société civile, ONG, Associations, syndicats, Religions)

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse :  
Commune de Douala III*

➤ Autres études réalisées dans la Commune

**Guide d'entretien semi structuré et (FGD) – Groupes vulnérables**  
*(Personnes vivant avec un Handicap, Personnes âgées, PVVIH, Femmes enceintes...)*

|   |                             |                        |                                  |
|---|-----------------------------|------------------------|----------------------------------|
| <b>Région :</b>   | <b>Département :</b>        | <b>Commune de :</b>    | <b>Quartier : ..../Bloc.....</b> |
| Lieu :  | Date :                      | Heure début            | Heure fin                        |
| Spécificité du groupe :   | Nombre participant :        | Genre :                | H/F :...../.....                 |
| Qualité / Profil au sein du groupe  |                             |                        |                                  |
| 1- Mécanismes de participation et de consultation   |                             |                        |                                  |
| 2- Quel est votre avis par rapport à la participation et la consultation de votre groupe / son fonctionnement     |                             |                        |                                  |
| 3- A votre avis quels sont les différentes catégories touchés par les activités du Projet ?                       |                             |                        |                                  |
| 4- Quelles sont les principales questions juridiques à prendre en compte avec les différents groupes selon vous ? |                             |                        |                                  |
| 5- Quels sont les risques liés à la MEO du Projet   |                             |                        |                                  |
| 6- Quels sont vos craintes en lien avec la MEO du Projet  |                             |                        |                                  |
| 7- Quels sont vos attentes en lien avec la MEO du Projet  |                             |                        |                                  |
| 8- Quelles sont les mesures d'atténuation des risques   |                             |                        |                                  |
| 9- Quel est votre rapport avec les TIC ? disposez-vous d'une adresse I-net ?– réseaux sociaux – cyber café        |                             |                        |                                  |
| 10- Que proposerez-vous ?   |                             |                        |                                  |
| 11- Quels sont vos principaux problèmes   |                             |                        |                                  |
| 12- Quelles sont selon-vous les causes de vos principaux problèmes –NB : Construire un arbre à problèmes          |                             |                        |                                  |
| 13- Quelles sont les conséquences de vos principaux problèmes   |                             |                        |                                  |
| 14- Quels sont les emplois actuels pouvant vous permettre une bonne insertion sociale                             |                             |                        |                                  |
| 15- Trajectoire des emplois   |                             |                        |                                  |
| <b>Emplois présents</b>   | <b>Evolutions possibles</b> | formations nécessaires | <b>soutiens possibles</b>        |
|   |                             |                        |                                  |

Tableau 17: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LE Guide d'entretien semi structuré et (FGD) – Groupes vulnérables

Demander au Maire de designer un point focal

*Etude sociale et plan de développement communautaire de la jeunesse :*  
*Commune de Douala III*

*Pendant le travail avec les groupes au quartier commencer par collecter les informations suivantes :*

- Collecter l'histoire du quartier et l'origine du nom du quartier (si ce n'est pas disponible assurez-vous que quelqu'un a pris la responsabilité de le faire et dans un délai bien précis avec un rendez-vous clair ; prenez ses coordonnées. Ce dernier doit être couplé avec un des fondateurs ou premiers habitants)
- Sur du papier conférence accroché au mur, écrire toutes les grandes décisions prises pendant la discussion (exemple : qui va écrire l'histoire du quartier ? Mr tel et Mr tel...)
- Localisation et limites de la Commune et des quartiers :  
L'animateur ou les animateurs qui sont généralement les habitants du quartier peuvent, à partir de cet instant, dessiner la carte du quartier qui va faciliter la compréhension des participants. L'animateur prend des notes et le PF parle et c'est un membre du groupe qui montre les limites sur la carte.

Les informations seront consignées dans le tableau suivant :

### **Une carte du (par) quartier d'abord**

| <b>Commune de</b> | <b>Quartier I</b> |
|-------------------|-------------------|
| Limites Nord      |                   |
| Limite Ouest      |                   |
| Limite Est        |                   |
| Limites Sud       |                   |

**Tableau 18: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES LIMITES DU QUARTIER**

Le tableau est utilisé pour un seul quartier pour éviter la confusion.

Ceci permettra aux habitants de mieux se retrouver dans leurs quartiers afin de participer aisément dans le choix des infrastructures pouvant avoir plus d'impact et surtout leur localisation compte tenu des contraintes budgétaires.

Faire dessiner la carte de chaque quartier avec les voies et les diverses infrastructures y existant par l'animateur et l'enquêteur sous votre supervision. Cela se fera sur un papier kraft large. Ensuite une carte réunissant tous les quartiers ciblés en découlera. Ils vont s'y retrouver et cela facilitera la compréhension. En réalité, ces cartes devaient être faites par eux pendant les travaux, mais le temps fait défaut. Aussi ça nous permet de mieux connaître le quartier avant le début réel de la prestation.

Ces cartes sont des pièces maîtresses lors des travaux de groupe avec les habitants.

Chaque Point focal aidé par son animateur doit rechercher les informations suivantes et les consigner dans le tableau qui suit :

| <b>Structure / Service social</b>           | <b>Quartier I</b> | <b>Contact: tel</b> |
|---|-------------------|---------------------|
| Formation sanitaires                        |                   |                     |
| Formation sanitaires (confessionnels)       |                   |                     |
| Soignants traditionnels                     |                   |                     |
| Assemblées religieuses (toute dénomination) |                   |                     |

|   |                 |          |                                       |           |            |
|---|-----------------|----------|---------------------------------------|-----------|------------|
| Etablissements scolaires (privés laïcs)   | Maternelle      | Primaire | secondaire                            | Technique | Université |
| Etablissements scolaires, public)         |                 |          |                                       |           |            |
| Etablissements scolaires (confessionnels) |                 |          |                                       |           |            |
| (Institutions publiques)                  |                 |          | Contact                               |           |            |
| Population                                | Nombre Hommes : |          | % par rapport à la population globale |           |            |
|   | Nombre Femmes : |          |                                       |           |            |
|   | Nombre jeunes : |          |                                       |           |            |

**Tableau 19 : GUIDE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES STRUCTURES/SERVICE SOCIAL**

**Vie associative dans le quartier**

|   | Nom contact et de l'exécutif  | Lieu et jour de réunion | Activités menées | Problèmes | Solutions | Date de création (statut) |
|---|---|-------------------------|------------------|-----------|-----------|---------------------------|
| <b>Comité de développement du quartier</b>                    | Président<br>Tel :<br>SG :<br>Tel :   |                         |                  |           |           |                           |
|   | Liste de l'exécutif et statut des membres de cet exécutif dans le quartier. |                         |                  |           |           |                           |
| <b>Associations des femmes</b>                                |   |                         |                  |           |           |                           |
| <b>AUTRES ASSOCIATIONS DANS LE QUARTIER</b>                   |   |                         |                  |           |           |                           |
| Nom de l'association  | Nom et contacts du président et SG  | localisation            | Activités menées | problèmes | solutions | Date de création (statut) |
| Associations des hommes/ femmes handicapés nombre             | Président :<br>SG :   |                         |                  |           |           |                           |
| Associations des femmes                                       | Président :<br>SG   |                         |                  |           |           |                           |
| <b>Association des Baka ou des réfugiés (nombre)</b>          |   |                         |                  |           |           |                           |
|   | Président :<br>SG :   |                         |                  |           |           |                           |
| <b>Associations des Personnes Vivant avec le VIH (nombre)</b> |   |                         |                  |           |           |                           |
|   | Président :<br>SG :   |                         |                  |           |           |                           |
| <b>Associations des jeunes</b>                                |   |                         |                  |           |           |                           |
|   | Président :<br>SG :   |                         |                  |           |           |                           |
| <b>Association des jeunes handicapés (nombre)</b>             |   |                         |                  |           |           |                           |
|   | Président :   |                         |                  |           |           |                           |

|   |             |  |  |  |
|---|-------------|--|--|--|
|   | SG :        |  |  |  |
| <b>Associations culturelles</b>                             |             |  |  |  |
|   | Président : |  |  |  |
|   | SG :        |  |  |  |
| <b>Associations ethniques (ressortissants d'un village)</b> |             |  |  |  |
|   | Président : |  |  |  |
|   | SG :        |  |  |  |
| <b>Tontines du quartier</b>                                 |             |  |  |  |
|   | Président : |  |  |  |
|   | SG :        |  |  |  |

Tableau 20: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA VIE ASSOCIATIVE DANS LE QUARTIER

**Leaders du quartier (Leader traditionnels)**

| Titre  | Nom et prénom | téléphone | Email | Localisation physique (bureau) |
|--|---------------|-----------|-------|--------------------------------|
| <b>Chef Supérieur du village dans lequel se trouve le quartier</b> |               |           |       |                                |
| <b>Chef du quartier</b>  |               |           |       |                                |
| <b>Chef de bloc 1</b>  |               |           |       |                                |
| <b>Le conseiller municipal</b>                                     |               |           |       |                                |
| <b>Personnes ressources</b>  |               |           |       |                                |

Tableau 21: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES LEADERS DU QUARTIER (LEADER TRADITIONNELS)

**Autres acteurs :**

| Titre  | Nom et prénom | téléphone | Email | Localisation physique (bureau) |
|--|---------------|-----------|-------|--------------------------------|
| <b>Préfet</b>  |               |           |       |                                |
| <b>Parlementaire</b>                                 |               |           |       |                                |
| <b>Sénateur</b>                                      |               |           |       |                                |
| <b>Sous-Préfet</b>                                   |               |           |       |                                |
| <b>Maire</b>   |               |           |       |                                |
| <b>Le SG</b>   |               |           |       |                                |
| <b>Le cadre de développement communal</b>            |               |           |       |                                |
| <b>Assistante sociale</b>                            |               |           |       |                                |
| <b>Cadre environnemental</b>                         |               |           |       |                                |
| <b>Conseil communal de la jeunesse</b>               |               |           |       |                                |
| <b>Conseiller principal de jeunesse et animation</b> |               |           |       |                                |

maladies les plus récurrentes

Commune de :

| <b>Quartier 1:</b> |                         |                     |                        |           |           |
|--------------------|-------------------------|---------------------|------------------------|-----------|-----------|
| <b>Puits</b>       |                         |                     |                        |           |           |
| Localisation       | Quantité et utilisation | Période d'ouverture | Prix par sceau de 15 l | Problèmes | Solutions |

|                            |
|----------------------------|
| Bornes fontaines publiques |
| Bornes fontaines privées   |
| Branchement réseau CDE     |
| Branchement AES SONEL ENEO |

Tableau 22: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES AUTRES ACTEURS



Observer et filmer les branchements illégaux (les toiles d'araignée)  
**Gestion des ordures ménagères**

|   |                                      |                               |                       |
|---|--------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| <b>Commune de :</b>   |                                      |                               |                       |
| <b>Quartier</b>   |                                      |                               |                       |
| <b>Système de gestion organisée de ramassage d'ordures</b>  | <b>Nom et contact du responsable</b> | <b>Fréquence de ramassage</b> | <b>Point de dépôt</b> |
| Par la Commune  |                                      |                               |                       |
| Par HYSACAM   |                                      |                               |                       |
| Par les habitants   |                                      |                               |                       |
| Par les OSC   |                                      |                               |                       |
| Dépotoirs sauvages des ordures ménagères et points de chute | Localisation                         | problèmes                     | solutions             |

**Tableau 23: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**Inondations**

|  |                              |                             |                  |
|--|------------------------------|-----------------------------|------------------|
| <b>Commune de :</b>  |                              |                             |                  |
| <b>Quartier</b>  |                              |                             |                  |
| <b>Flood (inondations)</b>   | Période (Period)             |                             |                  |
| <b>Description</b>   | <b>Cause des inondations</b> | <b>Période d'occurrence</b> | <b>solutions</b> |
| Mesures préventives prises par la Commune                            |                              |                             |                  |
| Mesures préventives prises par les habitants                         |                              |                             |                  |
| Mesures préventives prises par es OSC du quartier                    |                              |                             |                  |
| Mesures préventives prises par d'autres initiatives dans le quartier |                              |                             |                  |

**Tableau 24: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES INONDATIONS**

**Insécurité**

|  |                                       |                                       |                           |   |   |   |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------|---|---|---|
| <b>Commune de :</b>  |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| <b>Quartier :</b>  |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| <b>Insécurité</b>  |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| <b>Localisation des points dangereux dans le quartier :</b>                                      |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| <b>Description de la localisation</b>  | <b>Pourquoi c'est un point noir ?</b> | <b>Période et heures d'insécurité</b> | <b>Types d'agressions</b> | <b>Personnes généralement agressées<br/>Hommes<br/>femmes<br/>enfants</b> | <b>Nombre d'agressions possibles par an</b> | <b>Que faire pour réduire ce risque</b> |
| Mesures préventives prises par les habitants pour combattre le phénomène                         |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| Mesures préventives prises par es OSC du quartier pour combattre le phénomène                    |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| Mesures préventives prises par d'autres initiatives dans le quartier pour combattre le phénomène |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| Mesures préventives prises par la Commune pour combattre le phénomène                            |                                       |                                       |                           |   |   |   |
| Mesures préventives prises par les forces de l'ordre pour combattre le phénomène                 |                                       |                                       |                           |   |   |   |

|   |  |  |
|---|--|--|
| Présence d'un service de force de l'ordre à proximité ou dans le quartier     |  |  |
| Présence d'un groupe de vigilance dans le quartier                            |  |  |
| <b>Commune de :</b>   |  |  |
| <b>Quartier 1</b>   |  |  |
| <b>Mobilité</b>   |  |  |
| Description de la localisation dans le quartier                               |  |  |
| Comment vous déplacez vous dans le quartier ?                                 |  |  |
| Est-ce que les taxis circulent dans le quartier ?                             |  |  |
| Quels sont les problèmes auxquels vous faites face et où ?                    |  |  |
| Choisissez 5 problèmes clés parmi tous ces problèmes                          |  |  |
| Quelles sont les solutions que vous proposez pour résoudre ces problèmes clés |  |  |

Tableau 25: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR L'INSECURITE

**Petits commerces et autres activités économiques :**

|   |                         |                         |                         |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Commune de :  |                         |                         |                         |
| Quartier  |                         |                         |                         |
| <b>Petits commerce et activités économiques du quartier</b>   |                         |                         |                         |
| <b>Description des différents types d'activités économiques</b>   | Exercées par les femmes | Exercées par les Hommes | Exercées par les jeunes |
| <b>Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes handicapés (personnes physiquement diminuées)</b> |                         |                         |                         |
| <b>Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes natifs</b>  |                         |                         |                         |
| <b>Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes réfugiés</b>                                      |                         |                         |                         |
| <b>Activités économiques spécifiquement exercées par les jeunes diplômés</b>                                      |                         |                         |                         |

Tableau 26: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES PETITS COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

**Accès et utilisation des TIC**

| Description des moyens | Lieu d'accès Contact du promoteur | Instrument | coûts | Tranche d'âge | Qu'est-ce qui vous attire dans les différentes applications | Raison d'utilisation actuelle | Problèmes rencontrés | Solution proposées |
|------------------------|-----------------------------------|------------|-------|---------------|---|-------------------------------|----------------------|--------------------|
| <b>Internet</b>        |                                   |            |       |               |   |                               |                      |                    |
| <b>Facebook</b>        |                                   |            |       |               |   |                               |                      |                    |
| <b>WhatsApp</b>        |                                   |            |       |               |   |                               |                      |                    |
| <b>Viber</b>           |                                   |            |       |               |   |                               |                      |                    |
| <b>Imo</b>             |                                   |            |       |               |   |                               |                      |                    |

Tableau 27:FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR L' ACCÈS ET L'UTILISATION DES TIC

## Formation professionnelle et emploi

| Structure de formation | Statut (ONG, association, entreprise, GIC, PME, GIE...) | Cycle | Année de création | Filières | Effectifs des élèves |   | Effectifs des enseignants | Diplôme ou certificat | Tranche d'âge du promoteur | Problèmes | Solutions |
|------------------------|---|-------|-------------------|----------|----------------------|---|---------------------------|-----------------------|----------------------------|-----------|-----------|
|                        |   |       |                   |          | F                    | G |                           |                       |                            |           |           |
|                        |   |       |                   |          |                      |   |                           |                       |                            |           |           |

Tableau 28: FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

### IMPORTANTANCE ET INFLUENCE DES ACTEURS

- ▶ Quels problèmes vécus au niveau des acteurs seront allégés ou enlevés par le Projet ?
- ▶ Quels sont les acteurs prioritaires pour le Projet en voulant satisfaire leurs besoins et intérêts ?
- ▶ Lesquels intérêts des acteurs convergent de plus avec la politique et les objectifs du Projet ?
  - ♣ A, B, et C sont des acteurs clés dans votre Projet
- *Identifiez les risques et hypothèses pour la coopération des acteurs avec le Projet*
- *Déterminez quels acteurs doivent participer dans le Projet*

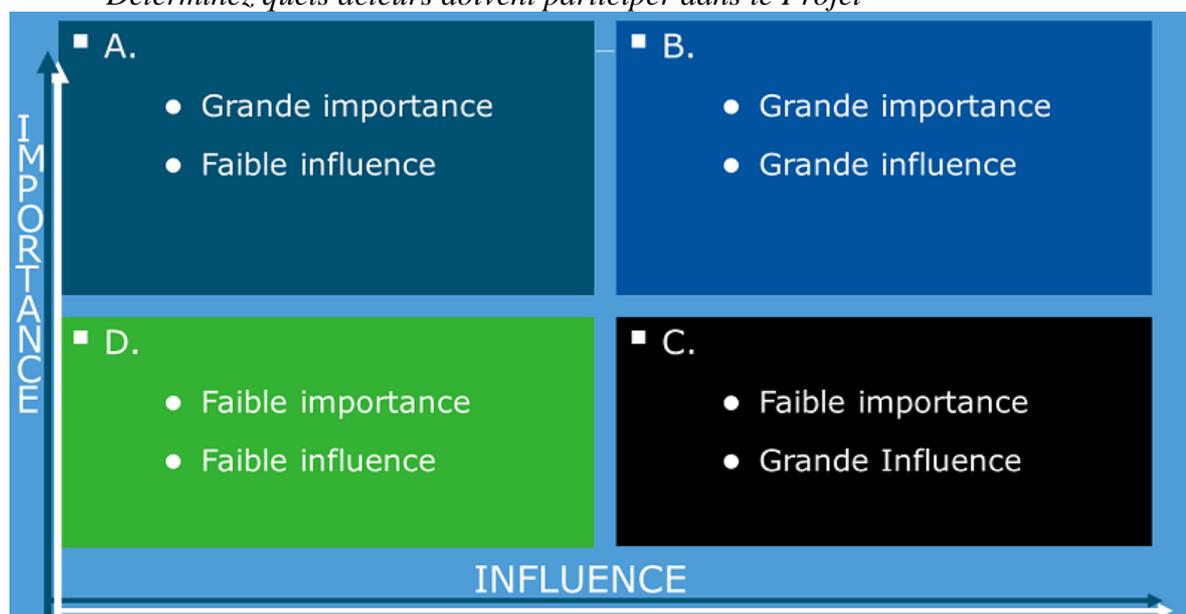


Figure 12: Fiche de collecte des données sur la matrice d'influence et d'importance

Groupes de jeunes et femmes éligibles au financement PDVI et détails des financements sollicités à DOUALA 3

| Ces associations/entreprises et groupes de jeunes éligibles n'ont pas encore fait l'objet de quelque sélection que ce soit. Ce sont des entités potentiellement éligibles. Une séance d'arbitrage et de sélection est prévue et sera conduite de façon participative et transparente, suivant des critères objectifs qui seront établis par une OSC que le projet sélectionnera par ASMI pour accompagner la mise en œuvre technique du PDCJ. |  |   |   |  |   |  |  |
|---|--|---|---|--|---|--|--|
| N°  | Association  | Objectif  | Activités   |  | Difficultés   | Solutions  | Coûts  |
| 1   | <p><b>Association des coiffeuses de Ndogpassi 2 et 3</b></p> <p><b>Contact : Chris Coiffure,</b><br/>691 222 666 (au niveau d'entrée cimetièrè)</p> <p><b>27 membres</b></p> | Lutter contre le chômage, contribuer à la beauté de la femme et défendre les intérêts des membres | Coiffure<br>Manucure<br>Pédicure<br>Vente accessoires de coiffures et produits de beauté. |  | <p>Taxes et impôts excessifs (Allant de 0 F CFA à 100 000 F CFA)</p> <p>Coupure intempêtes d'énergie électrique entraînant des manques à gagner</p> <p>Manque collaboration entre membres, ce qui ne facilite pas une uniformisation des prix sur le marché</p> <p>Pas de connaissance en gestion</p> <p>L'absence de toilette publique</p> | <p>Formation des membres en gestion administrative et fiscale d'une PME.</p> <p>Appui à l'acquisition des lampes solaires.</p> <p>Former le groupe sur la vie associative,</p> <p>Appui à la construction d'un bloc de cinq latrines publiques dans la zone d'affluence (entrée 1<sup>ier</sup> danger qui présence un</p> | <p>27 membres x 2 ateliers x 50 000frcs : <b>2 700 000</b></p> <p>27 membres x 30000=<b>810 000</b></p> <p><b>10 000 000</b></p> <p><b>20 000 000</b></p> <p><b>15 000 000</b></p> |

|   |  |   |   |  |  |  |   |
|---|--|---|---|--|--|--|---|
|   |  |   |   |  | <p>Rupture de stock régulier des produits</p> <p>Equipement de travail et accessoires désuet et manuels</p> <p>Cadre de travail pas attrayant en général</p> <p>Nous sommes incapables de constituer le dossier d'enregistrement</p>   | <p>espace exploitable et au niveau du carrefour Source a quelque encablure de l'école les petits anges)</p> <p>Fond de roulement remboursable par les membres pour faciliter l'achat d'un stock important des produits et les équipements et accessoires</p> <p>Appui dans l'aménagement des salons et box</p> <p>Appui à l'enregistrement</p> | <p>27 membres x 30 000 : <b>810 000</b></p> <p><b>5 500 000</b></p> <p><b>12 500 000</b></p> <p><b>300 000</b></p>                      |
| 2 | <p><b>Association des jeunes coiffeurs de Ndogpassi</b></p> <p><b>Contact :</b><br/> <b>Christian-Ulrich</b><br/> <b>Coiffure, 677 823 667</b> (au niveau d'entrée cimetièrè)<br/> <b>Android Fashion, 670 596 681</b> (au niveau de 1<sup>ier</sup> danger)</p> | <p>Défendre les intérêts des membres et s'occuper pour être utile à la nation</p> | <p>Coiffure</p> <p>Défense des droits des membres</p> <p>Réunion de concertation et d'échange</p> |  | <p>Equipement désuets et manuels (de ventilateur, tondeuse à raser etc.)</p> <p>La plupart des boxes sont construites en matériaux provisoires et sont peu sécurisants. (Planches pour 90% des cas, 10% sur conteneur de 20 pieds)</p> | <p>Appui à l'achat de petits équipements et accessoires modernes.</p> <p>Appui à l'aménagement des boxes</p> <p>Appui à l'achat des</p>  | <p>16 membres x 100 000 : <b>1 600 000</b></p> <p>16 membres x 150000 : <b>2 400 000</b></p> <p>16 membres x 25000 : <b>400 000</b></p> |

|          |   |   |   |  |   |   |   |
|----------|---|---|---|--|---|---|---|
|          | 16 membres  |   |   |  | Coupure intempestives de d'énergie électrique entraînant des manques à gagner<br>Peu de connaissance en gestion et dans la fiscalité des PME  | lampes solaires<br><br>Formation des 16 membres en gestion et en fiscalité des PME<br>Fond de roulement   | 16 membres x 75000 : <b>1 200 000</b><br><b>5 000 000</b>   |
| <b>3</b> | <b>Association des couturiers et couturières de Ndogpassi</b><br><br><b>Contact :</b><br>Sénégal Couture et Broderie, 656 221 717<br><br>21 membres | Aides mutuelles, défendre nos droits et mutualiser nos actifs | Coudre les vêtements pour homme, femme et enfant à Ndogpassi et au-delà<br>Broderie<br>Couture des uniformes scolaires        |  | Machines trop vieilles<br><br>Faible connaissance des techniques dessins des patrons des modelés actuels<br>Manque de d'implication des membres dans la vie du groupe et non légalisation de notre statut | Faciliter l'achat des machines modernes et petit équipement<br>Formation dans le dessin des patrons des modèles jeunes et finition de qualité.<br>Formation à la vie associative et à la gestion.<br>Appui à la légalisation<br><br>Fond de roulement | <b>20 000 000</b><br><br>21 x 75000 : <b>1 575 000</b><br><br>21 x 30 000 : <b>630 000</b><br><b>300 000</b><br><b>10 000 000</b> |
| <b>4</b> | <b>Association des Call boxeurs de Ndogpassi</b><br><br><b>Contact :</b><br>Mme Tamen Sidonie<br>679 863 505<br><br><b>55 Membres</b>               | Etre ensemble et partager nos bonheurs et nos malheurs        | Transfert de crédit, appel téléphoniques, vente des fruits et biscuits et des accessoires téléphoniques comme les cartes sim, |  | Faible gain au niveau du transfert de crédit (500 francs sur 10 000frcs)<br><br>Exposition sous les intempéries sans protection dû au manque de parasol.  | Formation en plaidoyer de quelques membres et dialogue avec les opérateurs de télécommunication pour la révision des gains de transferts, l'acquisition de  | <b>10membres x 50 000 : 500 000</b>   |

|          |  |   |  |  |  |   |  |
|----------|--|---|--|--|--|---|--|
|          |  |   |  |  | Orange money présente une menace pour eux<br>Une subvention pour démarrer l'activité afin d'être moins redevable aux agents de recouvrement<br><br>Call box en état de délabrement | parasol<br>Diversifier les services offerts<br>Fond de roulement tournant et remboursable par les membres emprunteurs pour faciliter la diversification des services<br>Appui à l'aménagement des calls box | <b>12 000 000</b><br><br>55 membres x 70 000 : <b>3 850 000</b>                        |
| <b>5</b> | <b>Association des cordonniers de Ndogpassi</b><br>Contact :<br>Moussa Alidou, 690 211 275                             | Vivre ensemble pour progresser ensemble | Fabrication des chaussures<br>Réparation des chaussures<br>Vente des chaussures  |  | Petit équipement de cordonnerie obsolète<br><br>Atelier amovible (fait en planche) fragile et insécurisé   | Appui en petit équipements<br>Appui pour Réaménagement de l'atelier amovible fortification<br>Fond de roulement   | 10 x 50000 = <b>500 000</b><br><br>10 x 20000 = <b>200 000</b><br><br><b>5 000 000</b> |
| <b>6</b> | <b>Cercle des Jeunes Dynamique de Ndogpassi (CJDN)</b><br>Président : Fongang Yannick 674 308 390<br><b>32 membres</b> | Solidarité et entraide mutuelle         | Epargne crédit<br><br>Assainissement du quartier et entretien des routes<br><br>Mise des lampadaires dans différents coins du quartier |  | Insuffisance de petit matériel pour l'entretien des voies.<br><br>Chômage des jeunes   | Appui pour l'achat de petits matériels d'entretien<br>Formation des jeunes à la collecte et le traitement des déchets ménagers.   | <b>2 000 000</b><br><br>10 jeunes x 75000 : <b>750 000</b>                             |

|   |  |  |   |  |  |  |   |
|---|--|--|---|--|--|--|---|
|   |  |  | pour éclairer les points noirs et dangereux<br>.<br>Activités sportives   |  | Insuffisance dans lampadaires dans le quartier   | Suivi et accompagnement des jeunes après la formation<br>Matériels de collecte des déchets et traitement et tricycle   | 10 x 25 000 : <b>2 500 000</b><br><br>10 x 20 000 : <b>200 000 5 000 000</b>                            |
| 7 | <b>Association des Amis et Frère Sincère de Douala (AAFSD)</b><br>Membre : Youkeu Yannick,<br>670 181 835<br>28 membres                | Solidarité et entraide mutuelle  | Epargne crédit<br>Organisation des séances d'éducation des habitants sur l'importance de vivre dans un environnement saint<br><br>Aides aux personnes vulnérables<br><br>Entretien des voies dans le quartier |  | Conflits dans le groupe<br><br>Insuffisance et vétuste du matériel d'entretien des voies.  | Formation du groupe sur les avantages du groupe, la vie associative et la gestion des conflits<br>Appui en matériel de curage et entretien des caniveaux, brouettes et tricycle<br>Formation des jeunes du quartier dans la collecte et le traitement des déchets. | 15 membres x 40 000 : <b>600 000</b><br><br><b>3 500 000</b><br><br>10 jeunes x 50 000 : <b>500 000</b> |
| 8 | <b>Femme Active de Ndogpassi (FAN)</b><br><br>Contact :<br>Présidente : Sali Séverine<br>Membre tel : 670 596 681<br><b>30 membres</b> | Entraide mutuelle des membres et mobilisation de fonds personnelle et du groupe pour améliorer nos conditions de vie | Tontine et entraide mutuelle<br>Appui aux Orphelins et Enfants Vulnérables<br>Investissement humain dans le quartier curage des caniveaux et balayage des environs.   |  | Les équipements sont insuffisants, inadaptés et vétustes<br>Insuffisance du matériel de curage des caniveaux<br><br>Insuffisance du matériel | Appui au matériel et équipements pour l'AGR du groupe<br><br>Appui pour le matériel de curage  | <b>3 000 000</b><br><b>500 000</b><br><b>2 500 000</b>  |

|    |  |   |   |  |   |   |   |
|----|--|---|---|--|---|---|---|
|    |  |   | Activités sportive (football au stade situe à Saint Nicolas).<br>Ils regroupent des intellectuelles.<br>Activités économiques :<br>Service traiteur<br>Location des chaises   |  | de sport  | Appui pour achat du matériel de sport.  |   |
| 9  | <b>Eneas Services Plus</b><br><br>Contact :<br>Yoppa Lucien<br>Fondateur<br>699735207<br><a href="mailto:info@eneas-services.com">info@eneas-services.com</a><br><br><b>10 membres</b> | Lutter contre la précarité énergétique ; militer pour la préserver les ressources naturelles (bois, eau) et Générer de l'emploi pour les femmes et jeunes | Promotion de technologies vertes ci-contre :<br>Charbon a base du papier recycle<br>Cuiseur autonome – « sac-marmite »<br>Ecolight<br>Kit solaire pour éclairages intérieurs et extérieurs<br>Estomac Stop<br>Produit des huiles à partir de graines oléagineuses (huile de papaye, de cacao, de pistache, de coco et sésame)<br>Prestation de services en informatique |  | Manque de visibilité auprès du grand public<br>Equipement de production limite        | Formation du personnel et membre en communication externe<br><br>Appui matériel pour l'acquisition :<br>D'une déchiqueteuse de polystyrène<br>D'une presse à huile<br>D'un séchoir<br>D'une machine à écraser motorisée<br>d'un compacteur pour la production du charbon à papier | 10 membres × 2 jrs d'ateliers× 50 000 =<br><b>1 000 000</b><br><br><b>2 500 000</b><br><br><b>5 280 000</b><br><br><b>350 000</b><br><b>1 000 000</b> |
| 10 | <b>Syndicat des motos taximen de Douala 3</b><br><br>Président : Waffo Merlin  | Difficultés en relation avec l'activité (Commune, clients)<br>Défense des intérêts  | Education des membres sur l'importance de la maitrise du contenu et du respect du code de la route,   |  | Insécurité<br>Tracasserie policière<br><br>Comportement peu citoyen de la plupart des | Appui à la légalisation<br><br>Renforcement des capacités par la formation des  | <b>300 000</b><br><br>9 680 × 100 = 1 968 000<br><br>20 participants × 3jrs   |

|  |  |   |   |  |  |   |  |
|--|--|---|---|--|--|---|--|
|  | 697 729 737 – 675 110 723<br>34membres | des membres, les amener à adopter un comportement citoyen | Le respect des usagers de la route ainsi que des clients<br>Education des membres sur le bienfait d’avoir un permis de conduire, l’assurance, le port d’uniforme pour se distinguer des aventuriers, le paiement du stationnement et des impôts |  | membres<br>Non maitrise du code de la route par la plupart des membres | formateurs sur les aspects de sécurité routière, sur le code de la route, le respect des usagers et client.<br>Journée du moto taximan ou ils peuvent éduquer la population sur son rôle et comment collaborer pour obtenir un service de qualité<br>Organiser une session de de demande de permis de conduire groupe en concertation avec le MINTRANSPORT pour tous les membres. | × 50000 = <b>3 000 000</b><br><br><b>6 500 000</b><br><br><b>3 500 000</b> |
|  | <b>TOTAL</b>                           |   |   |  |  |   | <b>175 455 000</b>   |

### ACTIVITES TRANSVERSALES A DOUALA III

|              | <b>Propositions</b>   | <b>Description</b>   | <b>Cout</b>  |
|--------------|---|--|--|
| Jeune/ femme | Créer un comité local de pilotage inclusif du PDCJ dans chaque UTL (CTD, OSC, Administrations déconcentrées concernées, IMF Relais de financement, Programmes-relais de l'Etat, CDQ RGS/Médiateur Social, RSE, RGE) |  | <b>20000000</b>  |
|              | Recruter l'IMF relais et l'OSC relais   |  | <b>18000000</b>  |
|              | Elaboration des fiches techniques de différents projets éligibles<br>sélection finale des projets à retenir   | Appui et accompagnement  | <b>4 000 000</b><br><b>500 000</b>   |
|              | Formation des jeunes en lobbying et plaidoyer   | 2 ateliers de formation de formateur des groupes en plaidoyers                           | 2 ateliers de 30 perso chacun 2x30x50 000= <b>3 000 000</b>  |
|              | Promotion du regroupement associatif  | Sensibilisation<br>Education, appui et accompagnement du processus                       | 2 campagnes x 1 000 000= <b>2 000 000</b><br><b>500 000</b>  |
|              | Renforcement des capacités des jeunes dans l'éducation civique et dans la culture de la paix  | Ateliers de formation de formateur<br><br>Campagne de sensibilisation et éducation       | 5 ateliers de 50 jeunes ; 5x50x40 000= <b>10 000 000</b><br>3 campagnes d'éductions ;<br>3x500 000= <b>1 500 000</b> |
|              | Formation des jeunes en Entrepreneurship, mobilisation interne et externe des fonds et marketing.   | 2 ateliers de formation chaque 50 jeunes   | 2x50x50 00 = <b>5 000 000</b>  |
|              | Promotion de l'esprit de volontariat.   | Sensibilisation, éducation des membres des groupes<br>Sessions de discussions des groupe | 2 campagnes d'éductions<br>2x500 000 = <b>1 000 000</b><br>10 groupes de discussion<br>10x20 000 = <b>100 000</b>    |

|                         |  |  |  |
|-------------------------|--|--|--|
|                         | 23 groupes d'entraide existent dans le quartier et constituent des cadres de concertation isolés pouvant faciliter la mise en place du comité de développement du quartier.  | Sensibilisation, éducation des membres des groupes                             | <b>300 000</b>   |
| Au niveau de la commune | Encourager la Commune à trouver un endroit à l'intérieur des marchés St Nicolas et Ndogpassi pour loger des femmes revendeuses « Bayam Sellam » qui sont positionnées le long des trottoirs et aussi sur les voies piétonnières. Elles ne sont pas en groupes. Elles ont décrié leur situation, car elles sont très souvent chassées par les agents de la CUD et la CAD3 | Appui PDVI dans la construction des comptoirs au lieu identifié par la Commune | 100 x 40000 : <b>4 000 000</b>   |
|                         | Accompagnement de la mise en réseau et coordination des acteurs travaillant dans le domaine de la jeunesse   | Appui PDVI ;<br>Réunion de planification<br>Atelier de mise en place           | 2 réunions x 100 000 = <b>200 000</b><br>1x500 000 = <b>500 000</b>                              |
|                         | Intégration le processus du budget sensible au genre   | Appui PDVI ;<br>Pour un consultant<br>Logistique                               | Consultant ; <b>1 000 000</b><br>Logistique 2 ateliers ;<br><b>1 000 000</b><br><b>1 000 000</b> |
|                         | Actualisation du répertoire jeune  | Appui a la Commune   | <b>500 000</b>   |
|                         | Assurer la formation des jeunes et femmes dans les domaines informatiques  |  | <b>10000 000</b>   |
|                         | Assurer la formation des formateurs dans la valorisation des déchets   |  | <b>5 000 000</b>   |
|                         | Donner une formation de base en informatique aux membres des groupes de jeunes et de femmes  |  | <b>10 000 000</b>  |
|                         | Former les groupes de jeunes dans les techniques de gestion et la valorisation des déchets   |  | <b>6 000 000</b>   |
|                         | Organiser des carrefours métiers, voyages d'études et JPO en vue d'encourager la création de PME   |  | <b>4 000 000</b>   |
|                         | Former les groupes de jeunes et de femmes en montage de projets et recherche de financement  |  |  |

|              |  |  |                     |
|--------------|--|--|---------------------|
|              | Sensibiliser, éduquer et former les communautés et toutes les couches sociales sur le tri à base des déchets.  |  | <b>4 000 000</b>    |
|              | Equiper les quartiers des bacs à ordures   |  | <b>3 000 000</b>    |
|              | Renforcer les capacités des jeunes dans la bonne gouvernance   |  | <b>2 600 000</b>    |
|              | Accompagner la structuration et la démocratisation dans la gestion des quartiers pour une meilleure participation citoyenne  |  | <b>5 250 000</b>    |
|              | Appuyer la mise en place de 2 comités de développement dans les quartiers Ndogpassi II et Deido avec 50% des jeunes et 30% de femmes ensuite mettre en place une union   |  | <b>2 300 000</b>    |
|              | Sensibiliser, éduquer et accompagner les acteurs /employeur dans l'embauche sans préjugés des personnes vivant avec un handicap  |  | <b>10 700 000</b>   |
|              | Former les membres, association et groupes communautaire femmes et jeunes dans les techniques de sécurisation de fonds propres, la mobilisation et la gestion de fond propres et le montage de projet porteurs |  | <b>920 000</b>      |
|              | Sensibilise les parties prenantes sur les risques d'accidents de circulation et d'accident de travail liés aux activités informelles précaires   |  | <b>4 600 000</b>    |
|              | Former les groupes de jeunes et femmes aux approches de travail HIMO   |  | <b>4 600 000</b>    |
| <b>Total</b> |  |  | <b>179 870 0000</b> |